REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1888

11.674

054
R3274
1888 [v.6]

LE JOUG

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Son père la conduisit un soir chez les Courtil, au village de La Bréchère : elle venait d'avoir seize ans.

Blonde, pâle, toute mignonne, avec de grands yeux profonds de fillette qui devient femme, un nez droit aux ailes mobiles, des lèvres boudeuses à force d'être courtes et pleines, un ovale de figure harmonieux, brusquement arrêté par un menton osseux et fort où s'accusait la race, ce qui faisait de l'expression générale un curieux mélange de finesse exquise et de saine vulgarité; un Greuze émacié finissant en lignes rebondies à la Murillo.

Elle s'appelait Margaridou, et ce nom de fleur, quintessencié dans son diminutif patois, lui seyait à ravir, tant elle rappelait l'oracle d'amour avec ses cheveux d'or pâle et son teint blanc.

Ils avaient marché près de cinq heures par les chemins boueux ; le père, l'allure lourde, ses gros souliers broyant le sol et le crottant jusqu'à l'échine, allant toujours de l'avant sans parler, sans seulement se retourner pour l'attendre, elle, la petiote, qui se déhanchait à le suivre.

Elle n'avait jamais quitté la châtaigneraie, ce chaos d'arbres et de rocs vivement coupé de-ci de-là par des coulées de terre rouge; et le paysage avait beau s'humaniser et sourire, aux gazons drus

des vallées où bruissent les ruisseaux, aux vastes plaines fertiles où les pampres roux s'enlaçaient, l'enfant préférait encore les pierres moussues et les bruyères de ses grands bois.

— Sommes-nous bientôt arrivés? demanda-t-elle.

Son corps fluet s'était brisé à cette longue marche, ses jambes n'avançaient plus que péniblement dans cette boue épaisse qui s'attachait comme de la glu.

Sans s'arrêter, le père étendit le bras, et, désignant au loin une maison blanche enfouie sous un bouquet d'ormes: — Là bas, — dit-il simplement.

La grande plaine de La Bréchère s'étendait à perte de vue devant eux. Le soir tombait; un soir brumeux et froid de la Saint-Martin estompant les objets, noyant les contours dans une buée qui courait ras de terre.

Tout au milieu, entre deux rangs de peupliers, La Sauve roulait paisiblement ses eaux claires, rompant comme à plaisir la monotonie des champs tirés au cordeau.

— Quel fier pays que cette rivière (1)! soupira le bonhomme, en détaillant d'un coup d'œil le ton vigoureux et noir des terres de semence et le fourmillement des vignes pattues avec leurs grands ceps retombans.

Puis, se retournant vers sa fille et, d'un ton enthousiaste où perçait toute son âpreté de rustre : — Tu dois gagner vingt pistoles à la Borde-Blanche! s'écria-t-il.

Ils arrivèrent enfin. La Courtille vaquait aux soins du ménage, traînant à ses jupes deux mioches qui babillaient en grignotant un croûton.

— Salut! Je suis Loubéjac de Saint-Benoît, dit le paysan s'arrêtant sur le seuil et portant un doigt à sa casquette; vous savez bien?.. votre homme a dû vous dire?.. Et voici la petite, — ajouta-t-il en poussant Margaridou dans la pièce, où elle resta interdite, les yeux baissés, son paquet de hardes à la main.

La fermière les accueillit poliment, mais sans éclats de voix, sans pantomime expressive, sans exubérance méridionale. Il y avait en elle quelque chose de triste et de doux qui surprenait, une bienveillance discrète, mêlée à je ne sais quelle fierté chagrine, quelque blessure au cœur peut-être, mais bien comprimée et saignant en dedans.

Elle les installa au coin de l'âtre, devant la marmite qui chantait gaîment et fleurait bon; puis, tout en se penchant pour activer le feu, elle les questionna de sa voix blanche avec un bon sourire.

— C'était loin d'ici, Saint-Benoît? Et par ces chemins défoncés, la

(1) Pays de plaine.

petite avait dû joliment se fatiguer. Puis elle ajouta d'un air maternel, en l'examinant de plus près : — Elle est bien *menue!*

Alors le père se redressa pour faire l'article. C'était vrai tout de même qu'elle semblait encore *tendre* et un peu *finotte*, mais elle avait de bonnes mains au bout des bras et savait s'en servir. Du reste, elle tenait de lui, Loubéjac, qui n'était pas un « fignoleur » ni un fainéant, et qui l'avait élevée à la dure.

Et, ce disant, il se carrait lourdement dans la cheminée, présentant à la flamme ses gros souliers boueux qui fumaient.

— Vous parlerez de tout cela avec Jean-Pierre, interrompit la Courtille, c'est lui qui est le maître; il est allé labourer au clos des plantes et ne peut tarder à rentrer.

En effet, quelques instans plus tard, un homme aux formes athlétiques, vêtu de cotonnade et chaussé de sabots, s'encadrait dans la porte, surpris tout d'abord et dévisageant ces nouveaux venus qui semblaient l'attendre.

— Bonjour, Courtil, dit Loubéjac en se levant; je vous amène la petite, vous savez?.. Comme nous étions convenus à la foire de Ville-Vieille...

— Ah! fit l'autre, qui s'avança jusqu'à l'âtre; puis il eut une moue en voyant la pauvrette qu'il écrasait de sa grande taille.

— Elle est bien *menue!* murmura-t-il à son tour, et avec ça l'air demoiselle...

— On voit que vous ne la connaissez pas! repartit chaudement le père; il n'y en a pas beaucoup pour lui faire la nique chez nous,.. qu'il faille bêcher, moissonner, donner la gerbe...

Mais l'autre continuait toujours, avec sa ruse de paysan qui s'entend aux marchés : — Moi, vous comprenez, d'après ce que vous m'aviez dit, je me figurais que c'était une fière servante, une fille de sacs et de cordes...

— Allons! mangez d'abord, vous causerez ensuite, dit la Courtille en posant sur la table une soupière où fumait la classique soupe de pain bis, couronnée d'un morceau de lard.

A la campagne, le repas est une trêve absolue aux affaires. Le paysan mange avec une lenteur méthodique de ruminant, pour se donner le plus longtemps possible la double jouissance de l'absorption et du repos. Dans son assiette de terre rouge, la soupe garde toujours une forme conique, par le soin qu'il prend de la faire gonfler sous sa cuillère; puis, c'est le tour du pain, avec et sans fricot, qui disparaît lentement par morceaux énormes qui saillent sous les joues. Et, pendant ce temps, les muscles lâchés, la face placide, il parle un peu de tout, à l'exception de ce qui l'occupe.

De même Loubéjac et Courtil causèrent en soupant de la vigne,

des céréales, des fourrages et des bestiaux, sans songer autrement à Margaridou, qui, assise près de la Courtille, mangeait du bout des lèvres et caressait les enfans devenus familiers.

La jeune fille regardait timidement, à la dérobée, celui qui sans doute allait devenir son maître, et une chose la frappait déjà : le contraste qui régnait entre ce beau garçon, robuste, aux allures en dehors, bruyantes, brutales même, et sa femme au type souffreteux et résigné. Courtil, superbe de taille, exubérant de force avec son cou de taureau pointant hardiment, la nuque droite, ses épaules d'athlète, sa large poitrine et ses mains puissantes; la fermière, petite et maigre, le visage éteint, le dos voûté comme sous un poids trop lourd, et le corps fondu sous ses vêtemens de futaine.

Et, en même temps qu'une sympathie inconsciente la poussait vers elle, lui, au contraire, lui causait un sentiment de gêne et presque de frayeur, avec ses yeux bleu vif, sa voix vibrante et ses grands coups de poing sur la table.

Le repas fini, les hommes refermèrent leurs couteaux de poche, et l'on revint s'asseoir près du feu, les pieds dans les cendres.

Puis, après un silence : — Eh bien! voyons, commença Courtil, que veut-elle gagner, votre mauviette?

— Dame! répliqua Loubéjac, parant de son mieux le coup droit, je vous la donne pour une vaillante et des premières!.. C'est gros comme rien et ça fait le travail d'un homme,.. avec ça docile et sage!.. et adroite!.. Elle a été six mois chez la couturière...

— C'est pas tout ça!.. reprit Courtil avec un haussement d'épaules; je sais très bien ce qu'elle vaut rien qu'à la voir; combien veut-elle, voilà la question?..

— Pour lors, questionna l'autre, se dérobant encore, combien peut-elle gagner, selon vous?..

— Peuh! ce petit coffre-là, cinquante écus, c'est bien payé...

Alors Loubéjac se récria violemment. Jésus-Dieu! cinquante écus! pourquoi pas deux sous tout de suite... Ah! bien, il aimait mieux briser là et repartir à l'instant, plutôt que de rester à écouter des sornettes... Cinquante écus!..

— Dites donc votre idée, reprit Courtil, ça vaudra mieux que de vous fâcher ainsi.

— Mon idée? vous voulez que je vous la dise? — Et il s'éperonnait lui-même, le geste brusque, la voix haute, pour maintenir son indignation à niveau, — mon idée, c'est qu'elle doit gagner vingt-cinq pistoles, foi de Loubéjac! et encore m'est avis que ce n'est pas cher pour tout ce qu'elle sait faire...

Là, ce fut au tour de Courtil de s'ébaubir en se tapant sur les

cuisses. Vingt-cinq pistoles! Ce farceur de Loubéjac avait toujours le mot pour rire; comme si l'argent poussait plutôt à La Bréchère qu'à Saint-Benoît!..

Puis ils s'apaisèrent, entrant tous deux dans la voie des concessions, mais prudemment, pas à pas, écu par écu, déployant toutes les ressources d'une incroyable diplomatie; se fâchant de nouveau, mais pour la forme, par simple rouerie de métier, pour se broyer les mains un instant après. Et, tout à coup, ils parlaient d'autre chose, enfilant des chemins de traverse, zigzaguant de droite et de gauche, mais finissant toujours par revenir au but.

Et, pendant ce temps, celle que l'on marchandait ainsi se tenait droite et compassée sur sa chaise, ses grands yeux tristes fixés sur les tisons, et ressentant comme une honte de tous ces débats la concernant, une hâte fiévreuse d'en finir...

Le lendemain, à pointe d'aube, Loubéjac, son bâton de buis à la main, reprenait seul la route de Saint-Benoît.

II.

Les premiers jours de dépaysement furent durs pour Margaridou, non qu'on la maltraitât ou qu'on la surmenât de travail, bien au contraire.

La fermière l'avait aimée tout d'abord; ces deux natures faibles et douces s'étaient comprises; il y avait en elles, en même temps que certaines affinités physiques, cette communauté de sentimens et d'impressions qui unit deux âmes et les fait sœurs jumelles.

La fillette pleurait ses bois de châtaigniers et ses landes grises, sa chaumière enfumée aux murs de terre, ses rochers de forme bizarre ressemblant à des monstres qui seraient restés là pétrifiés depuis des siècles, et la Courtille alors la consolait, la prenant dans ses bras comme un enfant que l'on berce, lui parlant dans un murmure, et mêlant ses larmes aux siennes, des larmes qui coulaient sans bruit sur ses joues maigres, comme ces sources qui filtrent timidement sous l'herbe, viennent on ne sait d'où, et ne tarissent jamais.

Quant à Courtil, c'est à peine s'il lui parlait en dehors du travail. Du reste, elle le fuyait par instinct, comme si sa nature fine et nerveuse souffrait au contact de cette rude écorce et de ce tempérament brutal.

Sa voix avait des sonorités mâles qui la secouaient dans un frisson, ses yeux surtout, ses yeux bleus, insolens et froids, lui perçaient le cœur et la faisaient blémir. On eût dit une sorte de fascination, avec son prélude de malaise inconscient et ses sensations indéfinissables de cauchemar.

Il n'était pourtant pas mauvais pour elle. Depuis le jour où, après une verte semonce, il l'avait trouvée derrière la grange, accroupie et sanglotant, la tête dans son tablier, il paraissait s'être adouci, laissant à sa femme le soin de la diriger désormais, et ne lui parlant plus que pour la taquiner de loin en loin, lorsqu'il la voyait faiblir à la besogne, sur son teint de princesse et ses bras de poupée.

Un rude travailleur, ce Jean Pierre!.. Il prenait la terre corps à corps et se battait avec elle de tous ses muscles. On le citait partout pour sa force exceptionnelle et son habileté au labour; nul ne bêchait avec plus d'ardeur, ne fauchait avec plus de souffle.

A l'époque des foins, la charrette qu'il avait chargée se reconnaissait entre toutes à son poids savamment calculé, à sa forme pansue, où les brassées se montraient nettement étagées.

Lors de la moisson, quand le soleil cuit la terre, tête nue sous ses rayons fauves, sa poitrine à l'air, il avait déjà tondu son sillon que les autres en étaient encore là-bas, en bande échelonnée, trouant péniblement le blond rempart des épis, et s'entraînant les uns les autres par une chanson dont chacun redisait les phrases.

Mais quand il rentrait des champs, la journée finie, c'était une tout autre affaire. Il déliait ses bœufs, posait ses outils, puis, après avoir mangé goulûment sa soupe, sans un mot, sans un regard à sa femme, sans une caresse à ses enfans, il partait pour l'auberge, les mains aux poches, sifflotant une pastourelle, et là, dame! il buvait comme une éponge, sacrait comme un pandour, et jouait à perdre son âme.

Bien souvent, de la soupente où elle couchait, Margaridou l'entendait rentrer vers minuit, parlant seul d'une voix pâteuse et heurtant les meubles, qu'il brisait alors dans sa colère d'ivrogne.

Puis il finissait par rouler à terre, dormant là quelques heures, lourdement, sans rêves, et le matin, à l'aube, il reprenait, sans fatigue apparente, la bêche ou la charrue.

Une nuit, vers la fin janvier, il rentra plus tôt que d'habitude, mais déjà affreusement gris et bousculant tout.

— Miette! cria-t-il, descends, j'ai à te parler. — Et comme la pauvre femme restait là-haut dans sa chambre, enfouie sous ses couvertures et pressant désespérément contre elle ses angelots : — Miette! reprit-il plus haut. Ah! tonnerre! c'est moi qui vais te lever si je monte, attends un peu, je me fais la main! — Et d'un coup d'escabeau, il brisa la porte.

En haut de l'escalier, la Courtille parut alors, à demi vêtue. Dans ses cheveux noirs dénoués, elle avait un visage exsangue où rien ne vivait, à l'exception des yeux, terriblement agrandis, et de ses deux mains tremblantes elle comprimait son cœur.

— Voyons, Courtil, murmura-t-elle, sois raisonnable; que veux-tu?

— De l'argent, répliqua-t-il, j'ai joué, j'ai perdu, il m'en faut!..

Elle descendit, lentement, s'accrochant à la rampe comme si elle eût craint de tomber, et, quand elle fut près de lui, avec son humble sourire de sacrifiée:

— De l'argent, mon pauvre homme, mais où veux-tu donc que j'en prenne, moi? m'en passe-t-il jamais par les mains? et cela soit dit sans reproche, du reste...

— Allons, allons, pas tant de finesses! gronda Jean-Pierre, dont les yeux injectés luisaient comme braise; tu ne me feras pas croire que tu n'as jamais rien gratté ici et que tu as toujours rapiécé mes habits sans en retourner les poches!..

— Oh! mon ami, crois-moi, je te jure...

Mais lui, ses deux poings levés, l'écume aux lèvres et lui soufflant au visage son haleine infecte: — Je te dis, moi, que tu as des *piécettes*, m'entends-tu? Elles sont cachées quelque part, je ne sais où, mais tu en as, je les veux!

Alors, se laissant glisser à genoux, les bras tendus vers cette brute, avec un accent de prière indicible, elle essaya de l'attendrir; lui demandant grâce, non pour elle bien sûr, mais pour ses chers petits qui dormaient au-dessus d'eux, que le bruit allait éveiller, et qu'une frayeur pouvait tuer, les pauvres amours...

Courtil parut hésiter un instant; la tête basse, les bras retombés, on eût juré que la raison lui revenait et qu'une fibre secrète vibrait en lui; mais, une bouffée d'ivresse lui montant au cerveau, il ricana.

— Ainsi, c'était dit;.. elle ne voulait rien lui donner?.. Elle avait bien réfléchi, n'est-ce pas, et son entêtement persistait?

Alors, l'empoignant par les cheveux, il lui fit faire le tour de la salle, la traînant d'une main, la frappant de l'autre, lui répétant coup sur coup de sa voix rauque dont le timbre se brisait dans l'essoufflement de la colère: — Ah! tu n'as pas d'argent!.. Tiens, voici pour te rafraîchir la mémoire; tiens, tiens donc!..

Et les coups pleuvaient, bleuissant le visage, meurtrissant le corps inerte, abandonné sans résistance à cette fureur sauvage, et l'horrible scène dura jusqu'à ce que, la tête de la malheureuse heurtant un angle de la table, elle jeta un cri et s'évanouit.

Quelques instans après, quand Margaridou, n'entendant plus rien, se hasarda à descendre, la porte de la ferme était grande ouverte, laissant entrer les froides rafales, avec leurs tourbillons de feuilles, et, près de la table, étendue de tout son long dans une immobilité de morte, avec son front ouvert où perlait le sang, la fermière semblait n'être plus.

Sous les soins de la jeune fille, elle se ranima pourtant, mais le

corps brisé, la tête vide, comme au sortir d'une maladie... Elle souffrait sans savoir pourquoi, regardait sans voir, et ne pouvait se rappeler ce qu'elle était venue faire à cette heure de nuit dans la salle basse.

Margaridou la reconduisit bien doucement, là-haut, dans sa chambre, et là, devant ces deux têtes blondes qui continuaient à dormir en riant aux anges, la mémoire lui revint avec les larmes, et les prenant dans ses bras, sans souci de les éveiller cette fois: « Ah! mes enfans, s'écria-t-elle en les mangeant de baisers, mes pauvres enfans!.. »

De cette nuit-là, les rôles furent intervertis, et ce fut Margaridou qui désormais consola la Courtille.

III.

En ce siècle de décentralisation et d'étonnans progrès, les cabarets de village sont devenus de rustiques assommoirs où le vitriol circule comme partout ailleurs.

On s'y affole le cerveau, on s'y brûle les entrailles ni plus ni moins que dans les grandes villes aux jours de paie, et les mères ont beau gronder, les femmes supplier, M. le curé tonner en chaire, rien n'y fait, le pli est pris, et les générations se succèdent sans s'amender.

C'était la Maurelle qui tenait le principal cabaret de La Bréchère: une grosse femme, l'air réjoui, la voix hommasse, que l'on avait surnommée l'*Enfournaïre*, l'Enfourneuse, d'abord en souvenir de feu son mari, qui était boulanger; ensuite et surtout parce que c'étaient les gars qu'elle enfournait maintenant dans son taudis surchauffé, où l'ivresse les prenait avant même d'avoir touché un verre, rien qu'à respirer cet air lourd, saturé d'odeurs de pipes et d'émanations vineuses.

On avait bien porté plainte aux autorités. Quelques femmes réunies en députation étaient allées plusieurs fois chez le maire pour lui dénoncer ce scandale d'une auberge, — et quelle auberge! — restant ouverte toute la nuit, et d'où sortaient par bouffées des lambeaux de dispute et des chansons obscènes.

Le maire gronda, le conseil municipal se hérissa, il y eut des arrêtés prudhommesques, de foudroyantes délibérations intimant à la Maurelle l'ordre d'expulser ses pratiques et de fermer son débit à dix heures. Simple formalité du reste, et qui n'entravait en rien les affaires.

A l'heure exacte, la commère renvoyait tout son monde et verrouillait ses portes; puis, cinq minutes après, en catimini, elle faisait rentrer par le jardin ceux qu'elle avait moralement expédiés

par la rue, et la ripaille recommençait, discrète, comme étouffée, trahie seulement par quelques filets de lumière qui filtraient à travers les volets disjoints.

Le cabaret se composait d'une vaste salle dont le carrelage, en maint endroit, laissait voir le sol à travers ses brisures. Du plafond, formé de larges poutres grossièrement équarries, tombait une obscurité accablante, qui s'accentuait encore aux angles de la pièce, donnant aux quelques meubles épars de bizarres aspects et des contours douteux.

Le long des quatre murs couraient des tables en bois blanc, maculées et visqueuses, coupées à angle droit, et soutenues par des tréteaux mobiles que des tuiles calaient.

Deux rangées de bancs à pieds difformes et boiteux les entouraient, renforcés de-ci de-là par quelques chaises très vieilles dont les sièges de paille s'affaissaient, hérissés et rompus; et, dans un coin, tout près de l'immense cheminée bâtie jadis sur l'emplacement du four, s'avançait la masse pansue et noire d'un buffet dont les portes, toujours ouvertes, laissaient voir l'alignement multicolore des liqueurs étiquetées : curaçao, punch au rhum, raspail, bénédictine, *vraie* chartreuse, à côté de chartreuse tout court (cette dernière réservée aux estomacs blindés et aux petites bourses), cognac, cassis, genièvre,.. et le bataillon timide des sirops rangés là pour la forme en face de l'effectif complet des apéritifs de toute sorte, depuis le blond vermout jusqu'à l'absinthe vert-de-grisée.

Sur les murs, crassés à hauteur d'homme par le frottement d'épaules des buveurs adossés, quelques lithographies grotesques s'étalaient, fixées par quatre pointes : un portrait livide du président de la république, l'air fatigué, mais solennel, dans l'imposante correction de son col cravaté de blanc; un Gambetta léonin, empourpré, le front menaçant, la bouche terriblement ouverte, comme pour un rugissement, et gardant là comme toujours, par coquetterie excusable, sa chère pose de trois quarts.

Plus loin, une apothéose équestre du général Boulanger saluant la foule avec une figure rose et de grands yeux bleus qui souriaient dans une barbe fauve; et, lui faisant face, la tête martiale du maréchal de Mac-Mahon, l'air centenaire sous la neige éclatante qui figurait ses cheveux ramenés sur les tempes, sa moustache discrète et la ligne presque droite de ses sourcils.

Plus loin encore, quelques dessins linéaires venant du pensionnat des frères de Puy-Latour : une locomotive dernier modèle, une vieille église de style roman, le plan, sous tous ses aspects, de la mairie de La Bréchère, avec ses deux ailes consacrées à la double école communale des garçons et des filles.

Et, trônant au-dessus de la cheminée, dans un cadre de bois noir perdu de poussière, une gravure à demi effacée, souvenir lointain de première communion : un prêtre à figure poupine et à cheveux bouclés s'avançant, le calice en main, vers la sainte table, où se pressaient, d'un côté, des vierges long-voilées, couronnées de roses blanches; de l'autre, des jeunes gens, la manche ornée du brassard frangé d'or et uniformément vêtus d'habits à la française.

Dans le fond de la salle, faisant face à la porte, s'ouvrait un semblant d'alcôve où de méchans rideaux de perse, à fleurettes rouges, tombaient sur un grabat d'une simplicité toute militaire. Pas d'ornemens, pas de meuble inutile dans ce réduit, qui ne prenait jour que par une porte donnant sur le jardin; rien autre chose qu'une petite table où, près d'un peigne brèche-dents, stationnaient toujours un litre d'eau-de-vie et un grand verre à pied. C'était là le domicile privé, la chambre à coucher de la Maurelle, le nid, comme on l'appelait parfois, faisant allusion à la complaisance bien connue de l'Enfourneuse en matière d'hospitalité d'amour.

Silencieuse et morne pendant le jour, la taverne s'animait, le soir, au dernier tintement de l'*Angelus*, alors que chacun rentre au bercail et que les feux s'allument.

Une lampe en faïence, enserrée dans une armature de fil de fer et suspendue au plafond, éclairait vivement la salle, dégageant, dans un panache de fumée noire, une insupportable odeur d'essence.

Les habitués arrivaient un à un, l'allure pesante et l'air maussade, comme honteux de céder à cet irrésistible vice qui, chaque soir, les menait là. Ils échangeaient d'abord quelques réflexions brèves, indifférentes, et les plaisanteries gaillardes de la Maurelle tombaient dans un silence triste, sans écho.

Puis, l'alcool soudain scintillait dans les verres, exhalant un chaud parfum qui leur montait au cerveau, leur donnait une sensation avide de mirage, un assoiffement sans nom, et, sitôt que la première lampée avait brûlé leurs gorges, ils se redressaient exubérans, braillards, choquant leurs verres à les briser dans cette minute d'abandon joyeux qui précède l'ivresse. Mais il fallait exaspérer l'entrain et pousser au débit, et la Maurelle, alors, jetait des cartes sur la table, des cartes poisseuses dont les dessins disparaissaient sous une triple couche de crasse salivée, par l'habitude qu'ils avaient tous de les donner après avoir mouillé leur pouce.

La partie commençait dans un calme défiant où les regards se croisaient aigus, déjà hostiles, chacun surveillant son voisin et s'escrimant à pénétrer son jeu; puis, sur un coup douteux, les contestations éclataient, soulevant une tempête de cris accentués de coups de poing s'abattant avec un bruit sourd comme des

masses sur la table. Les joueurs étaient debout face à face, la figure convulsée, s'envoyant, avec leurs haleines d'ivrognes, tout le vocabulaire des injures et des défis.

Parfois la lutte s'engageait, une prise à bras-le-corps rapide, une étreinte furieuse, sans merci, liant les adversaires, qui roulaient sur le sol, se tordant comme des reptiles et cherchant, dans leur colère aveugle, à s'étouffer l'un l'autre; mais l'ivresse, bientôt, paralysait leurs forces. La sueur ruisselait de leur figure blême, aux traits décomposés; leurs muscles s'affaissaient; ils se séparaient d'eux-mêmes, brisés, haletans, presque calmes, avec un souvenir vague du vrai motif de leur querelle.

Et le jeu reprenait plus fiévreux et plus sombre dans l'infernal tapage des chansons rythmées aux tintemens des verres, tandis que la clarté de la lampe se voilait, obscurcie par le nuage compact de la fumée des pipes.

C'est là que Jean-Pierre Courtil venait laisser sa raison et ses quelques sous, sans préjudice, bien entendu, des stations qu'il faisait dans les cafés du voisinage aux jours de foire.

Parfois, au matin, se sentant la tête lourde et la gorge sèche, il avait des réflexions qui ressemblaient à des remords. Il liait ses bœufs brusquement, par saccades; puis, la dernière longe fixée, il faisait un signe de croix machinal, furtif, une vieille habitude que son père lui avait donnée, un pieux moyen d'attirer la bénédiction de Dieu sur le travail de la journée, et il partait distrait soudain, repris de nouveau par la terre, qui jusqu'au soir le retenait.

IV.

Un jour, sur les instances de la Courtille, le curé vint dîner à la Borde-Blanche. Il devait, tout en causant et sans avoir l'air d'être venu pour cela, sermonner un peu ce grand enfant que les mauvais exemples et l'entraînement perdaient.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour parler à Courtil, ce prêtre de village, l'esprit droit, l'âme forte, sachant son paysan sur le bout du doigt, luttant de ruses avec lui et ne gardant que pour la foi une naïveté adorable sous ses cheveux blancs.

Il s'appelait Paul Sénac, avait étudié à Saint-Sulpice, et depuis trente ans desservait la paroisse de La Bréchère, malgré tous les efforts du haut clergé pour l'en sortir.

Vainement l'on avait fait miroiter à ses yeux la blanche façade d'un presbytère cantonal, la flèche aiguë d'une cathédrale, et, qui sait, plus tard peut-être la bague pastorale et les bas violets!.. Cet humble avait toujours secoué la tête et répondu, dans un sourire

où se reflétait son âme : « Laissez-moi donc où Dieu m'a mis; il avait ses vues et je les remplis, puis je me sens plus près de lui dans ma pauvre église que dans le chœur somptueux d'une basilique. »

Malgré le visage abattu de la Courtille et l'air défiant de son mari, le repas fut gai.

Le curé Sénac en faisait du reste tous les frais, causant avec Jean-Pierre, s'intéressant à ses travaux, le flattant adroitement sur le bel aspect de ses vignes et la propreté de ses champs. Puis il caressait les enfans, qui tiraient de tous leurs petits bras sur sa soutane, et trouvait parfois le moyen d'envoyer à la fermière un bon sourire d'encouragement.

Quand on se leva de table, Courtil s'excusa, prétextant l'ouvrage, qu'il n'aimait pas voir chômer, et, prenant une fourche, il se dirigea vers la grange :

— Attendez-moi, je vous suis! — s'écria le curé; et comme Jean-Pierre fronçait déjà les sourcils, prévoyant que ce compagnon allait le distraire dans son travail, — je vous aiderai, ajouta l'excellent homme, ces outils-là me connaissent, et je n'ai pas fait uniquement des sermons en ma vie!..

Le paysan s'arrêta net, sa méfiance se cabrait de nouveau devant cet excès de sans-façon jovial; et ce fut d'une voix brève qu'il entama la question :

— Ne tournez pas tant autour du pot, monsieur le curé; vous avez à me parler, je vous écoute.

Alors il se fit une métamorphose chez le prêtre; sa grosse gaîté s'envola comme un masque qui tombe, ses traits s'anoblirent étrangement, et, quand il débuta, sa parole était énergique et douce, suave et forte à la fois, comme celle des apôtres.

Il parla longtemps; tout ce que sa raison et son cœur lui suscitèrent sur cette sublimité ardue qu'on appelle le devoir, il essaya de le faire entrer dans ce crâne dur comme pierre.

Et à mesure qu'il allait développant sa thèse, citant des faits, essayant de mettre à la portée de ce sauvage les grandes vérités d'en haut, sa taille semblait grandir, et son geste s'élargissait comme pour mieux montrer tout ce que doit embrasser la conscience humaine pour aller à Dieu.

Puis il frappa au cœur, pour savoir s'il battait encore. Une femme, le modèle de l'épouse chrétienne, et deux enfans qui ressemblaient aux anges, ce n'était donc pas le bonheur, cela, et qu'avait-il besoin de chercher ailleurs!.. Ne reposait-il donc jamais ses yeux sur ce cher tableau du foyer, qu'il eût le courage de le fuir ainsi chaque soir pour aller jouer et boire?

Et quand il l'eut vu remué jusqu'au fond de l'âme, le rouge au

front et les yeux troubles, il le quitta brusquement, sans essayer de lui arracher un serment, d'obtenir même une promesse.

— Du courage! dit-il simplement en lui serrant la main, il y a d'autres malades qui m'attendent.

— Ah! c'est tout de même fièrement vrai ce qu'il m'a dit là, soupira Courtil en reprenant sa fourche. Oui,.. mais trop tard! ajouta-t-il avec amertume, — et le soir même on le rapportait ivre-mort de chez la Maurelle.

V.

L'hiver était passé; il neigeait maintenant des fleurs sur les arbres.

Un beau matin, Loubéjac tomba sans crier gare à la Borde-Blanche. Il était parti de Saint-Benoît à trois heures du matin, et arrivait juste à point pour déjeuner, en homme qui sait calculer les distances.

Entre Margaridou et lui, les effusions furent courtes : le paysan n'est guère expansif avec les siens; toute sa loquacité, tous ses élans, il les réserve à ses affaires, au détriment de sa famille, qui ne voit en lui qu'un chef qui commande et pas autre chose.

Tout le monde allait bien dans La Châtaigneraie; l'aîné de chez Lacombe s'était marié avec la Toinette des Foulquié; les Sicard du Bosc avaient perdu un bœuf le jour du carnaval, ce qui ne les avait pas aidés à manger leur *tourtière* (1); le Cyprien de la Bailloune était rentré du Tonkin noir comme ses bottes et maigre comme un coucou.

En dehors de cela, rien autre à dire, une commission à remplir seulement : la mère envoyait à sa fille une paire de gros bas de laine tout neufs.

Puis Loubéjac s'informa de la conduite et du travail de Margaridou auprès de ses maîtres : avait-elle *langui* longtemps après son départ? était-elle toujours brave et vaillante, et les satisfaisait-elle en tous points?

Et, sur la réponse affirmative des fermiers, il ajouta plus gravement : — J'espère aussi qu'elle est sage, n'est-ce pas? et qu'il n'y a dans le pays aucun gars à ses trousses?..

Son visage sévère de vieux soldat, à cheval sur le point d'honneur, s'était un peu rembruni :

— Ah! c'est que, voyez-vous, chez nous, faut pas de ces manières! Si la petite donnait jamais à gauche, je la pilerais comme verre,.. et *lui* aussi.

(1) Mets national.

Et l'on sentait qu'il ferait vraiment comme il le disait, ce rude paysan aux mains calleuses.

— Bah! ne vous faites donc pas de bile là-dessus, répondit Courtil avec un gros rire. Qui diable irait s'amouracher de ce petit coup de poing-là! Bons pour les messieurs, tout au plus, ce teint pâlot et ce corps chétif qui devait bien peser cinquante livres tout mouillé; mais pour eux, les rustres aux puissantes amours, allons donc!

En entendant le fermier parler ainsi, Margaridou se détourna, rougissant jusqu'à la racine de ses cheveux blonds, et dépitée au fond de cette opinion si peu flatteuse et si crûment exprimée.

Certes, elle savait bien qu'elle n'avait ni le teint éclatant de la Micheline des Rouquet, ni les hanches rebondies et dansantes de la meunière des Prés, ni les mains larges ni les jambes massives et brunes des belles filles d'alentour;.. mais, cependant, elle ne s'était jamais trouvée si laide ni si déplaisante quand elle s'attifait pour la grand'messe devant sa petite glace écaillée, plaquée au mur entre deux pointes.

Il lui avait semblé voir, au contraire, que ses yeux étaient très grands, d'un bleu sombre, et frangés de cils noirs qui adoucissaient le regard et lui donnaient un certain charme; que sa bouche était rose, son sourire engageant et ses dents très blanches.

Elle avait également remarqué que ses cheveux qui, déroulés, la couvraient toute, ressemblaient fort par leurs ondulations et leur doux éclat à ceux de la Vierge qui trônait au maître-autel, dans l'église de La Bréchère.

En vérité, y avait-il là un ensemble assez disgracié pour détourner à tout jamais les amoureux!.. Non qu'elle en souhaitât, l'innocente : savait-elle seulement ce que c'était que l'amour?..

Le dimanche, au sortir des vêpres, et parfois sur semaine, le soir, entre chien et loup, elle avait rencontré des couples enlacés qui marchaient lentement et se parlaient très bas; elle savait que c'étaient là des *promis* qui, tôt ou tard, s'épouseraient, mais rien de plus; elle passait près d'eux le front serein, le cœur paisible, ne se demandant même pas ce qu'ils pouvaient bien se dire et pourquoi ils semblaient la fuir.

Loubéjac resta jusqu'au soir à la Borde-Blanche.

Courtil l'avait complaisamment promené dans ses terres, flatté de ses éloges, qu'il quémandait presque, et s'amusant de l'entendre répéter toujours avec le même enthousiasme son exclamation favorite : — Quel fier pays que cette rivière!

Puis, après les champs, ils avaient visité le chai, imposant et sombre, avec l'alignement renflé de ses tonneaux, d'où se dégageait une âcre odeur de moisissure et de vendange sèche, le fouloir gardant de l'écrasement des pulpes et de la coulée du moût une teinte

violette à reflets rouges, les étables basses et profondes constellées de toiles d'araignées, où porcs et moutons grouillaient dans l'entassement chaud des herbes piétinées, et enfin la grange très vaste et très longue avec ses deux couloirs parallèles, séparés par la ligne médiane des crèches.

Et là, le bonhomme, poursuivant toujours le cours de ses admirations, s'extasia longuement sur un magnifique taureau de la race de Salers, destiné à la reproduction.

— Un fameux mâle, sans contredit, avec sa tête large et courte, un énorme cou bourrelé, son rein droit et ses jarrets nerveux.

— Pas commode tous les jours, affirma Jean-Pierre fièrement; comme vous voyez, il est toujours attaché court à la crèche, et je ne me hasarderais pas à le sortir sans son crochet.

— *Per mofé!* s'écria Loubéjac, il a l'air d'une bête échappée de l'enfer, avec ses yeux injectés et son poil rouge!

— C'est ce que je me suis dit, répliqua l'autre, et je l'ai appelé *Satan*, du nom que M. le curé donne au diable.

Le soir, quand elle se retrouva seule dans sa soupente, Margaridou se campa devant son miroir, et, à la lueur fumeuse du *calel* (1), elle se regarda longtemps.

Son mouchoir de tête la gênait, elle l'enleva; alors, devant cette cascade d'or qui ruisselait autour d'elle, elle eut un sourire, son premier sourire de femme.

Vraiment en voyait-on beaucoup de ces cheveux-là, aussi fins, aussi longs, avec de tels reflets!.. Elle les étalait, les gonflait, les lissait, les disposait en casque ou les liait en tresses. Puis, son visage devenant soudain plus sérieux, elle s'assit au bord de sa couchette, et, les yeux fixes, elle songea.

Un changement s'opérait en elle, la révélation confuse et troublante d'un état nouveau qu'elle devinait sans pouvoir le définir, l'intuition étrange, irraisonnée et certaine pourtant d'une autre vie qui commençait.

Qu'avait-elle donc à se sentir ainsi fière et triste, inquiète et joyeuse à la fois! Quelle était cette angoisse inconnue qui lui serrait la gorge, cette ivresse sans nom qui lui dilatait le cœur?..

Et, sans savoir pourquoi, elle se reprit à penser aux couples enlacés qui, le soir, à la brune, marchent si lentement et se parlent si bas! Il lui semblait entendre encore leurs murmures, et vaguement, aux battemens plus précipités de son sein, à la pudeur qui soudain surgissait en elle et lui brûlait les joues, elle comprit pourquoi ils la fuyaient et ce qu'ils pouvaient bien se dire, la main pressant la main et les yeux dans les yeux.

(1) Lampe primitive à trois becs.

VI.

Le lendemain était un dimanche. Margaridou qui, d'ordinaire, ne donnait à sa toilette que le temps d'attacher ses jupes, mit ce matin-là un soin extrême à se parer.

Elle voulait plaire. Pourquoi? Elle eût été fort embarrassée de le dire. Ce désir l'avait prise comme cela, tout d'un coup, en entendant Jean-Pierre se moquer d'elle la veille.

Certes, l'éclosion était proche en cette pâquerette, mais la triviale réflexion de ce grossier avait été comme le dernier souffle qui épanouit la fleur; on avait raillé la chrysalide, et voilà que, dans un élan de son orgueil froissé, elle devenait papillon!..

Quand elle descendit avec son mouchoir bleu coquettement posé sur ses cheveux blonds dont les frisons noyaient ses grands yeux, un foulard de même nuance croisé sur son sein et dégageant son cou blanc aux fines attaches, la fermière en resta clouée au sol, et Courtil, qui mangeait sa soupe, se frotta les yeux, lui aussi, hésitant à la reconnaître.

Et, de par le fait, elle était joliment tournée, la mâtine, avec son caraco qui lui pinçait la taille, son jupon de futaine rouge bordé de velours noir, ses bas neufs bien tirés et ses mignons sabots de bois blanc qui claquaient sur la dalle.

— Mais fais-toi donc voir, fillette, s'écriait la Courtille, qui la palpait, la tournait et la retournait avec une naïve admiration; comme te voilà *brave* et fraîche aujourd'hui!.. C'est donc que nous voulons trouver quelque galant? ajouta-t-elle avec une nuance de tristesse. Gare au vieux Loubéjac, alors? gare surtout aux enjôleurs!.. Tout n'est pas rose en amour, *pécairé!*..

Elle en savait quelque chose, la malheureuse, qui payait si cher maintenant les chères illusions d'antan; depuis le jour où, pour la première fois, Jean-Pierre l'*espérait* dans le chemin du Bac, jusqu'au soir déjà si loin où, la noce finie, restés seuls tous deux, ils étaient tombés aux bras l'un de l'autre, unis enfin!..

Puis, le réveil était venu, amer et triste, avec tous ses regrets, toutes ses satiétés : l'amant qui s'éloigne, le mari qui boit, joue et frappe!.. Ah! Dieu non!.. tout n'était pas rose en amour!

— Puisque tu vas à la messe, prends donc les petiots avec toi, et vous, mes *agnels*, soyez bien sages!

Margaridou sortit, cambrant fièrement sa taille et portant haut sa tête mignonne; puis, à la porte, elle se retourna d'instinct, secouant ses épaules, comme pour échapper à un malaise subit qui la prenait... Les yeux de Courtil, ces yeux clairs à reflets d'acier,

s'étaient braqués sur elle et la suivaient, étranges en leur expression.

A l'église, elle eut du succès. Le carillonneur, un joyeux drille, la pinça gaillardement au passage, et les garçons la dévisagèrent quand elle fendit la foule pour aller s'agenouiller près du chœur, entre les deux marmots.

Coquin de bon sort! Elle prenait joliment du ton, la servante aux Courtil!.. Dommage seulement qu'elle fût si mince et si blanche... Mais, bah! ça se ferait; pardi! trop jeune, voilà tout, et cette maigriotte deviendrait sûrement un beau brin de fille avec le temps.

Jamais elle ne sembla plus recueillie, et jamais elle ne pria moins.

Le curé Sénac montant à l'autel avec ses beaux cheveux blancs épars sur sa chasuble, les chantres nasillant le *Kyrie eleison!* les fillettes du couvent leur répondant en sourdine, le vieux Blaisois passant le plat des âmes, tout cela était bien loin.

Elle sentait qu'on devait jaser d'elle, et que, dans toutes ces réflexions discrètement chuchotées, la critique n'était pour rien.

A plusieurs reprises durant l'office, elle leva la tête, regardant, par-dessus le prêtre, la statue de la Vierge, que le soleil nimbait à travers les vitraux. Mais la piété n'avait guère de part à cette extase; elle constatait une fois de plus, la coquette, qu'elle avait, elle aussi, ces cheveux d'or pâle et ce front si pur.

Au sortir de la messe, on l'accosta :

— Bonjour, blondinette!

— Bonjour, meunier!

— Où vas-tu à cette heure?

— Je retourne à la Borde-Blanche.

— Ça ne t'ennuie pas que je t'accompagne un bout de chemin?

— Ma fé non.

— Sais-tu que je ne t'ai jamais vue si gentille qu'aujourd'hui?

Margaridou se rengorgea; alors l'autre, avec une bonhomie apparente et d'un ton dégagé, sonda aussitôt le terrain en homme pratique.

— Y a-t-il longtemps que ton père n'est venu te voir?

— Pas plus tard qu'hier.

— Ils doivent bien languir de toi, tes pauvres vieux! Tu es seule d'enfant?..

— Toute seulette!

— Et tu auras sans doute quelque chose de chez toi?

— Té, pardi!

— Eh bien! jeunesse, si le cœur t'en dit et que je te plaise, je ne demande pas mieux que de te *parler*...

— Bah! rien ne presse à cet effet; nous en recauserons plus tard.

Et, sans autre cérémonie, la jeune fille s'esquiva, remorquant les bambins, qui buttaient à chaque pierre.

La vérité est que la parole faussement mielleuse, l'air chattemite de ce chercheur de dot, l'avaient profondément déçue ; et tous lui ressemblaient sans doute ! Tous, comme lui, parlaient d'argent avant de parler d'amour ; leurs tendresses et leurs protestations ne se faisaient jour qu'à travers les écus ; ils ne s'adressaient au cœur qu'après avoir soupesé la bourse avec prudence, et l'affection se mesurait chez eux à la quotité de leurs espérances !

Ah ! bien, le père pouvait dormir tranquille ; il n'aurait pas à sévir de sitôt...

Et, cependant, après sa longue songerie du soir précédent, après les rêves charmans et confus qui l'avaient hantée la nuit, elle eût juré qu'il y avait, même tout d'abord, autre chose à se dire.

VII.

C'était jour de foire à Montmersac, village coquettement perché sur l'un des coteaux qui bornent à l'est la plaine de La Bréchère.

Le soleil luisait, un gai soleil d'avril, déjà chaud, forçant la sève et faisant éclater le corset des fleurs en galant auquel rien ne résiste.

Sur la route blanche, les gens se hâtaient, divisés par groupes, ceux-ci appelant de l'aiguillon leurs bœufs que d'autres poussaient par derrière. *A caoûbet ! â laoûret !* ceux-là chassant devant eux à grands coups de gaule leurs brebis désorientées, marchant serrées, la tête basse, tandis que, sur les flancs de la colonne, très important, très affairé, le *labrit* (1) jappait et mordait sans relâche. Puis c'étaient des paysannes qui, la jupe retroussée sur le cotillon rouge, les poings sur les hanches, portaient sur leurs têtes d'énormes corbeilles où caquetaient des poules. Plus loin, des maquignons aux larges chapeaux mous, aux interminables blouses bleues, qui conduisaient des veaux entravés et se pliant en deux pour marcher, avec de sourdes plaintes. Et, devançant la foule qui prudemment s'écartait, jardinières, tilburys et charrettes filaient à la queue-leu-leu, emportés au grand trot de leurs bidets à tous crins dans un bruit assourdissant de grelots et de rires.

Là-bas, venant de Saint-Landry, de Puy-Latour, de Noir-Castel, une masse confuse se dirigeait vers la Sauve où le bac de La Bréchère la passait par fournées à l'autre bord. La gabarre allait, péniblement, lestée à fond, l'eau touchant ses bords, et dans la traversée

(1) Chien de berger.

lente, tandis que les vieux causaient affaires, les jeunes chantaient, accompagnés par le grincement de la poulie sur le câble de fer.

A Montmersac, c'était le coup de feu ; les affaires se bâclaient dans un indescriptible tapage. Sur le *foirail* (1) planté d'ormes, les bœufs stationnaient, collés les uns aux autres, alignant les croix noueuses de leurs croupes et ruminant la tête basse, comme cédant à l'éternelle fatigue du joug, insensibles en apparence aux attouchemens brusques des amateurs. C'était comme une grande marée grouillante et fauve, avec des mouvemens de houle chaque fois qu'un attelage évoluait, quittant le rang pour aller à l'écart, après marché conclu, subir la visite d'usage; et de cet attroupement de gens et de bêtes montait une immense rumeur, où les mugissemens roulaient comme de sourdes menaces de révolte, dominant les discussions criardes et le sonore claquement des mains.

Chaque bouvier se tenait devant ses animaux, adossé au joug nonchalamment, la figure calme et presque dédaigneuse, attendant l'acheteur avec une froideur savamment calculée, et réservant pour le marché lui-même toutes les ressources de sa mimique violente et de son esprit fertile en argumens.

C'était d'abord le tâtement pénible du terrain : l'hypocrite manœuvre d'une mise à prix exorbitante, à laquelle répondait aussitôt une offre dérisoire, et longtemps chacun s'entêtait, voulant prouver son dire, appelant à son aide la kyrielle des témoignages platoniques, avec des élans d'indignation, des accens de vérité qui touchaient au sublime. Puis, là comme toujours, tous les deux s'amendaient et cheminaient lentement l'un vers l'autre à cent francs de distance, ménageant leurs écus et redoublant leurs feintes, protestant des vieilles relations de voisinage et d'amitié, proclamant très haut, avec des regards de défi promenés autour d'eux, la sûreté de leur jugement et leur loyauté bien connue en affaires. Et soudain, sans qu'on sût ni pourquoi ni comment, comme un *Deus ex machinâ*, surgissait un compère, le verbe haut, la mine épanouie, qui, se sacrant arbitre, prenait en main la direction du marché, et, après force remontrances paternes distribuées aux deux parties, dictait les conclusions d'un ton autoritaire.

Alors, après la visite des bœufs, où l'on ergotait rageusement encore sur les défauts apparens de chaque bête, on procédait à la formalité indispensable du *binage*, et sous de vastes tentes disposées à cet effet le long du champ de foire, vendeurs et acheteurs, flanqués de leurs compères, tous maintenant très calmes et fraternellement expansifs, communiaient avec lenteur sous les deux espèces.

(1) Champ de foire.

Près du foirail, le marché aux volailles où les femmes se tenaient derrière leurs corbeilles, assises par terre, les pieds joints, les genoux à hauteur du menton et se démenant dans un piaillement continu de voix aigres, de gloussemens et de cocoricos, auxquels répondaient le nasillement des canards et le clairon des oies.

Sur tout le parcours d'une rue adjacente, l'entassement inerte des brebis que l'on soulevait, les deux mains crispées dans la toison, et qui retombaient effarées, rejoignant leurs compagnes avec des bêlemens ponctués de ruades. Puis, parqués en un coin, les porcs sauvages et grognons, s'obstinant à labourer la terre de leur groin, malgré les coups de gaule qui sillonnaient de rouge vif la peau luisante et blanche de leurs reins.

Sur la route qui traverse le village et constitue le point central, les affairés et les curieux affluaient en tous sens, se mouvant à coups de coudes brutalement distribués de droite et de gauche ; des avocats consultans débordés de cliens qui s'accrochaient à eux les harcelant comme une meute, des hommes influens clignant de l'œil aux électeurs et abandonnant leurs mains à la foule, de riches propriétaires, gens *comme il faut* et bien pensans, qui, la figure tannée, la barbe hirsute, pompeusement vêtus de redingotes râpées, révélaient avec une modestie feinte leurs secrets en agriculture et se livraient à des aperçus étonnans de finesse sur l'avenir des plants américains ; des dames vêtues avec économie, l'air très prude sous leurs chapeaux écrasés et de formes vieillottes, qui, le cabas au bras, faisaient leurs achats elles-mêmes au milieu de la considération générale et des saluts respectueux ; des couples endimanchés qui passaient se tenant par la taille, et gaîment devisaient d'amour, le geste enveloppant, la voix haute.

Sur la place de la Mairie, un charlatan bariolé et casqué arrachait les dents avec une fourche, en face d'une gitana dépenaillée, qui, du haut de sa voiture, ahurissait les badauds en leur soufflant la bonne aventure dans un tube en fer-blanc. Non loin de là, le bonhomme aux complaintes, hissé sur son estrade, chantait les crimes célèbres et tapait à tour de bras sur sa toile aux invraisemblables peintures.

Puis c'étaient des lutteurs à la grosse voix cassée, la femme colosse âgée de quinze ans, les tourniquets à deux sous, une ménagerie d'où s'échappaient d'âcres senteurs;.. et de-ci, de-là, des estropiés qui, tête nue, leur coiffure à terre devant eux, déclamaient leurs infirmités et piaillaient l'aumône.

— A tantôt, ma fille ; si tu vois Jean-Pierre, tu lui diras que je suis partie avec les enfans ; il se fait tard, du reste ; je veux qu'ils soient rentrés avant la nuit.

— Suffit, la Courtille, je ferai la commission; mais ça m'étonne-

rait joliment de trouver votre homme dans la foire, vu qu'il ne quitte jamais le cabaret !

Et Margaridou s'installa commodément pour écouter la complainte de *Fualdès*, tout en surveillant du coin de l'œil l'extraction d'une molaire à la fourche.

— Eh bien! la Palotte, tu t'amuses ferme, on dirait?

Elle se retourna brusquement. Jean-Pierre était devant elle, l'air gouailleur, quoique un peu gêné. Aucun signe d'ébriété ne se voyait en lui ; ses yeux étaient calmes, son geste mesuré, sa voix parfaitement naturelle.

— Mais,.. oui,.. comme vous voyez, balbutia la jeune fille en se reculant un peu, car elle tremblait toujours devant lui.

Puis elle se remit à considérer inconsciemment le chanteur, qui frappait la toile de sa verge et les contorsions du patient qui râlait sous l'homme au casque.

— Tu partiras bientôt de la foire?

— Bientôt, répondit-elle simplement sans tourner la tête.

Comme toujours, la présence de Courtil lui causait une indéfinissable souffrance, une frayeur instinctive qu'elle ne pouvait surmonter.

— Pour lors, nous ferons route ensemble, reprit-il ; donne-moi seulement le temps de gagner mes cent sous en roulant un lutteur.

Et il courut vers la baraque où les athlètes, la face bestiale et les bras tatoués, défiaient les amateurs de leur voix rauque.

Alors, en toute hâte, Margaridou dévala du champ de foire, courant plutôt qu'elle ne marchait, glissant dans la foule comme une couleuvre, prenant les raccourcis, contournant les maisons, allant, allant toujours, d'une allure effarée de biche que le chasseur poursuit. Quand elle se retrouva en plaine, distinguant aux derniers rayons du soleil les toits confus de La Bréchère, alors seulement elle respira.

Voyons, était-ce possible, avait-elle bien entendu? Pouvait-on admettre que Jean-Pierre le joueur, que Jean-Pierre le débauché, rentrât chez lui un soir de foire, et qu'il eût manifesté l'intention de rentrer avec elle! Pourquoi donc ne restait-il pas à s'enivrer avec les autres? Pourquoi renonçait-il aux cartes quand tous les vicieux de la contrée passeraient la nuit à se voler les uns les autres? Pourquoi lui, ce Roger Bontemps si terriblement égoïste, cet incorrigible coureur de guilledou, revenait-il paisiblement à la Borde-Blanche, comme s'il n'y eût pas eu ce jour-là plus encore que les autres jours des chansons à brailler et du tapage à faire?

Et, toute songeuse, elle marchait, cherchant sans pouvoir la trouver la solution de ce problème.

Soudain, la nuit tomba, une nuit de printemps calme et douce, distillant les parfums des jeunes pousses. A la clarté des étoiles qui piquaient l'azur clair, la Sauve s'argentait entre ses peupliers sombres, et là-bas, très loin encore, on percevait, comme une ligne noire coupant l'eau, le bac de La Bréchère qui lentement passait.

Sur la route, quelques piétons attardés se hâtaient, parlant très haut, à tous momens rejoints et dépassés par les voitures qui détalaient bon train avec leur bruit de ferraille disloquée et le tintement rythmé de leurs grelots.

Margaridou pressa le pas, étonnée de s'être tant attardée à la foire, un peu inquiète aussi et apeurée de se trouver seule dans la nuit à cette distance de la Borde-Blanche.

Pourtant elle était maintenant plus tranquille en songeant à Courtil, qui, ne la retrouvant pas à l'endroit convenu, avait dû sûrement oublier ses étonnantes résolutions. A cette heure, il se vautrait sans doute sur les tables poisseuses d'un cabaret, en compagnie de drôles de son espèce. Avait-elle été sotte de s'affoler ainsi! Et les pourquoi revenaient, toujours plus insolubles. Pourquoi surtout l'avait-il regardée de cette façon étrange, presque amicale, tandis que sa voix, si rude d'ordinaire, s'adoucissait en lui parlant?

Tout à coup, elle frissonna.

— Hé! Margaridou, criait-on derrière elle, espère-moi donc un peu, la fille; on ne fait pas courir le monde comme ça, nom d'un sort!

Et Courtil la rejoignit tout soufflant, avant qu'elle eût pu songer à se dérober encore.

Ils marchèrent quelque temps côte à côte sans se parler, lui se recueillant pour l'attaque, elle la sentant venir confusément aux trépidations de son cœur et aux sourdes révoltes de sa chair.

— Ah çà! voyons, dit-il enfin, pourquoi diable as-tu filé si vite et sans m'attendre?..

Et comme elle ne répondait pas, il continua sur un ton bonasse, où perçait tout son désir d'être aimable:

— Oui,.. je vois ce que c'est, pardi!.. Tu t'es dit: Ce mauvais sujet de Jean-Pierre ne songe pas plus à rentrer que je ne dois songer à l'attendre. Pour lors, je n'ai plus qu'à prendre mes cliques et mes claques; et tu t'es sauvée, joliment fière d'éviter la compagnie de ce lourdaud qui te déplaît?

— Il se faisait tard, murmura la jeune fille en manière d'excuse.

— Bon,.. bon!.. je ne t'en veux pas, ma blonde; seulement, tu as tort de me fuir ainsi, tu me connais mal, je te jure!.. Et, du reste, ajouta-t-il plus bas en lui prenant la main, qui donc songerait à te brutaliser, Marguerite du bon Dieu, toi si jeunette et si jolie!..

Elle cherchait à se dégager des tenailles qui l'avaient prise ; son bras fluet se tordait.

— Jean-Pierre, supplia-t-elle, laissez-moi par pitié, vous me faites mal !

Ils étaient arrêtés maintenant en face l'un de l'autre, sur l'un des côtés de la route où l'ombre des buissons les enveloppait.

— Te laisser, ma belle ! pour que tu m'échappes encore une fois ? Oh ! que nenni, reprit le fermier de sa grosse voix redevenue vibrante, tandis qu'il lui prenait la taille et la brisait sous ses muscles.

Puis il avança la tête, et la brûlant de son haleine, en même temps qu'il la fascinait de ses yeux clairs, il reprit :

— L'autre jour, j'ai dit à ton père que tu étais trop mauviette pour jamais trouver un galant ; c'était pour le tranquilliser, entends-tu ? et il l'a cru, l'innocent ! Et il n'a pas vu qu'avec ton corps souple, tes mains de demoiselle, tes beaux cheveux si fins et ta peau si veloutée et si blanche, tu étais faite pour l'amour !..

Et le colosse resserrait toujours son étreinte, cherchant de ses lèvres tordues dans un ricanement ignoble ce doux visage de vierge qui l'implorait.

Tout à coup, non loin d'eux, dans la nuit pure, des voix mâles et joyeuses s'élevèrent qui chantaient :

En revenant, lan la liroun daino,
De Montcabrier, lan la liroun da,
En revenant de Montcabrier,
J'ai rencontré t'un muletier.

— A moi ! à moi ! au secours ! cria Margaridou se raidissant aux bras de Jean-Pierre et lui labourant le visage de ses ongles.

On entendit des pas qui se hâtaient ; les chanteurs s'étaient tus et fouillaient avidement les buissons en s'excitant les uns les autres.

Alors, avec un horrible juron, il la repoussa, et tandis qu'elle fuyait affolée, la tête perdue, à travers champs :

— Toi, la belle, gronda-t-il en lui montrant le poing, je te retrouverai quelque jour, j'en fais le serment ! et ce jour-là...

— Té ! c'est Jean-Pierre, s'écrièrent les gars qui s'étaient rapprochés. Pas possible ! tu tuais donc quelqu'un ?

— Tas de mazettes ! répliqua Courtil en haussant les épaules, depuis quand est-il donc défendu d'embrasser les filles au clair de lune ?

Quand Margaridou arriva à la Borde-Blanche vers huit heures, le visage défait, les yeux caves, ses cheveux courant en mèches folles sur ses joues, ses jambes la soutenant à peine, La Courtille s'exclama :

— Jésus! qu'as-tu donc, ma fille, et que t'est-il arrivé depuis tantôt?

— Oh! rien,.. ce n'est rien,.. balbutia-t-elle en s'asseyant avec un grand soupir, des jeunes gens qui s'étaient cachés dans la garenne de Giscard, et qui m'ont fait peur quand je suis passée...

— Quels innocens! remets-toi un peu, ma pauvrette, puis tu iras te coucher; j'ai tout mis en ordre ici et les enfans dorment.

Après ce qui venait d'avoir lieu, Margaridou éprouvait devant la fermière un sentiment complexe qui la tenait embarrassée, timide et comme honteuse, les yeux baissés dans une attitude de coupable:

— Je vais donc me retirer tout de suite, fit-elle, je suis si lasse! J'ai eu si peur!

Et comme elle montait à sa chambre, la Courtille l'interpella:

— A propos, as-tu vu Jean-Pierre à la foire?

Alors, dans un tremblement qui la secoua toute, elle manqua laisser choir le *calel* qu'elle avait à la main; puis courageuse à nouveau, maîtrisant ses nerfs, raffermissant sa voix, elle répondit:

— *Ma fé* non, je ne l'ai point vu, votre homme!

VIII.

Rentrée chez elle, Margaridou réunit ses hardes, les pilant fiévreusement dans le grand mouchoir à ramages qui lui avait servi à les porter.

Après cet indigne attentat, que pouvait-elle faire, en effet, sinon partir, retourner chez elle à Saint-Benoît, où du moins elle vivrait tranquille, oubliant, oubliée et travaillant de son mieux pour ne pas être à charge.

Ah! comme cette nuit allait lui sembler longue, et quelle délivrance, demain, quand elle verrait l'aube incendier le ciel derrière les coteaux boisés de Marjols...

C'est alors qu'elle descendrait très doucement, à pas de loup, retenant son souffle, et quand on s'éveillerait à la Borde-Blanche, elle aurait passé la Sauve et serait déjà loin vers Saint-Landry, marchant vite dans la rosée avec un grand poids de moins sur le cœur.

Et pourtant, songea-t-elle, en s'arrêtant soudain dans ses préparatifs, serait-ce vraiment sage de fuir de la sorte, sans motifs plausibles, et n'allait-elle pas dévoiler ainsi ce qu'elle aurait tant voulu cacher?

On finirait toujours par savoir,.. et les langues iraient leur train, déchirant son innocence, flétrissant sa vertu, ses seules richesses à elle, et désormais les garçons l'abreuveraient d'insolences (n'auraient-ils pas acquis le droit de tout lui dire?), et les

filles la montreraient au doigt en s'écartant d'elle, et personne ne voudrait plus croire ni à ses larmes sans repentir, ni à sa pureté de vierge !..

Puis, la Courtille, à laquelle elle ne pensait pas, ce cœur si aimant et si bon qu'elle allait meurtrir à nouveau ! Cette femme qu'elle avait soignée, consolée tant de fois, cette mère à laquelle elle avait si souvent montré ses angelots, pour qu'elle essuyât ses larmes à leurs cheveux blonds, elle aurait donc le courage de la forcer à souffrir et pleurer encore ?

Et sa mère à elle, dont elle brisait d'un coup la vie calme ! Elle n'y avait pas songé non plus. Et son père, ce jaloux d'honneur, ce farouche qui, ne pouvant souffrir l'ombre d'une tache sur les siens, se livrerait sans doute à toutes les violences pour obtenir réparation...

Non, vraiment, elle ne pouvait partir; ce serait manquer étrangement d'énergie et de raison. Qu'avait-elle à craindre, après tout? Il avait fallu la circonstance fortuite de ce retour de foire, la nuit, par les chemins déserts, pour favoriser les brutalités de cet homme; mais à l'avenir, elle se jurait bien de prendre garde et de déjouer de son mieux les complicités du sort.

Alors, plus calme, avec ce soulagement des résolutions prises, elle déplia lentement son mince bagage, et, ce faisant, elle songeait à l'instant où demain tous les deux ils seraient en présence.

Quelle attitude allait-il prendre, lui?.. Méchante et courroucée sans doute, l'assourdissant de ses ordres brusques et la grondant à tout propos. Bah ! elle le laisserait crier et tempêter tout à son aise, sans s'en émouvoir autrement ; elle le craignait moins depuis qu'elle l'avait vu de si près. Lorsqu'il l'attirait à lui là-bas, dans son étreinte furieuse, elle avait pu supporter les froids éclairs de ses yeux ; elle sentait qu'elle pourrait désormais les regarder en face sans baisser les siens.

De cette lutte où elle avait failli succomber, elle sortait armée de pied en cap, chassant loin ses puériles timidités et ses effaremens dangereux ; il ne restait en elle qu'une vierge révoltée qui se défendrait en femme.

Le lendemain, ils se croisèrent dans la cour de la ferme, comme Jean-Pierre partait pour le labour, sa *guillado* (1) à l'épaule.

Elle passa droite et libre dans son allure, sans fausse honte comme sans bravade; mais lui, en se tournant pour appeler ses bœufs, la regarda d'une façon à la fois si suppliante et si contrite, qu'elle en resta toute saisie.

Il avait donc compris l'odieux de sa conduite, qu'il s'en allait ainsi

(1) Aiguillon pour le labour.

sans dire un mot, son béret sur les yeux, la figure triste à ce point, la démarche adoucie dans un déhanchement timide ? Il se repentait donc?..

Le soir, au retour, pendant qu'elle soignait son petit monde de la basse-cour, il s'approcha d'elle, humblement, la tête basse, et d'une voix qu'elle ne lui avait jamais entendue : — « Margaridou, lui dit-il, pardonne-moi, j'étais ivre sans avoir bu, j'étais fou, il faut que le diable m'ait tenté, vois-tu ; pardonne-moi !.. »

Et comme elle ne répondait pas, confuse à son tour, et désarmée dans sa bienveillance naïve et son adorable bonté d'enfant, il s'éloigna avec un gros soupir.

IX.

Dès lors, à la Borde-Blanche, une vie nouvelle commença, toute de travail et de calme. On n'entendit plus la nuit ni jurons ni tapage, Jean-Pierre ne jouait plus, ne buvait plus, ne quittait plus la ferme un seul instant.

Une incroyable et soudaine métamorphose s'était opérée en lui, sans qu'on en pût deviner la cause.

Toujours intrépide et vaillant, il apportait maintenant dans son travail un entrain naturel, une gaîté franche qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps.

Soit qu'il s'occupât à bêcher, le corps cintré en arrière et retombant dans une détente brusque qui enfonçait l'outil jusqu'au manche, soit qu'il poussât ses bœufs la charrue en main et fouillant profondément la terre, il avait toujours aux lèvres une chanson et un sourire.

Le soir, après la soupe, sans contrainte aucune, il restait les coudes sur la table, près des femmes qui tricotaient ou filaient, redressant parfois les enfans qui dormaient pressés contre elles, fuyant la lumière, la tête enfouie dans les plis de leurs corsages.

Et là, paisiblement, ils causaient de la pluie et du beau temps, et de leur influence sur les germes épanouis.

Le blé n'était pas encore en épi, mais en revanche les foins montaient gaillardement, et les bourgeons de la vigne s'étiraient, s'étiraient, grumelés sur leur parcours de raisins minuscules où déjà pointait la fleur.

En somme, une bonne année, on l'espérait bien, pourvu que le temps se maintînt ce qu'il avait été jusqu'ici ; et, à ce propos, Courtil, très ferré sur les dictons du pays, disait sentencieusement :

Mars set	Mars sec
Abriel ploutsipous	Avril pluvieux
Maï rousadoux	Mai avec la rosée
Mettoun lou patsés tsouyous	Rendent le maître joyeux.

La Courtille n'en revenait pas; mais, avec cette éternelle défiance de ceux qui, après avoir souffert, ont désappris d'espérer, elle cherchait, inquiète et surprise plutôt qu'heureuse, ce qui pouvait bien motiver ce revirement subit.

— Y comprends-tu quelque chose, toi? disait-elle à Margaridou, qui secouait négativement la tête.

Et pourtant elle pressentait, la blondinette, qu'elle était pour beaucoup dans la conversion de cet endurci. N'était-ce pas, en effet, au lendemain même de sa brutale équipée qu'il avait dépouillé le vieil homme? N'avait-il pas en quelque sorte flétri toutes ses erreurs passées, en venant s'accuser de la dernière commise, et s'humilier à ce point en sollicitant son pardon?

Puis il avait tant changé d'attitude vis-à-vis d'elle... Lui, jadis, si grossier, si criard, il était devenu poli, bienveillant, presque tendre, avec ses prévenances gauches et son bon vouloir évident.

Cette fillette qu'il avait tant de fois rabrouée, maintenant il la traitait en femme, lui parlant de ses cultures, longuement, avec complaisance, lui disant ce qu'il avait fait, ce qu'il comptait faire, la mettant au courant de tout, montrant parfois dans l'exposé d'un plan des hésitations et des réticences, comme s'il l'eût encouragée à donner son avis.

Un jour, il la trouva à la grange, le haut du corps plongé dans la crèche du taureau *Satan*, ôtant les détritus poussiéreux et les herbes salivées; alors violemment, il la tira en arrière, lui montrant, sans parler, la terrible bête, qui, le souffle bruyant, le mufle froncé, la regardait de ses yeux rouges; et il y avait dans ses traits heurtés, dans son geste muet, une émotion si vraie, une expression de telle sollicitude, qu'elle en fut touchée au fond de l'âme, sans cependant trouver un mot pour l'en remercier.

Dans le village, au cabaret surtout, on jasait beaucoup sur Jean-Pierre, qu'on appelait : *le Repenti*. Qui donc lui avait jeté un sort, à ce pilier de cabaret, à ce débauché incurable, pour qu'il eût ainsi tout d'un coup rompu avec ses vices?

Un soir, il était passé devant chez la Maurelle, allant porter quelques outils au forgeron, et les *francs lurons* déjà attablés l'avaient hélé de leurs places, mais en vain; et, pendant qu'il continuait sa route paisiblement, ne semblant pas entendre, ç'avait été un *tolle* général dans la taverne.

Refuser de trinquer avec les camarades, lui qu'on ne voyait plus!.. A quoi songeait-il donc de se déranger ainsi? Embarras d'argent, répondait l'un. Touchant retour sur lui-même, répliquait l'autre. Il avait eu l'autre jour le curé à dîner; il devait maintenant servir la messe!.. on le verrait sûrement faire ses Pâques!

Et tout le monde alors de s'ébaubir là-dessus : Jean-Pierre à

table, parfait? ça coulait de source, il savait s'y tenir ; mais à la sainte table? Oh ! non, voyez-vous, c'était à se tordre ! Et l'on se tordait en effet, tandis que la Maurelle, les bras levés au ciel, dans une sainte indignation s'écriait : « Encore un qui a mal tourné ! »

Le curé Sénac, lui, avec sa science profonde des hommes, ne croyait ni à la durée ni à la sincérité de ce repentir. Il n'admettait ces métamorphoses soudaines qu'en ce qui touche la foi, lorsque Dieu nous appelle impérieusement et que l'on renie tout pour aller à lui.

Mais ce n'était certes pas le cas de Jean-Pierre, qui pas plus aujourd'hui qu'autrefois, ne mettait les pieds à l'église.

Ah ! si le changement se fût opéré peu à peu avec force luttes et nombre suffisant de révoltes où la raison eût fini par triompher, il ne disait pas ; mais comme cela, du jour au lendemain, non vraiment, il n'y pouvait croire. Il pressentait là, tout comme la Courtille, une situation funeste, un mystère inquiétant, une passion nouvelle sans doute, très puissante, absolue, qui chassait les autres pour régner seule...

— Eh bien ! monsieur le curé, lui cria Courtil, un jour qu'il l'avisa, trottinant vers ses malades, dans un *caminol* (1) boueux, sa soutane relevée, vous devez être content de moi à cette heure, et me voilà sage ?..

— Trop sage ! mon ami, trop sage ! répondit finement le prêtre. Puis, s'approchant et lui prenant affectueusement les deux mains, en même temps qu'il le regardait au fond des yeux :

— Voyons ! Jean-Pierre, supplia-t-il, dites-moi tout !

Mais l'autre alors se récria, le visage abêti d'étonnement :

— Qu'entendez-vous par là, monsieur le curé ? et que supposez-vous donc ?...

— Je suppose, mon enfant, que vous manquez de confiance en moi, répondit tristement le brave homme, et il continua son chemin.

X.

Dans ce calme si profond qui, tout d'un coup, avait succédé aux orages presque quotidiens, la Courtille dépérissait. Ses traits, si flétris déjà, s'étaient creusés encore, et dans le jaune livide de ses joues, ses pommettes flambaient. Elle marchait ployée, vaincue cette fois, ses maigres épaules se bombant sur sa poitrine creuse en un geste frileux.

(1) Petit chemin.

— Mais qu'avez-vous, ma pauvre? lui dit Margaridou, un jour qu'elles fanaient au pré de la Combe.

— *Per môyto* (1), je n'en sais rien, pitiounette, ça ne va plus, voilà tout; à chaque instant, il me passe quelque chose devant les yeux, et je crois toujours que je vais tomber ;.. avec cela, plus d'estomac et des jambes de coton.

— Mais il faut vous tirer de là, bien vite appeler le médecin...

Alors la fermière eut un insoucieux mouvement d'épaule :

— Le médecin! fit-elle, trop cher pour moi, ma fille; et qu'y ferait-il, d'ailleurs? Quand il n'y a plus d'huile au *calel*, la mèche est bien vite éteinte... C'est un peu mon cas.

Puis elle ajouta, tout en s'appuyant sur sa fourche et suivant des yeux son mari qui s'éloignait en fauchant : — Vois-tu, Margaridou, le chagrin se paie comme le plaisir; j'ai trop souffert, c'est fini, je ne peux plus!

— Sainte Vierge! vous n'y pensez pas de parler ainsi! et je ne sais ce qui peut vous tourner le sang à ce point-là. N'êtes-vous donc pas calme et heureuse depuis tantôt deux mois que votre Jean-Pierre n'a mis les pieds chez la Maurelle? Le voilà-t-il pas redevenu doux comme un agneau et plus vaillant et plus fort qu'il n'a jamais été?

— Aussi je ne me plains plus, reprit la fermière avec un navrant sourire; si la conduite de Courtil est franche et sincère, j'en remercie Dieu; si, au contraire, — et, ce disant, elle regardait la jeune fille avec une indéfinissable expression de tendresse et de pitié, — si, au contraire, cette grande sagesse n'est qu'une comédie et cache quelque piège, alors, ma pauvrette, tu vois, moi je ne vaux plus rien, sois forte pour nous deux,.. songe aux enfans aussi.

Et comme Margaridou l'interrogeait de ses grands yeux étonnés semblant ne pas comprendre : — Oui, continua-t-elle vivement, je sais bien que tu es encore une chère innocente du bon Dieu; oublie donc maintenant ce que je viens de te dire et ne t'en souviens que plus tard, si besoin est; du reste, j'ai peut-être tort de me torturer l'esprit, rien ne prouve...

— Eh bien! qu'avez-vous donc à jacasser ainsi? cria Courtil d'un ton jovial, en s'arrêtant pour aiguiser sa faux.

Et, sans lui répondre, les deux femmes se remirent à brandir le foin, soulagées au fond de briser là cet entretien qui les gênait l'une et l'autre, la Courtille parce qu'elle n'osait parler, Margaridou parce qu'elle n'osait répondre, sentant bien désormais qu'elle était

(1) Ma foi!

l'âme de cette situation nouvelle, et ne sachant trop que faire, cette fois, pour y remédier.

Elle qui naguère, le sang aux joues, son cœur lui montant aux lèvres dans un insurmontable écœurement, avait voulu s'enfuir, maintenant elle restait là, inerte, son indignation passée, avec l'intuition exacte de ce qui arrivait et sans force pour réagir.

Il lui eût été si simple pourtant d'en revenir à ses premiers projets, de partir, de quitter cette maison où le bonheur n'était pas, où l'avenir ne lui promettait rien que de mauvais et de sombre ! Qui l'en empêchait maintenant? Rien n'avait transpiré, les bavards se taisaient ; elle pouvait donc s'en aller tranquille et contente d'elle-même, sans que la malignité publique songeât à la poursuivre.

D'autre part, cette femme qu'elle avait tant voulu ménager, elle savait tout maintenant, sinon la scène violente du début, du moins cette passion de Courtil, discrète et calme en apparence, et qui cependant éclatait au grand jour dans ses moindres gestes, dans ses mots les plus insignifians, dans le plus indifférent de ses regards. Et elle n'avait trouvé, la malheureuse, que de sages avis, de maternelles exhortations à son adresse à elle, Margaridou, tandis que, dans ses yeux caves, bordés de rouge, se lisait une muette prière de les épargner tous et de partir.

Elle restait pourtant sans trop savoir pourquoi, ne s'inquiétant en rien d'une solution probable bonne ou mauvaise, trop jeune du reste et trop vierge encore pour voir les choses sous leur vrai jour, et ne songeant qu'à l'heure présente où elle se laissait vivre, tremblante et charmée des sensations nouvelles qu'elle éprouvait.

Puis cette atmosphère plus chaude qui l'entourait, ces rêveries douces, ces gaîtés brusques, ces tristesses qui valent des joies, cette exquise sensation de la faiblesse devant l'énergique virilité, tout cela répondait bien à l'idée qu'elle s'était faite de l'amour aux soirs où son esprit trottait, et que seule, en sa chambre, elle mirait longuement dans la glace fendue ses grands yeux profonds et les reflets éclatans de ses blonds cheveux.

Certes, elle savait bien que Courtil n'était pas pour elle, et jamais elle n'avait songé qu'elle pût être à lui. Elle se fût même révoltée comme jadis à l'idée de cet homme la prenant dans ses bras, la violentant sous ses étreintes ; mais elle ne le voyait plus sous cet aspect bestial. Maintenant, son regard était doux, sa voix franche sans dissonances, et dans son attitude il n'y avait rien qui la pût offusquer ou contraindre.

Et elle glissait doucement sur la pente, allant vers lui sans s'en douter, sans le voir même, attirée par l'éternel mirage d'amour.

XI.

Depuis huit jours, on se préparait à célébrer joyeusement la Saint-Guillaume, fête patronale de La Bréchère.

Sur tous les murs s'étalaient de pompeuses affiches tricolores, annonçant, comme toujours, des réjouissances sans précédent, un programme abracadabrant, où se trouvaient consignées pêle-mêle les élucubrations fantasques des organisateurs.

Trois échappés de la fanfare des *Enfans du Lot* et un clairon de la ligne en congé devaient mener le branle, entremêlant de polkas fantaisistes et de quadrilles impromptus les couplets-refrains de *la Marseillaise*.

Mais, auparavant, ils avaient à donner trois aubades, trois aubades officielles consignées au programme : l'une au conseiller-général, qui l'avait demandée; l'autre au maire, qui l'avait désirée, et la troisième à l'adjoint, qui avait semblé y tenir, très égalitaire, le cher homme, en grosse caisse comme en politique.

Le secrétaire du préfet avait promis de venir; on attendait vaguement un député !..

Enfin, le grand jour arriva. Dès l'aurore, le vieux Castex avait pris son tambour et parcourait les rues, prodiguant avec bonheur ses rrra et ses fffla, et se redressant très fier devant les gamins qui lui faisaient cortège.

Un type, ce Castex, avec son air crâne et son visage tanné de vieux soldat d'Afrique.

Il était resté quatorze ans là-bas sous La Moricière et Bugeaud, à à manger de l'Arabe, et, son temps fini, il était rentré au pays, un peu entamé lui-même, avec quelques traces de balles sur le corps, une large estafilade au flanc et un coup de sabre qui sillonnait profondément sa joue droite.

Malgré cela, il se portait comme un charme, et c'était plaisir de le voir passer scrupuleusement propre et rasé de près, avec son tambour tout de frais astiqué et son porte-baguettes toujours très blanc. Il marchait en cadence, à petits pas, la tête haute, les yeux régulièrement fixés à quinze pas devant lui, et dans toute son allure, on retrouvait cette raideur boiteuse de la jambe gauche et ce dandinement vainqueur qui sont de tradition chez nos tapins.

Parfois il s'arrêtait, battait un roulement qui allait crescendo jusqu'au dernier coup de baguette, brusque et sec comme un coup de feu, puis il faisait l'annonce :

« La fête commencera à une heure après midi, place de la Commune, par la course aux anneaux, la course aux sacs et le jeu de

la poêle; après cela, *la France et le Tonkin*, grande cavalcade historique qui passera dans toutes les rues, musique en tête. Puis, mât de cocagne sur l'eau, avec course aux canards et bal jusqu'à six heures sur *le Mercadet*. Le soir, feu d'artifice à la Tour, retraite aux flambeaux, et, pour terminer, grrrand et magnifique bal de nuit sur la *Truffière*. »

Puis après un second roulement, qui servait de point d'orgue, il reprenait sa marche automatique, et les badauds, soudainement groupés, le suivaient des yeux avec complaisance, séduits par son allure raide et sa tenue martiale de vieux troupier.

Les invités arrivaient en foule, parens et amis, tout flambant neufs.

Les hommes, uniformément vêtus de cotonnade bleu foncé, sur laquelle tranchait crûment la cravate voyante nouée à la Colin; les femmes, plus prétentieuses avec leurs bonnets-chapeaux qui ressemblaient à des casques, leurs caracos à franges, et le semblant de tournure qui gauffrait leurs robes de mérinos noir.

Une bonne odeur de fricot courait les rues, s'échappant des maisons ouvertes dans une fumée blanche qui se fondait au soleil, dénonçant les mets extraordinaires, les chatteries exceptionnelles des grands jours.

Parfois, sur les portes, apparaissaient des ménagères, un coin de tablier blanc aux mains, les cheveux envolés, le visage en feu, regardant au loin sur la route blanche qui serpentait, puis retournant bien vite à leurs fourneaux, pour resucrer leur crème ou dorer leurs pâtés.

A la Borde-Blanche, on avait également mis les petits plats dans les grands. Des amis étaient venus, les Lantuech des Maisonneuve, le mari et la femme, avec un mioche grotesquement vêtu d'habits trop larges (un assemblage difforme de culotte paternelle et de corsage au rebut) et coiffé d'un chapeau à larges bords retroussés dont l'élastique l'étranglait.

Les Loubéjac étaient là aussi, tous deux, cette fois, ayant saisi au vol cette occasion de voir leur fille et de bien se traiter sans qu'il leur en coûtât rien.

Le père, toujours loquace, bruyant et flatteur, trouvant tout parfait dans cette *rivière*; la mère, une bonne vieille très maigre, toute en nerfs, l'allure dégagée et le verbe presque aussi haut que son homme.

Elle avait dû être belle jadis; mais l'âge, les fatigues et la continuelle morsure du grand air lui avaient craquelé et jauni le visage. Ses yeux seuls, d'un bleu sombre, qui rappelaient ceux de Margaridou, avaient résisté à l'uniforme dessiccation et contrastaient, par

leur expression de jeunesse ardente, avec les deux mèches de cheveux gris qui, près des oreilles, s'échappaient en virgules du mouchoir fortement serré.

Ils s'attablèrent, les hommes se carrant, prenant leurs aises, les coudes élargis, les jambes fléchies et croisées sur le banc; les femmes, actives au service, s'asseyant à peine, et caquetant près de l'âtre quand elles allaient chercher les plats ou surveiller le feu.

Ce fut un repas pantagruélique où pas un convive ne demanda merci. Le paysan mange tant qu'il veut et quand il veut; son estomac est à double fond et ne le trahit jamais.

Après un énorme rond de saucisse qui disparut en un tour de langue, on servit pêle-mêle des tranches de bœuf et de veau noyées de sauces brunes où surnageait la graisse, des fricassées de poulets criblées de gousses d'ail, l'inévitable pâté, forteresse géante dont l'aspect massif et roux souleva des cris d'admiration, et la *piote* (1) rôtie étalant sa carcasse où se gonflait la peau savamment rissolée.

Puis ce fut le tour des douceurs, et quand parurent, triomphalement servis par la Courtille, les crêpes bien roulées, les beignets poudrés à frimas et les gauffres craquantes, Loubéjac déclara, en s'accompagnant d'un maître coup de poing sur la table, qu'il fallait « vanter la cuisinière. »

Et cette motion fut couverte de gloussemens approbatifs, tandis que les yeux s'écarquillaient et que les bouches pleines essayaient de sourire.

Après le café, tout le monde s'envola vers la fête, à l'exception de la Courtille, qui prétexta un peu de fatigue et les rangemens à faire.

Les trois hommes marchaient devant, avec de grands gestes, de brusques arrêts, se tapant sur l'épaule ou se prenant amicalement au collet pour donner plus de poids à leurs paroles.

Lantuech avait sorti de sa poche un bout de cigare, — le bout de cigare des dimanches, — et le fumait sans l'allumer, crachant avec conviction des débris de feuilles qu'il mâchait.

Loubéjac, lui, très lancé, prisait à même, le nez fourré dans sa tabatière vide, et Courtil, en bellâtre qui sait se donner du genre, s'entourait d'une fumée bleue de cigarette qui montait en spirales autour de lui.

Derrière, tout papotant dans une expansion criarde, venaient les femmes avec les marmots, qui se faisaient traîner.

Au moment où ils joignaient la foule qui grouillait sur la place, une cacophonie de *Marseillaise* déchira l'air, et, débouchant de la

(1) Dinde.

rue basse, apparut soudain la fameuse cavalcade historique, qui, dominant le fourmillement des têtes, prenait dans sa marche lente des airs d'apothéose.

Trois personnages la composaient.

Un Chinois amplement vêtu d'un vieux rideau de lit à fleurs rouges sur fond jaune, coiffé d'un chapeau d'ordre composite où pointait une plume de paon, et pourvu d'énormes moustaches tombantes qui toujours se décollaient; puis, marchant à ses côtés, l'air farouche, le sabre au poing, deux pseudo-soldats français naïvement accoutrés, l'un d'un frac de gendarme sur pantalon gris, l'autre d'une blouse bleue, enfoncée jusqu'à la ceinture dans une culotte de zouave.

Lentement, avec des mines de circonstance, les trois héros défilèrent aux cris enthousiastes des spectateurs, qui saluaient, dans leur chauvinisme satisfait, cette allégorie du mandarin vaincu allant au poste comme un simple ivrogne; puis, quand ils eurent bien en tous sens sillonné le village, récoltant avec une fierté égale, le Chinois des huées et les soldats des bravos, l'orchestre, infatigable, entama un quadrille, tandis que, sur la Sauve, les jouteurs du mât de cocagne plongeaient sans avoir pu atteindre le drapeau.

— Allons! Margaridou, fais-moi vis-à-vis avec Lantuech, — s'écria Courtil en soulevant par la taille une robuste fille qui se défendit mollement, et les couples s'entremêlèrent dans un avant-deux qui semblait une bousculade.

C'était un beau danseur que Jean-Pierre, malgré sa grande taille et son aspect lourd.

Le chapeau sur la nuque, une fleur aux dents, il avait une façon à lui de mimer les cavaliers seuls, les bras arrondis autour de sa tête languissamment penchée, ses jambes se trémoussant avec une vitesse incroyable. Puis, c'était le retour vers sa danseuse, qu'il honorait d'une pirouette offensive et d'un sourire galant; puis encore la pastourelle où, entouré, minaudant à droite et à gauche, il avait la désinvolture d'un pacha promenant ses femmes; et enfin le galop endiablé où, dans le tourbillon qui le heurtait, splendide de force et sans contraction comme sans fatigue, il portait à bout de bras sa danseuse, lui souriant toujours à travers la fleur qu'il mâchonnait.

Margaridou le suivait des yeux dans ses triomphes chorégraphiques, admirant la hardiesse de ses entrechats, la crânerie de ses poses, son extrême souplesse, son étonnante légèreté; et quand, aux premières mesures de la polka suivante, elle le vit s'élancer de nouveau, galvanisé, entraînant une jolie brune aux joues fraîches qui, haletante, s'abandonnait, elle eut au cœur comme un regret, elle envia cette fille.

Et la polka n'en finissait plus, et toujours elle les voyait dans la houle des danseurs, lui, penché un peu vers elle pour mettre à niveau leurs deux têtes, lui parlant bas, la poursuivant de son éternel sourire; elle, toute fière, un peu confuse, le laissant dire et ne lui répondant qu'en se pressant plus étroitement contre lui.

Et la vue de ces deux enlacés causait à Margaridou une sensation de souffrance qu'elle n'eût pu raisonner ni combattre, quelque chose d'aussi inconnu, d'aussi troublant, mais aussi de plus amer et de plus triste que ses premières intuitions d'amour.

Que pouvait-il lui dire, en somme, à cette coquette qui se requinquait heureuse, le rouge au front? Qu'avait-il besoin de se pencher ainsi, et pourquoi la regardait-il si tendrement, les yeux alourdis et noyés comme dans l'ivresse?

Alors, les nerfs crispés par cette odieuse musique à refrains sautillans, le cœur soulevé par ce tournoiement qui la frôlait, elle eut un vertige qui la fit se cramponner désespérément au bras de sa mère. Il lui semblait qu'elle allait tomber de son haut la face contre terre, défaillante, sans un cri, sans un soupir, effondrée, inerte comme dans la mort; mais presque aussitôt elle rouvrit les yeux, l'orchestre s'était tu, les couples se quittaient, Courtil revenait seul.

— Qu'as-tu donc, ma fille, tu souffres?

— Ce n'est rien, *mama*, la chaleur sans doute.

— Mon Dieu! conclut rondement Loubéjac, elle a trop mangé, voilà tout.

Après la polka vinrent successivement les mazurkas traînantes, les valses rapides, les bourrées gracieuses, qui avaient de faux airs de tarentelles, et jamais, soit calcul, soit oubli, Jean-Pierre ne fit danser la jeune fille; et chaque fois qu'il repartait, superbe d'entrain et de force, le cœur de Margaridou se contractait à nouveau, lui causant cette impression bizarre d'une boule qui montait à sa gorge et l'étouffait.

Il ne lui venait pas cependant à l'idée qu'il pût la dédaigner et la faire souffrir.

Ne lui avait-il pas dit qu'il la trouvait jolie? N'avait-il pas voulu la prendre un soir, et, depuis ce soir-là, ne lui témoignait-il pas de l'amitié, une amitié sincère et douce dont elle sentait bien l'étendue, sans qu'elle se l'avouât!

Pourquoi ne l'engageait-il pas alors?.. Parce qu'elle était sa servante sans doute, et qu'il craignait les plaisanteries grossières, et qu'il eût rougi d'elle devant tout ce monde?.. Oui, ce devait être cela; est-ce que les gens pouvaient se douter de sa loyauté à lui, de son innocence à elle!.. Est-ce qu'ils étaient à même de comprendre tout ce qu'il y aurait eu de naturel et de simple à ces

ébats pris au grand jour, sans souci de leur condition réciproque?.. Vraiment il faisait bien, Jean-Pierre; il avait raison de ne pas lui parler, de ne pas même la regarder une seule petite fois quand il passait près d'elle!..

Et pourtant, sans qu'elle songeât à les refouler, — ne les sentant pas venir, — deux grosses larmes montèrent à ses yeux, noyant soudain, dans une expression de résignation très douce, la douloureuse extase de son regard.

Elle ne s'étonnait plus maintenant, elle étouffait en elle toute ambition déplacée à son sens, tout sentiment d'orgueil et de révolte. Sa nature craintive et docile reprenait le dessus, plus forte que son désir de plaire et ses regrets d'amour. En cela comme en tout, elle se courbait sans murmure sous la volonté du maître, ce joug impitoyable qui, avec le travail, symbolisait l'asservissement de son existence.

Il était sept heures quand ils reprirent en chœur le chemin de la Borde-Blanche, où devaient les attendre une salade monstre et quelques gâteaux froids, tout ce qui restait du matin.

Une lassitude les prenait. Lantuech avait soigneusement rentré son bout de cigare; Loubéjac laissait en paix sa tabatière, parlant avec modération de choses indifférentes; et Courtil répondait par monosyllabes, le front soucieux, l'air distrait, coulant parfois un regard curieux vers les femmes qui suivaient, toujours empêtrées des enfans barbouillés de sucre d'orge et jouant de la trompette.

Ce fut Margaridou qui, la première, poussa la porte, mais soudain elle se rejeta en arrière avec un grand cri.

Devant elle, la Courtille, les yeux grands ouverts, gisait à terre, étendue sur le dos, rigide, comme en cette froide nuit de janvier où le sang coulait de son front, s'épanchant en mince filet sur la dalle.

XII.

— Voilà monsieur Gibert! criait Lantuech, démasquant le docteur, qu'il était allé quérir en toute hâte.

Celui-ci s'arrêta un instant sur le seuil de la porte, poussant un *Hem!* retentissant en matière d'exorde, puis il s'approcha du lit lentement, exagérant la lourdeur de ses pas et fronçant par une vieille habitude ses gros sourcils.

Il était de taille moyenne, le buste long, très râblé, supporté par des jambes torses; les épaules carrées, le cou gonflé et veineux d'un rouge apoplectique, les mains larges et pleines, un ensemble commun et disgracié en somme, n'eût été le visage qui rachetait tout.

Il avait la tête puissante et fière d'un conventionnel, avec ses grands traits harmonieusement accusés, sa barbe entièrement rasée qui lui bleuissait les joues et le contour des lèvres, ses yeux gris au regard fouilleur, et sa chevelure léonine qui découvrait hardiment le front.

Il affectait volontiers une grande brusquerie d'allures et de langage, soignant admirablement ses malades, mais leur disant brutalement la vérité en face, sans se soucier autrement de ménager le moral, ce grand moteur de la machine humaine pourtant.

Un jour, au sortir de table, il avait ausculté un phtisique qui, de sa voix sans timbre, avec ce navrant sourire des moribonds, lui avait dit : — Ah ! mon Dieu, monsieur Gibert, comme vous sentez le vin !..

— Et toi le sapin, mon bonhomme ! répondit le docteur en se relevant, sans qu'un muscle de son visage eût tressailli.

Avec cela, matérialiste convaincu et sceptique endurci ; et cependant, si naïvement généreux, si foncièrement bon sous ses façons bourrues !.. Que de fois ne lui était-il pas arrivé de se mettre en fureur lorsque, dans les chaumières ouvertes à tous les vents, il ne trouvait ni feu ni bouillon pour le malade.

— Ah ! vous croyez que c'est ainsi qu'on se soigne !.. Ah ! vous vous figurez que vous allez guérir en grelottant et en crevant la la faim !..

— Mais monsieur,.. nous n'avons pas d'argent.

— Pas d'argent ! en voilà une excuse ! Et, tout en soignant son sujet qu'il palpait et repalpait brusquement, il répétait d'un air rageur : « Pas d'argent !.. peuh !.. pas d'argent !.. » Puis il écrivait son ordonnance à grands coups de crayon, en bougonnant encore, et quand il partait, avec une gaucherie sublime, sans se retourner, il laissait tomber sur le pas de la porte tout son stock de monnaie blanche.

Les extrêmes s'attirent et se touchent, dit-on. Le docteur Gibert et le curé Sénac s'aimaient d'une de ces chaudes amitiés d'enfance qui passent à travers la vie, bravant tout et plus fortes que le temps.

Ils avaient tremblé jadis sous la même férule, toujours côte à côte pour ânonner l'abécédaire ou aligner sur les cahiers d'écriture des barres contrefaites qu'ils coiffaient de pâtés.

Puis l'âge était venu, et, avec lui, l'impérieuse nécessité de devenir quelqu'un. Gibert, de nature indépendante et raisonneuse, s'était tourné vers les sciences naturelles, et la médecine l'avait pris ; Paul Sénac, lui, avec son esprit rêveur et son cœur de poète

allant vers l'au-delà, dans des flambées d'enthousiasme mystique, avait embrassé la rude tâche du prêtre.

Parfois, le soir, au retour de Clamart, en passant devant Saint-Sulpice, Gibert entrait demander son ami, et là, en enfant terrible auquel tout est permis, il s'amusait, une fois les effusions passées, à épouvanter l'abbé par ses plaisanteries douteuses de carabin, qu'il débitait d'un air narquois, tout en emplissant la cellule de cette infecte odeur de phénol qu'il rapportait du pavillon.

Tout, alors, lui était un sujet à réflexions impies et à thèses matérialistes, depuis le cadavre qu'il venait de fouiller au scalpel jusqu'à cet autre mort qu'il voyait plaqué contre le mur, étalant sur une croix de bois noir son corps livide.

Puis, il s'arrêtait soudain, pris de remords, devant la figure décomposée de son ami, qui le regardait les mains jointes et les yeux pleins de larmes, dans l'effarement de ses croyances les plus saintes à ce point méconnues et bafouées.

— Allons! remets-toi, que diable! s'écriait-il de sa grosse voix un peu tremblante; si on ne peut plus rire à présent!..

Mais l'abbé éclatait, penché vers lui, les bras croisés, dans une attitude indignée; rire de ces choses-là, le malheureux!

— Ah! que veux-tu, répliquait l'étudiant en se levant pour partir, ça durcit le cœur à la longue de charcuter ses semblables sur des tables d'amphithéâtre, et, à force de ne s'occuper que du corps, on finit par nier qu'il y ait une âme... C'est tout naturel.

Et il avait, en marchant vers la porte, le déhanchement gauche, le roulement d'épaules d'un enfant fautif : — Au revoir, Paul, disait-il, la tête basse, comme pour se faire pardonner; et Paul Sénac, attendri, trouvant au fond de lui, à côté de son amitié, une grande faiblesse pour ce pécheur, répondait avec une inflexion de voix très douce, presque mouillée : — Au revoir, Marcel!

Puis, après des années, ils s'étaient retrouvés « au nid, » comme ils disaient, Gibert blasé et durci pour tout de bon cette fois par sa longue période d'internat, au milieu des souffrances banales à la fin et des agonies toujours les mêmes; l'abbé, au contraire, devenu meilleur et plus pieux à ce contact journalier des imperfections et des fautes.

Cependant, ils s'aimaient toujours, plus encore que par le passé peut-être, ayant pu depuis si longtemps s'apprécier l'un l'autre et se jugeant mutuellement deux grands cœurs.

Quand le docteur s'était marié, il avait laissé par simple condescendance, prétendait-il, son ami les bénir, sa femme et lui, dans l'église de La Bréchère, tandis que le couvent, convié à la fête,

chantait un cantique d'action de grâces en l'honneur de cette semi-conversion.

Et, depuis ce jour-là, il s'était formé comme un pacte d'alliance offensive et défensive entre Mme Gibert et le curé Sénac, une trame pieusement ourdie pour sauver cette âme malgré elle.

Mais que de constance, que de précautions, que d'ingénieux sophismes ne fallait-il pas pour en arriver là!..

Après d'interminables conférences employées à chercher les côtés faibles de l'ennemi et les moyens d'action à leur opposer, ils dressaient aussitôt leur plan d'attaque, s'appliquant à masquer de leur mieux leur marche tournante. Mais soudain mis en éveil par une imprudence stratégique, le docteur faisait une sortie violente, détruisant tout en une boutade qui éclatait comme une bombe.

Un soir, après bien des circonlocutions et des tâtonnemens, le curé avait parlé des fêtes de Pâques qui approchaient. Il y aurait affluence d'hommes à la sainte table, depuis ce vieux républicain de Casmajou, qui s'humanisait enfin, jusqu'au farouche capitaine Ducros, qui commençait à comprendre que la mission de l'homme sur terre ne comporte pas seulement le culottage des pipes et le récit de ses batailles entre deux verres d'absinthe.

— Ouais! interrompit railleusement le docteur en relevant la tête comme un cheval de trompette avant la charge, je te vois venir, bon apôtre; tu ne serais pas fâché de me mettre en brochette avec les autres, n'est-ce pas?...

— C'est mon désir le plus cher, la seule satisfaction que j'ambitionne sur terre! déclara hardiment le prêtre en brûlant ses vaisseaux, tandis que son alliée ponctuait la phrase d'un signe de tête affirmatif.

Alors Gibert bondit de sa chaise, et, les mitraillant tous deux de ses yeux gris qui flambaient : — C'est encore une de vos manigances, cria-t-il; ah! mais, en voilà assez, entendez-vous?.. Que je croie en Dieu, c'est possible, quoique peu vous importe, après tout; mais puisque vous voulez ma profession de foi, la voici en deux mots : Oui, je crois en Dieu, en un Dieu qui nous a créés ce que nous sommes (car ma fierté se révolte à descendre du singe), qui a mis tout en branle dans l'univers, et qui, depuis, a laissé l'univers se conduire à sa guise, se réservant toutefois le droit de haute et basse justice, en Seigneur tout-puissant qu'il est... Mais je ne crois pas au Dieu mesquin et petit des dévotes, au Dieu-fétiche des simagrées hypocrites, des pratiques routinières, des paresses égoïstes et des vocations de commande, à votre Dieu à vous enfin, qui permet ou exige le sacrifice inutile de soi et l'embêtement qu'on inflige aux autres, voilà!

Puis, voyant sa femme que cette colère avait terrassée, il murmura à part lui d'un ton badin : « Attrape ça, madame Carême! »

— Mon pauvre cher ami, soupira le prêtre dont la belle figure s'était creusée, tu mourras dans l'impénitence finale!

Et, huit jours après, les deux missionnaires infatigables s'étaient de nouveau mis en campagne, plus acharnés encore et toujours espérant.

XIII.

— Eh bien! la Courtille, c'est donc vous qui me réclamez, m'a-t-on dit? Voyons, ma bonne, au lieu de faire ces grands yeux de sainte qui monte au ciel, dites-moi vite où vous souffrez.

Puis, ne recevant pas de réponse, étonné de ce regard fixe qui le suivait, le docteur se retourna vers les autres, qui entouraient le lit les bras pendans, la figure hébétée dans une contemplation muette.

— Que s'est-il passé? Comment ça l'a-t-il prise?..

Alors Courtil déclara qu'il n'en savait rien, ma foi! Après le dîner, ils étaient tous partis pour la fête, bien contens, *pardi!* sans penser qu'elle fût souffrante, et, au retour, ils l'avaient trouvée à terre, ne bougeant pas plus qu'une borne et les regardant sans dire un mot.

— Elle n'avait éprouvé ni émotion ni contrariété?..

— *Pecaire! noun pas de ségur* (1)! Et tous se mirent à parler en même temps, l'expansion leur revenant après la première stupeur.

Les Loubéjac, attendris, disaient la façon joyeuse dont elle les avait reçus le matin, les priant de lui aider à tout disposer pour le fameux repas. Ce qu'ils avaient fait de grand cœur, vous pensez bien?..

Les Lantuech assuraient qu'elle avait été *d'appétit* comme eux tous, la *pauvre!* et Jean-Pierre rappelait la saillie bon enfant qu'elle avait eue quand Loubéjac lui votait des éloges.

Seule, un peu à l'écart et en dehors du rayon visuel de la malade, Margaridou songeait.

Elle se rappelait ce que lui avait dit naguère la Courtille, ce jour où elles fanaient au pré de la Combe, tandis que devant elles, la taille légèrement ployée, Jean-Pierre s'éloignait pas à pas dans sa marche rythmée de faucheur : — Le chagrin se paie comme le plaisir; moi, j'ai trop souffert, et maintenant c'est fini, je ne peux plus!

Elle se rappelait aussi ces timides avis, ces craintes mystérieuses, qu'une feinte innocence de sa part avait soudain arrêtés sur les

(1) Non certes pas.

lèvres de cette femme, et ses larmes prêtes à jaillir, et ses hésitations à elle, et toutes ses fausses hontes que l'amour avait vaincues!..

Voilà bien le chagrin qui la minait et qui l'a couchée là! songea-t-elle, et cette pensée l'éloigna du lit plus encore, comme si elle eût craint de rencontrer dans les yeux de la fermière l'ombre d'un reproche ou la flétrissure d'un mépris.

Cependant le docteur s'était penché et, à mesure que son examen avançait, on l'entendait murmurer, dans sa vieille habitude de diagnostiquer tout haut :

— Hémiplégie faciale... Bah! pas le diable!.. Pouvez-vous fermer l'œil droit?.. Non, n'est-ce pas? C'est bien ce que je pensais... Oh! oh! paralysie d'une moitié du corps!.. Bigre! voilà qui est plus grave... Il y aura sans doute hémorragie cérébrale!.. et, alors,.. bonsoir les voisins!

Puis, après avoir regardé très minutieusement cette figure ravagée, aux traits prématurément vieillis et tirés, cette gorge affaissée, cette poitrine creuse, l'effrayante maigreur de cette main qu'il tenait dans les siennes : — Mais il y a longtemps que cette femme souffre, s'écria-t-il en se redressant d'un air d'inquisiteur, et c'est aujourd'hui seulement que l'on vient me chercher!

— Elle ne se plaignait pas,.. hasarda Courtil, mal à l'aise devant cette sortie qu'il prévoyait.

— Vraiment! elle ne se plaignait pas!.. répondit le docteur, qui se planta furieux devant lui ; et toi, en dégourdi que tu es, tu n'y as rien vu, et maintenant qu'elle est perdue, vous êtes tous là à me regarder comme des brutes, sans seulement me demander ce qu'il faut faire!..

Quand il partit à la nuit close, après avoir épuisé à rappeler l'étincelle de vie dans ce pauvre corps toutes les ressources de sa science, Margaridou l'accompagna jusque dans la cour :

— Elle est bien malade, n'est-ce pas? demanda-t-elle.

Une oppression l'avait prise, son regard se mouillait, elle avait hâte d'être rassurée, de savoir...

— Quand je vous dis qu'elle est perdue! grogna le docteur, qui s'esquiva dans un haussement d'épaules.

Elle restait là, à la même place, sous la douce clarté des astres qui cendrait ses cheveux, le regard inconsciemment tourné vers le village où passait maintenant la retraite aux flambeaux, dans un bruit discordant de fifres et de cymbales.

A travers une éclaircie de maisons, elle les vit tous, marchant au pas, fièrement, les musiciens toujours en tête, les joues gonflées, la face rouge sang à la lueur des torches, puis les trois héros de la cavalcade fraternellement unis après boire, se donnant le

bras, et toute une armée de gamins enthousiastes qui les suivait en braillant.

Chose étrange! à ce moment, elle ne pensait plus à rien de ce qui naguère l'avait tant émue. Ces airs de guinguette qui lui arrivaient par bouffées de cuivre, coupées de clameurs sourdes, la reportaient à la scène du bal et lui faisaient revivre tous ses vertiges et toutes ses souffrances.

Et, bien longtemps encore, elle fût restée là, douloureusement bercée par cette musique bête, s'oubliant en elle-même et se torturant le cœur, si sa mere, inquiète de cette longue absence, ne fût sortie pour l'appeler.

XIV.

Depuis un long mois déjà, la Courtille luttait, trouvant dans son corps inerte une incroyable énergie pour repousser la mort.

Au lendemain de cette crise qui l'avait terrassée, le docteur Gibert était revenu, s'acharnant, lui aussi, mais sans espoir, hélas! par humanité seulement et par devoir.

Longuement, à plusieurs reprises, il l'avait électrisée, et, au contact voltaïque, aucun choc ne s'était produit, aucun brusque recul, pas même un frisson de la chair révoltée s'essayant à briser ses entraves. Ah! c'était fini et bien fini! Une question de temps, avait déclaré tout haut le docteur; et, à cet arrêt de mort qu'elle avait entendu, sans une contraction de ses traits, sans qu'un sanglot soulevât sa gorge, la Courtille avait pleuré, et dans l'affreux enchaînement qui la clouait sur son lit comme sur une croix, ses larmes roulaient silencieuses, tombant sur le drap goutte à goutte.

Tout le jour elle restait seule; le travail pressait au dehors, et dans la grande plaine embrasée où pas un souffle ne passait, sous le bleu pâle et aveuglant du ciel on entendait, se répondant dans une accablante monotonie, le chant des moissonneurs et le crépitement des cigales.

On ne lui laissait pas même ses enfans, qu'elle n'eût pu surveiller dans leurs ébats. Ils allaient aux champs avec le père, se roulant demi-nus dans les épis fauchés, et recevant sans broncher, sur leurs membres grassouillets et ronds, ces rayons de feu qui tombaient.

Parfois, une voisine entrait à la ferme, la figure apitoyée, curieuse, étourdissant la malade de son babil pleurard et, en revanche, repartant sur ses pointes, très doucement, après lui avoir fait boire un peu de la tisane qui mijotait sur les cendres chaudes.

Puis, de temps à autre et plus souvent depuis quelques jours,

c'était le curé Sénac qui poussait la porte et venait dans une affectueuse familiarité s'asseoir auprès du lit.

Là, de sa voix harmonieuse, avec cette éloquence simple qui va droit au cœur, il lui parlait de Dieu, lui disant sa justice infaillible et ses infinies bontés, l'exhortant à la patience, lui rappelant Jésus au Calvaire, ses souffrances sans murmure, son agonie sans faiblesse, ses divines paroles de pardon traversant les siècles pour montrer à l'univers chrétien comment l'on doit mourir.

Puis il passait, dans son saint enthousiasme, aux récompenses tardives, mais sûres, aux félicités sans bornes, à l'éternelle béatitude, qui attendent les élus.

Elle l'écoutait ardemment, concentrant à s'assimiler ces grandes et belles choses tous les efforts de son cerveau douloureux et lourd. Ah! comme elle aurait voulu comprendre mieux encore et savoir davantage! Cette foi puissante qui lui parlait l'enlevait de terre par avance, et soudain un brusque ressaut de sa pensée l'y rejetait brisée, éperdue, cherchant autour d'elle quelque chose ou quelqu'un qui ne la suivrait pas!.. Et l'abbé Sénac, avec sa fine intuition de ces désirs derniers, de ces regrets suprêmes, lui prêchait le courage, comme il lui avait prêché la patience, lui promettant que ses chers innocens ne seraient pas seuls dans la vie, et qu'à défaut du père, insoucieux peut-être, lui du moins, tant que Dieu voudrait bien le permettre, leur apprendrait à croire et à se souvenir!..

Et il la quittait apaisée, de nouveau la figure sereine, les yeux limpides, reprise par la soif des gloires célestes dont il lui parlait, cherchant déjà sur les murs tristes et nus de sa chambre comme un reflet des splendeurs promises.

XV.

Cependant Courtil et Margaridou allaient toujours côte à côte, attelés au même labeur, assumant sur eux seuls maintenant les durs travaux de l'*estibado* (1).

Devant cette terrible maladie qui faisait de sa femme deux bras de moins, le fermier avait songé un instant à s'adjoindre une deuxième servante; mais, très vivement alors, Margaridou s'était récriée, alléguant pour éloigner ce tiers une foule de raisons qu'elle s'étonnait de trouver elle-même.

— Une deuxième servante, y songeait-il?.. Quel gage allait-elle lui demander pour ces quelques mois où la terre se venge sur le paysan de son long repos d'hiver?.. Ne fallait-il pas, hélas! qu'il

(1) Période des travaux d'été.

dépensât beaucoup déjà pour donner à la Courtille les tisanes et les drogues, sans compter « les peines » du docteur, qu'on satisferait tôt ou tard.

Et devant cet argument qui valait tous les autres, Courtil, très convaincu, avait hoché la tête :

— Tu as *pardi* bien raison, petite; ce n'est pas le moment de délier ma bourse autrement que pour soigner *la* femme, et nous suffirons bien tous deux à la besogne.

La vérité est qu'elle trouvait un charme indicible à rester seule avec lui, dans l'émancipation sans contrôle de cette vie nouvelle.

Elle avait comme une sensation de liberté reconquise et d'ennuis secoués qui lui gonflait le cœur, une tension nerveuse de tout son être, sans autre but pourtant que ce bonheur présent dont elle eût voulu faire à tous la confidence.

Et, sans trop s'en douter, la pauvrette, entraînée par un irrésistible élan, elle avait pour cet homme de tendres sourires, d'engageantes coquetteries, de longs regards hardis à travers ses paupières mi-closes.

Lui continuait à lui témoigner autre chose que de la bonté banale, un mélange de prévenances fraternelles et de passion timide qui confinait au respect.

Étonné d'abord de trouver en elle cette attitude galante qui contrastait si fort avec ses farouches réserves et ses pudibonderies d'autrefois, il s'était bien vite mis à l'unisson, ripostant et attaquant à son tour avec toute l'amoureuse énergie de sa nature grossière.

A ce frôlement quotidien, à ce perpétuel coudoiement, ses sens s'étaient grisés. Il avait parfois, à la sentir si près de lui, sous le ruissellement chaud du soleil qui mêlait leur souffle, les poussant l'un vers l'autre, dans la solidarité pénible du travail, un désir fou de renouveler sa tentative d'antan, avec l'intuition certaine qu'il rencontrerait cette fois en elle moins de résistance et de terreur. Il sentait que toutes les rancunes, toutes les aversions premières de cette enfant s'étaient fondues en un sentiment plus fort, irraisonné, qui la laissait tout entière à sa merci ; et à cette idée que ce bonheur si longuement convoité était là, à portée de sa main, un flot de sang s'épandait sur ses joues, lui crispant le cœur dans sa montée violente, l'aveuglant ; sa respiration devenait sifflante, ses bras subitement alourdis épargnaient la terre ; il n'avait plus de volonté ni de force, il allait se trahir...

Puis quelqu'un passait auprès d'eux, un voisin de terre qui avait pris par la *talvère* (1) de clôture, ou bien c'étaient les enfans qui,

(1) Partie du champ que l'on réserve pour le passage des charrettes.

en jouant, gazouillaient, ou encore un couplet vigoureusement lancé par une voix sonore, et qui venait de très loin, tintant comme une cloche; et soudain chez Courtil l'excitation tombait, faisant place à une honte qui peu à peu se changeait elle-même en colère.

Vraiment, il n'osait pas! Cette mignonnette l'avait mâté, lui Jean-Pierre, qui entre deux doigts l'eût brisée. Ce mélange confus de coquetterie savante par instinct et d'extrême candeur le désorientait. Il y avait de tels appels dans ces grands yeux et pourtant une si franche naïveté dans ce sourire qu'il en restait tout étourdi, ne sachant plus s'il devait s'avancer vers elle ou la fuir...

Et, machinalement, avec lassitude, il revenait à la terre les bras allongés, le dos voûté et penché en avant, dans une pose tendue de bête de somme.

Le soir, quand ils rentraient, c'était Margaridou qui maintenant s'occupait du ménage, avec ces mille soins minutieux, ce va-et-vient intrépide, cette désinvolture satisfaite de la femme qui se sent chez elle et dorlote les siens.

Elle avait à servir son maître une joie fière qu'elle ne songeait pas à dissimuler, allant de lui aux enfans, qu'elle comblait d'attentions et de caresses parce qu'ils étaient encore une partie de lui-même et que son amour embrassait tout autour de lui, les êtres et les choses.

Oui, tout! à l'exception de cette existence qui s'éteignait dans la pièce voisine et qui lui causait toujours un insurmontable malaise, une souffrance même, comme si le meilleur d'elle-même eût agonisé là.

Elle allait vers le lit brusquement, avec une hâte peureuse, bordait la malade dans ses couvertures, lui donnait à boire, et la quittait ainsi sans trouver autre chose à lui dire qu'un bonsoir banal qui s'étranglait dans sa gorge.

Puis, quand elle avait repassé le seuil de cette chambre silencieuse et froide comme une tombe, et qu'elle rentrait dans sa tiède atmosphère de vie et d'amour, alors elle se secouait, fuyant avec effroi cette mort lente qui par momens la gagnait. Au dehors, la nuit était pure, étincelante, avec des bruits d'ailes et des gazouillis étouffés sous les feuillages sombres, des cris-cris d'insectes réunis en concert et montant de la plaine en mélopée douce, des rumeurs sourdes de milliers d'existences entrant dans le repos et qui demain, avec le soleil, renaîtraient plus fortes et plus saines!.. Que la mort fît son œuvre près de Margaridou, sous ses yeux, que lui importait après tout! Il y avait autour d'elle un tel éclatement de sève ardente, un jet si puissant de vie génératrice, de si triomphantes exubérances d'amour!..

Un après-midi, de grands nuages se formèrent sur Marjols,

s'amoncelant en formes bizarres et plombant le bleu du ciel de leurs dentelures livides qui allaient toujours s'allongeant.

Alors, dans la plaine, il y eut un branle-bas général, un redoublement d'activité tendant à mettre en gerbes le blé déjà coupé. Les hommes passaient ployés sous d'énormes fardeaux de *liasses* (1) de seigle qu'ils lançaient à terre d'un coup d'épaule, et aussitôt, enfans, vieillards, tous les valides se penchaient vers les sillons où gisent les épis, les prenant à brassées et les portant aux gars, qui, armés de chevilles, emprisonnaient la gerbe en tordant le lien.

— Allons ! Margaridou, encore une poignée ! cria Jean-Pierre.

Il la regardait se démener alerte et vive comme une chevrette, sautillant de-ci de-là pour faire la brassée, qu'elle lui remettait dans un essoufflement.

Jamais il ne l'avait vue si jolie, la *fièrotte*, avec ses joues empourprées et ses yeux agrandis sous les frisons tombés où perlait la sueur, et, pour la première fois depuis ce tragique retour de foire où elle avait failli devenir sienne, il lui parla d'amour.

Mais elle, sans paraître offusquée, s'échappait avec de coquets sourires, le grondant doucement sur ces fadaises qu'il débitait, sur le temps perdu si précieux pourtant, lui montrant les nuées qui maintenant passaient sur eux, chassées par la rafale, avec des zébrures de feu et de tonnantes menaces.

Quelle idée lui prenait de bavarder ainsi ! Ils seraient là encore à la nuit close, si toutefois la pluie les épargnait !..

Lui, toujours immobile, le haut du corps fièrement cintré en arrière, un genou appuyé sur sa dernière gerbe comme sur la poitrine d'un vaincu, continuait à lui dire sa passion si longtemps discrète, toutes ses hésitations, tous ses désirs, et cela dans un langage hardi aux expressions brutales qui de plus en plus l'exaltait.

— Bah ! s'écria-t-elle simplement en le regardant au fond des yeux, vous n'y pensez pas, Jean-Pierre ! Eh bien ! et la Courtille ?..

Voilà maintenant tout ce qu'elle trouvait à répondre, l'affolée, le seul empêchement, la seule excuse qu'elle invoquât pour résister à cet homme qui déjà la violentait dans ses paroles... La Courtille ! comme si cette mourante qu'ils soignaient à peine, tant elle leur était devenue indifférente, pouvait se dresser entre eux désormais et empêcher leurs bras de s'enlacer, leurs lèvres de s'unir !. . .

. . . . . .

Ce fut ce même soir dans la grange, où ils étaient allés rapporter les liens qu'ils avaient eus de reste.

La pluie commençait à tomber, à larges gouttes très rares tout d'abord, qui s'écrasaient sur le sol en un bruit sec. Il y eut une

(1) Liens.

accalmie lourde, enfiévrée, un de ces répits énervans qui précèdent les grands chocs, et par les portails aux deux battans ouverts s'engouffraient des bouffées d'air brûlant, comme des souffles de fournaise accablant jusqu'aux bêtes immobiles vautrées de tout leur long sur la litière. Puis, les fluides se heurtèrent embrasant le ciel, lançant la foudre qui plongeait en flamboiemens livides, emplissant l'air de leur lutte géante, de leur souffle furieux qui tordaient les arbres, s'engouffraient sous les toits avec des sifflemens étranges, d'interminables plaintes, tantôt résignées et douces comme un soupir, tantôt exaspérées, vibrantes comme un hurlement de damné, une explosion de révolte dans la douleur; et l'averse, longtemps contenue, s'abattit enfin violente et rapide, noyant la terre trop lente à la boire, s'épanchant en une large nappe d'eau boueuse, criblée du rejaillissement des gouttes . . . . . .

. . . . . .

... Margaridou se releva dans un étonnement stupide, dans un désespoir muet qui la poussait à s'enfuir loin de cette place maudite, à se blottir en un coin, n'importe où, pour dérober sa faute, s'isoler d'elle-même, essayer de se soustraire à cet impitoyable châtiment qui déjà la courbait, le cri suprême et si tardif, hélas! de sa conscience. Cette honte qui lui fouettait le visage, ce dégoût qui lui montait aux lèvres, cette sensation amère de l'irrémédiable, voilà donc ce qu'elle avait trouvé dans l'amour? Quelle dérision cruelle et quel odieux réveil!..

Machinalement, par instinct, elle passa une main sur ses yeux, comme pour en chasser une pensée lancinante qui martelait son cerveau, une obsédante vision qui nettement se dressait devant elle, aiguisant son chagrin, l'empêchant d'avancer, la paralysant toute; et rassemblant ses forces, dans un sursaut de frayeur, elle s'en alla chancelante, oppressée, cherchant de l'air, exposant à la pluie son front brûlant et ses joues moites, tandis que Jean-Pierre, dégrisé maintenant, craintif lui aussi et comme repentant, la suivait les bras tendus, avec des supplications ardentes.

Quand ils rentrèrent à la ferme, ils distinguèrent à la clarté des tisons mourans dans l'âtre la silhouette noire du curé Sénac, qui, à genoux près du lit de la Courtille, récitait des prières.

Sans s'interrompre, il leur fit signe d'avancer, et lorsqu'ils furent tous deux près du drap où s'accusaient les angles nets et cassés d'une forme rigide :

— Je l'ai trouvée morte! dit-il simplement; puis avec une inclination de tête, les mains jointes dans un redoublement de ferveur, il se remit à prier.

EUGÈNE DELARD.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

IX[1].

L'ALGÉRIE DE 1848 A 1851. — FAITS DE GUERRE. — ZAATCHA. — EXPÉDITIONS EN KABYLIE.

I.

Le 3 mars 1848, à onze heures dix minutes du matin, le général Changarnier dictait à l'adresse du ministre de la guerre de la seconde république française la lettre suivante :

« Monsieur le ministre, je viens d'accompagner à bord du *Solon* M. le duc et Mme la duchesse d'Aumale, M. le prince, Mme la princesse de Joinville et leurs enfans. Sur leur passage, ils ont trouvé un accueil aussi honorable pour la population que pour ces princes dont la jeunesse a été consacrée au service de l'état.

« L'ordre du jour ci-joint m'investit du gouvernement par intérim de l'Algérie.

« A l'instant où j'acquiers le droit de correspondre directement avec vous, mon premier besoin est de vous prier d'utiliser au service de la patrie un dévoûment éprouvé et qui n'a pas toujours été stérile.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril, du 15 août, du 1er septembre et du 1er octobre 1888.

« Je n'étais pas le courtisan du gouvernement qui vient de tomber et, devant les collèges électoraux, j'ai hautement désapprouvé ses tendances et sa politique. Je ne puis pas vous dire cependant que j'ai souhaité sa chute, mais, quand la patrie, en rendant une décision souveraine, vient peut-être de s'ouvrir d'immenses horizons de dangers et de gloire, mes devoirs envers elle ne sont pas changés, et vous me trouverez toujours prêt à les remplir avec cette netteté, cette simplicité et cette ardeur qui, en dehors de toute intrigue et sans l'appui d'aucune coterie, m'ont acquis dans l'armée une position dont il convient peut-être d'utiliser l'influence.

« Depuis un mois, et dans la prévision des événemens graves que le laborieux réveil de l'Italie semblait annoncer, le prince gouverneur-général m'avait permis, après avoir étendu sur la province un réseau de troupes suffisant pour l'occuper et la contenir, de réunir à Alger et dans un rayon de 12 lieues deux divisions de toutes armes, qu'on pourrait embarquer en quarante-huit heures. Ces vieilles bandes, intrépides dans le danger, patientes dans la fatigue, ont conservé toute leur discipline et leur ardeur. En Europe, aucunes troupes ne peuvent leur être comparées en ce moment. Les provinces d'Oran et de Constantine pourraient leur adjoindre d'énergiques contingens, et j'ai l'orgueil de croire que cette armée, partout où vous la transporteriez sous mes ordres, ferait pencher la balance en faveur du drapeau de la France.

« Par une dépêche télégraphique, qui partant avec cette lettre la devancera de quelques jours, je me hâte de demander le commandement de la frontière la plus menacée. Quelque aptitude pour l'organisation, une expérience éclairée par des études sérieuses, l'habitude de manier les troupes, qui m'honorent d'une grande confiance, l'amour passionné de la gloire, la volonté et l'habitude de vaincre, me permettraient sans doute de remplir tous les devoirs qui me seraient imposés.

« Dans ce que j'ose vous dire de moi, ne cherchez pas l'expression d'une vanité puérile, mais l'expression d'un ardent désir de dévouer toutes mes facultés au service de la patrie.

« L'Italie semble nous offrir le champ de bataille où les premiers succès, qu'il faut remporter à tout prix, doubleraient les forces de l'armée et la confiance de la France. C'est là que je désirerais employer tout mon dévoûment si sincère; mais, quelque part que vous vouliez bien m'appeler à servir la patrie, comptez que mon ardeur dévouée s'efforcerait de justifier la confiance dont vous m'auriez honoré.

« Cette lettre, souvent interrompue par les obligations du service, aurait besoin d'être revue; mais, dictée à mes aides-de-camp, l'exemplaire le plus lisible en sera porté au courrier dont je ne veux

pas retarder le départ, sans que je prenne le temps de corriger l'expression de mes sentimens, qu'il me suffit de savoir loyaux et honorables. »

La France n'eut pas de guerre à soutenir, mais le général Changarnier eut le déplaisir de voir une armée d'observation rassemblée au pied des Alpes et le chagrin de la voir commandée par le maréchal Bugeaud, qu'il détesta d'autant plus. Quant à son gouvernement intérimaire, il dura tout juste huit jours, du 3 au 10 mars. Le général Cavaignac, nommé gouverneur titulaire, étant arrivé d'Oran, Changarnier se hâta de s'embarquer pour France.

En étendant jusqu'à la réduction définitive de la Grande Kabylie, en 1857, cette histoire de la conquête, nous entendons nous tenir exclusivement dans le domaine des actions de guerre, écartant de parti-pris les faits d'administration plus ou moins régulière, d'organisation ou de désorganisation civile. Nous ne dirons donc rien des saturnales révolutionnaires qui ont déshonoré les grandes villes, Alger, Bône, Oran, après la catastrophe de 1848. Honteuses comme partout ailleurs, elles ont été particulièrement odieuses en Algérie, devant les Arabes. « Ce n'est pas ainsi que j'entends la république, » disait, des larmes dans les yeux, le général Cavaignac; et de son côté le colonel Bosquet écrivait, à propos de Tenes qui faisait ses manifestations comme les autres : « C'est une étrange folie qui s'empare de tous; il semble que, sous prétexte de république, il faille partout essayer du désordre. La sainte république est encore mal comprise : quand sera-t-elle bien pratiquée? »

Heureusement l'armée sauva la dignité de la France; entourée, harcelée d'excitations malsaines, elle demeura calme, fidèle à ses devoirs, respectueuse de la discipline. Elle a d'autant mieux mérité de la patrie qu'elle a dû se ressentir davantage de l'instabilité, on pourrait dire du désarroi dans le commandement. En sept mois elle n'a pas eu moins de cinq chefs suprêmes, intérimaires ou titulaires : Changarnier, du 3 au 10 mars; Cavaignac, du 10 mars au 11 mai; Changarnier derechef, du 11 mai au 22 juin; le général Marey, du 22 juin au 22 septembre; enfin le général Charon, qui allait avoir deux années de gouvernement.

« Cette fantasmagorie de gouverneurs, disait le lieutenant-colonel Durrieu, nous fait beaucoup de mal dans l'esprit des Arabes. » Si, au mois de décembre 1847, Abd-el-Kader ne s'était pas rendu à la France, la conquête de l'Algérie eût été, trois mois plus tard, terriblement compromise. « Les indigènes résidant à Alger, écrivait Changarnier, le 5 mars, au ministre de la guerre, se félicitent entre eux et croient que l'heure des musulmans va revenir; mais ces Maures dégénérés et pusillanimes n'agiront point et se contenteront de donner des avertissemens aux Arabes vivant sous

la tente et de les pousser à la révolte, quand ils croiront le moment favorable. »

Le général Cavaignac voulut et crut imposer aux malveillans par une grande exhibition des forces militaires réunies immédiatement sous sa main. Le 26 mars, il leur montra, sur le champ de manœuvres de Mustapha, 10,000 hommes de belles troupes, et, à leur suite, plus de 500 chefs indigènes : khalifas, bachaghas, aghas, kaïds, cheikhs. Cependant de tous côtés, de tous les bureaux arabes arrivaient des informations sérieuses ; un souffle d'insoumission passait dans les douars. On y accueillait avidement, on y commentait des rumeurs extraordinaires : une invasion marocaine dans l'ouest, l'apparition de Bou-Maza, la rentrée miraculeuse d'Abd-el-Kader, par-dessus tout la guerre maritime, Alger déjà pris et saccagé par les Anglais. Des Kabyles étaient descendus de leurs montagnes pour s'assurer du fait et tirer, s'il se trouvait exact, quelque lopin du pillage. Ces nouvelles étaient graves, mais tout essai d'insurrection, toute prise d'armes pouvait être immédiatement réprimée. L'armée comptait encore plus de 70,000 hommes ; il y avait 21 bataillons dans la province d'Alger, 16 dans la province d'Oran, 14 dans la province de Constantine.

Ce fut vers le milieu d'avril que les premiers actes d'insoumission se produisirent au grand jour ; c'était le moment où l'impôt du printemps, la *zekkat*, devait être perçu ; un certain nombre de douars refusèrent de l'acquitter, d'abord aux environs de Médéa, parmi les Righa et les Beni-Hassen ; des meurtres même furent commis. Le 13 avril, le général Marey, à la tête d'une colonne de 2,400 hommes, marcha contre les insoumis, qui ne firent d'ailleurs aucune résistance ; en six jours, ils versèrent l'impôt exigible et de plus 32,000 boudjous d'amende. La tranquillité rétablie dans le Titteri, le général se porta dans le sud, chez les Ouled-Naïl, dont il parcourut durant plus d'un mois le vaste territoire, frappant des contributions, réclamant l'impôt arriéré, partout obéi ; les seuls Ouled-Sidi-Aïssa n'en furent pas quittes à moins de 45,000 boudjous ; ils étaient de plus d'une année en retard. Le général rentra donc satisfait à Médéa, le 29 mai, après quarante-sept jours de promenade.

Dans la province d'Oran, il y eut plus qu'une promenade ; il est vrai que les insoumis n'étaient rien de moins que les grandes et belliqueuses tribus des Beni-Ouragh et des Flitta. Les menaces n'ayant pas d'effet, il fallut en venir aux coups de fusil. Trois colonnes sorties, la première de Mostaganem, sous les ordres du général Pélissier, la deuxième d'Orléansville, sous le colonel Bosquet, la dernière de Mascara, sous le colonel Maissiat, resserrèrent et poursuivirent les insurgés dans l'âpre région de l'Ouarensenis. L'expédition dura un peu plus d'un mois ; il n'y eut d'engagement

un peu sérieux que le 17 mai, chez les Cheurfa, qui perdirent 80 des leurs, tués ou blessés.

Des opérations dans la province de Constantine il n'y aurait pas beaucoup plus à dire, si elles ne s'étaient pas terminées par un coup de théâtre qui mérita d'attirer l'attention publique. Après avoir parcouru le Belezma et le Hodna, le colonel Canrobert, commandant la subdivision de Batna, s'était engagé au sud dans le Djebel-Aurès, où le drapeau français ne s'était pas montré depuis trois ans; aussi les montagnards inclinaient-ils de plus en plus à l'indépendance. La colonne, forte de 2,900 hommes, se composait du 43e de ligne, du 2e régiment de la légion étrangère, du bataillon de tirailleurs indigènes de la province, d'un escadron du 3e chasseurs d'Afrique, d'une cinquantaine de spahis, d'une batterie de montagne et d'un convoi de 460 mulets. Le mouvement avait commencé le 10 mai. Parmi les populations surprises, les unes avaient fait soumission, les autres, évacuant leurs *dacheras* en hâte, essayaient de s'échapper par le sud dans le Zab.

Averti qu'au nombre des émigrans se trouvait l'ancien bey de Constantine Ahmed, le colonel Canrobert se hâta de faire occuper ou surveiller par le chef d'escadrons de Saint-Germain, commandant supérieur de Biskra, les débouchés méridionaux de l'Aurès, et se mit de sa personne à la poursuite du fugitif. Le 5 juin, cerné de tous côtés, au nord par la colonne de Batna, au sud par les goums du commandant de Saint-Germain, un peu partout par les Kabyles qui voulaient se faire pardonner leur insoumission, Ahmed écrivit au colonel Canrobert pour demander l'*aman* et, sans même attendre l'effet de sa lettre, il se remit entre les mains du commandant de Saint-Germain, plus rapproché de lui, de sorte qu'il en fut de lui comme d'Abd-el-Kader, qui, ayant voulu se rendre à La Moricière, avait rencontré d'abord le colonel Montauban. Ce fut à Biskra, deux jours après, que le colonel Canrobert reçut la soumission du personnage considérable qui, depuis onze ans déchu, ne laissait pas d'avoir encore des partisans secrets dans Constantine et d'exercer une influence réelle dans l'Aurès.

Conduit sous bonne escorte à Alger, Ahmed y arriva, le 27 juin, avec une suite de 60 personnes. Ce fut le général Marey, successeur intérimaire de Changarnier depuis cinq jours, qui le reçut. La soumission de l'ancien bey, comme celle de Bou-Maza, était sincère. Las des aventures, las des privations, las des alarmes, il obtint d'achever paisiblement, dans Alger même, une vie déjà longue et longtemps tourmentée.

Cette émotion de printemps n'eut donc pas de grandes suites. L'été fut assez tranquille, si ce n'est vers la frontière du Maroc, où le général de Mac-Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen,

eut à rappeler à l'ordre les Hamyane-Gharaba d'abord, les Beni-Snous plus tard, et dans les environs de Bougie, où le général Gentil infligea, les 5 et 6 juillet, aux Mzaïa, deux échecs qui les réduisirent à demander grâce et à payer des amendes effectives.

En fait, pour être un peu moins bloquée qu'elle ne l'avait été depuis treize ans, Bougie, de même que ses congénères Djidjeli et Collo, n'en demeurait pas moins sans communications constantes, régulières et sûres, avec le reste de l'Algérie. Comme des échantillons de minerai dans leur gangue, elles étaient empâtées dans les montagnes kabyles. Il y a de la frontière du Maroc à la frontière tunisienne beaucoup de montagnes, et par conséquent beaucoup de Kabyles, mais l'usage a prévalu de réserver le nom de Kabylie à la partie du littoral comprise entre l'Isser à l'ouest et l'Oued-Safsaf à l'est; et dans cette partie même on distingue la Grande Kabylie ou Kabylie du Djurdjura, de la Petite Kabylie ou Kabylie des Babors. Elles sont séparées l'une de l'autre par le cours de l'Oued-Sahel, qui, sous le nom d'Oued-Soummam, se jette dans la mer au-dessous de Bougie. Bougie se trouve donc à la limite des deux Kabylies. La Grande est une forteresse énorme qui a pour escarpe au sud le Djurdjura et l'Oued-Sahel pour fossé. Au nord, entre le Djurdjura et les montagnes moins élevées qui bordent la côte, court de l'est à l'ouest, en sens inverse de l'Oued-Sahel, l'Oued-Sebaou. Les cimes neigeuses du Djurdjura sont les plus hautes de l'Algérie; la plus élevée, le pic de Lella-Khedidja, se dresse à 2,308 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. Dans la Petite Kabylie, la chaîne des Babors semble être le prolongement oriental du Djurdjura; ses deux principaux sommets, le Grand Babor et le Tababor se tiennent entre 1,960 et 1,970 mètres. Des cours d'eau de cette contrée, le plus important est l'Oued-Kébir, qui est le Roummel de Constantine.

Dans sa partie moyenne et par sa rive gauche, l'Oued-Kébir longe la montagne des Zouagha, où dominait de tout temps l'autorité des Ben-Azzeddine. Les chefs de cette puissante famille étaient, en 1848, deux frères, Mohammed et Bou-Ghenane, qui, depuis l'installation des Français à Mila, n'avaient pas cessé de prendre à leur égard une attitude équivoque. Il leur était souvent arrivé de molester les tribus soumises à la France. Au mois d'août, le général Herbillon, commandant la province de Constantine, fit marcher contre eux une colonne de 1,300 hommes, sous les ordres du colonel Jamin. La résistance de ces Kabyles fut assez vive et assez prolongée pour que le général crût devoir se porter avec des renforts sur le théâtre des opérations. Les affaires du 8 et du 9 septembre furent décisives. Les deux Ben-Azzeddine firent leur soumission, payèrent une amende et parurent accepter si sincèrement la suprê-

matie française que l'aîné, Mohammed, fut institué par le général Herbillon kaïd du Zouagha.

II.

Quand, vers la fin du mois de septembre 1848, le général Charon prit possession du gouvernement de l'Algérie, les dernières troupes, qui venaient d'opérer sur les divers points où l'ordre avait été momentanément troublé, rentraient dans leurs cantonnemens. Diminuée d'un certain nombre de corps qui avaient été rappelés en France, l'armée d'Afrique, au 1er janvier 1849, se composait de 46 bataillons, de 28 escadrons, de 21 batteries; en y ajoutant les détachemens du génie et du train des équipages, les tirailleurs indigènes et les spahis, l'effectif était de 2,742 officiers, de 73,929 hommes de troupe, de 12,000 chevaux et de 4,500 mulets.

Les instructions données par le ministre de la guerre au gouverneur-général lui recommandaient de s'abstenir autant que possible d'opérations trop étendues et de se borner à des tournées de police, destinées surtout à hâter le recouvrement des contributions en retard et des impôts courans. C'eût été à merveille si les indigènes n'eussent pas forcé le gouverneur et ses lieutenans à transgresser, bon gré mal gré, les instructions du ministre. Au printemps de 1849, une fièvre d'agitation, beaucoup plus intense qu'en 1848, se propagea parmi les populations d'un bout du pays à l'autre; mais il n'y avait plus ni un Abd-el-Kader ni même un Bou-Maza pour coordonner jusqu'à un certain point leurs efforts. Au lieu d'une révolte générale, il n'y eut que des insurrections partielles. Les foyers principaux, allumés, excités, entretenus par des chérifs et des marabouts, étaient signalés, d'une part, au sud-ouest, sur les confins du désert, de l'autre au nord-est, autour de la Kabylie.

Sur le premier point, l'agitateur était Sidi-Cheikh-ben-Tayeb, chef vénéré de la grande tribu dont il portait le nom. Enflammés par ses prédications, les nomades de la région des Chotts, les Hamyane, avaient quitté leurs campemens, tué leur kaïd, qui voulait s'opposer au mouvement, et s'étaient groupés autour du marabout provocateur. Il était à craindre que la fidélité des tribus soumises qui s'étaient repliées au nord, entre le Tell et les Hauts-Plateaux, ne fût tôt ou tard ébranlée par l'exemple et ne cédât à des menaces et même à des commencemens de razzia. Dans ces conjonctures, le général Pélissier, commandant la province d'Oran, n'hésita pas. Autorisé par le gouverneur, qui n'hésita pas davantage, il organisa deux colonnes, l'une à Mascara, sous son commandement personnel, l'autre à Tlemcen, sous les ordres du général de Mac-Mahon.

La première était forte de 2,300 hommes, la seconde en comptait 1,800; deux convois, comprenant ensemble plus de 2,000 chameaux, portaient les réserves de vivres, d'eau et de munitions. Avec elles marchaient les goums des tribus fidèles. Les opérations, commencées dans la seconde quinzaine du mois de mars, se prolongèrent jusque dans les premiers jours de mai. Il n'y eut pas d'action sérieuse, parce que les Hamyane, fuyant devant les Français, finirent par se réfugier sur le territoire du Maroc. Arrivé dans la région montagneuse des Ksour, à la limite du Sahara, le général Pélissier fit un premier exemple sur Tiout, qui avait fermé ses portes aux coureurs de la colonne et qu'on savait être le principal dépôt des approvisionnemens de Ben-Tayeb. Le ksar était évacué, mais les maisons étaient remplies de blé, d'orge, de dattes et de raisins secs. Pendant trois jours elles furent vidées, au profit des troupes, et surtout des auxiliaires. Moghar-Tahtani et Moghar-Foukani, qui avaient, en 1847, massacré les parlementaires envoyés par le général Cavaignac, furent pillés et rasés, à l'exception des mosquées et des koubbas; les jardins furent détruits, les palmiers abattus. Aïn-Sefra, Aïn-Sfisifa, moins coupables, ne furent pas aussi rigoureusement traités; mais leurs magasins d'orge et de blé furent vidés comme ceux de Tiout. Avant de regagner le Tell, le général Pélissier constitua deux colonnes mobiles, l'une à El-Aricha, l'autre au Kheider, afin d'empêcher les émigrans de rentrer sur leur territoire sans avoir fait leur soumission d'abord. Deux mois plus tard, cette condition ayant été acceptée par la plus grande partie des dissidens, les colonnes mobiles furent rappelées dans leurs garnisons accoutumées.

Pendant que les généraux Pélissier et Mac-Mahon opéraient dans le sud-ouest de la province d'Oran, les Ouled-Djounès du Dahra, les Ouled-Deradj du Hodna, les Beni-Selim du Titteri, avaient été respectivement ramenés à l'obéissance par le général Bosquet, par les colonels Carbuccia et de Barral, agissant de concert, et par le colonel Daumas. Ces tribus inquiètes avaient été facilement soumises; mais à mesure qu'on se rapprochait de la Kabylie, on rencontrait plus d'agitation, plus de résistance, plus d'obstacles, et la répression exigeait une action plus vigoureuse. Trois opérations, l'une intérieure, les deux autres extérieures, durent être exécutées presque simultanément dans cette région difficile.

L'opération intérieure fut la première en date. Elle eut pour base Bougie, qui était pour la centième fois serrée de près par les Kabyles. Venu d'Alger par mer avec des renforts, le général de Saint-Arnaud sortit, le 13 mai, de la place, à la tête d'une colonne de 1,800 hommes, pour attaquer dans les montagnes la confédération des Beni-Slimane, la plus puissante et la plus hostile aux Français. Dans le même temps,

le général de Salles, commandant la subdivision de Sétif, se mettait en marche avec des forces plus imposantes, 3,500 hommes, afin de prendre à revers, par le sud, les Beni-Slimane, que Saint-Arnaud abordait par le nord. Comme les Kabyles bien informés voulaient prévenir à tout prix la jonction des deux colonnes, ils se jetèrent, le 21 mai, sur la plus faible, mais, s'ils lui firent subir des pertes assez sensibles, ils ne réussirent pas à l'entamer, et la jonction s'opéra, dans cette journée même, en dépit de leurs efforts. Néanmoins, ils refusèrent de s'avouer vaincus, et, jusqu'au 3 juin, ils combattirent ; enfin, voyant leurs jardins détruits, leurs arbres coupés, leurs villages en flammes, ils cédèrent au vainqueur et subirent une lourde contribution de guerre.

La première des opérations extérieures, dirigée par le général Blangini, avait indirectement aidé à la précédente en appelant ou en retenant sur le revers méridional du Djurdjura des contingens qui auraient pu, sans cette diversion, se joindre aux Beni-Slimane; mais le but particulier du général était le châtiment de deux des tribus les plus turbulentes de la subdivision d'Aumale, les Beni-Yala et les Guechtoula. Ceux-ci, adossés au Djurdjura, donnaient asile à tous les fanatiques, à tous les réfractaires, à tous les ennemis de l'autorité française. La colonne sortie d'Aumale était forte; elle comprenait 4,400 hommes, sans compter les goums de Mahi-ed-Dine et de Bel-Kassem. A peine eut-elle atteint Bordj-Bouira que les Beni-Yala s'empressèrent de demander l'*aman* et de payer les impôts arriérés ; mais les Guechtoula s'obstinèrent avec d'autant plus d'arrogance qu'ils venaient d'être renforcés par un gros contingent de Zouaoua, que leur avait amenés Si-Djoudi, l'un des chefs les mieux obéis de cette confédération belliqueuse et puissante. Un premier engagement eut lieu, le 19 mai, à Bordj-Boghni. Le lendemain, le général Blangini fit emporter la zaouïa de Sidi-Abd-er-Rahmane par les zouaves du colonel Canrobert et les tirailleurs indigènes. Le 21, le marabout de la zaouïa vint, au nom des Guechtoula, demander grâce, pendant que Si-Djoudi et ses Zouaoua, pleins de mépris pour ces prétendus guerriers, si prompts à se soumettre, regagnaient dans l'intérieur du pays leurs montagnes. D'après les renseignemens fournis par les vaincus, la colonne avait eu, le 19 et le 20 mai, plus de 11,000 fusils en face d'elle; les pertes que le feu lui avait fait éprouver étaient de 11 hommes tués et de 105 blessés. Après être allée se ravitailler à Dellys, elle s'engagea dans la vallée du Sebaou. Depuis deux ans, les Flissa avaient oublié de payer l'impôt; quelques coups d'obusier leur rendirent la mémoire; quand ils eurent acquitté leur dette, la colonne reprit le chemin de ses cantonnemens et le général Blangini celui d'Alger.

La seconde opération extérieure eut pour théâtre, beaucoup plus à l'est, la vallée de l'Oued-Kebir et le cercle de Philippeville. Un chérif, prédicateur de guerre sainte, y était apparu, vers la fin d'avril; c'était un Marocain, *khouan* de la secte de Mouley-Tayeb; il se nommait Ahmed-ben-Jamina. En peu de temps, il avait réuni 200 cavaliers et 1,500 hommes de pied, avec lesquels il se faisait fort d'enlever le camp d'El-Arouch. Sa tentative échoua sans que l'échec fît tort à son influence, de sorte que tous les montagnards des environs de Philippeville et de Collo, même ceux du Zouagha, excités par les frères Ben-Azzeddine, se déclarèrent en faveur du chérif. A la nouvelle de cette insurrection, le général Herbillon, commandant la province de Constantine, réunit un corps expéditionnaire de 4,200 hommes, à la tête duquel il marcha d'abord contre le Zouagha, qui ne fit pas une longue résistance, les Ben-Azzeddine ayant eu soin de se dérober, puis contre les autres adhérens de Ben-Jamina. Sur ces entrefaites, le chérif, qui s'était aventuré avec peu de monde à trois lieues seulement du camp de Smendou, fut surpris et tué par une reconnaissance sortie du camp. Ce dénoûment subit d'une intrigue d'ailleurs peu compliquée permit au général Herbillon de transformer, selon les instructions ministérielles, en simple tournée de police une opération qui avait dû commencer par être une exécution militaire.

Au moment même où la colonne rentrait à Constantine, le colonel Canrobert se disposait à sortir encore une fois d'Aumale, afin de punir ces turbulens et fantasques Beni-Yala, qui, moins de six semaines auparavant, faussant compagnie aux Guechtoula, s'étaient tirés d'affaire vis-à-vis du général Blangini avec des espérances et des promesses auxquelles ils ne s'étaient pas moins empressés de faillir. Le colonel réunit donc deux de ses bataillons de zouaves, commandés le 1er par le commandant de Lorencez, le 3e par le commandant de Lavarande, deux autres bataillons d'infanterie, un du 12e de ligne, l'autre du 51e, une section d'artillerie de montagne, un petit détachement de sapeurs, un escadron de spahis, une compagnie du train. L'effectif de la colonne était de 65 officiers et de 2,780 hommes de troupe. Sortie d'Aumale, le 2 juillet, elle arriva, le 4, au pied d'un contrefort du Djurdjura, au-dessus duquel s'élevaient les principaux villages des Beni-Yala, Sameur, Amboude, Adjiba. Sameur était protégé par un retranchement en pierres sèches couronné d'un amas de broussailles épineuses, d'un développement de 150 mètres. Le 5, à deux heures du matin, deux compagnies de zouaves, soutenues par le bataillon du commandant de Lorencez, se lancèrent à l'attaque sous une grêle de balles, tournèrent le retranchement et refoulèrent les défenseurs dans le village que canonnait la section de montagne. Sameur et Amboude

furent successivement enlevés et livrés aux flammes. Quelques heures après, abordé par le bataillon du 51e, Adjiba subit le même sort. Le soir venu, les troupes d'attaque rentrèrent, sans être inquiétées, au bivouac. Le 8, les Beni-Yala demandèrent grâce et payèrent une forte amende.

Tout semblait pacifié dans ces parages, quand le colonel Canrobert, qui était venu bivouaquer, le 10 juillet, au-delà du pic d'Akbou, apprit qu'une autre tribu importante, les Beni-Mellikeuch, surexcités par l'arrivée de Si-Djoudi à la tête de 2.000 ou 3.000 Zouaoua, s'étaient décidés à repousser tout accommodement avec les Français. Bientôt, en effet, Si-Djoudi fit déclarer officiellement au colonel qu'ayant pris sous sa protection les Beni-Mellikeuch, il voulait bien lui permettre de faire sa retraite, pourvu que le colonel s'engageât à n'inquiéter pas ses protégés. A cette sommation insolente, le colonel répondit le lendemain, 12 juillet, dès la pointe du jour, par un assaut général donné aux retranchemens des Beni-Mellikeuch. Les zouaves sur les ailes, le 12e et le 51e au centre s'élancèrent, et, après une lutte violente, dépostèrent l'ennemi. La résistance fut surtout acharnée sur la droite, au village d'Aïach, où le principal chef du pays, Si-el Kerib, avait sa maison. Les zouaves du 3e bataillon et les Zouaoua s'y battirent corps à corps, à coups de baïonnette et de yatagan, à coups de crosse, à coups de pierre. Deux fois le village fut pris et repris; mais enfin les zouaves en demeurèrent maîtres. Ils eurent dans ce combat 8 tués et 34 blessés. Le soir, les Beni-Mellikeuch firent leur soumission, et Si-Djoudi s'éloigna, les maudissant comme il avait maudit les Guechtoula naguère.

Le 18 juillet, le colonel Canrobert regagna son poste d'Aumale. Il en devait bientôt repartir pour aller prendre sa part d'action, d'éclat et de gloire dans l'un des épisodes les plus dramatiques de la guerre algérienne.

III.

A 40 kilomètres au sud-ouest de Biskra, sur la limite indécise du Zab-Dahraoui ou du nord, et du Zab-Guebli ou du sud, se trouvait un groupe de ksour peu visités des Arabes, à peine connus des Français. Ici même, dans la *Revue*, au mois d'avril 1851, le capitaine Charles Bocher, rappelant ses *Souvenirs de la campagne des Ziban*, a tracé de ces ksour, en quelques traits de plume, une esquisse parfaite : « Qui a vu, dit-il, un de ces centres de population, les connaît tous. Partout on y retrouve des forêts de palmiers qu'arrosent des rigoles combinées avec beaucoup d'art, et où se réunissent les eaux, soit d'une rivière voisine de l'oasis, soit de

sources naturelles et jaillissantes. Au milieu de ces forêts où l'on ne pénètre que par de rares sentiers, des espaces plus ou moins étendus sont occupés par des villages, par des villes même, dont les habitations sont construites ordinairement en briques cuites au soleil. Plusieurs de ces ksour ont une muraille d'enceinte protégée par un fossé plein d'eau et qu'entourent un grand nombre de jardins fermés de murs. »

L'un d'eux, le principal, portait le nom de Zaatcha. « Une forêt de palmiers, continue le témoin que nous venons de citer, l'entoure de tous côtés et ne laisse même pas découvrir le minaret de sa mosquée. A la lisière du bois, on voit une zaouïa, auprès de laquelle un groupe de maisons forme comme un ouvrage avancé de la place. En partant de la zaouïa pour pénétrer dans l'oasis, on est arrêté, dès les premiers pas, par une infinité de jardins enclos de murs à niveaux différens, la plupart coupés par des canaux d'irrigation, et comprenant, outre les palmiers, toute sorte d'arbres fruitiers qui gênent la vue et rendent toute reconnaissance impossible. Les rares sentiers qui mènent à la ville sont resserrés entre les murs de ces jardins, et ce n'est qu'après de nombreux détours que l'on arrive à un fossé large de 7 mètres, profond, encaissé et entourant la forteresse d'un infranchissable obstacle. Au-delà se présente l'enceinte bastionnée et crénelée à différentes hauteurs pour favoriser la multiplicité des feux. C'est à cette muraille que s'adosse une partie des maisons de la ville. A l'intérieur, de grandes maisons carrées, percées seulement au dehors de petites ouvertures servant de créneaux, sont merveilleusement disposées pour les ressources extrêmes de la défense. Enfin, les murs des premiers jardins construits au bord du fossé forment déjà comme une première enceinte, et, encore au-delà, un petit mur à hauteur d'appui règne autour de la moitié de la ville, accessoire de l'obstacle principal, qui est la muraille bastionnée et parfaitement crénelée. Une seule porte donne entrée dans la place, du côté de la profondeur de l'oasis; elle est défendue par une grande tour crénelée dont les feux dominateurs en couvrent toutes les approches. »

Dans la forêt de palmiers qui entourait Zaatcha se trouvait comme englobé, à 1 kilomètre seulement de distance, le ksar de Lichana. Presque aussi voisins étaient les ksour de Farfar, de Bou-Chagroune et de Tolga.

La paix assurée par l'autorité française, la sécurité des chemins, la facilité des relations commerciales, avaient accru dans les Ziban le bien-être des populations ksouriennes; les dattes se vendaient bien; aussi le bureau arabe de Biskra s'était-il cru légitimement en droit d'élever de 0 fr. 25 à 0 fr. 40 par tête d'arbre en plein rapport l'impôt des palmiers; et, de fait, la taxe nouvelle avait été

perçue sans difficulté d'abord. Peu à peu, cependant, des réclamations s'étaient produites et des symptômes d'agitation avaient été signalés.

On ne tarda pas à savoir qui était le principal auteur de cette fermentation encore sourde. C'était un habitant de Zaatcha, nommé Bou-Ziane. Comme presque tous les Biskris, il avait fait, dans sa jeunesse, le voyage d'Alger, où il avait exercé le métier de porteur d'eau. De retour au ksar, intelligent et actif, il avait su grossir son pécule, de sorte qu'il était devenu un personnage relativement riche et considéré. En 1833, le bey de Constantine, Ahmed, ayant voulu punir Zaatcha révolté, la bravoure de Bou-Ziane acheva de le mettre en évidence. Quand l'autorité d'Abd-el-Kader s'étendit pendant un certain temps sur le Zab-Dahraoui, Bou-Ziane exerça, en son nom, dans sa ville natale, les fonctions de cheikh, qu'il dut résigner plus tard, lorsque la domination française fut substituée à celle de l'émir. Bou-Ziane n'aimait donc pas les Français et ne se cachait pas de propager autour de lui le ressentiment qui l'animait contre eux.

Vers la fin du mois de juin 1849, le lieutenant Seroka, adjoint au bureau arabe de Biskra, était en tournée dans le Zab-Dahraoui; il avait avec lui le cheikh de Lichana et 7 ou 8 spahis. Informé de la propagande exercée par Bou-Ziane et de l'agitation qu'elle avait déjà produite, l'officier résolut d'enlever l'agitateur. Il entra donc dans Zaatcha et le fit saisir; mais les habitans ameutés délivrèrent leur ancien cheikh, et ce fut le capteur qui se vit au moment d'être fait prisonnier à son tour : il eut toutes les peines du monde à se tirer d'affaire.

Le résultat de cette échauffourée malencontreuse fut l'insurrection déclarée de Zaatcha et des ksour voisins. La garnison de Biskra était trop faible pour qu'il fût permis à son chef, le commandant de Saint-Germain, de penser à réduire les insurgés. Il dut se borner à couper leurs communications avec l'Aurès et se hâta d'avertir Batna, chef-lieu de la subdivision dont Biskra dépendait avec les Ziban. Malheureusement, le commandant supérieur, le colonel Carbuccia, du 2e régiment de la légion étrangère, se trouvait engagé dans le Hodna contre une tribu rebelle. Ce ne fut qu'après avoir rétabli l'ordre de ce côté que le colonel put se diriger à marches forcées vers le sud. Bou-Ziane et son lieutenant Si-Moussa n'avaient pas manqué de mettre le temps à profit pour recruter de nouveaux adhérens et renforcer leurs travaux de défense.

La colonne française, formée du 3e bataillon d'Afrique, de deux bataillons du 2e étranger, de deux escadrons du 3e chasseurs d'Afrique, d'un demi-escadron de spahis, d'une batterie de montagne et d'un petit détachement de sapeurs, avait un effectif de 60 officiers, de 1,690 hommes de troupe et de 300 chevaux. Après avoir touché

barre à Biskra, elle apparut, le 16 juillet, à cinq heures du matin, sur la lisière des oasis de Zaatcha et de Lichana. A cette apparition, les gens de Lichana, de Bou-Chagroune, de Tolga, de Farfar, prirent peur et firent leur soumission, mais de Zaatcha rien ne vint. A sept heures, le thermomètre marquait déjà 60 degrés; les troupes cherchaient un abri sous les palmiers de Farfar, quand une vive fusillade éclata. Le goum de Biskra, qui s'était avancé vers Zaatcha en reconnaissance, ramené en désordre, entraînait dans son mouvement de retraite les compagnies de grand'garde, et l'engagement menaçait de devenir général. Au gré du colonel Carbuccia, il était prématuré; le clairon donna le signal de cesser le feu; de leur côté, les insurgés, craignant de s'aventurer en plaine, se replièrent dans les jardins. Cependant des nouvelles graves arrivaient au colonel: de Bou-Sâda, de l'Aurès, des ksour, de nombreux contingens étaient en marche; ils devaient entrer dans Zaatcha la nuit suivante. Dès lors, si l'on ne voulait pas se retirer sur Biskra, il n'y avait plus qu'à tenter immédiatement un coup de main.

Deux colonnes d'attaque furent formées : un bataillon de la légion, sous les ordres du commandant de Saint-Germain, devait enlever la zaouïa, pendant que le bataillon d'Afrique se porterait directement sur le ksar. A trois heures après-midi, sous un soleil implacable, le mouvement commença, protégé par l'artillerie. La zaouïa ne fit pas grande résistance; après une seule décharge, ses défenseurs disparurent. On les suivit à la course dans le dédale des jardins, on sauta par-dessus les rigoles, on escalada les petits murs; mais tout à coup les assaillans s'arrêtèrent : un fossé large et profond les empêchait d'aller plus loin, et plus loin se dressait la muraille haute, crénelée, couronnée d'une ligne de feu. En vain les sapeurs accumulaient dans le fossé les fascines; des quelques braves qui le traversèrent à la nage, le lieutenant Mangin revint seul. Le commandant de Saint-Germain fit avancer un obusier; les obus entraient dans le mur d'argile sans y faire brèche; au neuvième coup, l'affût se brisa. A l'autre attaque, empêché par les mêmes obstacles, le bataillon d'Afrique ne fut pas plus heureux. Après un dernier effort tenté par les deux colonnes réunies, le colonel Carbuccia dut se résigner à faire sonner la retraite; les assaillans se replièrent, emportant leurs blessés et leurs morts, 117 des premiers, 31 des autres. Pendant trois jours, le colonel demeura au bivouac, avec l'espoir de prendre en rase campagne une revanche dont l'ennemi lui refusa la chance. Le 19 juillet, à quatre heures du soir, la colonne, précédée du convoi et de l'ambulance, reprit le chemin de Biskra.

Du coup de main manqué sur Zaatcha il fut, en 1849, comme

en 1836, du coup de main manqué sur Constantine. L'effet moral, parmi les indigènes, fut profond et immense. En 1849, la réparation ne se fit pas aussi longtemps attendre qu'en 1836 ; mais elle se fit attendre trop longtemps encore ; le retard n'en doit cependant pas être imputé aux hommes : ce fut le terrible été qui en fut la cause. Cette inaction forcée devait fatalement profiter aux insurgés de Zaatcha. L'aire de l'insurrection allait s'étendant tous les jours ; après Lichana, Bou-Chagroune, Tolga, Farfar, qui n'avaient pas manqué de s'y rallier avec enthousiasme, elle avait gagné tous les Ziban, atteint à l'ouest les Ouled-Naïl, au nord-ouest le Hodna, au nord les Kabyles de l'Aurès. Il y avait là un marabout, Si-Abd-el-Afid, qui ne cessait de prêcher la guerre sainte. Vers la mi-septembre, il réunit 4,000 ou 5,000 Kabyles et descendit sur Biskra, par la vallée de l'Oued-el-Abiod.

Le commandant de Saint-Germain avait reçu quelque renfort. Le 17, il marcha résolument à la rencontre du marabout, qu'il trouva campé à Seriana, au débouché de l'Oued-el-Abiod dans le Zab. Seriana, situé à 20 kilomètres à l'est de Biskra, n'était pas un ksar ; ce n'était qu'un groupe de sept ou huit cabanes. Le commandant n'avait guère avec lui que 300 hommes de la légion étrangère, 70 chasseurs d'Afrique, une cinquantaine de spahis et 200 chevaux arabes. A quatre heures du soir, il fit commencer la charge ; mais au passage de la rivière, il tomba raide mort, frappé de deux balles à la tête. Le capitaine Souville, de la légion, prit aussitôt le commandement, aborda vigoureusement l'ennemi, lui tua plus de 200 hommes et le poussa vivement en déroute. Dans la tente du marabout, qui, pour être plus léger à la fuite, s'était mis presque nu, on trouva son burnous, son haïk, sa gandoura, sa djebira ; sur le champ de bataille, on ramassa des drapeaux, des fusils, des chevaux, des mulets, des munitions, des approvisionnemens de toute sorte. Du côté du vainqueur, il n'y avait que 10 blessés et 4 morts ; mais l'un des quatre était le commandant de Saint-Germain ; la perte était grave, et ce fut un regret général dans toute l'armée d'Afrique.

L'été finissait ; la saison devenait favorable ; il était grand temps de marcher sur Zaatcha. Par malheur, le choléra, ce terrible choléra de 1849 qui venait d'enlever le maréchal Bugeaud à la France, avait étendu à l'Algérie ses ravages. Dans la division de Constantine, sur un effectif de 2,600 hommes, le 8e de ligne comptait à peine 1,200 disponibles, et des 2,000 hommes du 2e étranger, 800 tout au plus étaient en état de faire campagne. Répondant à l'appel du général Herbillon, le gouverneur lui envoya par mer, d'Alger à Philippeville, le 5e bataillon de chasseurs, et fit passer d'Aumale à Sétif le colonel Canrobert avec le 1er bataillon de

zouaves. Avant de descendre dans le Zab, le commandant supérieur de la province de Constantine avait dû laisser au général de Salles, son remplaçant intérimaire, des forces suffisantes pour assurer partout l'ordre et tenir les malintentionnés en crainte. Comme c'était la région du Hodna et de Bou-Sâda qui était la plus suspecte, le colonel de Barral s'y était transporté avec une colonne de 2,500 hommes.

Toutes ces précautions de sûreté prises, le général Herbillon ne put d'abord réunir, pour l'expédition dont il s'était réservé le commandement, qu'une force de 4,500 hommes, ainsi composée : un bataillon du 8e de ligne, deux bataillons du 43e, le 5e bataillon de chasseurs, le 3e bataillon d'Afrique, un bataillon du 2e étranger, le bataillon de tirailleurs indigènes de la province, quatre escadrons du 3e chasseurs d'Afrique et du 3e spahis, une batterie de campagne, deux sections de montagne, trois mortiers, une section de fusils de rempart, un détachement de génie, un détachement du train des équipages. Il y avait de plus un convoi de munitions et de vivres, escorté d'un goum qui faisait nombre. Parties de Constantine, du 24 au 25 septembre, arrivées le 28 à Batna, le 4 octobre à Biskra, les troupes firent halte le 7, à huit heures du matin, en vue des palmiers qui couvraient Zaatcha.

IV.

Le campement s'établit au nord-est, sur la pente d'un mamelon découvert, au pied duquel sourdait un ruisseau dont l'eau n'était pas trop saumâtre. Pendant ce temps, la cavalerie au nord, le goum au sud, firent la reconnaissance de l'oasis. Ces préliminaires achevés, le général Herbillon donna l'ordre d'occuper la zaouïa. La colonne d'attaque, formée d'élémens empruntés aux divers corps d'infanterie légère, et conduite par le colonel Carbuccia, en eut bientôt délogé les Arabes ; mais, entraînés par le mouvement du combat, les chasseurs et les *zéphyrs* particulièrement s'aventurèrent dans les jardins sans guide, sans prudence, de sorte que, fusillés presque à bout portant par des tireurs invisibles, ils furent obligés de reculer sans avoir eu le temps d'emporter tous leurs morts ni tous leurs blessés. Quelques-uns de ces malheureux, — détail horrible, — furent achevés, sous les yeux de leurs camarades impuissans à les sauver, par des femmes qui étaient venues, en habits de fête, se mêler aux défenseurs de Zaatcha : 24 morts et 47 blessés furent les victimes de cette malheureuse affaire. De tout le jour la fusillade ne cessa pas ; le soir venu, on ne comptait pas moins de 13 officiers à l'ambulance ; parmi eux, le capitaine Marmier, chef du bureau arabe de Batna, avait un œil perdu.

En dépit du feu et des obstacles, le génie et l'artillerie n'avaient ménagé ni le temps ni la peine. En avant de la zaouïa, le colonel Petit avait construit, à 130 mètres du ksar, l'épaulement d'une place d'armes que le colonel Pariset arma, pendant la nuit, d'une batterie composée d'une pièce de 8, d'un obusier de campagne et de trois petits mortiers. Le 8e et le 43e relevèrent la colonne Carbuccia et fournirent la garde de tranchée. Le 8 octobre, à dix heures du matin, l'artillerie ouvrit son tir, dont l'effet fut à peu près nul, les boulets et les obus épuisant leur force sur les troncs des palmiers. Envoyé, pendant la canonnade, en reconnaissance sur la gauche, le commandant Bourbaki, des tirailleurs indigènes, s'avança jusqu'au bord du fossé, sous un feu nourri qui lui fit perdre, en quelques instans, 5 morts, dont 1 officier, et 25 blessés. Le soir, le colonel Carbuccia reprit le service de tranchée. Pendant la nuit, des corvées d'infanterie, abattant les palmiers, renversant les murs, s'employèrent à dégager les abords de l'attaque, pendant que l'artillerie construisait deux nouvelles batteries, à 40 mètres en avant de la première.

A cinq heures du matin, le 9, une balle arabe fit en même temps deux victimes, le lieutenant Seroka, dont elle traversa le cou de part en part, et le colonel Petit, dont elle fracassa le bras. Le jeune officier eut la chance de guérir; le colonel eut à subir la désarticulation de l'épaule; il n'y survécut pas. Jusqu'au dernier moment, sa pensée fut au devoir: ce fut en entendant un rapport de tranchée qu'il rendit à Dieu l'âme d'un héros. Son nom fut donné à la batterie auprès de laquelle était venue le frapper la balle meurtrière.

Après les tâtonnemens des premiers jours, le génie et l'artillerie avaient décidément arrêté leurs projets d'attaque et combiné leur action contre le front oriental du ksar. L'artillerie, notoirement insuffisante, passait au rang d'auxiliaire; c'était par des approches méthodiques, par la sape, que le génie allait jouer le premier rôle. Sur ces entrefaites, le colonel de Barral, appelé du Hodna par le général Herbillon, arriva le 12 octobre. Ce renfort de 1,650 hommes n'était pas encore assez nombreux pour permettre au général de compléter l'investissement de l'oasis. Quoique le sentier qui servait de chemin habituel et direct entre Zaatcha et Lichana eût été coupé, les deux ksour ne laissaient pas de communiquer facilement ensemble, de sorte que l'assiégé ravitaillé, rafraîchi, trouvait quotidiennement des ressources pour réparer ses pertes.

Dirigées sur les angles nord-est et sud-est du ksar, les sapes avaient, par leur progrès même, permis à l'artillerie de choisir des emplacemens mieux appropriés à sa mission et suffisamment rapprochés de la muraille pour lui donner plus d'efficacité que par le

passé. En effet, du 12 au 18 octobre, son feu réussit à ouvrir dans les angles battus des brèches qui, à distance, furent jugées praticables. Restait le passage du fossé ; comment le combler ? Les fascines n'y suffisaient pas. Ce furent les briques de la zaouïa démolie qui servirent de matériaux ; une chaîne de travailleurs se les passaient de main en main jusqu'à la tête de sape à l'attaque de gauche. A celle de droite, il s'en fallait d'une vingtaine de mètres que les sapeurs n'eussent atteint le bord extérieur, la contrescarpe, en termes de l'art. Pour suppléer au comblement du fossé, qui, de ce côté-ci, n'était pas praticable, le génie se proposa d'y faire descendre, immédiatement avant l'assaut, une sorte de charrette à deux roues, chargée de poutrelles, et qui pourrait faire l'office de pont.

Le général Herbillon était impatient d'en finir. D'après ses dispositions, une colonne composée de 1,300 hommes du 8e, du 43e, du bataillon d'Afrique, précédée d'un détachement de sapeurs, et commandée par le colonel Dumontet du 43e, devait assaillir la brèche de droite, pendant qu'une autre colonne de 750 hommes du régiment étranger et du 5e bataillon de chasseurs, aborderait, sous les ordres du colonel Carbuccia, la brèche de gauche. Dans le même temps, le commandant Bourbaki, avec les tirailleurs indigènes, le colonel de Mirbeck, du 3e chasseurs d'Afrique, avec la cavalerie régulière, les spahis et le goum, le colonel de Barral, avec les troupes laissées au campement, devaient éclairer les abords de l'oasis, s'opposer aux tentatives de secours extérieur et, le cas échéant, couper aux assiégés la retraite.

Le 20 octobre, à six heures du matin, du haut d'un cavalier de tranchée construit par le génie entre les deux attaques, le général Herbillon fait sonner la charge. A gauche, les deux compagnies d'élite du régiment étranger débouchant au pas de course de la sape démasquée, franchissant le fossé par-dessus les briques croulantes, s'élancent sur la brèche, et par-delà sur un monceau de décombres. Comme les assaillans de Constantine, un cercle de feu, sans issue apparente, les enveloppe. Une dizaine de voltigeurs viennent d'escalader une terrasse : la terrasse s'effondre sous leurs pieds ; un pan de muraille, s'écroulant sur eux, les achève ; un seul reparaît et vient tomber au milieu de ses camarades. En quelques minutes, 14 hommes ont été tués, 40 blessés. Il faut redescendre, repasser le fossé, rentrer dans la sape. Enivrés du succès, hurlant, se ruant, les Arabes essaient d'y entrer à la suite ; une compagnie de chasseurs les arrête et les refoule. De ce côté, il n'y a rien de plus à faire.

A l'attaque de droite, la catastrophe est pire. La charrette qui devait servir de pont a chaviré ; des grenadiers du 43e, dans l'eau jusqu'au cou, ont passé quand même ; mais comment, avec des

cartouches mouillées, répondre aux balles qui les frappent? D'autres arrivent, la giberne sur l'épaule; malheureusement la brèche est trop haute, le talus glissant. Pendant que les hommes du génie, armés de pioches, s'efforcent de saper le pied de la muraille, grenadiers et fusiliers, à plat ventre, essaient de riposter au juger à des tireurs plus nombreux et qui ne se laissent pas voir. Il y a 20 morts. Le chef de bataillon, l'adjudant-major, deux capitaines sont tués; 4 officiers, 80 hommes sont blessés, la plupart mortellement. Il faut de là aussi regagner les approches. Sur le bord extérieur du fossé, deux compagnies de zouaves protègent la retraite. Dans la nuit, la garde de tranchée eut à repousser, deux heures durant, une sortie des Arabes.

L'échec était grand, il fut ressenti de tous; mais à l'esprit d'aucun ne vint l'idée de lever le siège. Le général Herbillon fit demander à Constantine des hommes, des pièces de plus gros calibre, avant tout des munitions et des vivres, car l'artillerie avait presque épuisé ses gargousses, et l'intendance voyait le fond de ses caisses à biscuit. On souffrait, on ne se plaignait pas. Outre les pertes causées par le feu, beaucoup d'hommes étaient morts victimes de la dysenterie, et il y avait encore plus de 600 malades qui s'en allaient à Biskra encombrer l'ambulance. Ce poste, base d'opérations du corps expéditionnaire, prenait plus d'importance de jour en jour; il y fallait un commandant de grade élevé. Le général Herbillon y envoya le colonel Carbuccia, qui, à tort ou à raison, passait chez le troupier pour être malchanceux à la guerre.

En attendant les renforts demandés, le génie continuait ses travaux; à la fin d'octobre, des six officiers de l'arme attachés dès le début à l'expédition, il n'en restait que deux. Afin d'occuper le soldat, de dégager les approches et en même temps de menacer, dans le plus clair de leurs revenus, la fortune des ksouriens, le général Herbillon fit procéder méthodiquement, par coupes réglées, à l'abattage des palmiers. Dirigée par les officiers du génie, l'opération commença le 23 octobre. Le général avait frappé juste; au retentissement des coups de cognée répondirent des clameurs désespérées, des cris de douleur et de rage. Chaque entaille au tronc d'un palmier était une blessure au cœur d'un Arabe. Dès le soir même, les bûcherons furent attaqués, et deux jours plus tard, le 25, assaillis avec encore plus de vigueur et d'ensemble. Bou-Ziane se révélait homme de guerre. Les travailleurs et la garde même furent obligés d'abandonner l'atelier; il ne fallut pas moins de deux bataillons pour recouvrer le terrain perdu, et quand les Arabes se décidèrent à la retraite, ils emportèrent, à titre de trophée, une caisse de tambour, des outils, malheureusement aussi les corps de deux hommes de la légion étrangère. Cette affaire ne

coûta pas à nos troupes moins de 6 morts et de 23 blessés, dont 3 officiers. Dès le lendemain, les mesures de sûreté furent tellement mieux prises que, malgré l'opposition des Arabes, et sans la moindre perte, mille pieds d'arbres furent jetés bas en cinq heures.

Il convenait d'être aussi très vigilant au dehors, de tenir ouvertes et libres les communications avec Biskra et Batna; or elles étaient menacées. Le courrier d'Alger venait d'être enlevé par deux cavaliers du goum qui étaient passés à l'ennemi. D'autre part, le général Herbillon était averti que Mohammed-bel-Hadj, l'ancien khalifa d'Abd-el-Kader, était sorti du Souf, où il avait fait séjour, et menaçait Sidi-Okba; d'autre part aussi, que les caravanes des Sahariens, revenant du Tell, témoignaient de leur sympathie pour l'insurrection. La plus grande part de la cavalerie ayant été envoyée, avec le colonel de Mirbeck, sur la route de Batna, il ne restait au camp pas beaucoup plus de 250 chevaux. Le 30 octobre au soir, une reconnaissance fut attaquée subitement, entre Farfar et Tolga, par des Sahariens. Le lendemain, le général Herbillon se mit de bonne heure en campagne. Il emmenait toute la cavalerie disponible, y compris le goum, une section de montagne et trois compagnies de chasseurs à pied. A peine avait-il passé Farfar qu'il se vit en présence de 700 ou 800 cavaliers, appuyés par un nombre à peu près égal de fantassins, sur la lisière de l'oasis. Le combat fut vif, mais court. Chargés, sabrés, fusillés, canonnés, les cavaliers tournèrent bride et les fantassins se hâtèrent de rentrer sous bois. Pendant cette rencontre, Bou-Ziane avait habilement préparé contre la gauche des travaux de siège une sortie qui ne réussit d'ailleurs qu'à mettre le feu au fascinage d'une batterie. Ce demi-succès ne laissa pas d'encourager l'assiégé à renouveler sa tentative. Le 5 novembre, entre huit et neuf heures du soir, le ciel, très sombre, s'éclaira tout à coup. Des amas de brindilles flambaient sur tout le front d'attaque, et des centaines d'Arabes, la torche à la main, se ruaient sur les approches. A droite, un coup de mitraille suffit pour les arrêter; mais à gauche, ils réussirent à incendier le masque et la galerie blindée que les sapeurs avaient poussée jusqu'aux deux tiers du fossé. On en voyait qui, du chemin de ronde, exposés à la fusillade, ne laissaient pas d'attiser le feu avec de grandes perches. La nuit suivante, ils revinrent à la charge et parvinrent à détruire complètement le blindage.

Tel était l'état des affaires quand, le 8 novembre au soir, le camp fit fête au colonel Canrobert, venant de Sétif à la tête d'un bataillon de zouaves, d'un bataillon du 16e de ligne, d'un escadron de spahis et d'une section d'obusiers de montagne. En route, au-dessous de Bou-Sâda, le colonel avait fait sur les Sahariens une razzia de 2,500 moutons et de 1,500 chèvres, qui vinrent fort à propos ravi-

tailler les marmites. Huit jours après, le 15, arriva de Constantine le colonel de Lourmel avec un bataillon du 51e, le 8e bataillon de chasseurs, deux pièces de 12 et un grand convoi de munitions. Ces deux renforts portèrent momentanément à 8,000 hommes l'effectif général, momentanément, hélas! car le choléra, venu de Sétif dans les rangs de la colonne Canrobert, sur laquelle il avait déjà prélevé 120 victimes, allait réclamer aux autres corps sa dîme funéraire.

Le général Herbillon avait réorganisé l'infanterie de sa petite armée en trois brigades, sous les ordres des colonels de Barral, Canrobert et Dumontet. Le colonel de Mirbeck continuait de commander la cavalerie, et le colonel Pariset l'artillerie. Le colonel Lebrettevillois, arrivé depuis peu de jours, avait pris, à la tête du génie, la succession de l'héroïque Petit; avec lui étaient venus deux capitaines de l'arme et 30 sapeurs. Ce surcroît de bons ouvriers permit de donner aux travaux languissans une activité nouvelle. Afin d'éviter le retour des incendies dont avaient souffert, le 5 et le 6 novembre, les têtes de sape, le colonel Lebrettevillois fit remplacer le masque habituel par un gabion recouvert d'une peau de bœuf et prescrivit de n'employer pour le fascinage que des brins complètement dépouillés de feuilles. Au feu, qui perdait chance, Bou-Ziane essaya de substituer l'eau; par des retenues habilement combinées, il essaya de noyer l'attaque de droite, et il y réussit en partie, car la saignée que les sapeurs pratiquèrent à la hâte ne put sauver de l'inondation la totalité des cheminemens.

En même temps qu'il faisait resserrer plus étroitement le ksar, le général Herbillon avait résolu de se donner au dehors les coudées plus franches et de se débarrasser du voisinage inquiétant des nomades. A peine eut-il reçu le dernier renfort amené par le colonel de Lourmel, dès le lendemain même, le 16 novembre, à minuit, laissant à la garde du camp la 3e brigade, il sortit avec les deux autres, la cavalerie et quatre obusiers de montagne. Surpris, au point du jour, près de l'oasis d'Ourlal, les Sahariens furent hors d'état d'organiser leur défense; en moins d'une demi-heure, ils étaient culbutés, poursuivis, dispersés, abandonnant sur le terrain 200 morts, leurs tentes toutes dressées, 15,000 moutons et chèvres, 1,800 chameaux. Le lendemain, leurs cheikhs vinrent demander grâce, rachetèrent, par un fort prélèvement sur le produit de la capture, une partie de leur fortune ambulante et prirent, tout abattus, la direction de leurs campemens d'hiver. Ce grand succès eut pour résultat de dégager les abords de l'oasis et de tenir à distance les adhérens plus ou moins avoués de l'insurrection. Mohammed-bel-Hadj reprit à la hâte le chemin du Souf, et les gens de Sidi-Okba s'empressèrent d'envoyer au camp les charges d'orge que depuis six semaines ils faisaient attendre.

En revanche, l'énergie de Bou-Ziane ne parut pas fléchir. Pendant le combat d'Ourlal, la gauche des attaques avait été vigoureusement assaillie; la garde de tranchée s'était laissé surprendre; après avoir renversé les parapets, bouleversé les travaux, les Arabes étaient rentrés en triomphe dans la place, aux acclamations joyeuses des femmes émerveillées, agitant au-dessus de leurs têtes des fusils français, des gibernes, des outils, des habits d'uniforme. Cependant Bou-Ziane ne pouvait se faire illusion : le dénoûment était proche.

V.

Les pièces de 12 avaient été mises en batterie. Une troisième brèche était ouverte au nord. De ce côté, le fossé, beaucoup moins profond, avait permis aux sapeurs d'établir un fourneau de mine au pied de l'escarpe et de faire sauter le chemin de ronde. Mais voici qu'en plein jour, le 24 novembre, à onze heures, la tranchée est subitement envahie. Bou-Ziane a très bien choisi le moment; c'est l'heure où d'habitude on change la garde. En effet, les chasseurs du 5e bataillon attendent d'être relevés par les camarades du 8e; ils n'ont plus l'œil au guet, ils sont surpris. Les premiers sont décapités; les autres reculent d'abord, se rallient et rentrent dans la tranchée, où les femmes de Zaatcha, excitant les hommes, s'acharnent sur les blessés comme des hyènes. Le clairon sonne; les chasseurs du 8e, les tirailleurs de Bourbaki accourent; on se bat corps à corps; les ksouriens cèdent, évacuent les sapes, mais continuent la lutte d'enclos en enclos; enfin ils se retirent, les uns dans la place, les autres vers Lichana. Dans cette rude affaire, les chasseurs ont perdu trois de leurs officiers; un lieutenant d'artillerie a été frappé mortellement.

Le 25 fut une journée de calme, la dernière. Le lendemain était le jour de l'assaut. Voici les dispositions faites : trois brèches, trois colonnes. A droite, au nord, 250 chasseurs du 5e bataillon, 100 grenadiers et voltigeurs du 16e de ligne, 530 zouaves, le colonel Canrobert; au nord-est, au centre, 450 chasseurs du 8e bataillon, 400 hommes du 38e de ligne, 100 zouaves, le colonel de Barral; au sud-est, à gauche, 630 hommes du 8e de ligne, 250 du 43e, le lieutenant-colonel de Lourmel. Chacune des colonnes est précédée d'un détachement de sapeurs et suivie d'une section de montagne. Le colonel Dumontet commande le service de tranchée. Le commandant Bourbaki, avec ses 1,600 tirailleurs indigènes, 200 chasseurs du 5e bataillon et 400 hommes du 51e de ligne, a pour mission de tourner l'oasis et de surveiller au sud l'unique débouché de Zaatcha. Le colonel de Mirbeck a la garde du camp; il doit faire battre les environs par de fortes patrouilles de cavalerie.

Le 25, dans la soirée, le général Herbillon a fait sommer Zaatcha de se rendre ; la réponse est venue, négative, dédaigneuse, hautaine. La nuit n'a été troublée que par quelques coups de canon, tirés sur les brèches. Le 26, à sept heures du matin, les troupes ont pris leurs formations de combat ; à huit heures, le général Herbillon est averti par un signal que le commandant Bourbaki est à son poste ; le clairon sonne ; les sapeurs renversent à droite et à gauche les caisses de biscuit qui masquent les têtes de sape ; les colonnes débouchent : c'est l'assaut.

Canrobert vient de haranguer ses hommes : « Eh bien ! zouaves, ce n'est pas une bicoque comme celle-là qui arrêtera des guerriers comme vous ! Il faut la prendre, entendez-vous? ou y rester tous. Tambours, clairons, la charge ! Bonne chance, mes amis, et en avant ! » Le colonel est devant tous ; il a choisi pour l'accompagner 4 officiers de différentes armes et 15 zouaves. La brèche est franchie ; de toutes les terrasses, de tous les créneaux viennent les balles ; les morts, les blessés tombent ; le commandant de Lorencez est atteint dans le flanc ; n'importe, Canrobert marche toujours ; il ne s'arrête que lorsqu'il a donné la main à Lourmel blessé et à Barral. Alors il regarde autour de lui ; de ses 4 officiers et de ses 15 hommes, deux seulement sont sans blessure ; le capitaine Toussaint, le sous-lieutenant Rosetti, tous deux des spahis, ont été tués ; le capitaine Besson, de l'état-major, le lieutenant de Chard, des zouaves, sont blessés.

Il est neuf heures ; les trois colonnes se sont rejointes au cœur de la place ; néanmoins rien n'est fini. Refoulés d'une moitié de la ville, les ksouriens se sont concentrés dans l'autre. Chaque maison est un réduit dont il faut faire le siège, qu'il faut saper ou pétarder. Les hommes qui du haut des terrasses ont sauté dans les cours intérieures n'en sont pas revenus. On chemine pas à pas, dans la fumée, dans le feu, dans le sang. En avant de l'unique porte du ksar s'élève une maison plus haute que les autres ; ce n'est pas celle de Bou-Ziane, qui est au centre et d'où il a pu sortir ; mais c'est la maison où il s'est retranché avec sa famille, le marabout Si-Moussa et les plus déterminés de ses fidèles. Les zouaves du 2e bataillon viennent à l'attaque, conduits par le commandant de Lavarande. La porte résiste aux coups de crosse ; on amène un obusier : elle résiste ; cependant les zouaves, les servans tombent sous le feu de la terrasse supérieure et des créneaux. On appelle les sapeurs ; l'un d'eux apporte un sac de poudre, d'autres des sacs à terre pour contre-buter le premier ; la plupart sont tués ou blessés ; enfin, un sergent met le feu à la mèche. Quand le nuage de poussière et de fumée produit par l'explosion s'éclaircit, on aperçoit la maison éventrée, béante. Les zouaves s'y précipitent ; tout ce qu'ils rencontrent est passé par les armes.

« Il y eut ensuite, a dit le capitaine Bocher, un moment d'attente. Un Arabe d'un extérieur et d'une attitude qui révélaient le chef apparut, sortant d'un des coins obscurs de la maison. Il était blessé à la jambe et s'appuyait sur un des siens. « Voilà Bou-Ziane, » s'écria le guide. Aussitôt le commandant se jeta sur lui et empêcha ses soldats de faire feu. « Je suis Bou-Ziane, » telle fut la seule parole du prisonnier, puis il s'assit à la manière arabe et se mit à prier. M. de Lavarande lui demanda où était sa famille. Sur sa réponse, il envoya l'ordre de la sauver, mais il était trop tard. M. de Lavarande avait envoyé prévenir le général Herbillon que Bou-Ziane était entre ses mains. « Faites-le tuer, » telle fut la réponse. Un second message rapporta le même ordre. Le commandant fit appeler quatre zouaves et leur ordonna, à un signal donné, de viser au cœur. Se tournant ensuite vers Bou-Ziane, il lui demanda ce qu'il désirait et ce qu'il avait à dire. « Vous avez été les plus forts ; Dieu seul est grand ; que sa volonté soit faite ! » Ce fut la réponse du chef arabe. M. de Lavarande, le prenant alors par la main, le força à se lever et, après l'avoir appuyé le long d'un mur, se retira vivement. Les quatre zouaves firent feu ; Bou-Ziane tomba raide mort. Un zouave lui coupa la tête, apporta le sanglant trophée au colonel Canrobert et le lui jeta entre les pieds. La tête du plus jeune fils de Bou-Ziane fut également apportée au colonel. On décapita aussi le cadavre de Si-Moussa, qui avait été découvert au milieu des morts. »

Au dehors, la fermeté du commandant Bourbaki avait arrêté à la fois les tentatives des assiégés qui voulaient échapper au désastre, et celles des Lichaniens qui s'efforçaient de venir en aide à leurs frères. A midi, le ksar n'était plus qu'un amas de ruines d'où sortaient çà et là quelques coups de feu encore. A trois heures, tout bruit de combat avait cessé. Des défenseurs de Zaatcha, pas un seul n'était vivant. On compta plus de 800 cadavres ramassés sur les décombres ; on ne connut jamais le nombre de ceux qui étaient ensevelis dessous. Au vainqueur la journée du 26 novembre coûta 43 tués et 175 blessés ; relevée depuis le commencement du siège, la perte totale, — moins les victimes du choléra et de la dysenterie, — monta au chiffre de 165 tués et de 790 blessés.

Le 27, tout ce qui tenait encore debout dans le ksar et autour du ksar, mosquées, minarets, maisons, murailles, vergers, palmiers, acheva de disparaître ; tout fut rasé au niveau du sol. Groupés à distance, les Arabes des oasis voisines contemplaient terrifiés cette ruine. Le 28, le campement fut levé ; la colonne prit le chemin de Biskra ; elle y arriva le 30.

Ainsi finit cet épisode de Zaatcha, moins éclatant, mais, dans sa sombre horreur, plus tragique peut-être que celui de Constantine.

VI.

Le grand foyer de l'insurrection venait de s'éteindre dans le sang ; mais le feu qui, pendant la longue fureur de l'incendie, avait gagné l'Aurès, couvait encore dans quelque recoin de ses étroites vallées. Il y était du moins circonscrit, n'ayant plus d'alimens à recevoir, ni de Bou-Sâda, que le colonel Daumas venait de faire occuper, à titre définitif, par une garnison française, ni des Ouled-Naïl-Cheraga, ni du Hodna, ni du Belezma, qui protestaient de leur parfaite obéissance.

Avant de rentrer à Constantine, le général Herbillon avait, d'après les instructions du gouverneur, assigné au colonel Canrobert le commandement supérieur de Batna et celui de Sétif au colonel de Barral. Le colonel Canrobert, dont la circonscription comprenait l'Aurès, avait résolu d'y pénétrer par le nord. Le 25 décembre 1849, il sortit de Batna. La colonne qui marchait avec lui comprenait : un bataillon du 8e de ligne, le 5e bataillon de chasseurs à pied, le 2e zouaves, le bataillon de tirailleurs indigènes, trois escadrons de chasseurs d'Afrique et de spahis, deux sections d'obusiers de montagne, une section de sapeurs. Le 27, il entra dans l'Aurès et commença de descendre la vallée de l'Oued-Abdi, qui est le principal cours d'eau de cette région, dont les principaux habitans sont les Chaouïa, de race berbère. Tout alla d'abord assez bien ; les villages, sans beaucoup d'empressement d'ailleurs, apportèrent leurs témoignages de soumission en paroles un peu plus qu'en argent; mais les gens de Nara refusèrent nettement argent et paroles. Le colonel, à cause de la saison inclémente, inclinait à renvoyer au printemps le châtiment de ces réfractaires, quand leur insolence lui fit une obligation de ne plus attendre.

Nara était un ensemble de trois villages bâtis sur les rives escarpées d'un petit affluent de l'Oued-Abdi. Le plus important des trois couronnait un rocher isolé, à 60 mètres au-dessus du ravin. On n'y pouvait accéder que par des degrés entaillés dans le roc, et tous les abords étaient commandés par des tours solidement construites. Tous les indépendans, tous les fanatiques de la montagne s'y étaient donné rendez-vous, comme naguère les fanatiques de la plaine à Zaatcha.

Déjà, au mois d'avril de l'année précédente, une expédition avait été dirigée contre Nara par le colonel Carbuccia ; mais elle s'était réduite à la destruction d'un des villages inférieurs et au jet de quelques obus dans celui qui pouvait passer pour en être la citadelle. Bref, les montagnards en avaient tiré plutôt un motif de gloire qu'un conseil de modération et de prudence.

D'après le plan du colonel Canrobert, Nara devait être attaqué directement par deux colonnes et tourné par une troisième. L'exécution de ce plan commença le 4 janvier 1850, au soir. Les colonnes d'attaque avaient respectivement pour chefs les commandans Bras-de-Fer et Lavarande; c'était avec la première que s'était réservé de marcher le colonel Canrobert. La colonne tournante était sous les ordres du colonel Carbuccia. Celle-ci ayant prononcé son mouvement et gagné les derrières de l'ennemi, l'affaire s'engagea, le 6, au point du jour; elle fut achevée en moins de deux heures. Des défenseurs de Nara cernés de toutes parts il n'échappa aux poursuites de la cavalerie qu'un petit nombre de fugitifs. Les trois villages furent entièrement détruits. Retenu quatre jours au bivouac par la neige qui se mit à tomber à gros flocons, le colonel Canrobert ne put rentrer que le 16 janvier à Batna.

Ajoutée à la ruine de Zaatcha, celle de Nara porta le dernier coup aux derniers fauteurs d'insurrection dans le sud. Cette partie de la province de Constantine pouvait être considérée comme pacifiée; tel n'était pas, tel ne devait pas être de longtemps encore, l'état de la région septentrionale, de la Grande Kabylie et de ses entours.

Dans une visite que le président de la république avait faite à la citadelle de Ham, en souvenir de sa captivité, il en avait fait sortir Bou-Maza et lui avait assigné la ville pour prison. Quand la nouvelle en fut arrivée en Algérie, il n'en fallut pas davantage pour exciter l'imagination des Arabes et pour provoquer l'apparition d'un Bou-Maza. Le faux chérif, qui se faisait appeler Mohammed-ben-Abdallah, comme le véritable, apparut, au mois de juillet 1849, dans le Djurdjura, escorté par de nombreux Zouaoua que lui avait amenés l'irréconciliable Si-Djoudi. Au mois de septembre, l'agitation avait débordé par-dessus la montagne et s'était répandue dans la vallée de l'Oued-Sahel. A cause de l'insurrection de Zaatcha, le commandant du poste d'Aumale, dégarni de troupes françaises, n'avait pu diriger vers la région troublée qu'un goum de trois cents chevaux, mais il avait mis à sa tête un officier d'une énergie peu commune, le sous-lieutenant Beauprêtre. Le 2 octobre, celui-ci, sans tenir compte de la supériorité numérique de l'ennemi, lança son goum à l'attaque; en dépit de ses objurgations et de ses imprécations, le faux chérif fut tué par un cavalier arabe, tout ému et frémissant de sa propre audace. Étonné de ce coup de vigueur, Si-Djoudi rentra encore une fois dans la montagne, et, fait plus remarquable encore, à l'autre extrémité de la Kabylie, les frères Ben-Azzeddine en reçurent une telle impression qu'ils vinrent humblement apporter à Constantine la soumission définitive du Zouagha.

Si l'ordre était rétabli sur le cours supérieur de l'Oued-Sahel, il s'en

fallait du tout au tout qu'il régnât dans la vallée inférieure. Vers la fin du mois de février 1850, une de ces contestations, si fréquentes entre Kabyles, s'était élevée au sujet d'un marché ; deux officiers, l'un de Bougie, l'autre de Sétif, avaient été envoyés pour accommoder le différend. Pendant l'arbitrage, un Kabyle s'élança sur l'officier de Sétif, le lieutenant Gravier, et lui fracassa la cuisse d'un coup de pistolet. L'assassin, saisi aussitôt par les indigènes stupéfaits, déclara que l'arme avait été mise entre ses mains par deux cheikhs, qui, profitant du tumulte, s'étaient hâtés de déguerpir.

Les colonels Daumas, Canrobert et de Barral avaient été promus généraux de brigade. Nommé au commandement de la subdivision de Sétif, le général de Barral avait eu d'abord à châtier des tribus qui avaient attaqué sur le chemin de Bou-Sâda un détachement français ; puis il s'était dirigé vers le nord par la route de Sétif à Bougie, afin de rechercher les instigateurs de l'attentat commis sur le lieutenant Gravier. Sa colonne était forte de trois bataillons des 16e, 38e et 51e de ligne, de deux bataillons de zouaves, du 3e bataillon d'Afrique, de deux escadrons de chasseurs d'Afrique et de spahis, de deux sections d'obusiers de montagne, de 50 sapeurs et d'un détachement du train conduisant 210 mulets.

La marche était lente, parce que le général avait ordre d'élargir et d'améliorer la route par laquelle il cheminait. Du 9 au 19 mai, il n'avait encore eu à vaincre que les difficultés du terrain ; mais, le 19, il apprit que les Beni-Djellil, qui pouvaient mettre en ligne 2,000 fusils et que Si-Djoudi animait à la résistance, avaient résolu de lui barrer le passage. La rencontre eut lieu le 21 mai ; les Kabyles occupaient des crêtes que protégeaient, en manière de fossés, trois ravins profonds. Au moment où le général, en tête de la colonne, menait à l'attaque une compagnie de zouaves et les sapeurs, il fut frappé, au passage du deuxième ravin, d'une balle en pleine poitrine. Il fit appeler le colonel Lourmel, du 51e, lui remit le commandement, et seulement alors, après ce devoir accompli, se laissa descendre de cheval. Pendant la marche, la colonne s'était allongée ; tandis que le colonel prenait le temps d'en resserrer les élémens et de la masser, les Kabyles, trompés sur les motifs de ce retard, et l'attribuant volontiers à l'hésitation de leurs adversaires, descendirent de leurs positions défensives et s'aventurèrent à portée d'arme blanche. Aussitôt la charge sonna ; surpris, abordé corps à corps, l'ennemi fut en un moment culbuté, poursuivi la baïonnette et le sabre aux reins, laissant sur le terrain 200 morts. Le général de Barral, escorté par une compagnie de son ancien régiment, le 38e, fut transporté à Bougie ; il y mourut le 26 mai, à peine âgé de quarante-trois ans.

Après avoir fait ravager le territoire des tribus réfractaires, le

colonel de Lourmel s'appliqua, pendant le mois de juin, aux travaux de la route; 1,500 hommes y étaient employés tous les jours; le 24 juin, 51 kilomètres étaient achevés. Une pyramide, élevée par le génie auprès d'Aïn-Raoua, consacra le souvenir des chefs et des corps qui avaient exécuté ce grand labeur.

Pendant cette expédition de Sétif à Bougie, le général de Saint-Arnaud, successeur du général Herbillon au commandement de la division de Constantine, avait visité dans l'est de la province le vaste territoire des Nemencha, dans le sud l'Aurès et les oasis.

En somme, la campagne de 1850, à peu près nulle dans la province d'Alger, toute d'observation dans la province d'Oran, où le général de Mac-Mahon exerçait, tout le long de la frontière marocaine, une surveillance incessante, n'avait eu un peu d'intérêt que dans la province de Constantine. Quand, le 4 novembre, le général d'Hautpoul, nommé à la place du général Charon gouverneur de l'Algérie, reçut de son prédécesseur la direction suprême des affaires, jamais transmission de pouvoir ne s'était accomplie dans un temps aussi calme.

VII.

Le général d'Hautpoul, qui venait d'occuper, une année durant, le ministère de la guerre, était arrivé en Algérie avec des idées moins paisibles. Il eût été fier de signaler son gouvernement par l'annexion de la Grande Kabylie; il avait arrêté ses plans en conséquence, et, pour les faire agréer au gouvernement, il fit partir pour Paris, au mois de février 1851, le lieutenant-colonel Durrieu. L'état général des affaires n'était pas alors favorable à une aussi grande entreprise. Le désaccord évident dès cette époque entre le président de la république et l'assemblée législative avait rendu celle-ci défiante; elle n'était rien moins que disposée à voter le surcroît d'effectif et d'argent que les projets du général d'Hautpoul auraient rendu nécessaire. Une sorte de transaction proposée par le général Randon, ministre de la guerre, soutenue par La Moricière, Bedeau, Cavaignac et Charras, fut acceptée par l'assemblée, non sans peine. Il n'était plus question de la Grande Kabylie; c'était contre la Petite qu'une expédition était autorisée dans la mesure que permettaient les ressources ordinaires de l'armée d'Afrique.

Dès le 15 mars, le ministre fit parvenir au gouverneur-général des instructions qui lui prescrivaient de préparer, pour le commencement de mai, la formation d'une colonne de 8,000 hommes, et lui indiquaient pour objectif principal le débloquement de Djidjeli. Le général d'Hautpoul, membre de l'assemblée législative, ne

pouvait exercer, à ce titre, qu'un commandement temporaire, et, comme il touchait au terme de sa mission, il fut obligé, afin d'en solliciter le renouvellement, de se rendre à Paris, à la fin d'avril, juste au moment où allait commencer l'opération détachée du grand projet sur lequel il avait fondé naguère de si flatteuses espérances. Ce fut au général Pélissier, appelé d'Oran, que revint l'intérim du gouvernement, et le général de Saint-Arnaud fut chargé de diriger l'expédition de la Petite Kabylie.

Dans la Petite comme dans la Grande, les populations, tenues en éveil par la rumeur publique, s'étaient préparées non-seulement à la résistance, mais même, sur certains points, à l'offensive. Au mois d'avril, le commandant de Philippeville, qui s'était rendu à Collo avec une faible escorte, fut soudainement assailli et ne parvint à échapper qu'en abandonnant ses chevaux pour sauter dans une barque et gagner le large. Vers le même temps, un nouvel agitateur, Bou-Baghla, — l'homme à la mule, — soulevait les Grands Kabyles. Le 19 mars, suivi d'une troupe nombreuse de Zouaoua et de Beni-Mellikeuch, il avait surpris la zaouïa de Chellata, chassé le marabout Si-ben-Ali-Chérif, ami des Français, ravagé ses cultures, enlevé ses troupeaux, et depuis entretenu la terreur dans la haute vallée de l'Oued-Sahel, jusqu'au jour où, battu par une colonne sortie d'Aumale avec le colonel d'Aurelle, il disparut dans le Djurdjura. Six semaines plus tard, on le vit reparaître, à l'autre extrémité du massif, devant Bougie qu'il eut l'audace d'insulter; mais il en fut le mauvais marchand; après avoir laissé beaucoup des siens sous les remparts de la place, il disparut encore une fois et, de quelque temps, on n'entendit plus parler de lui.

L'époque des opérations était arrivée. Le 8 mai, une division de 8,700 hommes était réunie à Mila; la 1re brigade, sous les ordres du général de Luzy, comprenait : quatre bataillons des 9e, 10e et 20e de ligne, le 2e de chasseurs à pied, les tirailleurs indigènes de Constantine; la 2e, sous les ordres du général Bosquet : deux bataillons du 8e de ligne, un bataillon du 16e léger, un de zouaves, un de la légion étrangère, le 3e bataillon d'Afrique. A ces douze bataillons, il faut ajouter, par brigade, 100 chasseurs d'Afrique, 4 obusiers de montagne, une section de sapeurs, 180 mulets du train. Telle était, dans son ensemble, la colonne Saint-Arnaud, qui, tout en étant la principale, devait agir excentriquement, puisque son terrain d'opérations était tout à l'extrémité orientale, presque en dehors de la Petite Kabylie proprement dite, dans le triangle compris entre Djidjeli, Mila et Philippeville. A l'ouest, au contraire, plus près du cœur de la Kabylie, une colonne secondaire, commandée par le général Camou, devait couvrir le flanc gauche de la première, et guerroyer pour son compte entre Sétif et Bougie. Cette colonne, qui

n'eut d'abord pour noyau que deux bataillons du 8e léger, un escadron de chasseurs d'Afrique et une section de montagne, devait avoir par la suite un effectif très variable, à cause des envois ou des emprunts que lui fit alternativement la principale.

Celle-ci, partie de Mila le 9 mai, prit au nord-ouest la direction de Djidjeli, à travers le prolongement et les rameaux enchevêtrés de la chaîne des Babors. Dès le 11, le combat ne cessa plus, toujours acharné, toujours meurtrier; dans cette première rencontre, la colonne ne perdit pas moins de 16 morts et de 97 blessés. La journée du 13 fut pire; deux compagnies d'élite du 10e de ligne avaient été détachées en flanqueurs. Tandis que des crêtes où ils se croyaient en sûreté, les hommes regardaient au-dessous d'eux le convoi cheminant à grand'peine à travers la brousaille, 300 ou 400 Kabyles, qui avaient rampé jusque-là, s'élancèrent en hurlant du taillis et firent de ces imprudens un massacre épouvantable; les 5 officiers et 43 hommes furent décapités, 60 furent blessés; sans l'arrivée d'un bataillon du 9e, ceux-ci comme ceux-là auraient perdu leurs têtes. En somme, 66 morts et 141 blessés durent être portés au compte de cette journée fatale. Le 16, « tirant l'aile et traînant le pied, » la colonne atteignit enfin Djidjeli; elle y déposa 270 blessés que le général Pélissier, venu d'Alger par mer, prit à son bord et fit transporter à l'hôpital de Philippeville.

Du 19 au 26 mai, opérant du nord au sud, selon les ordres qu'il venait de recevoir du gouverneur intérimaire, le général de Saint-Arnaud fit partir de Tibaïren, dans le Ferdjioua, le général Bosquet avec deux bataillons destinés à renforcer la petite colonne du général Camou, puis il revint se ravitailler à Djidjeli. Cette seconde partie de la campagne n'avait pas été plus heureuse en résultats utiles que la première; elle avait seulement été moins coûteuse.

Le lieutenant-colonel Durrieu écrivait d'Alger, le 5 juin : « Les journaux de l'Élysée contiennent un bulletin pompeux des opérations du général Saint-Arnaud; je soupçonne ce bulletin d'avoir un but politique. Le commandant Fleury quitte aujourd'hui le général Saint-Arnaud. » Confident du prince-président de la république, le commandant Fleury était venu faire auprès du général une campagne secrète beaucoup plus importante, au point de vue politique, que n'était, au point de vue militaire, la campagne qu'il avait ostensiblement suivie.

Il est intéressant de noter, dans la correspondance de Saint-Arnaud, la marche et le progrès de la tentation, depuis cette lettre du 21 mars : « Fleury m'écrit qu'il a bien envie de venir faire l'expédition avec moi; je lui réponds qu'il sera le bienvenu; » jusqu'à celle-ci, du 6 juin, après le départ du tentateur : « Dieu sait ce

que le ciel me réserve! Si j'aime la guerre, je n'aime pas la politique. Enfin, il faut obéir à sa destinée! » Puis viennent ces réflexions du 18, qui semblent marquer un temps d'arrêt : « Je n'ai nulle envie de m'avancer ni de me compromettre dans la politique. La scène du monde et de la politique est glissante. Le sage reste dans la coulisse, observe et ne paraît qu'à propos. Les *Africains* qui se sont mis en avant n'ont fait encore que de fausses entrées et de fausses sorties. Le public rit quand il ne murmure pas. Avec tout cela j'aimerais mieux rester en Afrique. Ici l'on a sa réputation dans sa main : à Paris, on la joue sur une phrase, sur un mot, sur une démarche, sur un sourire. J'aime mieux l'Afrique; m'y laissera-t-on? Nous saurons cela dans un mois. » Le 27, la crise approche : « Je n'aime ni la politique ni les affaires. Je suis fourré jusqu'aux oreilles dans les affaires, et la politique me menace comme l'épée de Damoclès. » Voici enfin, le 28, qu'il a mordu à l'appât : « Je viens de recevoir le courrier de France. Tout le monde est content. Le prince, le ministre, me comblent d'éloges. On me nommera général de division à ma rentrée de l'expédition. » C'en est fait; le voilà définitivement acquis et pris.

Pendant ce temps, le général Camou, qui, dès avant d'être rallié par Bosquet, venait de recevoir deux bataillons de la division d'Alger, avait rencontré et battu, le 23 mai, Bou-Baghla, dans la vallée du Bou-Sellam, affluent de l'Oued-Sahel. La jonction faite, il le battit derechef, le 1er juin, de concert avec le général Bosquet. Ne laissant ni aux adhérens du chérif ni au chérif lui-même ni trêve ni relâche, il le contraignit à rentrer dans le Djurdjura. Le 2 juillet, sur la place du marché d'Akbou, les tribus dont le général venait de parcourir le territoire jurèrent, entre les mains du marabout Si-ben-Ali-Chérif, une alliance offensive et défensive contre les entreprises de Bou-Baghla ou de tout autre agitateur. « La mission du général Camou se trouvait dès lors terminée, disait dans son rapport au ministre de la guerre le gouverneur par intérim; toutes les tribus de la rive droite de l'Oued-Sahel, et celles de la rive gauche depuis les Beni-Mellikeuch jusqu'à Bougie, étaient rentrées dans le devoir. Si-ben-Ali-Chérif était réinstallé dans la zaouïa de Chellata avec les honneurs de la guerre et un accroissement d'influence. Bou-Baghla était refoulé chez les Zouaoua et son impuissance démontrée au grand jour. » Le 11 juillet, les généraux Camou et Bosquet se dirent adieu et regagnèrent, le premier Alger, l'autre Sétif.

Cette suite d'opérations, bien moins célébrée que la campagne à fanfare du général de Saint-Arnaud, avait été bien plus profitable. Nous avons abandonné la pièce à spectacle après son deuxième

acte; elle en eut un troisième, du 5 au 16 juin, toujours aux environs de Djidjeli, un quatrième, du 18 au 26, à l'est, sur la rive gauche de l'Oued-Kebir, enfin un cinquième, du 1er au 15 juillet, sur la rive droite jusque dans Collo. Le 26 juin, comme la colonne descendait à Kounar, à l'embouchure de l'Oued-Nil, à mi-distance entre Djidjeli et l'Oued-Kebir, pour recevoir les vivres que lui apportait le *Titan*, une masse de Kabyles était tombée sur l'arrière-garde commandée par le colonel Marulaz. La lutte corps à corps avait été terrible; l'ennemi s'était enfin retiré, laissant 80 morts sur la place, mais l'arrière-garde avait perdu 28 tués, dont 2 officiers, et 103 blessés. Le 15 juillet, le bivouac fut pris sous les murs de Collo; quand cette bicoque eut été mise, tant bien que mal, en état de repousser les insultes de ses voisins kabyles, le général de Saint-Arnaud licencia sa colonne, renvoya les corps à leurs garnisons et prononça la clôture de cette campagne qu'il résumait, pour les siens, en style de bulletin d'une concision napoléonienne : « Quatre-vingts jours d'expédition, vingt-six combats, lutte vive et acharnée, mille hommes touchés par l'ennemi, un sur sept, et toujours des succès! Expédition critiquée au début, rude à conduire, aujourd'hui juste sujet d'éloges. »

Depuis cinq jours il était divisionnaire, et presque tout de suite il fut appelé au commandement d'une division active à Paris. Ce fut le résultat le plus clair de cette grande prise d'armes. On lit dans les *Mémoires* du maréchal Randon : « L'expédition s'accomplit avec des succès variés; ses résultats, comme affermissement de notre domination, furent à peu près nuls, et quand, en 1853, nous parûmes dans la même contrée, nous ne trouvâmes ni vestiges ni souvenirs de l'apparition de nos colonnes en 1851. »

VIII.

Chassé de l'Oued-Sahel par le général Camou, comme on vient de voir, Bou-Baghla n'avait fait que traverser la Grande Kabylie, et avait reparu sur le Sebaou, chez les Guechtoula. Sur cette nouvelle, et par les ordres du général Pélissier, toujours gouverneur intérimaire à la place du général d'Hautpoul, qu'on ne devait plus revoir d'ailleurs en Algérie, le lieutenant-colonel Bourbaki alla s'établir, au mois d'août, avec deux bataillons de zouaves, un bataillon du 25e léger, deux escadrons de spahis et deux obusiers de montagne, au camp de Dra-el-Mizane. Cette démonstration n'ayant pas suffi à rétablir le calme dans ces parages, le gouverneur y fit marcher, au mois de septembre, sous les ordres du général Cuny, une colonne de trois bataillons et de deux escadrons, d'un

effectif de 2,600 hommes. L'agitation diminua, mais ne cessa pas; il arriva même que les Flissa, dont la défection n'avait d'abord été que partielle, finirent par se déclarer tous pour la cause du chérif. Dans cette conjoncture, le général Pélissier constitua, sous les ordres du général Camou, une seconde colonne forte de 5,000 hommes, y compris les corps détachés au camp de Dra-el-Mizane, en se réservant la direction des opérations militaires et le commandement supérieur des deux colonnes réunies. Celle du général Cuny occupait la position de Tizi-Ouzou, dont elle avait relevé le bordj. Arrivé, le 30 octobre, à Dra-el-Mizane, le gouverneur mit les deux colonnes en mouvement, le 1er novembre. Malmené le 2, Bou-Baghla fut atteint et battu, le 3, au village de Tizilt-Mahmoud, qui passait pour inaccessible. Jamais, en effet, dans les querelles entre Kabyles, ce village n'avait pu être emporté par les uns ou par les autres; aussi était-il devenu une sorte d'entrepôt où chacun avait cru mettre en sûreté son avoir. Après que les troupes s'y furent ravitaillées, il fut mis à sac, et les flammes qui le dévorèrent servirent de signal à d'autres incendies; dans un rayon de 4 lieues et dans ce seul jour, les troupes brûlèrent vingt-neuf villages.

Dès le 4, les offres de soumission et les otages commencèrent d'affluer. Laissant au campement le général Cuny pour hâter le recouvrement des amendes, le général Pélissier, accompagné du général Camou, se porta chez les Mâtka. De plus ou moins bonne grâce, les tribus de cette confédération se soumirent. Alors le gouverneur par intérim fit succéder à l'action militaire les opérations administratives. Il décida qu'à l'avenir les populations voisines du plateau de Boghni relèveraient directement de l'autorité française, et il leur donna pour chef, avec toute l'autorité d'un kaïd, le lieutenant Beauprêtre. Celui-ci eut Dra-el-Mizane pour résidence, et pour force publique une compagnie de 175 tirailleurs avec un maghzen de 50 chevaux.

Les Flissa restaient à réduire. Il ne fut pas nécessaire d'employer contre eux la rigueur d'une exécution militaire; la menace y suffit. Réunies à Bordj-Mnaïel, toutes les *djemâ* de cette grande tribu se soumirent aux conditions du plus fort. Le général Pélissier rentra, le 27 novembre, au palais d'Alger.

Le 26 octobre, le général de Saint-Arnaud avait remplacé le général Randon au ministère de la guerre. Le 2 décembre, il exécutait le coup de force en vue duquel il avait été appelé d'Afrique à Paris. Le 11 décembre, le général Randon fut nommé gouverneur-général de l'Algérie; le 1er janvier 1852, il était à son poste.

CAMILLE ROUSSET.

L'IMPÉRATRICE PRINTEMPS

J'ai tramé quelques intrigues, je l'avoue, pour être invité chez cette presque invisible impératrice, que je rêve de voir à cause de son invisibilité même.

Et j'ai réussi, car je tiens entre mes doigts une grande enveloppe à moi adressée, au revers de laquelle je reconnais les armes impériales : cette sorte de rosace, simple et étrange, qui orne les monnaies, le faîte des monumens publics, le voile des temples, et qui est la représentation conventionnelle du chrysanthème, — comme était, sur nos bannières de France, la représentation du lis.

Je l'ouvre, et j'en retire un carton d'un blanc ivoire, timbré, lui aussi, d'un chrysanthème héraldique d'or et encadré d'une fine guirlande de chrysanthèmes ordinaires à feuillages d'or. L'aspect de cette invitation fait, à lui seul, présager quelque chose de rare et d'exquis. Au milieu, il y a naturellement un indéchiffrable grimoire, qui est disposé en petites colonnes verticales et dont la lecture, au rebours de toutes nos notions, doit être faite de haut en bas.

Cela signifie : « Par ordre de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice, j'ai l'honneur de vous inviter à venir au jardin du palais d'Akasaba voir les fleurs de chrysanthème.

Signé : « Hito Hirobouni, ministre du palais.

« Le 4e jour du 11e mois de la 18e année Mesgi » (9 novembre).

Et un second carton, plus petit que le premier, porte ces indications pratiques : « Les voitures devront entrer par la porte impériale. S'il pleut le 9, la fête sera le 10 ; s'il pleut le 10, la fête sera supprimée. »

C'est à Yeddo, cela va sans dire, qu'il faudra se transporter pour voir cette fête des chrysanthèmes, qui est de tradition antique. Avec la fête des cerisiers en avril, c'est la seule occasion où l'impératrice puisse être aperçue, et seulement par un petit nombre de privilégiés, au fond de ses jardins. Il y a peu d'années encore, paraît-il, elle vivait aussi invisible qu'une vraie déesse; lorsqu'elle devait quitter l'enceinte immense du palais d'Yeddo pour se rendre dans quelqu'un de ses parcs éloignés à la campagne, on enveloppait de longs voiles violets sa chaise à porteurs en laque d'or, et des valets couraient devant pour faire fermer sur son passage les portes et les fenêtres.

Le 9 novembre, au matin, il fait, hélas! un temps d'automne gris et sombre; le ciel est tout d'une pièce. Et vers midi, comme j'arrive à Yeddo, par le train d'Yokohama, en belle toilette pour la souveraine, de premières gouttes de pluie commencent à tomber, lentes, fines, très inquiétantes. Yeddo est bien laid et bien triste par un temps pareil. Aucun indice nulle part de cette chose presque féerique qui va peut-être se passer à deux pas d'ici dans un moment : une fête de fleurs, présidée par une impératrice du Japon, au milieu de très mystérieux jardins. Non, rien qui y prépare les yeux ni l'esprit. Toujours cette même succession de vilaines petites rues boueuses, noirâtres, pareilles, au milieu desquelles me roulent deux coureurs de louage. Dans quelle direction est-il même, ce palais d'Akasaba où je leur ait dit de me conduire? Je l'ignore complètement, je ne l'ai jamais aperçu dans mes promenades (c'est si grand et si délayé, ce Yeddo!) — Du reste, on s'est peut-être efforcé de le dissimuler, lui aussi, de le rendre invisible comme les personnes qui le hantent: il me fait l'effet maintenant d'un lieu à moitié chimérique. Nous franchissons des terrains vagues, des cloaques, des fossés où les lotus sont déjà jaunis et fripés par le vent du nord, des enceintes de remparts bas ressemblant à des murs cyclopéens qui, je ne sais pourquoi, coupent la ville. Et nous croisons des passans crottés, vêtus tous de piteuses robes en coton bleu qu'ils retroussent sur leurs jambes nues. En somme, un Japon maussade et banal, que j'ai déjà vu cent fois, et qui prend un air pleurard encore plus ennuyeux sous la pluie,.. car je crois qu'elle tombe, l'affreuse pluie, décidément.

« *S'il pleut le 9, la fête sera le 10.* » — Allons, il pleut, c'est incontestable; il pleut même à verse à présent. Inutile de se faire conduire au palais; d'ailleurs je suis déjà trempé, plus du tout présentable. Mais que devenir? On ne peut vraiment pas aller rôder dans les maisons de thé en grand uniforme!.. Mes coureurs rabattent sur moi la capote de mon petit char, ils endossent leur

manteau en paillasson qui leur donne l'air de porcs-épics, — et je rebrousse chemin, sous un vrai déluge, pour aller demander l'hospitalité à quelques amis de la légation de France, en attendant l'heure de reprendre la route d'Yokohama par le train du soir.

Ils habitent, ces amis, dans des maisons japonaises. Et ma journée se passe, chez l'un ou chez l'autre, à causer et à attendre, en séchant devant leurs réchauds de bronze ma tenue de gala toute mouillée. Elles sont mortelles, ces habitations japonaises, par une pluie de novembre : bien basses de plafond ; bien isolées de la rue par de bizarres jardinets sans fleurs, tout en petites pelouses et en petits rochers; bien mesquines et toujours divisées, par des panneaux de papier à glissières et à trucs, en une série de pièces lilliputiennes, de plus en plus sombres à mesure qu'on s'éloigne de la vérandah par où vient la lumière. Et une si triste lumière! Un demi-jour terne, blafard, glacial, filtrant à travers ces carreaux de papier qui font l'office de vitres. Naturellement, on ne distingue rien du dehors à travers ces carreaux-là, — mais on l'aime encore mieux, je crois, que de voir tomber toute cette eau sur les petits tertres ruisselans, sur les ravins en miniature, les petits ponts de poupée, les petits arbres, toutes les mièvreries du jardin.

En vérité, ces nattes blanches sur le plancher vous font geler, — et aussi ce bois blanc partout, ces minces murailles de papier blanc, cette absolue nudité du gîte. Alors on s'assied bien près, bien près du grand réchaud lourd, qui pose sur un trépied de laque et dont les anses représentent des monstres : là-dedans brûle un charbon provenant d'un arbre spécial, qui a la propriété de ne s'éteindre jamais, mais qui chauffe sans gaîté et répand une indéfinissable senteur endormante.

Et c'est long, toute une journée passée ainsi, jusqu'à l'heure d'un train de retour qui part très tard ; c'est long surtout pour moi qui avais rêvé l'impératrice et ses chrysanthèmes. Voici même que mon désir de voir cette femme s'accroît d'une manière obstinée assez singulière, dans la séquestration de cette après-midi pluvieuse, et tandis que l'occasion unique semble m'échapper... *S'il pleut le 10, la fête est supprimée.* Mon Dieu, pourvu qu'il ne pleuve pas !

Le 10, le jour se lève calme, tiède, trop tiède même pour la saison, et uniformément voilé d'un crêpe gris. Pourtant le Fusiyama — (ce grand cône volcanique, solitaire, que, depuis des siècles, les Japonais dessinent au fond de tous leurs paysages), — laisse voir là-bas, tout au loin dans le ciel, sa pointe neigeuse. Et c'est un proverbe nippon que, si le Fusiyama s'est montré le matin, il fera beau jusqu'au soir.

Vers onze heures, le voile se déchire par places ; çà et là commence à paraître le vide clair, le vide bleu, — et l'espoir me revient d'être reçu par la souveraine. Du reste, à la gare d'Yokohama, au départ de midi, il y a quelques diplomates en habit et cravate blanche (ministres des légations européennes), et quelques dames en toilette de visite parée : des invités à la fête, qui ont confiance, eux aussi, dans le beau temps et qui se rendent.

Une heure de chemin de fer, en compagnie d'une belle et charmante ministresse, presque française, qui, par flatterie pour l'impératrice, a orné son manchon en peau d'oiseau rare d'un bouquet de chrysanthèmes bruns, jaunes et violets, assortis aux trois tons de sa robe de velours. Et nous débarquons à Yeddo par un radieux soleil d'automne, qui brille maintenant dans un ciel sans nuages.

Et comme l'aspect des choses est changé depuis hier ! Tout ce peuple, qui ne verra rien de la fête mystérieuse des grands, fait aujourd'hui la sienne dehors, sous la belle voûte bleue d'où l'eau ne tombe plus. Le long des rues pleines de monde, il y a une foire sans fin étalée par terre, des bonbons, des moulins à vent, d'inimaginables jouets, des masques de monstres ou des masques de renards sacrés. Et des chrysanthèmes, des chrysanthèmes partout ! Les petits enfans innombrables, joyeux dans leurs belles robes bigarrées, se promènent par troupes en se donnant la main. Les diaboliques saltimbanques s'agitent sur des tréteaux, au son des gongs, des claquebois et des flûtes. Les boutiques ont déployé au vent leurs oriflammes multicolores, leurs dragons rouges, leurs chimères bleues, leurs affiches extravagantes hissées sur de longs bambous ; l'air est plein de découpures et de bariolages, en étoffe ou en papier, qui s'agitent et flottent. Et toujours des chrysanthèmes : des chrysanthèmes en gerbes roses dans des vases de bronze ; des chrysanthèmes en guirlandes blanches devant des maisons ; des chrysanthèmes entre tous les petits doigts et dans tous les chignons des *mousmés* rieuses...

Mais comme c'est loin, ce palais d'Akasaba, où nous allons ! Mes coureurs s'essoufflent, et nous n'arrivons pas. Les rues se succèdent, et les foules compactes, et les grouillemens humains sur les places ; puis viennent des endroits tranquilles, des terrains déserts, des étangs, des avenues ombreuses ; — et de nouveau des rues, du monde, des chrysanthèmes, des saltimbanques, d'assourdissantes musiques...

Et, enfin, dans un quartier où je n'étais pas venu, sur une hauteur isolée, nous voici en face d'une muraille basse, grise et triste, inclinée en dedans comme un solide rempart, et indéfiniment prolongée dans le lointain comme une enceinte de ville. Il paraît que c'est là.

Sans doute, il est bien bas, lui aussi, ce palais, bien écrasé, pour qu'on n'en puisse rien voir d'où nous sommes. Des cimes de vieux arbres dépassent seules ces murs ; cela semble quelque grand bois sacré un peu funèbre, fermé aux yeux profanes.

Une porte sinistre, peinte en noir et surmontée d'une toiture grimaçante dont les angles ébauchent vaguement des formes de monstres : c'est la *porte impériale*. Elle nous donne accès dans une grande cour dallée, une espèce de place plutôt, où un silence subit succède à la clameur de la ville, et où plane je ne sais quelle imposante et oppressante tristesse. Il y a là des gardes, vêtus comme nos huissiers ou nos suisses, qui s'empressent effarés, qui courent sans faire de bruit ; il y a des chevaux de selle, tenus en main par des laquais, il y a quelques équipages sombres et corrects, ayant amené des princes ou des ministres. On sent qu'une agitation règne sous ce silence, mais on dirait quelque deuil qui se réunit, quelque mystère qui se prépare plutôt qu'une fête et qu'une fête de fleurs.

Aucun luxe aux abords de l'immense résidence. Le « palais, » — si palais il y a, — qui occupe le fond de cette cour, ressemble à n'importe quelle maison japonaise, ni plus haut, ni moins simple, — plus étendu seulement, couvrant en longueur beaucoup d'espace.

A l'entrée, des laquais en livrée européenne, frac noir et gilet rouge, reçoivent les manteaux des invités et distribuent des numéros japonais sur des petits cartons. Et puis il faut passer individuellement devant une table glaciale, à tapis vert, autour de laquelle sont assis des intendans qui examinent les invitations et les cartes de visite des invités ; ils les examinent d'un œil défiant, — sans cesser toutefois d'être courtois, — et les confrontent avec un grimoire écrit à l'encre de Chine, en colonne sur papier de riz : évidemment, la liste des élus, — qui, du reste, n'est pas longue. Eh bien ! il n'est pas accueillant, ce seuil impérial ; on y sent tout de suite que la demeure, jadis plus fermée que les cloîtres et les sérails, n'a pas encore beaucoup l'habitude de s'ouvrir.

Dans des couloirs étroits et bas, qui viennent après, nous nous trouvons maintenant une quinzaine, errant à la file, avançant avec hésitation : deux ou trois habits brodés d'amiraux chefs de stations navales, et des habits noirs de princes japonais ou de plénipotentiaires européens. Par geste, des officiers du palais nous indiquent la direction à suivre : tout droit devant nous. Et lentement nous marchons comme à la découverte.

Le palais d'un empereur du Japon ! Quel rêve d'originale splendeur ce seul mot est capable d'évoquer dans bien des imaginations parisiennes !.. Je suis déjà trop japonisant, moi qui y pénètre au-

jourd'hui, pour m'illusionner sur ce point ; j'ai déjà vu dans ce pays des habitations seigneuriales, et je sais en outre que le culte shintoïste, dont le mikado est grand-prêtre, recommande la simplicité, attache même au modeste bois naturel une idée religieuse toute particulière. Cependant cet idéal de nudité dépasse encore mon attente ; des montans de bois blanc tout uni, des panneaux de papier uni tout blanc, — et rien nulle part, rien, absolument rien.

Mais la propreté, la simple propreté, poussée à ce point extrême, constitue à elle seule un luxe ruineux, dont l'entretien est presque inexplicable. Tous ces bois, qui sont sans une sculpture ni une moulure, menuisés à arêtes vives avec une précision d'horlogerie, paraissent n'avoir jamais subi l'attouchement d'une main humaine ; ils ont cette teinte vierge toute fraîche qui s'altère si vite, même au seul contact de l'air. Tous ces plafonds, tous ces panneaux, sur lesquels on chercherait en vain la trace d'une promenade de mouche, sont faits chacun d'une seule grande feuille de papier blanc, tendue sans un pli, collée sans une tache, par je ne sais quels incomparables tapissiers d'une espèce inconnue chez nous. Et par terre, sur ces nattes fines qui ne sont ni teintes ni ouvrées, il semble que personne n'ait jamais marché. Combien de fois par an faut-il renouveler toutes ces choses, et les choisir entre mille, pour obtenir cet effet d'immaculée blancheur?..

Les étroits couloirs se prolongent, toujours pareils ; de distance en distance, quelque châssis entr'ouvert laisse voir un appartement vide, — un compartiment plutôt, — à parois de papier, où tout est de la même nudité absolue. Et vraiment, *si on ne savait pas*, jamais on ne devinerait dans quel lieu très particulier défilent nos habits brodés et nos habits noirs.

Cependant voici une première apparition quasi fantastique, qui nous donne l'éveil : au milieu de cette monotonie blanche, par l'ouverture de l'un de ces minces châssis, se montre tout à coup une petite créature vieillotte, une fée sans doute, éblouissante comme un colibri, dans un costume qui est une quintessence d'étrangeté. Toute petite, parcheminée, ridée, extraordinaire dans sa laideur comme dans son luxe d'un autre monde, elle est quelque princesse probablement, — ou bien une dame d'honneur. Elle porte la tenue de cour, qui doit remonter à plusieurs siècles. Ses cheveux gommés sont éployés en éventail autour de sa plate figure aux yeux bridés et presque morts. Elle a des culottes en soie lourde, d'une pourpre magnifique ; des culottes très bouffantes qui s'extravasent par le bas en gigantesques « pieds d'éléphant ; » — et un long camail à la prêtre, d'un vert réséda qui change et chatoie, tout semé de chimères multicolores dont les reflets sont comme ceux des gorges d'oiseaux-mouches.

On la regarde et on l'admet sans surprise, parce qu'*on sait où l'on est :* dans le lieu du monde le plus raffiné peut-être et le plus rare, malgré sa simplicité voulue, qui n'est qu'un masque. Évidemment ce palais, derrière ses derniers et plus profonds panneaux de papier, doit recéler des hôtes étonnans et de merveilleuses richesses.

Elle se joint à nous, la vieille petite fée, mystérieusement souriante, après un gentil salut presque ironique. Et ensuite il en surgit une autre, — et une autre encore ; leurs soies, qui sont splendides, qui sont des merveilles orientales, ont des nuances et des éclats différens ; des éclats qui, dès qu'elles se rapprochent, semblent s'exaspérer par contraste, si l'on peut dire ainsi, et devenir métalliques, presque lumineux.

Et puis elles sont jeunes, ces deux dernières, — et même jolies, ce qui est assez rare pour des Japonaises.

Tiens ! l'une d'elles, que, sans son gracieux sourire, je n'aurais pas reconnue dans sa tenue de cour, est la « comtesse Inouyé, » la femme du ministre des affaires étrangères ; je ne l'avais vue qu'au bal, dans une toilette parisienne violet mourant à longue traîne, qu'elle portait du reste avec une aisance du meilleur aloi... Et l'autre aussi, la plus jeune, je l'ai déjà rencontrée ! — La « marquise Nabeshima ! » Je crois même que j'ai eu l'honneur de valser une fois avec elle, un soir qu'elle portait, sans le moindre embarras, une toilette Louis XV, blanc crème, à paniers. — Mais était-ce au bal qu'elles étaient déguisées, — ou bien est-ce aujourd'hui ?..

Notre troupe, qui s'est augmentée de quelques nouveaux-venus, et qui est maintenant d'une trentaine de personnes à peu près, vient d'arriver, sans aventures ni encombres, dans un grand compartiment blanc, espèce de salon d'attente qui doit donner sur les jardins. Aucun meuble dans ce salon, cela va sans dire, ni aucun siège ; seulement, à chaque angle, posée par terre, s'élève une incomparable potiche de Satsouma, de cinq ou six pieds de haut, dont le couvercle est surmonté d'un monstre souriant ; et sur la blancheur virginale des murs sont jetés, comme au hasard, trois ou quatre phénix d'or, envolés, qui se poursuivent.

Il est à peine deux heures et demie, et l'impératrice, nous dit-on, ne paraîtra qu'à trois heures. Les officiers du palais, qui sont là avec nous, et les petites fées aux reflets changeans, nous invitent à aller l'attendre là-bas, au fond du parc, sur certaine colline où la fête doit se passer.

Alors les panneaux de papier transparent glissent sur leurs rainures, s'ouvrent, et les jardins apparaissent. Un beau soleil tranquille les éclaire. L'enchantement commence.

Sur des écrans, sur des porcelaines, on a vu quelquefois, sans y

croire, de ces sites invraisemblablement jolis, trop compliqués de lacs et d'îlots, où les perspectives et les dimensions semblent fausses, où les arbres ne sont pas verts, mais peints en nuances quelconques, comme des touffes de fleurs.

Au seuil de ce salon qui vient de s'ouvrir, nous sommes sur une hauteur, dominant la réalité de tout cela; apercevant, entre quelques branches de cèdre très rapprochées qui retombent, des jardins bas, des pelouses de velours, des rochers étranges, des ruisseaux sur lesquels passent de légers ponts courbes bombés en demi-cercle, des reflets d'eaux qui dorment sous de la verdure, des fuites profondes d'avenues qui se perdent sous bois. Çà et là, sur les pentes gazonnées, il y a des touffes de « bambous argentés » qui sont des verdures presque blanches; des « érables rouges » qui semblent des arbres en corail, et je ne sais quelles broussailles dont le feuillage est d'un violet de scabieuse. Et, au-delà de ces choses délicieusement artificielles, enfermant le tout avec un grand mystère, s'étend un vrai horizon de collines et de hautes futaies sombres, un vrai lointain qui joue la forêt et le pays sauvage. Quel étonnement que cette solitude au milieu d'une ville; quel caprice de souverain! — Il y a un calme particulier dans ces jardins d'ordinaire impénétrables, un silence à part, une mélancolie suprême augmentée aujourd'hui par ce déclin d'automne.

En petits groupes peu espacés, nous descendons dans ces jardins bas par des sentiers qui sont recouverts, jusqu'à perte de vue, de longs courans de nattes blanches, — sans doute pour que l'impératrice, qui elle-même descendra par là tout à l'heure, n'ait pas à poser ses petits pieds par terre, même sur ce sable très fin. Deux ou trois nouvelles fées, vêtues d'autres couleurs sans nom, sont sorties derrière nous et ferment la marche : il doit y en avoir évidemment beaucoup du même beau plumage, dans ce palais de bois blanc et de papier qui est leur quartier-général. Nous sommes maintenant une quarantaine, — et ce sera tout, la liste est close. C'est du reste très peu, quarante personnes perdues dans ces grands jardins aux solitudes de forêt. Nous avançons presque en cortège, en troupeau de moutons, involontairement tassés, plusieurs d'entre nous ignorant où nous allons et en quoi la fête consiste.

A tous les carrefours où nous pourrions nous égarer, quelqu'un de ces laquais à gilet rouge, qui sont légion, se tient pour nous indiquer quelle route il faut suivre, quelles allées il nous est interdit de prendre. Et devant certaines parties du parc, devant certaines avenues que nous ne devons probablement pas regarder, il y a de grands voiles noirs tendus, masquant tout; de grands voiles noirs en crêpe, à bords blancs, comme des ornemens de deuil.

Il fait presque chaud sous ce soleil de novembre, qui éclaire d'une lumière douce très pure et cependant un peu atténuée...

Nous stationnons à un rond-point sablé, autour duquel s'élèvent des constructions légères en bambou, drapées et voilées de crépons de soie d'un violet tendre (couleur réservée aux souverains, comme était autrefois la pourpre en Occident); sur tous ces voiles lilas, des chrysanthèmes héraldiques blancs étalent leurs larges rosaces étranges.

Ce sont des expositions de fleurs. Sous ces abris et sous ces tentures impériales, il y a des collections de chrysanthèmes qui sont naturels, mais qui n'en ont pas l'air; des chrysanthèmes merveilleux, en l'honneur desquels Leurs Majestés nous ont conviés; de très surprenans chrysanthèmes dont rien ne peut donner idée dans nos parterres d'automne. Avec une régularité géométrique, ils sont plantés en quinconces, sur des gradins en terre que recouvre une imperceptible mousse unie et comme passée au rouleau; chaque pied n'a qu'une seule tige, et chaque tige n'a qu'une seule fleur. — Mais quelle fleur! plus grande que nos plus grands tournesols, et toujours d'une nuance si belle, d'une forme si rare : l'une a des pétales larges et charnus, disposés de telle façon régulière qu'on dirait un gros artichaut rose; sa voisine ressemble à un chou frisé, d'une couleur fauve de bronze; une autre encore, du jaune le plus éblouissant, a des milliers de petits pétales minces qui s'élancent et retombent comme une gerbe de fils d'or; il y en a qui sont d'un blanc ivoire, d'autres d'un mauve pâle, ou bien du plus magnifique amaranthe; il y en a de panachées, de nuancées, de mi-parties... Et on se rend compte du travail qu'a coûté cette production de fleurs géantes en regardant de près les à peine visibles supports qui montent le long des tiges, se bifurquent sous les feuilles, soutenant celles qui seraient trop lourdes, ou bien pinçant et arrêtant la sève chez celles qui se développeraient trop vite.

Les petites fées aux longs vêtemens de colibris regardent avec nous ces collections, mais d'un air de condescendance distraite; comme il fait plus chaud, elles agitent, ouvrent et referment constamment leurs éventails de cour, qui sont bien les plus immenses éventails connus; sur les soies plissées qui les composent sont peints des rêves très vagues, presque indicibles, des moires marines, des reflets d'eau dans des nuages, des lunes pâles d'hiver, des ombres de vols d'oiseaux qu'on ne voit pas, ou bien des pluies de pétales de pêcher emportées par le vent dans des vapeurs d'avril; à chaque angle de la monture est attaché un énorme gland à fanfreluche, avec des queues en chenille nuancée qui traînent par terre, balaient le sable fin à mesure que la dame s'évente...

Il ne faut pas s'attarder ici, nous dit-on ; il faut aller plus loin, plus loin, voir d'autres fleurs plus belles, et monter sur la colline là-bas, où l'impératrice viendra, tout à l'heure, s'asseoir un instant au milieu de nous.

Nous nous engageons donc dans un chemin ombreux, entre une colline boisée de grands cèdres qui font voûte sur nos têtes, et un étang morne rempli de lotus. Les cèdres sont très vieux, très moussus ; ils ont des branches retombantes qui s'abaissent beaucoup, jusqu'à traîner sur les pelouses. On dirait un site tout à fait agreste, et voici même une rizière, une vraie rizière (celle que, par tradition antique, le mikado doit chaque année faucher de sa propre main à l'époque de la moisson).

La colline, le plateau où l'on nous conduit, est un parterre entièrement rose de chrysanthèmes, d'où la vue plonge de tous côtés sur les lointains boisés du parc ; le lieu est délicieusement paisible ; on y oublie complètement et on n'y comprend même plus cette ville en fête, qui grouille et joue du gong partout alentour.

Sur les côtés du parterre, dans de hauts kiosques légers, et toujours à l'abri des mêmes longues soies violettes étoilées de rosaces blanches, il y a d'autres expositions de fleurs, — d'autres *fantaisies sur les chrysanthèmes*, pourrait-on dire plutôt, exécutées par des procédés différens et avec des secrets plus extraordinaires. Ici, ce sont des espèces de bouquets montés, comme ceux que l'on met dans nos vases d'église, mais d'énormes bouquets, gros comme des arbres ; les pieds, au lieu de n'avoir qu'une tige, en ont bien une centaine, disposées avec la plus parfaite symétrie autour d'un tronc central ; et, au bout de chaque branche, il y a une fleur largement ouverte, jamais passée, jamais en bouton, toujours au même point de son épanouissement éphémère : le même jour, évidemment, tout cela, qui a coûté tant de peine, doit se faner et finir. Et chacun de ces chrysanthèmes porte, sur une bandelette de papier, son nom écrit à l'aide de ces caractères savans qui peuvent être lus en deux langues différentes, en chinois aussi bien qu'en japonais ; ils s'appellent le *dix mille fois saupoudré d'or*, la *brume de montagne*, le *nuage automnal*...

Trois heures et demie ! Elle est en retard, l'impératrice. Dans certains groupes, on commence à dire qu'elle ne se montrera pas, et je sens une impatience inquiète, moi qui ne me soucie de rien que de la voir. Tout au bord de la colline où nous sommes, j'ai pris poste d'observation, je surveille les lointains des jardins bas, pour ne pas manquer l'arrivée de son cortège, le long de l'étang aux lotus, par l'allée de cèdres qui nous a amenés.

On est d'ailleurs en très agréable situation pour l'attendre, dans ce haut parterre entouré de crépons violets aux armes impériales ;

en tout petit nombre, dans un grand espace très gardé et mystérieux, pouvant se trier, s'isoler, on cause doucement en langues diverses, tandis que les deux musiques de la cour jouent à tour de rôle, dissimulées derrière des verdures. Elles jouent des choses qui, dans ces jardins, détonnent au moins autant que nos habits français, mais qui sont beaucoup plus jolies : cela commence par le quatuor de *Rigoletto;* ensuite c'est du Berlioz, du Massenet, du Saint-Saëns... Et elles sont excellentes, ces musiques!.. Mais quel méli-mélo où l'esprit se perd... Où est-on, en réalité, à quelle époque de transition affolée, et dans quel pays chimérique? Vraiment on ne sait plus. Rien de banal, par exemple, dans cet ensemble; rien qui ne soit au contraire extrêmement raffiné et rare : dans un lieu tout à fait unique, c'est une réunion de gens disparates au dernier point, mais en somme assez choisis. C'est aussi la conjonction d'une fête annuelle avec une journée exceptionnellement radieuse; à tant d'autres raretés qui sont là, ce beau ciel de novembre ajoute encore la sienne, — qui est une rareté mélancolique. Dans l'air tranquille, au-dessus de cette profusion de fleurs d'automne agrandies par des moyens artificiels, flottent les rêveries les plus singulières de notre musique occidentale; — en ce moment même, c'est la *symphonie fantastique* qui commence à bruire en sourdine derrière les bambous... Et puis, planant sur toutes choses, il y a cette impression, que l'on a, d'assister au dernier éclat d'une civilisation qui va finir; il y a ce pressentiment que, demain, ces merveilleux costumes vont rentrer dans la nuit morte des traditions et des musées, que pareil assemblage ne se reverra jamais, jamais plus (1).

Comme ils sont d'une laideur inquiétante, ces princes exotiques, avec nos habits de soirée, nos claques et nos cravates blanches!

Comme elles sont exquises, au contraire, les princesses leurs sœurs, agitant leurs grands éventails de rêve! Il en vient toujours de nouvelles, du fond de ces jardins bas que je ne cesse de surveiller, guettant toujours l'apparition de la souveraine; elles s'avancent lentement, aux froufrous de leurs camails qui font songer aux trois robes de Peau-d'Ane; dans le nombre, je reconnais encore quelques danseuses des bals de ministère, mais si transfigurées aujourd'hui; non plus étriquées par nos longs corsets en gaine, mais vraiment nobles d'aspect dans leurs tenues de prêtresses ou d'idoles. Grands saluts, grandes révérences à la nipponne, qu'elles dis-

(1) Quelques mois après, un édit impérial a supprimé l'antique tenue de cour et ordonné aux grandes dames de ne plus se montrer « qu'en costume européen, coiffées à l'américaine. » Et l'année suivante, en 1887, la fête des chrysanthèmes s'est appelée un *garden-party;* l'impératrice s'y est montrée en sombre costume montant, habillée par les soins d'une *première* de je ne sais quel costumier de Paris, qu'on avait mandée au Japon exprès pour la circonstance.

tribuent et qu'on leur rend malgré soi de la même manière, à mesure qu'elles arrivent à petits pas au milieu de nous, éblouissantes à côté de nos vêtemens tristes, à côté des nuances neutres de deux ou trois ambassadrices européennes qui sont là...

Déjà le soleil baisse, il est quatre heures ; la lumière plus dorée, l'espèce de brouillard d'or rose du soir commence à descendre dans les jardins... Un mouvement parcourt tout à coup les groupes, une petite rumeur passe, puis fait place au silence. Sur un signe, l'orchestre qui jouait s'arrête au milieu d'une phrase, puis tous les instrumens entonnent ensemble un chant religieux japonais, vague, lent et lugubre, comme pour une entrée d'êtres surnaturels. Et là-bas, là-bas, au bout de l'allée que je regarde toujours, voici quelque chose d'éclatant qui apparaît, un groupe d'une vingtaine de femmes en costumes inouïs. Éclairées, au fond de ce lointain, par un soleil déjà rougeâtre qui décline, elles arrivent sans hâte, dans le chemin resserré entre la colline de cèdres et l'étang de lotus ; elles se détachent en masse magnifiquement colorée et lumineuse sur le rideau de ces vieux arbres sombres, et l'étang reflète, en longues traînées adoucies, le violet et l'orange, le bleu et le jaune, le vert et le pourpre de leurs toilettes de fées.

Tant que je vivrai, je reverrai cela : dans le recul profond de ces jardins, cette lente apparition, si longtemps attendue ; tout le reste de la fantasmagorie japonaise s'effacera de ma mémoire, mais cette scène, jamais... Elles sont très loin, très loin ; il leur faudra plusieurs minutes pour arriver jusqu'à nous ; vues de la colline où nous sommes, elle paraissent encore toute petites comme des poupées, — des poupées très larges par la base, tant sont rigides et bouffantes leurs étoffes précieuses, qui ne font du haut en bas qu'un seul pli. Elles semblent avoir des espèces d'ailes noires de chaque côté du visage, — et ce sont leurs chevelures, gommées et éployées suivant l'ancienne étiquette de cour. Elles s'abritent sous des ombrelles de toutes couleurs, qui miroitent et chatoient comme leurs vêtemens. Celle qui marche en tête en porte une *violette*, ornée de bouquets blancs qui doivent être des chrysanthèmes : c'est elle évidemment, l'impératrice !..

Voici qu'elles s'approchent, qu'elles s'approchent toujours ; elles sont arrivées au pied même du tertre, et elles vont commencer à gravir ; mon regard plongeant ne voit plus que les dessus de leurs ombrelles qui cachent leurs figures, et que les bouts de leurs très petites mules, uniformément rouges, qui pointent les unes après les autres en avant de leurs robes. J'entends déjà les frôlemens de leurs épaisses soies, tandis que, derrière les bambous, l'orchestre continue, en *decrescendo* mourant, l'hymne pour leur entrée.

Comment va-t-elle être, cette impératrice que j'ai tant désiré apercevoir? Je ne sais rien d'elle, si ce n'est que sa maison (les Foudjivara-Itchidjo) remonte, dans la nuit des âges, jusqu'aux dieux primitifs; qu'elle est née un certain mois de mai, l'année même où je faisais aussi mon apparition sur la terre, au versant opposé; et enfin qu'elle s'appelle Harou-Ko, ce qui signifie Printemps.

Avant de parler de ses traits, je voudrais essayer de décrire un peu fidèlement la tenue de cour, — de peur qu'en me lisant on ne se représente ces belles robes japonaises, aujourd'hui si communes en France, qui sont brodées avec un goût fantasque et qui donnent aux femmes de gentilles tournures mièvres. Non, le costume de la souveraine et des nobles dames du palais n'est rien qui ressemble à cela, même de loin; c'est quelque chose de plus simple et de plus singulier, qui les fait larges, plates, rigides, hiératiques, n'ayant plus forme de femmes. Pour définir leur silhouette qui me hante, je ne trouve que cette image : deux cornets renversés et juxtaposés, dont les pointes seraient aux épaules et dont les ouvertures très élargies toucheraient le sol. On ne sait comment appeler cet assemblage, qu'elles portent, de deux jupes séparées, une pour chaque jambe; deux jupes roides et bouffantes, deux cônes en soie rouge qui s'extravasent par le bas d'une incompréhensible manière. Leur camail de prêtresse, avec ses manches pagodes excessivement grandes et longues, commence depuis le haut ce pli unique, de chaque côté du corps, que continuent ensuite jusqu'à terre les deux jupes de pourpre.

Si ces jupes sont toujours rouges (par étiquette, comme les souliers), les camails, au contraire, varient de couleur à l'infini. Et quelles couleurs! Des amaranthes, des jaunes capucine, des bleus turquoise, des verts à reflets de cuivre, des grenats qui paraissent recéler du feu; puis des teintes sans nom, d'une intensité extrême, ou bien d'une pâleur effacée, presque fuyante. Et tous ils sont semés, tigrés, si l'on peut dire, de larges taches régulières, d'un merveilleux éclat, qui semblent de grands yeux sur des ailes de papillons, qui semblent *regarder* comme des prunelles louches. Ces taches rondes sont symétriques et de même dimension sur tous les camails, mais varient, pour chaque dame, de nuance et de dessin : examinées de près, elles représentent des oiseaux aux plumes étalées en cercle, ou des chimères enroulées sur elles-mêmes la tête au milieu, ou bien encore des feuilles d'arbre groupées en rosace; — et elles sont les armoiries des nobles et antédiluviennes familles.

Et cette coiffure en ailes entr'ouvertes, qui l'a imaginée, d'où leur est-elle venue? Aucun nœud, aucune coque, aucune épingle

piquée, rien qui puisse rappeler, sur ces têtes de princesses, le chignon si connu des Japonaises ordinaires. Elles font, avec leurs cheveux gommés, quelque chose qui ressemble à un très plat et très large bonnet de sphinx égyptien en laque noire, et qui se termine derrière par un long catogan, par une queue à la chinoise...

Elle est tout près, l'impératrice; elle va passer... Tous ses invités s'inclinent profondément sur sa route; les seigneurs japonais sont cassés en deux, dans leurs habits noirs, les mains à plat sur les genoux, la tête penchée vers la terre; les Européens sont courbés en salut de cour... La grande ombrelle violette, délicieusement brodée de chrysanthèmes en relief, s'est soulevée et je l'ai aperçue... Son petit visage peint m'a glacé et charmé.

Elle passe devant moi, à me frôler, me jetant sur la poitrine son ombre, que j'aurais aimé conserver comme une chose très rare. Je l'ai bien regardée, et elle est du tout petit nombre des femmes auxquelles convient, dans son acception la plus raffinée, l'épithète *exquise*.

Exquise et étrange, avec son air de froide déesse qui regarde au-delà, qui regarde en dedans, qui regarde on ne sait où; exquise avec ses yeux à peine ouverts, tout en longueur comme deux obliques lignes noires et très distans de ces deux autres lignes plus minces qui sont ses sourcils. Un sourire inexpressif de morte entr'ouvre ses lèvres carminées sur ses dents blanches. Son petit nez transparent est à demi courbé en bec d'aigle, et son menton s'avance, impérieux et dur.

Son costume ne se distingue pas de celui des dames de sa suite; les ailes de sa coiffure sont peut-être plus larges encore et son catogan plus long, parce que ses cheveux sont plus beaux; mais seules, les couleurs de son ombrelle et les taches de son camail indiquent, pour qui connaît le blason japonais, qu'elle est la souveraine.

Et cependant, même sans cela, je l'aurais reconnue entre toutes, à un charme dominateur que les autres n'ont pas.

Elle est de petite taille; elle marche d'une façon rythmée, dans la religieuse roideur de ces vêtemens qui ne laissent rien deviner de sa forme délicate; la main que l'on aperçoit, celle qui tient l'ombrelle violette, est comme une main d'enfant; l'autre est cachée sous la rigide manche pagode, si longue, presque traînante. Dans nos pays, avec nos notions sur les apparences des âges, on lui donnerait de vingt-cinq à vingt-huit ans.

Au premier rang à côté d'elle, en un costume à peu près pareil, passe « mademoiselle Nihéma » l'interprète; celle qui une fois, à certain bal où j'avais invité à danser une princesse qui ne comprenait pas, m'avait répondu à sa place, dans un français bizarrement

grave. Par contraste, elle a l'expression très vivante, celle-ci; elle roule de droite et de gauche, sur les invités, ses yeux intelligens et vifs, — tandis que l'impératrice garde son sourire figé et s'avance impassible, saluant légèrement de la tête tous ces gens courbés qu'elle semble à peine voir.

Parmi ces femmes qui suivent en silence, dans un tel éclat de soieries, il y a de bien extraordinaires figures; quelques laideurs extrêmes, mais jamais déplaisantes ni banales, distinguées toujours. Toutes sont blanches et roses, grâce à d'épaisses couches de poudre nuancées habilement; mais on devine que là-dessous leur peau doit être fine et jolie. Comme, du reste, elles sont de caste noble, leur teint naturel doit différer assez peu du nôtre...

C'est très vite passé, ce petit cortège, malgré la lenteur de la marche. Je ne vois déjà plus que les dos magnifiquement mouchetés des dames et leurs longs catogans noirs, qui s'éloignent, — au son d'une musique toujours plaintive et inconnue, jouée par les orchestres cachés.

Elles vont, disent les initiés du palais, faire le tour des plates-bandes de chrysanthèmes, par l'allée extérieure tapissée de nattes à leur intention. Alors, pour les revoir de près une seconde fois, je coupe à travers les massifs fleuris, par un petit sentier de jardinage, et m'en vais les attendre là-bas, du côté opposé.

A l'autre angle du parterre, l'impératrice passe encore près de moi, de sa même allure cadencée, posant tranquillement l'une après l'autre sur les nattes blanches ses petites mules rouges. — Son sourire s'est accentué, mais sans s'adresser davantage à personne. Demi-déesse, elle sourit sans doute à l'ensemble des êtres et des choses, à la belle journée qu'il fait, aux belles fleurs qui, pendant l'automne, s'épanouissent sur la terre... Et les mêmes petites fées silencieuses la suivent, souriant aussi dans le vague...

Il y a là, un peu plus loin, dans la direction qu'elles ont prise, un très vaste kiosque, qui est drapé, comme les autres, de crépons violets aux armes impériales et que soutiennent de gros piliers, garnis de chrysanthèmes naturels piqués dans de la mousse. Il paraît que nous devons y entrer avec elles.

Une table d'une quarantaine de couverts y est dressée, sous les soies retombantes; elle est servie à l'européenne, chargée d'argenterie, de coupes à champagne, de pâtés de gibier, de pièces montées, de sorbets, de fruits et de fleurs. L'impératrice y prend place, au bout, sur un siège haut drapé de lampas rouge, les princesses autour d'elles, et nous ensuite, les invités, au hasard des chaises que les valets nous présentent. Alors l'orchestre cesse de gémir sa marche lente et entonne une mélodie italienne qui nous fait re-

prendre pied dans le monde connu, — tandis qu'une quantité de petits êtres à figure jaune, à livrée noire et rouge, surgissent des fonds du kiosque, s'empressent autour de nous avec des légèretés d'oiseau, des obséquiosités d'esclave, découpant les faisans truffés, servant les vins, les bombes glacées, les gelées et les petits-fours.

Pendant la demi-heure que dure ce lunch, mes yeux restent fixés sur l'impératrice. D'où je suis placé, je la vois de face, plus pâlie encore et plus mystérieuse, dans la pénombre que jettent sur elle les draperies violettes armoriées de chrysanthèmes. Son visage s'est animé; elle a un peu plus l'air de regarder les choses réelles, de s'intéresser à notre monde visible. Du bout de ses tout petits doigts, elle fait de temps en temps mine de prendre sa fourchette pour piquer un bonbon, ou bien elle porte sa coupe de champagne à ses lèvres invraisemblablement rouges. Parfois aussi, quand quelque chose que je ne puis saisir l'étonne ou la contrarie, son expression change tout à coup ; son sourire persiste, mais, pendant un inappréciable instant, une contraction nerveuse pince son petit nez d'aigle, ses yeux deviennent ironiques, ou durs, ou cruels ; ils lancent un commandement bref, un éclair glacé. Et elle est plus charmante alors, et plus femme.

Que d'étonnemens et de froissemens il doit y avoir encore pour elle, au milieu de ce vertige qui entraîne son pays vers des choses nouvelles et inouïes, après des millénaires d'impénétrable immobilité ! Dans son enfance, elle a été sans doute, comme les impératrices anciennes, une espèce d'idole cloîtrée qu'on ne pouvait regarder sans sacrilège ; au palais même, ses serviteurs se jetaient la figure contre terre sur son passage. Et maintenant, emportée comme le Japon tout entier par ce bouleversement sans nom, elle est obligée de se laisser voir par nous, de nous regarder aussi, de nous sourire, de nous admettre à sa table. Qui pourra jamais sonder quelles terribles révoltes d'orgueil en notre présence, ou quelles timidités sauvages peut-être, se cachent sous ce petit masque poudré et souriant de déesse en train de déchoir !..

« Mademoiselle Nihéma, » la noble interprète, est déléguée, dans le courant du repas, pour aller appeler à tour de rôle et amener devant le fauteuil impérial les quatre ou cinq Européennes conviées à cette fête (femmes des ministres de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et de Russie). Elles se tiennent un moment debout près de la souveraine, qui les interroge d'une voix à peine perceptible.

« Mademoiselle Nihéma » traduit en français, avec son accent d'une bizarrerie distinguée : ce sont de ces questions stupéfiantes de naïveté voulue, comme les fées d'autrefois en devaient faire aux mortelles qui s'aventuraient sur leurs domaines. (Cette phrase que

je viens d'écrire n'a guère de sens que pour moi-même, j'en ai peur; mais elle exprime si bien l'impression que ces causeries m'ont laissée!)

« L'impératrice demande si vous vous plaisez au Japon?

« L'impératrice demande si vous aimez les fleurs de nos jardins?

« L'impératrice désire que vous vous trouviez heureuse dans son pays. »

Mon Dieu! que dire autre chose, entre femmes de races si différentes, n'ayant peut-être pas, dans tout le domaine des idées et des sentimens, un seul point de contact? Pendant que s'échangent ces niaiseries d'enfant, elle sourit, l'impératrice, d'un air très fin et assez doux. Avec une curiosité féminine, — et déjà, hélas! avec un vague dessein de copier cela bientôt pour elle-même,— elle examine de haut en bas la toilette de la dame étrangère; — puis la congédie d'un signe de tête condescendant, d'un petit salut qui agite les deux ailes noires de sa chevelure... Et « mademoiselle Nihéma, » avec de grands froufrous d'étoffes lourdes, s'en va chercher la dame suivante.

Cependant l'air, qui a été chaud tout le jour, se refroidit; un petit souffle de soir d'automne remue les tentures du kiosque et nous fait frissonner légèrement. La table est d'ailleurs en désarroi; les pièces montées sont en déroute et les pâtés aussi. C'est la fin. L'impératrice se lève, ouvre sa grande ombrelle violette, bien qu'il n'y ait presque plus de soleil, reprend son air d'impassible bouddha, et se retire suivie du même soyeux cortège, — au son du même hymne, recommencé derrière les bambous pour sa sortie. Aux rayons rougeâtres du couchant, la mystérieuse cour s'éloigne, reprend, à travers les jardins bas, ce même chemin bordé de cèdres sombres par où elle nous était arrivée il y a une heure, si éclatante de soieries et de soleil.

Demain, ces jardins s'ouvriront encore une fois, pour une fête de second ordre. Tous les hauts fonctionnaires d'Yeddo viendront regarder après nous les fleurs un peu moins fraîches des chrysanthèmes et lunchéront à cette même table; mais, pour eux, l'impératrice ne se montrera pas. Jusqu'au jour des cerisiers fleuris, en avril prochain, on ne la verra plus.

Il ne nous est même pas permis aujourd'hui de suivre de trop près son cortège; il faut rester là et attendre respectueusement, pour partir, qu'elle soit rentrée chez elle, qu'elle ait repris son invisibilité de mythe religieux.

Encore quelques dernières et suprêmes minutes à l'apercevoir là-bas, elle et sa suite. Vues de dos, dans le lointain, toutes ces

femmes, avec leurs camails semés d'yeux, avec leurs manches pagodes retombant jusqu'à terre droites et symétriques de chaque côté du corps, semblent de grandes et merveilleuses phalènes crépusculaires à tête noire, qui s'en iraient tout debout, les ailes pendantes, les ailes au repos...

L'orchestre achève maintenant l'hymne japonais qu'elles sont trop loin pour entendre, et, sans transition, presque sans arrêt, commence un air sautillant du *Petit Duc* qui tombe en douche moqueuse sur cette fin de fête, qui sonne ironiquement le réveil après le rêve. C'est aussi le signal d'une détente générale : tout le monde, à cet air-là, élève la voix en causeries quelconques longtemps retenues; entre hommes maintenant, princes japonais ou diplomates européens, on met au pillage le buffet, redemandant de tout. Et les lestes petits valets à gilet rouge apportent à profusion ce que l'on veut, champagne, glaces ou liqueurs ; font même circuler à présent d'excellens cigares, qu'on allume en fredonnant malgré soi la ritournelle émoustillée de l'orchestre...

... Quand je serai de retour dans mon pays, j'écrirai quelque part combien je l'ai trouvée *exquise*, cette impératrice. Peut-être, qui sait, mon hommage lui reviendra-t-il longtemps après, à travers les mers, traduit par Mlle Nihéma qui lit sans doute nos revues françaises. Et je veux qu'elle reçoive en même temps ma respectueuse protestation d'artiste contre ce projet qu'on lui prête d'abandonner son costume de déesse, — avec lequel disparaîtra tout son singulier prestige. Ce sera, du reste, le seul moyen que j'aurai de faire pénétrer jusqu'à elle une de mes pensées...

... Ils sont bien beaux, à cette heure ici, les jardins d'Akasaba; ils ont quelque chose de magique, à travers la brume rosée du crépuscule, ainsi éclairés avec de grandes oppositions d'ombre et de lumière. Dans des bas-fonds obscurs, des kiosques qu'on aperçoit enfouis sous des cèdres, prennent des aspects de petites demeures surnaturelles, et dans les parties encore claires, sur les hauteurs, les arbustes à feuillages rouges et les arbustes à feuillages violets exagèrent leurs teintes, jusqu'à la complète invraisemblance des paysages peints.

Puis voici que tout à coup le soleil, promenant un dernier rayon oblique dans ce lointain assombri où l'impératrice est déjà rendue, rencontre encore une fois son petit cortège et l'illumine en plein d'une lueur absolument pourprée. — C'est l'adieu par exemple; aussitôt, tout s'éteint ; puis, à un tournant, sous les grands arbres, déjà dans le noir, le cortège disparaît — pour jamais.

Et c'est aussi un lambeau du vrai Japon qui vient de s'évanouir là, à ce tournant de chemin, qui vient d'entrer dans l'éternelle nuit

des choses passées, — puisque ces costumes, ni ce cérémonial, ne se reverront plus...

Nous nous en allons, nous aussi, à travers les jardins déjà pleins d'ombre, qui semblent s'agrandir avec l'obscurité, où il fait froid et où nous nous sentons une petite troupe plus perdue.

Dans les couloirs du palais, étroits comme des souricières, qu'il faut retraverser pour sortir, il fait nuit close, et on n'a pas prévu l'éclairage. A la porte, au vestiaire où nous reprenons nos manteaux, c'est le tohu-bohu quelconque d'une fin de fête européenne; quelques dames d'honneur sont là, encore en costume de cour, mêlées aux invités qui s'en vont; plus rien d'officiel dans leur manière: on dirait des personnes déguisées pour jouer les phalènes et les bombyx dans une féerie; l'impératrice disparue, elles rient, saluent, tendent la main aux uns ou aux autres avec l'aisance américaine.

Nous reprenons nos voitures; nous repassons la porte noire et l'épaisse muraille grise, et nous voici hors de la prison immense des empereurs.

Yeddo, alentour des longs murs d'Akasaba, vient d'allumer ses milliers de lanternes peintes et continue plus fort que jamais son bourdonnement des soirs de fête.

Une heure de course échevelée là-dedans pour arriver à la gare. Des cris, des collisions, des cahots. Il y a de tout sur ma route, du vieux Japon encore extraordinaire, et du nouveau Japon ridicule; il y a jusqu'à des tramways, des sonnettes électriques, des chapeaux à haute forme et des macfarlanes.

Mais je traverse ces choses sans beaucoup les voir, ayant encore dans les yeux l'impératrice et son cortège. Pour la première fois de ma vie, je sens une sorte de regret vague en songeant à cette disparition prochaine et complète d'une civilisation qui avait été si raffinée pendant des siècles. Et, à ces impressions, s'ajoute cette mélancolie, — oh! très passagère, je le sais d'avance, mais réelle tout de même, sincère au premier moment, — cette mélancolie qu'on éprouve toujours lorsqu'on a concentré pendant quelques heures toute son attention captivée, toute sa curiosité charmée sur une femme mystérieusement attirante, et qu'il faut se dire que c'est complètement fini dans le présent et dans l'avenir, qu'on ne verra ni ne saura plus rien d'elle, qu'il y a sur son visage un voile baissé pour toujours.

PIERRE LOTI.

NOTRE

ARTILLERIE DE CAMPAGNE

On parle beaucoup en ce moment du fusil Lebel, et on ne paraît pas se douter que l'adoption de la poudre sans fumée, qui est le caractère le plus saillant de cette arme, est infiniment plus avantageuse pour l'artillerie que pour l'infanterie. L'*Instruction pour le combat*, qui est en passe de remplacer les fameux « Fascicules, » a attiré l'attention du public; c'est à peine si on a entendu parler des nouvelles méthodes de réglage du tir de campagne qui viennent d'être expérimentées aux écoles à feu de cette année, et dont la possession assure à notre armée un surcroît considérable de puissance. On ignore que la tactique de l'artillerie a subi, au cours de ces derniers mois, des perfectionnemens depuis longtemps désirés, que le matériel même s'est amélioré (sinon le canon, du moins sa poudre et son projectile), que la constitution du corps a subi des remaniemens dont l'importance n'est pas contestable. Les journaux, qui ont conté tout au long les manœuvres de cavalerie du camp de Châlons, n'ont guère dit qu'un mot, en passant, des évolutions de batteries qui ont eu lieu sur le même terrain.

A quoi tient cette sorte d'injustice? Ce n'est certes pas à l'indifférence du public. Dieu merci, tous les Français aiment l'armée, et, s'ils ont au fond du cœur une secrète préférence, c'est pour l'artillerie. Mais il est difficile, lorsqu'on veut exposer les progrès accomplis par cette arme « savante, » d'éviter les termes techniques et les explications toujours un peu arides que comportent les descriptions d'engins mécaniques. Les mots mêmes de balistique ou de logistique effarouchent le lecteur, et on hésite à les employer. Or, il

n'est pas possible de décrire l'état actuel des choses sans se servir de ces expressions. Il en résulte que le silence se fait et qu'on ne connaît pas la situation rassurante que le zèle intelligent et le labeur soutenu d'officiers éminens ont acquise à notre artillerie de campagne. C'est doublement fâcheux. Il est bon de savoir qu'on travaille dans notre armée, qu'on y travaille fructueusement. Et il importe d'autant plus de le prouver que personne ne se gêne pour dénoncer les imperfections, soit de l'armement, soit de l'organisation. Une faute vient-elle à être commise, on le crie par-dessus les toits. Nous voudrions montrer que, s'il s'en commet, elles sont rachetées par d'heureuses innovations et d'utiles réformes. Nous le ferons, sans nous laisser retenir par la crainte d'entrer dans des détails un peu scientifiques : des lecteurs sérieux ne sauraient se contenter d'affirmations sans preuves. Nous ne nous laisserons pas davantage retenir par la crainte de susciter, chez nous, un orgueil démesuré et, chez les autres, une dangereuse jalousie, en étalant le beau côté des choses. Les gens du métier savent, de part et d'autre, ce qu'il en est au juste. Ils n'ignorent pas que la perfection des institutions militaires, et même de l'outillage, ne constitue qu'une médiocre garantie de succès. Il faut que les âmes soient trempées; il faut que la direction générale soit assurée; il faut que les mœurs et les vertus de la nation la portent aux héroïques sacrifices. Mais le courage ne suffit pas, ni l'abnégation, ni le patriotisme. On ne se bat pas sans armes. Eh bien! les armes, nous les avons. C'est ce que nous désirons prouver. Notre artillerie de campagne est devenue un instrument de combat excellent par les améliorations successivement introduites dans son matériel, dans son organisation et, on peut dire, dans son esprit même.

I.

Ce fut un grand bonheur pour la France, au lendemain de la guerre, alors qu'il ne lui restait plus que de médiocres canons en bronze se chargeant par la bouche et montés sur de grossiers affûts en bois, que de trouver dans le commandant de Reffye un infatigable inventeur dont les cartons étaient bourrés de projets ingénieux. Dans le nombre, il y avait des tracés de bouches à feu qui venaient d'être étudiés dans le plus grand détail. On les avait mis à l'essai dans des commissions d'expériences, et on en avait été satisfait. Bien plus, au cours même de la campagne, on avait fondu des pièces de ce modèle, et ces quelques spécimens, s'ils n'avaient u rendre de services réels au moment tardif où on en avait pu faire usage, suffisaient à montrer que l'invention était viable. On s'empressa donc d'adopter ces canons de 5 et de 7, à titre « d'armement

provisoire de sûreté. » On ne pouvait, en effet, les accepter comme matériel définif. Leur introduction dans nos équipages de campagne nous mettait sur le pied d'égalité avec l'Allemagne, tandis qu'il s'agissait d'acquérir sur elle une supériorité certaine. Ou plutôt, il fallait prévoir que les vainqueurs emploieraient une partie de notre rançon à améliorer leur artillerie, et que, par suite, l'équilibre, — à supposer qu'il existât, — serait rompu en leur faveur. Il était donc sage de courir au plus pressé, de construire, le moins coûteusement possible, un matériel en qui on pût avoir confiance, si la guerre venait à renaître de ses cendres, et grâce auquel on trouvât la sécurité indispensable pour poursuivre posément les recherches théoriques et les études expérimentales qui doivent nécessairement précéder le choix d'un système nouveau d'artillerie.

Celui qu'on créa de la sorte et qu'on admit définitivement en 1877 est dû à M. de Bange, qui était alors chef d'escadron, et qui, depuis, a quitté l'armée pour prendre la direction des établissemens Cail. Ses canons de 80 et de 90 arment encore aujourd'hui nos batteries, et ils n'ont subi depuis leur adoption que d'insignifiantes modifications. Un moment pourtant, il fut question d'introduire dans la construction de leur mécanisme de culasse un dispositif de sûreté qui empêchât les inflammations prématurées de l'étoupille. C'est au sujet de cet appareil que le général Boulanger fit ses débuts à la chambre. On se rappelle les circonstances dans lesquelles il est descendu de la tribune; on a peut-être oublié ce qui l'y avait fait monter la première fois. A la séance du 16 janvier 1886, interpellé par l'honorable M. Lejeune sur des accidens qui avaient eu lieu aux grandes manœuvres et aux écoles à feu, et qui avaient entraîné morts d'hommes, le ministre de la guerre répondit par la déclaration suivante, qui fut fort applaudie : « Aujourd'hui, après de très sérieuses études, on a adopté un petit taquet qui ne coûte presque rien et qui, — j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce point, — empêche absolument la pièce de faire feu si elle n'est pas totalement fermée. Ce taquet revient à 7 ou 8 francs, ce qui, pour nos 2,000 pièces de campagne, représente une dépense de 15,000 à 16,000 francs. Je puis vous promettre, messieurs, que, d'ici à très peu de temps, toutes nos pièces seront pourvues de ce taquet. » Est-il besoin d'ajouter qu'aucune étude sérieuse n'avait été faite, qu'aucun taquet n'avait été adopté, que même au moment de la chute du ministre, quinze mois après les engagemens formels qu'il avait pris et qu'on vient de dire, les pièces n'en étaient pas pourvues, qu'enfin le modèle du fameux « taquet, » — qui d'ailleurs n'est pas un taquet, — est encore à l'essai à l'heure qu'il est? Au surplus, nous aurons occasion de reparler des accidens qui se sont produits en 1885 et de montrer qu'ils sont imputables à une précipita-

tion exagérée dans le service des bouches à feu plutôt qu'à une défectuosité de celles-ci.

C'est sur la poudre, c'est sur le projectile, c'est enfin sur le matériel roulant que les principales améliorations ont porté. Les coffres ont subi d'importantes modifications. On sait qu'ils servent de sièges aux servans dans les déplacemens rapides du champ de bataille. Malheureusement on ne les avait disposés, au début, que pour transporter trois hommes. Or, ce nombre est insuffisant pour la manœuvre d'un canon. Les six pièces de la batterie devaient donc être forcément suivies de caissons, sur les coffres desquels le personnel de renfort trouvait place. C'était une gêne et, quoi qu'on en pensât, un alourdissement. Un chasseur qui ne porte pas de carnier a les mouvemens libres et aisés. Il pourra se déplacer plus lestement encore de sa personne, s'il n'a ni poire à poudre, ni plomb sur lui, et s'il est suivi d'un garde qui porte son fusil. Mais il se trouvera dans un état de dépendance admissible seulement dans des tirés de parade. Personne ne songera à chasser le gros gibier dans de pareilles conditions : la moindre imprudence constituerait un grave danger. Il ne serait pas moins périlleux pour les pièces d'être séparées des caissons qui leur amènent une certaine partie de leurs servans : elles seraient dans l'impossibilité d'agir et aussi désemparées qu'un voilier sans équipage ou qu'un vapeur sans mécanicien. On s'est donc décidé à mettre cinq hommes, au lieu de trois, sur les avant-trains d'affût, et, grâce à cette mesure, bien que chaque voiture se trouve alourdie de près de 150 kilogrammes, la batterie est plus légère, plus maniable : les six pièces peuvent former une colonne indépendante. Appelées en toute hâte à entrer en ligne, elles arriveront peut-être avec un retard de quelques secondes, mettons quelques minutes ; mais elles ne seront pas obligées, pour agir, d'attendre que les caissons les aient rejointes.

Le servant ne garde pas le sac au dos, comme fait le fantassin. Obligé de s'appliquer aux roues de l'affût pour le ramener en avant après que le recul l'a chassé en arrière, il a besoin de n'être pas gêné à l'articulation de l'épaule. Aussi place-t-on les havresacs sur le dessus des coffres. Dans le modèle primitif, ceux-ci s'ouvraient comme une malle, le couvercle se relevant ; il fallait donc le débarrasser préalablement de tout ce qui le couvrait. De là des lenteurs. D'autre part, les sacs posés à terre risquaient de s'y abîmer, d'être oubliés dans la précipitation d'un départ rapide, ou tout au moins d'être foulés aux pieds par les chevaux, écrasés par les roues. Aussi maintenant a-t-on adopté des coffres « à tiroirs, » qui s'ouvrent comme des commodes, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire d'enlever ce qui est placé sur leur partie supérieure. Ces détails de construction, si insignifians qu'ils paraissent, ont

une importance considérable. Le public hausse peut-être les épaules en écoutant les militaires discuter gravement et chaudement les mérites comparés du brodequin et du « godillot. » Il lui semble entendre disserter sur la façon de manger les œufs : est-ce par le gros bout ou par le petit qu'il faut les casser? Le bouton de guêtre est un infime objet, peu digne sans doute d'occuper l'esprit de gens intelligens. Pourtant, comme les grands effets procèdent souvent de bien petites causes, ceux qui ont souci de l'avenir du pays ne craignent pas de descendre jusqu'à de pareilles misères, et on ne considère pas comme un mince progrès, dans l'artillerie, d'avoir des coffres qui peuvent porter cinq servans au lieu de trois et dont on n'a plus besoin de lever le couvercle pour y prendre les charges. Aussi bien les gargousses sont-elles devenues si longues et les projectiles si lourds, qu'il serait fort malaisé et très fatigant d'avoir à les soulever. Il n'est déjà pas si commode d'avoir à les tirer à soi.

Les obus actuels sont excellens. Ceux qu'on avait fabriqués au début, en 1877, laissaient fort à désirer. On avait voulu qu'ils fussent à deux fins : à la fois destructeurs et meurtriers, de façon à ce qu'on pût les employer tant contre le personnel que contre le matériel. Pour tuer des hommes, les blesser, les mettre hors de combat ou même simplement les démoraliser, on cherche à produire une grêle de petits éclats, ne fussent-ils pas plus gros que des noisettes, et point n'est besoin de leur donner une vitesse considérable. Pour s'enfoncer dans un épaulement et le bouleverser, pour endommager des affûts métalliques ou briser des jantes et des rais de roues, il faut d'assez volumineux fragmens de fonte, projetés avec force et possédant une puissance de pénétration respectable. Les deux conditions sont donc contradictoires, et on n'a de ressource qu'en sacrifiant à l'une sans satisfaire à l'autre, à moins de ne satisfaire ni à l'une ni à l'autre. On avait adopté, pour la destruction des obstacles, des obus contenant beaucoup de poudre, mais donnant peu d'éclats; contre le personnel, il y en avait d'autres remplis de balles (ce qui ne laissait de place que pour peu de poudre). On avait bien cherché un terme moyen : l'obus à *double paroi* présentait à l'intérieur un vide capable de renfermer une charge assez forte d'explosif, et sa fragmentation en un grand nombre de petits morceaux était assurée par des lignes de rupture tracées dans l'épaisseur du métal. Mais il fallut bientôt abandonner ce projectile compliqué, et qui s'acquittait médiocrement du double rôle dont on l'avait chargé. L'obus à balles était assez meurtrier, l'obus ordinaire ne l'était pour ainsi dire pas. Du jour où on eut réalisé un projectile qui l'est à un haut degré, on l'adopta à l'exclusion de tout autre. Lancer sur une batterie comme

un vaste épervier d'éclats dangereux qui couvre un large espace, n'est-ce point infiniment plus avantageux que de mettre quelques parties des voitures hors de service? On remplace les organes détériorés, et tout est dit. Assurément la réparation d'une avarie n'est pas toujours facile, ni simple ni rapide. Encore est-elle possible: le fer et l'acier n'opposent aucune mauvaise volonté. L'homme est moins malléable. Ce « roseau pensant » est accessible à la peur : il se laisse démoraliser. Si l'obus rencontre un coffre et le fait sauter, on perd une trentaine de coups; mais c'est grand hasard si, à une distance de 3 kilomètres ou une lieue, pareil accident se produit : il exige une précision sur laquelle on ne peut raisonnablement tabler. Qu'un *obus à mitraille* (c'est le nom des nouveaux projectiles) vienne à éclater à bonne hauteur, il s'émiette en plus de deux cents morceaux, qui viennent grêler sur une surface de plusieurs centaines de mètres de profondeur. Il importe assez peu, alors, que le tir ait été précis : l'espace atteint est si considérable que ce sera miracle si une demi-douzaine d'hommes ne sont pas atteints grièvement, au point de ne pouvoir continuer leur service. Voilà qui vaut mieux (aux yeux des militaires s'entend, et non point des philanthropes) que de démolir une hausse, de blesser un cheval, ou de briser un trait. Certain de faire de grands dommages au personnel, on a renoncé à tirer sur les attelages et sur les autres élémens des batteries. Contre les murs, d'ailleurs, ces obus à mitraille sont suffisamment efficaces, agissant par leur masse et non par leur éclatement. Bref, on est armé bien mieux que par le passé pour atteindre de la cavalerie et de l'infanterie, et si, pour ruiner l'artillerie ennemie, on est dans d'autres conditions que jadis, on ne peut pas dire qu'on soit dans de moins bonnes conditions. Au surplus, et si à la rigueur on avait tenu à conserver les avantages de l'obus à forte charge de poudre concurremment avec le modèle nouveau, rien n'était plus aisé; mais on y aurait perdu l'inappréciable bénéfice de la simplicité. Avoir dans un approvisionnement deux sortes différentes de projectiles, c'est se créer pour l'avenir des embarras et des mécomptes qui, dans les momens de crise, seront cruels. Le feu est vif, les munitions s'épuisent : vite il en faut de nouvelles. — Eh! ne voyez-vous pas là-bas un caisson qui ferait bien notre affaire? Allez le chercher, au galop. — Le caisson amené à la batterie, on l'ouvre : il est plein de cartouches d'infanterie ou d'obus d'un calibre autre que celui des pièces, ou du même calibre, mais d'un modèle différent de celui dont on a besoin. Quel désappointement! On vient d'avoir l'idée excellente de peindre de couleurs distinctives les coffres qui contiennent des cartouches pour fusil et ceux qui contiennent des gargousses pour bouches à feu : de ce côté, les erreurs ne seront plus à craindre. Mais les voitures du matériel lourd (90)

sont identiques à celles du calibre léger (80), et la même couleur, — le vert olive traditionnel de l'artillerie depuis Gribeauval, — recouvre leurs coffres. Faut-il qu'à ces causes de confusion on en joigne d'autres, provenant de la multiplicité des munitions destinées à la même bouche à feu pour ses différens usages?.. Est-ce à votre cuisinier ou à votre cocher que vous vous adressez?.. Est-ce une charge de cavalerie qu'il s'agit d'arrêter? — Venez chercher des boîtes à mitraille dans ce coin-ci. Pour disperser de l'infanterie, vous prendriez des shrapnels dans ce coin-là, et cette case enfin contient d'autres projectiles encore pour le cas où vous auriez à obtenir des effets de pénétration et de dislocation. Trop de diversité nuit. Et on a fort bien fait de ne plus garder qu'une seule sorte d'obus, et de s'acheminer ainsi à l'unité de munitions, qu'on aura réalisée enfin le jour où disparaîtra des coffres la « boîte à mitraille » qui ne sert que contre les charges de cavalerie... quand elle sert! Car, la plupart du temps, on n'en trouve pas l'emploi. L'artillerie allemande a rapporté dans ses arsenaux, au retour de la guerre de 1870, toutes les boîtes à mitraille qu'elle en avait emportées, sauf une... qui s'était cassée en route. Ces engins démodés prennent la place d'obus; c'est un poids mort que traînent les voitures. Même aux écoles à feu, on n'arrive pas à en faire usage, bien qu'on soit prévenu qu'il y aura à s'en servir dans le courant de la séance, bien que, en cette prévision, on prenne soin de les retirer des niches, où elles reposent en paix au fin fond des avant-trains, pour les placer à portée de la main. Jamais en campagne, si on est surpris par l'apparition d'escadrons débouchant fût-ce à 1 kilomètre, jamais, dans les trois ou quatre minutes qu'il leur faudra pour venir fondre sur la batterie, on n'aura le temps d'aller même prendre dans leurs cachettes ces projectiles insolites. Les instrumens dont on ne se sert jamais n'en sont pas meilleurs pour cela. Le jour où on veut y avoir recours, on ne sait plus comment ils fonctionnent : on tâtonne, on hésite, et le moment favorable est passé, surtout si ce moment est très bref, comme l'est le tourbillon qui emporte la charge. On l'avait si bien compris, qu'on avait imaginé de placer les boîtes à mitraille sur l'affût même. Malheureusement, les secousses produites par le tir, la percussion du recul et de sa réaction les détérioraient, et on dut leur chercher un autre emplacement; c'est ainsi qu'elles sont reléguées, pendant le combat, à 40 ou 50 mètres de la pièce, et nul doute qu'on ne les y laisse, malgré toutes les recommandations de la prudence. Au surplus, pour éclabousser d'éclats le terrain qui est en avant du front, l'obus à mitraille est presque aussi efficace que la boîte à mitraille. Celle-ci est donc inutile, et, comme elle est une surcharge et une cause d'encombrement, comme elle tient la place d'un projectile plus utile,

il n'y a qu'à la supprimer. Allons ! un bon mouvement ! Oubliez le rôle glorieux de la mitraille, oubliez que les Drouot et les Sénarmont l'ont employée victorieusement à balayer les champs de bataille de l'empire, renoncez à pratiquer cette pieuse reconnaissance qui maintient en service, parce qu'elles ont eu quelque part à nos succès d'autrefois, des troupes ou des coutumes qui n'ont plus leur raison d'être. On a su se passer des mousquetaires, et des carabiniers, et des voltigeurs, et des grenadiers, et des guides. La lance que Montecuculli appelait la *reine des armes* a fini par disparaître; la baïonnette aussi semble avoir fait son temps; le boulet rond de Vauban et de Gribeauval, ce boulet dont le ricochet était si terrible, est fini, rayé de la liste de nos engins meurtriers. La balle sphérique est aussi démodée que la flèche des archers; la cuirasse ne tardera pas à aller rejoindre dans les musées le bonnet à poil des grognards. Tout se renouvelle. Sachons rompre à propos avec des traditions surannées, et jetons nos boîtes à mitraille à la ferraille, pour y substituer des obus à mitraille, ce qui augmentera la force effective de nos batteries et réalisera l'unité de munitions qu'on recherche depuis si longtemps.

Il serait injuste de ne pas parler, à propos du nouveau projectile, des services rendus à l'artillerie par l'École de pyrotechnie de Bourges : c'est là qu'on a imaginé le principe de l'emboutissage de l'enveloppe, qui a permis de construire l'obus à mitraille; c'est là surtout qu'on a poursuivi les études relatives aux fusées. Un projectile sans fusée, c'est une montre sans ressort, un corps sans âme : il ne lui sert à rien de transporter à plusieurs kilomètres de distance la charge de poudre qu'il contient, si cette charge ne détone pas ou si elle détone mal à propos. Son explosion ne doit être ni prématurée ni tardive. Le capitaine doit pouvoir la provoquer aussi sûrement au point éloigné où elle se trouve que s'il pouvait l'enflammer à la main. Il ne suffit plus de saisir l'instant opportun de mettre le feu à la pièce, il faut mettre aussi le feu au shrapnel pour qu'il se subdivise à propos en une myriade de fragmens et s'émiette, en quelque sorte, en une poussière meurtrière. Les nouveaux modèles de fusées adoptés en France produisent d'une façon parfaite ce résultat important ; malgré la complication et la complexité de leurs organes, malgré leur ténuité et leur fragilité apparentes, leur réglage est simple, leur fonctionnement régulier, leur solidité incroyable. On n'observe qu'un nombre insignifiant de ratés de fusées ; l'éclatement a lieu à la hauteur qu'on veut au-dessus du sol, ou, — si on le préfère, — au bout d'un nombre mathématiquement déterminé de secondes et de dizièmes de secondes après que le coup est parti. De très récentes améliorations de détail permettent le débouchage immédiat de l'évent qui correspond à

cette durée précise, tandis que, jusqu'à présent, il fallait se livrer à certaines manipulations préalables, desserrer un écrou, faire jouer une pièce mobile et la fixer en resserrant l'écrou, avant de percer à l'endroit voulu le tube détonateur qui a remplacé la mèche des bombes primitives.

Tous ces perfectionnemens n'ont rien qui frappe l'imagination, rien qui donne à l'esprit un sentiment d'aise : ils sont faits surtout d'imperfections disparues. Ah ! parlez-nous de fusils à répétition, de petit calibre, de cartouches légères, de tir rapide : voilà qui est clair ou qui semble l'être. Mais quel intérêt peut bien présenter la peinture des caissons ou la disposition nouvelle qu'on a donnée aux dossiers et aux marchepieds des avant-trains ? Les gens du métier seuls peuvent trouver quelque profit à suivre ces progrès de détail ; ils ne s'en privent pas, d'ailleurs, et sont unanimes à reconnaître le parti brillant qu'on a pu tirer, à peu de frais, d'un outillage originairement médiocre. Habituellement, les retouches gâtent l'œuvre primitive ; fût-elle manquée, il vaut mieux la laisser intacte et respecter l'esprit qui a présidé à sa conception, jusqu'au jour où on la détruira radicalement pour faire du neuf. Aussi a-t-on pu craindre que tant de replâtrages successifs, au lieu de consolider un édifice lézardé, n'aient fait que boucher les fissures et masquer les vices de construction. A cet égard, on peut être rassuré : on n'a pas caché ces vices ; on les a bel et bien fait disparaître. L'adoption d'obus très allongés, dits obus *de quatre calibres* (longueur égale au quadruple du diamètre, c'est-à-dire du calibre), complétera un ensemble de mesures que tous les artilleurs, même les plus conservateurs et les plus épris de stabilité, considèrent comme excellentes.

L'emploi de la poudre sans fumée pour le chargement des gargousses ne saurait être mis au même rang que les humbles modifications auxquelles le grand public n'attribue qu'une importance médiocre et n'attache qu'une faible attention. Il s'agit là d'autre chose que d'une réforme matérielle : cette substitution d'un agent chimique sournois à un explosif tapageur entraîne plus qu'une diminution du recul. Et pourtant ce que les inventeurs de ce remarquable produit semblent avoir eu uniquement en vue, c'était l'atténuation des pressions intérieures produites dans l'âme par les gaz provenant de la déflagration ; l'atténuation, par conséquent, des chances d'éclatement ou de déculassement ; et aussi plus de sécurité pour le personnel, une moins rapide fatigue dans les mouvemens à bras exécutés par les servans, une moindre usure de la pièce et de son affût. Il s'est trouvé qu'une propriété accessoire de la nouvelle poudre tend à jouer le rôle principal. La suppression de la fumée marque une ère nouvelle pour la tactique. Elle va, semble-t-il, modifier considérablement la physionomie des combats. Dans

quel sens? C'est ce qu'il est malaisé de dire, et, là-dessus, la discussion est ouverte : il y a un inconnu terrible au fond de ce problème de psychologie militaire; mais il est incontestable que l'invisibilité du tir modifie les conditions de la lutte, comme la mobilité des caractères a modifié celles de l'imprimerie, ou comme l'idée des condensateurs a transformé la machine à vapeur.

La métamorphose s'opérera, bien entendu, au profit de celui qui l'a provoquée; il serait malheureux que l'invention d'un Français, et d'un bon Français, M. l'ingénieur Vieille, du service national des poudres et salpêtres, se tournât contre la France ou pût être tournée contre elle. L'Allemagne se venge de notre supériorité par des considérations sentimentales. Ses journaux officieux insinuent qu'avec la poudre sans fumée, c'en est fini de la guerre chevaleresque et courtoise d'autrefois. On ne se battra plus, on s'assassinera. Des coups de feu qu'on ne voit pas et qu'on n'entend guère, peut-on imaginer rien de plus traître? De la loyauté du duel on va passer aux perfidies du guet-apens!.. Ce dépit est amusant. Il est, d'ailleurs, fort légitime, émanant de gens qui connaissent bien la guerre, qui connaissent admirablement le cœur du soldat, et qui ne peuvent s'empêcher de reconnaître l'émoi que provoquera sur le champ de bataille l'arrivée de projectiles venant on ne sait d'où. Cette incertitude causera une indicible angoisse, car l'effet moral est ce qu'il y a de plus poignant à la guerre. On le sait bien dans le pays qui a mis si fort en honneur les mouvemens tournans, c'est-à-dire une opération stratégique dont la principale action réside dans l'effroi qu'elle cause et dans son inattendu, plus que dans les résultats matériels qu'elle est capable de produire la plupart du temps. Oui, nos canons lanceront silencieusement la mort; oui, ils resteront invisibles. Mais avouez que si les vôtres font tant de bruit, et s'ils ont l'imprudence de montrer la place qu'ils occupent par la fumée dont ils se couvrent, ce n'est pas par chevalerie et par esprit de bravade fanfaronne : c'est tout simplement parce que vous n'avez pu faire autrement. Ils sont trop verts!... Lorsque vous avez voulu revêtir d'acier les balles de plomb de vos fusils, vous avez proclamé des intentions philanthropiques. Les blessures faites par ces projectiles, disiez-vous, sont plus nettes, moins cruelles. Du jour où nous avons adopté cette disposition, dont vous n'avez pas voulu, ce n'est plus des considérations humanitaires que vous avez invoquées. Vous avez simplement dit qu'avec la formidable vitesse initiale des balles actuelles, le plomb se serait déchiré, et qu'il fallait rendre sa surface moins molle en l'enveloppant d'un métal plus ferme. Ainsi le point de vue change avec les circonstances. Aussi bien avez-vous raison de consoler vos lecteurs, en

leur disant que, s'ils ont la mauvaise position, au moins leur reste t-il le beau rôle. Peut-être ferions-nous exactement de même, si le bénéfice de la poudre sans fumée, au lieu de nous être acquis, appartenait à une autre nation.

II.

Donc, l'instrument, nous l'avons. Reste à en tirer parti. C'est affaire de manœuvre et d'organisation. Il importe d'attribuer aux batteries dans les colonnes une place qui leur permette d'entrer rapidement en ligne : il n'importe pas moins d'assurer une prompte et certaine transmission des ordres. L'occupation de la position doit s'opérer simplement, sans que personne hésite tant soit peu, c'est-à-dire à l'aide d'un mécanisme de mouvemens bien réglé. Il faut enfin que le feu soit efficace, que les obus arrivent au point voulu, ou, puisqu'on ne peut se dispenser de tâtonner un peu, que chaque coup rapproche du but et serve à améliorer les résultats du coup suivant.

Ces tâtonnemens sont inévitables. Assurément on dispose d'appareils de hausse qu'on règle d'après la distance à laquelle on veut que le projectile arrive ; mais on ne peut obtenir ainsi qu'une certaine approximation. D'abord, on ne sait jamais au juste à combien d'hectomètres on se trouve du but à atteindre, et ensuite, le sût-on exactement, la hausse correspondant à cette distance ne conviendrait qu'après plusieurs corrections. Suivant que le vent souffle plus ou moins fort, et d'avant ou d'arrière, suivant que la pièce est au-dessus de la pièce ou en contre-bas, suivant que le sol penche à gauche ou se déverse à droite, suivant que l'air traversé par l'obus est plus ou moins dense, selon que la pesanteur a plus ou moins d'action sur lui, c'est-à-dire que l'altitude de la batterie est plus ou moins considérable, il en résultera une altération de la trajectoire normale qui mettra dans la nécessité de modifier la hausse normale. Il y a plus : deux coups consécutifs, tirés dans les mêmes conditions apparentes, avec la même hausse, c'est-à-dire sous la même inclinaison, pointés exactement de la même façon, n'arriveront pas nécessairement au même point ; des causes invisibles, mais non impondérables, ont pour effet d'influencer le tir. Les deux obus qu'on a lancés n'ont pas été pesés, à 1 milligramme près, au moment de leur fabrication. Depuis cette époque, on les a peints et repeints. La couche de peinture n'est pas aussi épaisse sur l'un que sur l'autre ; elle a pu s'écailler, tomber par endroits. Peut-être sur les parties dénudées s'est-il formé des taches de rouille et les cahots du transport ont-ils détaché quelques parcelles de métal oxydé. La poudre de la gargousse peut, elle aussi, avoir un poids moindre dans l'un

des deux cas : si elle a subi des détériorations, si les grains se sont brisés, si l'humidité les a pénétrés, sa force de propulsion a baissé. Bref, un grand nombre de petites causes peuvent s'être réunies pour produire des effets notables ; quel que soit le soin qu'on y apporte, quel que puisse être le calme de l'atmosphère, en dépit de la perfection du pointage et de l'identité des circonstances extérieures, ce sera miracle si le second obus passe exactement dans les trous découpés par le premier sur une succession de cibles. A la guerre, plus encore qu'au polygone, il faut s'attendre à ce que les écarts observés soient considérables.

Il en résulte que, d'une part, la connaissance parfaitement précise de la distance ne suffit pas à donner la hausse convenable, et que, d'autre part, cette hausse étant trouvée, il ne faut pas s'attendre à ce que, à tout coup, les obus viennent éclater exactement au même point.

Il est infiniment moins aisé qu'on ne le suppose d'apprécier la distance où on se trouve d'un point éloigné. Même la carte ne donne que d'insuffisantes indications. L'œil, fût-il aidé d'une lorgnette, est le jouet de décevantes illusions. Le prince de Hohenlohe, dont les écrits sont une source intarissable d'observations précises et précieuses, cite surabondamment des exemples d'erreurs commises de la sorte.

Quelque grande que soit l'expérience qu'on aura acquise à évaluer les distances, le plus ou moins de jour qu'il fait et la température même contribuent à vous induire en erreur. En général, lorsque l'ennemi tire sur vous, on est porté à le croire bien plus près qu'il ne l'est en réalité.

Il m'est arrivé, à moi tout le premier, — je crois devoir l'avouer, — de m'y laisser prendre. J'en conviens d'autant plus facilement que je ne crois pas être le seul auquel la chose soit arrivée.

C'était à Sadowa. Après avoir passé la Trotinka, je menais mes batteries à leur première position. Je prends les devans, accompagné du chef d'escadron et des commandans de batterie. Arrivés sur le plateau où je devais m'établir, nous sommes tous unanimes à dire que 2,500 pas nous séparent de l'artillerie autrichienne (elle était sur la hauteur d'Horenowes, et de ce point, devenu historique, elle avait ouvert son feu). Nous ouvrîmes donc le nôtre avec la hausse de 2,500 pas. Le premier obus tiré nous montra que notre évaluation était infiniment trop faible. Au quatrième coup, pour lequel on avait pris la hausse de 4,000 pas, c'est à peine si on atteignit l'ennemi !..

On commet également des erreurs en sens contraire... Pendant une reconnaissance dans le voisinage de Nübel, dans la matinée du 10 janvier 1864, il y eut un petit engagement au cours duquel nous res-

tâmes pendant assez longtemps postés près d'une maison. Nous formions un groupe de 10 à 12 cavaliers. Au-dessus de nos têtes, des balles venaient s'aplatir contre le mur ; elles provenaient d'une patrouille de 3 hommes, flanquant une colonne en marche, et elles partaient d'un bouquet d'arbres. Nous fûmes tous surpris de la grande portée du fusil danois, car, après nous être longuement consultés, nous étions tombés d'accord qu'il y avait 800 pas de la maison au bouquet d'arbres. Quand l'ennemi eut été délogé de son couvert, nous fîmes mesurer la distance : elle se trouva être de 250 pas ! L'ennemi, de son côté, avait dû se tromper dans le même sens que nous, puisqu'il avait constamment tiré trop haut...

A la guerre, le terrain joue des tours vraiment comiques aux commandans de batterie. Qu'il se trouve, sans que de la batterie on la voie, une légère dépression de terrain en avant du but, si l'obus y éclate, sa fumée s'élève en se dissipant, laissant transparaître le but avec une netteté si grande qu'on s'imagine qu'il est en avant de la fumée et que, par conséquent, le tir est trop long... J'ai assisté à une école à feu, où un des professeurs les plus expérimentés de l'école de tir avait ainsi réglé sa hausse de 500 pas trop court, et il continuait, croyant être juste au but. Dans une bataille, j'étais posté à côté d'une ligne d'artillerie considérable. Pendant des heures, elle tira trop court. C'est seulement à la fin que je m'en aperçus et que je l'en avertis.

Un autre artilleur distingué de cette époque, le général de Dresky, avoue avoir commis des erreurs d'observation aussi considérables, bien qu'il s'aidât d'une longue-vue. A la bataille du 18 août 1870, il ouvrit le feu sur quatre de nos batteries, établies en avant de Montigny-la-Grange, et qui lui semblaient placées derrière des embrasures ouvertes dans le mur d'un jardin : « On ne voyait que l'éclair des décharges : nul doute que celles-ci ne sortissent des meurtrières ; aussi fut-ce elles que nous visâmes. Deux jours après, visitant ce point, nous dûmes constater que les batteries étaient en avant de la muraille et non derrière ; on le reconnaissait à la présence de cadavres d'artilleurs et de chevaux, à l'amoncellement des débris. Et en même temps nous vîmes qu'il n'y avait pas la moindre ouverture dans le mur ; c'étaient simplement des branches dépassant le faîte que nous avions prises pour des embrasures. Et nous n'en étions pourtant qu'à 2 kilomètres 500 ! »

Si on est menacé de pareilles illusions d'optique, quelles ne doivent pas être les difficultés du réglage du tir ! Et à la fois on est tenté de rechercher un moyen de mesurer la distance où on se trouve du but et induit à penser que cette recherche est imprati-

cable. Voit-on la position du point de chute par rapport au but, alors il est aisé de régler son tir par l'observation des coups. Si on distingue mal, on est perdu, à moins de posséder quelque instrument télémétrique qui renseigne exactement sur la distance. Mais comment s'en servir, puisqu'on aperçoit si confusément l'objet à atteindre? Tous les appareils de ce genre sont excellens lorsqu'on veut se rendre compte de l'éloignement d'un moulin, d'un clocher, d'un arbre se découpant sur l'horizon, d'une arête de maison se détachant en blanc sur le fond sombre d'une forêt ou d'un pré. Il n'en va plus de même lorsqu'il s'agit de regarder un ennemi qui met tout en œuvre pour se dissimuler. Comment, à 2 kilomètres 500, on croit que des canons, avec tout le personnel qui s'agite autour, avec le va-et-vient des servans autour des pièces, avec le grouillement des chevaux, on croit que ces canons sont derrière un mur, alors qu'ils sont devant, et bien qu'on emploie une longue-vue? Peut-on imaginer erreur plus grossière! Et ce fait ne tend-il pas à prouver que les appareils perfectionnés eux-mêmes ne procurent guère de sécurité? Ah! si nous sommes sûrs des résultats qu'ils donnent, si, par exemple, ayant mesuré à l'aide d'une stadia ou d'un télémètre à combien nous sommes du but, et si le chiffre trouvé (3 kilomètres, je suppose) est assurément exact à 100 mètres près en plus ou en moins, nous serons certains, en échelonnant nos hausses depuis 2,900 mètres jusqu'à 3,100, de battre le terrain occupé par l'ennemi. Il nous suffirait même de tirer à 2,900 : la gerbe des éclats se dispersant sur une profondeur de 200 mètres rendrait la position inhabitable. On ne peut malheureusement compter sur une aussi grande précision ; force est alors de demander au tir le moyen de régler le tir, et de se servir du canon lui-même comme d'un télémètre. Le coup a-t-il porté trop près, on relève la bouche de la pièce, ce qui a pour effet d'augmenter la portée. Est-on cette fois trop loin, on tire avec une inclinaison intermédiaire. Bref, par une série de tâtonnemens successifs, on encadre le but comme dans un étau dont les mâchoires se rapprochent : pour employer l'expression technique, on « resserre la fourchette. » Les instrumens d'optique, après avoir joui (c'était vers 1875) d'une vogue inconcevable, sont tombés aujourd'hui dans un discrédit immérité. Pourtant un retour d'opinion se dessine, bien discrètement, il est vrai, en leur faveur. Après avoir recommandé aux commandans de batterie « de ne pas se laisser absorber par leur longue-vue, » le règlement leur conseille maintenant de se procurer aussi exactement que possible, par n'importe quels moyens, des données sur la distance de l'ennemi, et de ne plus attendre ce renseignement uniquement de l'observation des points de chute. Comme s'il était facile de les observer! Demandons plutôt au prince de Hohenlohe

ce qu'il en pense. En apparence, dit-il, « rien n'est plus aisé. Le capitaine n'a qu'à se tenir, la lunette à l'œil, à l'abri du vent, sur l'aile de la batterie. Admettons qu'il soit placé du côté gauche. Tout coup qui lui paraîtra éclater à la droite du but sera court; s'il voit la fumée de l'explosion à gauche, elle proviendra d'un coup long. (Ceci, bien entendu, si le coup est bien dans la direction du but.) Rien de plus simple, rien de plus facile. Mais, même en temps de paix, on commet des erreurs de pointage, et si on s'est trompé, si on a visé sur la troisième pièce de la batterie ennemie, tandis que l'objectif désigné est la quatrième, les conclusions auxquelles arrivera le capitaine seront forcément fausses. »

A la guerre, l'observateur devra lutter avec d'autres obstacles encore : la fumée qui sort des canons ennemis peut lui masquer celle que produit l'éclatement de ses obus, à lui. Que plusieurs batteries exécutent simultanément un tir convergent sur un même point de la ligne adverse, aucune d'entre elles ne saura au juste si tel coup qu'elle observe provient de son propre tir ou du tir de la batterie voisine, et l'attribution qu'elle en pourra faire sera bien des fois erronée. On se croira sûr de son fait, alors qu'en réalité on frappe à côté, et on consommera en pure perte sa poudre et ses obus, jusqu'au moment où on s'apercevra de sa faute. Il faudra alors recommencer le réglage.

Mais, pendant ce temps, l'ennemi, lui, a trouvé la bonne hausse; son feu est devenu intense. Aussi, lorsque vous voudrez observer un coup, la fumée d'un obus ennemi, passant près de votre jumelle, voilera votre vue; peut-être même ternira-t-elle vos verres. Vite, vous le nettoyez avec votre gant et vous commandez *Feu!* pour la pièce suivante. A ce moment, un projectile siffle aux oreilles de votre cheval, qui fait un écart, et vous ne songez plus à voir comment votre obus tombe, préoccupé que vous êtes de ne pas tomber, vous. Ah! voilà un shrapnel ennemi qui vient éclater au beau milieu d'un attelage : celui-ci s'emporte et se jette sur vous juste au moment où vous vous remettiez à observer. Les obus pleuvent autour de vous de plus en plus dru; vos hommes commencent à s'agiter, ils s'appliquent avec moins de soin à prendre la hausse, ils ne se donnent plus la peine de pointer tout à fait correctement; aussi les indications fournies par l'observation des points de chute n'ont-elles plus aucune valeur.

Ne croyez pas que ce soient là simples hypothèses et contes en l'air. Après avoir présenté le récit qui précède des incidens qui peuvent troubler le réglage du tir, le prince de Hohenlohe ajoute : « Ce que je vous raconte là, ce sont des choses qui me sont arrivées à moi personnellement. Cela se passait à Sedan. Je venais de placer les deux premières batteries de l'artillerie de corps. Je les

avais établies en arrière d'une haie ; j'espérais que cette haie, ainsi que des arbres qui étaient devant, cacheraient notre position à l'ennemi. Mais nos premiers obus éclatèrent dans les branches, presque à la bouche des pièces. Il fallut donc commencer par abattre les arbres qui nous gênaient ; ce fut l'affaire de plus d'un quart d'heure. A ce moment se produisirent les incidens que je viens de relater, et, avec cela, l'ennemi nous inquiétait considérablement. Je n'avais d'autre parti à prendre que de faire cesser le feu sur toute la ligne, de contrôler moi-même le pointage de toutes les pièces et de faire tirer les batteries par salves, afin que l'explosion simultanée de six projectiles permît de mieux voir et de mieux juger. Cette façon primitive de mesurer les distances a été proposée par le colonel de Scherbening, qui venait, à la minute même, d'être tué. Elle nous donna de bons résultats. Nous commençâmes à avoir bien des coups heureux ; l'ennemi cessa de pointer avec calme, ses feux perdirent de leur efficacité ; bientôt nous eûmes le dessus. Mais plus d'une heure s'était écoulée en tâtonnemens infructueux. Or, la distance se montait, si je ne m'abuse, à 3,200 pas, ce qui ferait 2,400 mètres. Nous étions donc à la distance que l'on considère comme la plus propice au duel de l'artillerie, et on prétend aujourd'hui qu'au bout d'un quart d'heure ce duel amènera un résultat décisif ! »

Ne croyons donc pas à une action foudroyante de l'artillerie. Son entrée en scène a un effet immédiat : le premier grondement de ses détonations intimide l'adversaire et raffermit le courage de vos propres troupes. Mais la stupeur ou la joie qu'elles causent sont de courte durée, surtout si les armées en présence ne sont pas composées exclusivement de novices. Il faut que la besogne accomplie réponde au tapage qui se fait, que le mal soit en proportion du bruit. Le canon, si à l'user on reconnaît l'inefficacité de son tir, deviendra un épouvantail inoffensif, comme ces mannequins plantés dans les champs et sur lesquels, d'abord effarouchés, puis peu à peu rassurés, viennent se poser les oiseaux qu'ils sont destinés à écarter loin des semences. L'efficacité du tir dépend de la construction des obus d'abord, ainsi que du fonctionnement de la fusée et des autres données matérielles dont nous avons parlé, mais ensuite des méthodes de réglage. Elles doivent être simples, formulées en termes clairs que l'esprit comprenne et que la mémoire conserve facilement. Leur application doit être possible sans qu'on ait à hésiter. Elles doivent enfin mener avec sécurité et rapidement au résultat voulu, c'est-à-dire à la détermination de la hausse qui convient à la distance du but.

Les procédés réglementaires en France sont unanimement jugés excellens. Ils sont dus à une commission technique, siégeant à

Poitiers, et qui dirige le *Cours pratique* où les chefs d'escadron et les capitaines de l'arme vont tour à tour apprendre les règles du tir. Cette année encore, aux écoles à feu, elle a fait expérimenter de nouveaux procédés plus perfectionnés que les précédens. Ses propositions ont eu pour la plupart un grand succès; néanmoins, on a constaté qu'elle commence à suivre une pente dangereuse. Quand on est arrivé à la perfection, il est rare qu'on ne cherche pas à la dépasser. On tombe dans le byzantinisme; on coupe les cheveux en quatre; on va au compliqué, au tarabiscoté. Quelques-unes des nouveautés qui viennent d'être mises à l'essai ont été critiquées : on les a trouvées trop ingénieuses pour les besoins de la pratique. En dépit de ces protestations ou plutôt de ces avertissemens (car, à vrai dire, on se proposait surtout d'enrayer une tendance qu'on avait cru démêler, à tort ou à raison), le *Manuel provisoire de tir*, adopté le 16 avril 1858, consacre un incontestable progrès.

Il y reste malheureusement une lacune. Les principes donnés pour le réglage du tir de groupe sont insuffisans... Mais qu'est-ce que le groupe? Autrefois, la batterie de six pièces était l'unité tactique, par excellence, de l'artillerie; aujourd'hui, c'est la réunion de trois batteries, formant ce qu'on appelle un *groupe*. Ces dix-huit canons, faisant converger sur l'objectif un tir nourri et bien réglé, l'écraseront rapidement, l'anéantiront d'une façon définitive. En les plaçant sous un même commandement, en les faisant suivre par une colonne de munitions, on assure la convergence de leurs efforts et la continuité de leur action. Leur union fait leur force; le groupe a plus de puissance meurtrière que trois batteries isolées s'attaquant, sans entente, sans concert, sans unité de vues, à un objectif commun. Et pourtant, il faut le reconnaître, mises en ligne sur le même terrain, elles se gênent tellement pour le réglage, qu'une seule peut y prendre part; les deux autres, pendant ce temps, n'ont qu'à se croiser les bras ou à faire autre chose. La fumée qui se répand sur le front les empêche de prendre une part quelconque aux tirs d'essai. Groupées, elles trouvent moins vite la bonne hausse que si elles étaient séparées; en revanche, une fois cette hausse trouvée, elles l'utilisent bien plus avantageusement. Aucune règle pratique n'a permis de remédier à cette défectuosité reconnue du tir de groupe; mais il est possible d'affirmer qu'elle va disparaître avec l'emploi de la nouvelle poudre, puisqu'on n'a plus à craindre, maintenant, la production de fumée, qui était l'obstacle jusqu'à présent inéluctable. Notre nation en recueillera tout le bénéfice.

Certains officiers réclament encore d'autres réformes : l'adoption d'une hausse à crémaillère, par exemple, un meilleur enseigne-

ment du pointage, un emploi plus général du niveau (on se félicite d'apprendre qu'un meilleur modèle de cet instrument est en construction), de plus fréquens exercices sur but mobile aux écoles à feu. Cette année, justement, on a essayé, dans les polygones d'Orléans et de Bourges, un système imaginé par le capitaine Tariel pour réaliser la mobilité des buts, ou plutôt pour en donner l'illusion. La *Revue d'artillerie* vient de patronner cet ingénieux dispositif et de lui donner en quelque sorte une consécration officielle. Tous les vrais artilleurs se réjouiront d'avoir, par ce moyen, l'occasion d'exécuter à peu de frais du vrai tir de guerre. Rien ne ressemble moins à une ligne de panneaux plantés sur le sol et maintenus par des arcs-boutans, rien n'y ressemble moins que les lignes flottantes des tirailleurs. Les batteries elles-mêmes sur lesquelles on pointe ne restent pas toujours immuablement à la même place. Les pièces reculent un peu à chaque coup, et, par paresse ou par tactique, il se peut qu'on ne les ramène pas à leur position primitive. Il en résulte qu'un capitaine, habitué à tirer sur des planches dans les polygones, sera tout désorienté s'il a affaire à des buts qui se déplacent et présentent un aspect changeant. Le procédé Tariel familiarisera avec des éventualités de ce genre, au moins dans une certaine mesure.

Aux écoles à feu de cette année on a constaté, entre autres heureuses innovations, une moindre hâte de la part des batteries à ouvrir leur feu. Naguère, c'était une sorte de course au clocher. On avait tellement élevé la précipitation à la hauteur d'un dogme, que le principe en avait été formulé en ces termes, dans un article qui fit quelque sensation, il y a quatre ou cinq ans : « Il faut tirer, tirer en toute hâte, tirer le premier, *fût-ce en l'air, fût-ce à poudre!* » Suivant l'expression triviale, il ne faut pas confondre vitesse avec précipitation. Des protestations se sont fait entendre, soulevées par cette singulière théorie, et on est revenu à des principes plus sages. On ne va pas jusqu'à conseiller la lenteur, mais on recommande le calme. Dans le même ordre d'idées, on proscrit les évolutions au galop. Si on les admet sur le terrain de manœuvres, c'est pour la plus grande satisfaction des spectateurs, et aussi pour l'enhardissement des acteurs. C'est un spectacle superbe que celui d'une batterie roulant à fond de train, avec le grondement de tonnerre de ses pièces, avec le cliquetis de ses ferrures, avec l'étincellement de ses aciers et de ses cuivres, au milieu de la poussière qu'elle soulève. Puis, tout à coup, halte! Le silence se fait, un silence de mort, précurseur des orages. Toutes les voitures se sont arrêtées; les servans ont sauté à bas des coffres; ils ont décroché l'affût de son avant-train, posé la crosse à terre, chargé et pointé le canon.

Le capitaine n'a plus qu'à commander : *Feu!* la tempête va se déchaîner.

Oui, tout cela est bel et bon sur un polygone; mais il n'en va pas tout à fait de même sur un champ de bataille. Un cavalier, après une charge, est en état d'asséner un vigoureux coup de sabre. Son excitation, loin de lui nuire, décuple ses forces, et le sentiment immédiat de la conservation guide son bras. Échauffé par une course rapide, l'artilleur, lui, perd son sang-froid. Le gardât-il, d'ailleurs, ses yeux sont remplis de poussière et papillotent; sa main est agitée d'un tremblement fébrile. Comment se livrera-t-il aux opérations délicates que comporte son service? Comment manœuvrera-t-il l'œilleton et le curseur de la hausse? Pourra-t-il seulement lire les fines divisions de la tige graduée? Songera-t-il à serrer les écrous et les vis de pression? Ne risquera-t-il pas de se tromper dans le débouchage de la fusée, dans le réglage de l'évent? Le principal mérite du canon est son impassibilité. Disons, en passant, qu'elle est aussi l'inappréciable qualité des mitrailleuses; c'est elle qui fait, à certains égards, leur supériorité par rapport à l'infanterie. Lorsqu'on parle d'immobiliser des bataillons pour la défense extérieure des forts, qui, malgré leur nom de forts, sont devenus incapables de se défendre eux-mêmes depuis que la hellofite, la mélinite, la crésylite ou le *gun-cotton* des obus-torpilles ne respectent plus rien et défient les épaisseurs de maçonnerie et de terre qui jadis mettaient à l'abri de la bombe, nous ne comprenons pas qu'on ne s'adresse pas de préférence à ces excellens engins que fabriquent les Hotchkiss, les Nordenfeld, les Maxim : ils économisent des hommes; ils ne détournent pas de leur destination des fantassins, dont le rôle véritable est l'offensive, dont la place est sur les champs de bataille plutôt que sur les abords d'un ouvrage fortifié. Ces soldats sont-ils de bons tireurs? On n'en a déjà pas tant, hélas! à mettre en ligne. Les a-t-on choisis dans les moins bonnes troupes, on ne peut être sûr qu'ils épauleront d'une main ferme et qu'ils viseront juste. Une mitrailleuse solidement établie sur son affût, avec son inébranlable pointage, ferait bien mieux l'affaire, elle surtout qui ne subit aucun recul.

Le canon, bien qu'à chaque coup il soit dérangé de sa position, n'en présente pas moins une fixité, et, comme nous le disions, une stabilité qu'il serait extrêmement maladroit de ne pas mettre en œuvre. Trop de brusquerie ne convient pas au maniement des bouches à feu, qui sont devenues, ne l'oublions pas, de véritables instrumens de précision, et qui, à ce titre, exigent des ménagemens particuliers. Une balance de laboratoire, si on l'emploie sans aucune précaution, ne donnera pas plus d'exactitude dans les pe-

sées que la première romaine venue. Avec une mise en batterie faite au galop, c'est à peine si on gagnera une ou deux minutes, et on y perdra cette tranquillité d'esprit qui est nécessaire pour procéder aux opérations méthodiques du réglage.

Ce n'est pas quelques secondes aujourd'hui, mais presque des heures, qu'on demande aux batteries de gagner. Il est impossible de les faire toutes marcher en tête des colonnes, bien qu'on ait reconnu le danger de les reléguer à la queue, avec les bagages. Certaines d'entre elles sont placées à proximité de l'avant-garde; d'autres sont fort loin, à une ou deux lieues en arrière. Quand l'action s'engage, vite on vient les chercher. Elles ont à doubler les longues files de l'infanterie, à traverser des villages, à passer sur des ponts plus ou moins solidement réparés, à couper à travers champs, à monter ou à descendre de longues côtes. Le temps presse; les estafettes se succèdent. On entend au loin gronder le combat; on a hâte de rejoindre les camarades. Et cependant les chevaux n'ont qu'une puissance de traction limitée: mal nourris depuis le commencement de la campagne, passant les nuits à la belle étoile, ne dormant plus, restant des journées entières attelés et harnachés, ils ne peuvent fournir de longues traites à vive allure. Qu'on n'essaie pas de les forcer, ils tomberaient fourbus. Et, sans parler du temps qu'on perdrait à les sortir des traits et à dégager la voiture, il suffit que l'accident se produise dans un chemin creux, ou dans l'étranglement d'une route, ou sur une chaussée, pour que toute la colonne soit arrêtée pendant dix minutes ou un quart d'heure, sinon plus. *Festina lente.* On conçoit l'importance, dans ces conditions, d'une marche bien réglée, et, au préalable, d'un judicieux entraînement des chevaux.

Telles sont les préoccupations de nos artilleurs d'aujourd'hui, de ceux que les exploits des batteries volantes du premier empire n'empêchent pas de dormir, et qui, loin de rêver coursiers fougueux et charges impétueuses, ne pensent qu'à obtenir des attelages bien équilibrés et en condition, capables de fournir de longues trottes de plusieurs lieues. Les efforts que la jeune génération a exercés dans ce sens, s'ils n'ont pas leur récompense dans les évolutions du Champ de Mars ni même aux grandes manœuvres, reçoivent leur application dans les exercices du camp de Châlons. C'est là que, sous les ordres du général de La Jaille, président du comité de l'artillerie, on se livre depuis plusieurs années à des études de ce genre, et elles se continuent, en ce qui concerne les batteries à cheval, au cours des manœuvres de cavalerie que dirige le général de Galliffet. Personne, aujourd'hui, n'ignore le nom du commandant Durand, mis en lumière précisément parce qu'il a su montrer ces qualités essentielles de précision dans les mouvemens,

de continuité dans les allures, et, si on peut dire, de rapidité dans la lenteur.

En même temps que nos officiers font leurs preuves, les chevaux montrent une résistance à la fatigue et une vigueur qu'on ne leur soupçonnait peut-être pas. On méconnaissait la valeur de nos bonnes races, ou plutôt certains erremens fâcheux avaient jeté sur elles une défaveur qui, maintenant, à la suite des épreuves faites, tend à disparaître. Mais le mode de conduite des attelages reste défectueux ; on a de moins en moins l'occasion, en France, de s'exercer à l'art ou au métier de postillon, qui est justement celui des canonniers-conducteurs de l'artillerie. Les principes en étaient tellement oubliés ou ignorés, que le capitaine Littre a fait sensation en les formulant. Son remarquable travail les a remis en honneur; presque tous les instructeurs s'inspirent des règles rationnelles qu'il a données, et nul doute qu'on arriverait à en tirer bon parti si les conditions de l'enseignement équestre dans les corps de troupe n'étaient pas si difficiles.

Et puis, on est retenu par une considération dont l'influence se fait sentir aussi dans l'infanterie d'une façon fâcheuse. On ne s'y met pas assez en peine d'apprendre la marche aux fantassins, parce qu'on trouve inutile de former un petit noyau d'excellens marcheurs destinés à être noyés dans une masse de réservistes qui, pour la plupart, seront incapables de fournir une longue étape sac au dos. Et il serait paradoxal de prétendre que l'exemple ou les conseils des expérimentés puissent être d'un bon effet sur les autres et les entraîner. Tout de même, à quoi bon quinze attelages en condition et bien conduits, si la mobilisation porte leur nombre à plus de soixante? L'effectif de paix est le quart de l'effectif de guerre. Les conducteurs qui proviennent de la réserve ne paralyseront-ils pas, par leur maladresse, tout ce que ceux de l'armée active auront pu acquérir d'habileté et d'expérience professionnelles? Et surtout peut-on compter sur les quarante-cinq attelages neufs qu'on formera au dernier moment? L'expérience de mobilisation faite par le 16e corps, en 1887, n'a pas été, paraît-il, très concluante à cet égard. Nous croirions plutôt qu'elle n'a pas été très rassurante, et nous sommes portés à penser que la réquisition des chevaux reste le point noir et se détache en sombre sur le tableau assez riant, quant au reste, de notre situation. Il n'est que trop facile de se faire une idée de ce qui se passera lorsqu'on sera obligé d'apparier et d'accoupler des animaux de provenances diverses, qui n'ont aucune habitude du genre de service qu'on leur impose, du mode particulier de traction auquel on les emploie, et même de la nature des véhicules qu'ils ont à traîner.

III.

Les appréhensions que nous ressentons, d'autres que nous les éprouvent pour leur propre compte. Les aveux des Allemands à ce sujet sont de nature à nous consoler et à nous tranquilliser. Ils reconnaissent avec tristesse les défectuosités de leur organisation et l'insuffisance, à beaucoup d'égards, de leur préparation à la guerre. Un récent ouvrage, sans grande portée, d'ailleurs, et qui vaut plus par les tendances qu'il reflète que par sa valeur intrinsèque, contient précisément l'expression de regrets et de vœux qui indiquent l'état d'imperfection de l'artillerie, dans des passages caractéristiques. Ces doléances n'apprennent rien aux gens du métier ; ce seront peut-être des révélations pour le reste du public : « Lors de la mobilisation, dit le lieutenant-colonel anonyme qui est l'auteur de cette brochure (*Die Artillerie der Zukunft*), lors de la mobilisation, nos régimens de cavalerie n'ont à augmenter leurs effectifs en chevaux que de 6.5 pour 100. Pour les batteries, au contraire, cette augmentation est de 226 pour 100! Nous ne demanderons pourtant pas qu'on mette les deux armes dans les mêmes conditions, au point de vue des chevaux : ce serait aller trop loin ; mais il n'y a pas, entre ce qu'on exige de l'une et de l'autre, la différence énorme qui existe entre les chiffres que nous venons d'indiquer. Enfin, on ne nous en voudra pas d'appeler l'attention de nos lecteurs sur ce point que l'artillerie française a 10,000 chevaux, et au-delà, de plus que la nôtre. »

Ce n'est pas sur ce seul point que la comparaison soit à notre avantage. L'effectif en hommes, sur pied de paix, est, lui aussi, tout à fait insuffisant dans les batteries, au point que les anciens soldats, c'est-à-dire ceux qui ont plus d'un an de service, sont tous sans exception employés, soit comme cuisiniers, soit comme plantons, soit comme scribes, comme tailleurs, comme selliers, comme bottiers. Il faut pourtant bien parfaire l'instruction des pointeurs, les confirmer tout au moins par de fréquentes répétitions dans ce qu'ils ont appris pendant leur première année. Pour arriver à ce résultat, il a fallu recourir à un singulier expédient : « On a pris le parti de choisir les brosseurs des officiers parmi les bons pointeurs, afin de pouvoir, au moins à certaines heures de la journée, les exercer au pointage, ce qui ne serait pas possible s'ils avaient d'autres emplois spéciaux. Si la branche la plus importante de l'instruction, — la préparation des pointeurs, — en est là, il est permis de supposer qu'on ne sera guère mieux en état de perfectionner l'instruction d'ensemble des servans de deuxième et de troisième année. Et, en effet, il faut d'ordinaire que les canon-

niers s'en tiennent à ce qu'ils ont appris au cours de la première; il est donc fort rare qu'ils acquièrent une bien grande habileté dans le service de la pièce. »

Mais, dira-t-on, cette insuffisance professionnelle est compensée par une plus forte discipline, ou par une meilleure organisation, ou par un meilleur choix des cadres. Pour ce qui est de la discipline, nous répondrons par cette citation :

Comme tous les musiciens, le trompette se plaît à se considérer comme un artiste plutôt que comme un soldat. La vie qu'il mène empêche l'esprit militaire de se développer en lui; il n'a qu'une préoccupation, qu'un désir : gagner de l'argent. Et on n'y saurait mettre obstacle, car, à la longue, il finirait par ne plus pouvoir vivre de sa solde; s'il ne pouvait pas gagner de l'argent en ville, il ne contracterait pas de rengagement. Un corps qui passerait pour empêcher ses trompettes de jouer en public ne trouverait pas à recruter sa fanfare.

L'influence pernicieuse que toute cette liberté exerce sur les « artistes » en question provient de ce qu'ils perdent l'habitude de jouer de jour, réunis en corps, et, par conséquent, militairement : c'est plus souvent par groupes isolés, de nuit, dans des salles de bal, qu'ils déploient leurs talens. Il arrive fréquemment que, dans ces occasions, ils fassent la quête, comme les musiciens ambulans, et qu'ils tendent la main pour avoir la pièce. Certes, ce n'est pas là ce qui pourra réveiller en eux l'esprit militaire, d'autant plus que ces fréquentations les amènent à prendre le goût de boire.

Vers quatre, cinq heures du matin, ils s'en retournent au quartier d'un pied mal assuré, harassés, la tête brouillée, les yeux noyés de sommeil, l'esprit plus ou moins troublé, pour quitter à contre-cœur leurs effets civils, revêtir l'uniforme et prendre leur service, encore plus à contre-cœur. Ce service, soit dit en passant, on ne pourra guère le rendre bien pénible et bien assujettissant pour des soldats si peu militaires.

Une telle existence ne peut que leur fausser le sentiment moral; quant à leur instruction militaire, elle est à peu près nulle. Et c'est à ces gens-là qu'on est presque forcé de confier le service de la transmission des ordres en campagne, fonctions délicates, puisque les ordres ne peuvent être exactement exécutés que s'ils sont transmis exactement! C'est à eux que nous irions confier une mission dont dépend le sort même du corps!

Une arme où le « personnel de liaison » est ainsi recruté, peut-on prétendre qu'elle soit complètement préparée à la guerre? Mais, au moins, rachète-t-elle ce qui lui manque de ce côté par la va-

leur de ses cadres? Eh bien! non. Nos officiers d'artillerie sortent de l'École polytechnique. Ils font à Fontainebleau de fortes études scientifiques. La pratique n'y est pas non plus négligée, comme elle l'a été à une époque où on se préoccupait plus de faire des savans que des manœuvriers. Une réaction salutaire s'est produite, et on arrive maintenant à un équilibre satisfaisant entre les connaissances théoriques et le savoir professionnel. S'il y a un regret à exprimer, c'est que les qualités acquises ainsi à l'École et développées dans le grade de lieutenant, risquent de disparaître ou de s'atténuer pendant les stages de longue durée que font les capitaines en second en dehors des corps de troupes. Ils en sont détachés, à l'âge critique, lorsque arrive la trentaine, pour aller exercer dans des arsenaux, dans des fonderies, voire dans des établissemens appartenant à l'industrie privée, des fonctions plutôt civiles que militaires : ils sont constructeurs, ingénieurs, fabricans, bureaucrates. S'appliquant à un métier qui est nouveau pour eux et qu'ils veulent faire de leur mieux, ils se laissent absorber par des études fort éloignées de leurs occupations normales. Pour peu qu'ils ne soient stimulés par personne et que l'âge ait chez eux émoussé la volonté, ils cessent de s'intéresser aux progrès de leur arme (aussi bien ne leur donne-t-on pas assez les moyens de se tenir au courant de ce qui s'y passe); ils ne résistent pas aux tentations que leur offre leur existence nouvelle; ils trouvent des prétextes pour négliger l'équitation; ils s'alourdissent, et, plus tard, quand ils rentrent dans les régimens, ils se sentent arriérés et, en quelque sorte, gênés par leur ignorance. Six ou sept ans d'absence, en un temps où une activité infatigable métamorphose rapidement les choses, où les institutions, les règlemens, les théories se succèdent sans trêve, c'est suffisant pour qu'on ne puisse se remettre au courant. On sait que le soldat qui s'arrête, pendant une marche, pour lacer sa guêtre ou allumer sa pipe, ne peut plus ensuite arriver à rejoindre la colonne, ou il lui faut beaucoup courir et se fatiguer pour la rattraper. Pour se remettre au pair, un capitaine qui reprend la vie régimentaire doit déployer beaucoup de force de caractère. Si beaucoup montrent une énergie suffisante et mènent à bien cette dure entreprise, il y en a encore trop qui faiblissent et renoncent, comme devant un obstacle trop haut pour ce qui leur reste de vigueur.

A Dieu ne plaise, pourtant, qu'on supprime d'une façon radicale les emplois en quelque sorte extérieurs à l'armée auxquels sont appelés nos officiers d'artillerie. Il est sain de changer d'air; il est bon de sortir un peu de son milieu, de ne pas toujours rester dans les coulisses. Vues de la salle, les choses paraissent sous un autre aspect que vues de la scène. Les militaires qui restent constam-

ment confinés dans leur caserne ont un horizon par trop étroit et monotone. S'occuper d'une industrie qui se rattache à la profession des armes, apprendre comment se fabriquent la poudre, les balles, les cartouches, les fusils, les canons et même le matériel roulant, loin d'être nuisible, c'est un passe-temps instructif, intéressant, profitable; l'esprit conserve sa souplesse à comprendre des questions nouvelles; on acquiert des connaissances variées; on cesse de tourner dans le même petit cercle étroit de la spécialité qu'on a embrassée. Mais il ne faut pourtant pas qu'on la perde de vue, cette spécialité. Après une digression sur des terrains étrangers, on doit y revenir avec plus d'ardeur et de goût encore que par le passé. Il faut donc rentrer dans le service des troupes avant d'en avoir désappris le maniement: aussi ne devrait-on pas détacher les officiers, pendant plus de deux ou trois ans, dans des postes où forcément ils oublient ce qu'ils ont à savoir.

En Allemagne, on ne connaît pas ces longues absences qui sont imposées à nos capitaines en second. On ne fait pas jouer à des combattans le rôle d'ingénieurs : à chacun son métier. Mais il faut bien reconnaître que les officiers de l'artillerie allemande n'ont pas la science, les qualités et les aptitudes techniques des nôtres, et qu'ils ont une moindre ouverture d'esprit; de la nature même de leur recrutement résulte leur infériorité. N'oublions pas que, en vertu de traditions plus que séculaires, l'arme qui, en France, est notre préférée, a été la délaissée et, comme on l'a dit, la Cendrillon de la nation prussienne. Lorsque, en 1776, le comte de Saint-Germain appela les roturiers à entrer dans le « corps royal, » les sentimens démocratiques qui animaient la France en éprouvèrent une satisfaction véritable. Le mérite pouvait donc se faire jour. On rechercha un titre qui n'était pas dû au seul hasard de la naissance, mais à la valeur personnelle du titulaire. Si l'admission des enfans de la bourgeoisie dans les cadres de l'artillerie a été tolérée par le grand Frédéric, c'est dans un tout autre ordre d'idées. Il avait besoin de beaucoup d'officiers, la noblesse ne lui en fournissait pas assez; il lui en fallait, à toute force, puiser ailleurs, au risque de s'encanailler: ce fut l'artillerie qu'il sacrifia. « Il a réglé, écrivait le marquis de Toulongeon en 1786, que, dans les hussards et le corps d'artillerie seuls, on pouvait de l'état de soldat parvenir aux grades d'officier, ce qui n'est pas dans tout le reste de l'armée, où le grade de bas-officiers est le *nec plus ultra* du soldat. Les régimens sont donc remplis de jeunes gens de famille qui ne seraient ailleurs ni officiers ni soldats, et l'on ne se rend pas difficile sur la taille ni la tournure. Dès qu'ils annoncent du talent, on les place dans le corps des bombardiers, et c'est de là que sortent presque tous les officiers d'artillerie. » Cette origine explique le discrédit

de l'arme, discrédit qui persiste encore aujourd'hui, bien qu'atténué. Assurément, et malgré de brillantes exceptions, le corps d'officiers de l'artillerie allemande, considéré dans sa masse, n'atteint pas la moyenne des nôtres.

En revanche, on reproche à nos polytechniciens la tournure géométrique de leur esprit. On prétend, par exemple, que leur conception du combat moderne, telle qu'elle résulte de l'*Instruction* du 1er mai 1887, dénote plus l'habitude du tire-ligne que la pratique de la guerre. C'est une épure qu'on nous présente là, a-t-on dit, et rien de réel. Les phases successives de l'engagement ne se dérouleront pas, comme les actes d'une tragédie, en périodes distinctes et nettement marquées, elles s'enchevêtreront les unes dans les autres. Le terrain, d'autre part, ne se prêtera pas toujours à l'établissement des batteries et de l'infanterie suivant un dispositif rigide. Soit; mais lorsqu'on énonce des règles, il faut bien partir d'une hypothèse. Le débat est ouvert entre les partisans des formules et les sceptiques qui, croyant impossible d'enfermer dans des recettes rigides ce qu'il doit y avoir d'ondoyant dans l'art de la guerre, ne veulent pas brider l'inspiration et soumettre le génie à la sujétion des « théories. » Le général Lewal a pris très énergiquement la défense des règlemens. Non, ils ne sont pas un obstacle à l'accomplissement de tentatives hardies; tout au plus gênent-ils les esprits primesautiers. Mais quel secours précieux ne donnent-ils pas aux autres! C'est une force pour les indécis, un lest pour ceux qui sont trop légers. Il suffit qu'on les prenne pour ce qu'ils sont, pour des schémas applicables à une situation idéale.

L'*Instruction* précitée *sur l'emploi de l'artillerie dans le combat* trace peut-être un idéal irréalisable, mais ses tendances sont incontestablement justes. Elle fixe la tactique de l'arme, comme les fameux « Fascicules » ont fixé celle de l'infanterie; comme eux, elle l'a orientée du côté de l'offensive, qui, seule, dit-elle, « permet d'obtenir des résultats décisifs, » tandis que « la défensive dénote toujours une infériorité matérielle ou morale chez celui qui s'y résout. » Elle donne sur les devoirs respectifs des différens grades des idées précises, et consacre, au point de vue du ravitaillement en munitions, — question capitale, — des principes qui semblent fort judicieux. Complétée par diverses *Notes* relatives aux manœuvres des batteries attelées, elle prouve tout au moins la grande activité, soit du comité de l'artillerie, soit de la section technique chargée d'élaborer ces documens. On pourra contester la justesse de tel ou tel point ; on trouvera à reprendre ici ou là. L'important est qu'on ait maintenant une base d'études. Un corps de doctrine, donnât-il prise à la critique, vaut mieux que rien du tout. La nature a hor-

reur du vide ; le néant est tout ce qu'il y a au monde de plus contraire au désir de précision des gens qui ont à agir. Le scepticisme ne convient pas à des militaires.

Mais les instructions relatives à la tactique de l'artillerie ne sont pas ce que les armées étrangères peuvent nous envier le plus. Nous avons résolu d'une façon satisfaisante la question de la constitution des groupes d'artillerie. Dans l'*Artillerie de l'avenir* aussi bien que dans les *Lettres sur l'artillerie*, reviennent fréquemment les mêmes doléances : c'est de 3 batteries, et non de 4, que doit être composé le groupe ; ce n'est pas 4 batteries qu'il faut donner à la division d'infanterie, mais 6. Ni le prince de Hohenlohe, ni l'auteur de *Die Artillerie der Zukunft*, n'ont été écoutés en leur pays. Mieux inspirés, nous avons suivi leurs conseils. Chacune de nos divisions d'infanterie est accompagnée de 36 bouches à feu et d'une colonne de munitions, tant pour les canons que pour les armes portatives. Un colonel est à la tête de cette force imposante ; il est secondé par deux chefs d'escadron dont chacun commande trois batteries, soit un ensemble de 18 pièces. La division est donc puissamment outillée ; c'est aujourd'hui une unité tactique respectable. On aurait pu lui donner plus de canons encore, en supprimant les « batteries de corps, » qui, ne relevant que du général en chef du corps d'armée, permettent à celui-ci d'intervenir dans la bataille, soit pour appuyer l'avant-garde, soit pour renforcer l'une ou l'autre de ses divisions, soit pour remplir un vide de la ligne, soit pour opérer une diversion ou un mouvement tournant. La multiplicité de ces rôles indique l'inconvénient que présenterait cette suppression de l'artillerie de corps ; elle est le balancier dont se sert le commandement supérieur pour équilibrer ses moyens d'action ou pour donner à l'un d'eux la prépondérance. Lorsque, pendant la guerre de 1870, le général en chef de la garde prussienne recevait un rapport qui le forçait à monter à cheval, il s'écriait invariablement : « Qu'on aille me chercher mes bottes et qu'on m'amène l'artillerie de corps ! » L'entrée en jeu de ces batteries annonçait que l'action allait être énergique ; aussi, dit le prince de Hohenlohe, dans les parties de whist que les longues soirées de l'investissement de Paris nous ont laissé le temps de faire, avions-nous pris l'habitude de dire d'un joueur qui « y allait » de son atout : « Il met en batterie l'artillerie de corps. » Ce sont là des plaisanteries, mais elles sont topiques et caractérisent la situation, ajoute le narrateur. Il continue ainsi :

Nous avons moins d'artillerie de campagne que les états voisins. Augmentons-la donc, si nous ne voulons pas qu'il nous en cuise. Deux batteries de plus à chaque corps d'armée nous mettront à même de créer

dans ce corps d'armée, pour chacune des deux divisions d'infanterie, un régiment d'artillerie formé de deux groupes (chacun à 3 batteries). L'artillerie de corps constituerait un autre régiment composé de trois groupes et comprenant, par conséquent, 9 batteries en tout. Cette organisation, qui répondrait à la destination de notre arme, n'entraînerait plus aucune dislocation de régimens au moment de la mobilisation.

Eh bien! cette organisation, nous l'avons, en fait. On la compléterait heureusement, si on se conformait aux conseils qu'on vient de lire et si, dès le temps de paix, on scindait en deux régimens de 6 batteries l'unique régiment divisionnaire à 12 batteries qui existe dans chacun de nos corps d'armée. On est retenu malheureusement par des considérations étrangères au bien du service; on recule devant la création de nouveaux états-majors; on craint de susciter des jalousies en portant de 40 à 60 le nombre des colonels. Néanmoins, tout est si bien préparé et les dispositions prises sont si simples qu'on n'a guère à craindre de mécomptes au moment de la mobilisation. Le régiment divisionnaire se « séparera » en deux; il ne se disloquera pas.

IV.

Si nous voulions être complet, nous aurions à examiner la préparation des troupes à la guerre, nous aurions, en particulier, à parler de l'instruction technique des officiers et de la troupe. Nous ne le ferons pas; les procédés d'enseignement de l'homme de recrue dans l'artillerie viennent d'être considérablement modifiés. On a d'ailleurs modifié les modifications apportées dans cette partie du service, et, depuis moins de deux ans, il n'y a pas eu moins de quatre règlemens qui ont imposé des sytèmes différens et contradictoires. Au milieu de cette instabilité, il est malaisé de se reconnaître; il faut attendre que la période des tâtonnemens ait pris fin. L'expérience prononcera. Mais on peut regretter qu'elle se fasse dans de mauvaises conditions, qu'elle soit troublée par des mouvemens oscillatoires de réaction et de progrès, par des incertitudes et des compromis.

Il nous suffit d'avoir indiqué tout ce qui a été fait dans des sens très divers pour l'artillerie, depuis l'amélioration considérable de son matériel jusqu'au perfectionnement de sa tactique, depuis l'adoption pour ses voitures du frein en corde en usage dans les omnibus de Paris jusqu'à la création d'un cours de tir, depuis le dressage de ses chevaux jusqu'au renforcement (insuffisant, hélas!)

de ses effectifs. Mais il importe d'ajouter qu'elle ne se croit pas arrivée au bout de sa tâche ; elle continue à travailler et à se préparer pour l'avenir. Elle n'ignore pas que son matériel est fait de pièces (naturellement) et de morceaux, qu'il manque d'unité ; aussi encourage-t-elle les inventeurs, comme le commandant Locard, qui amassent dans le silence des études destinées à paraître au moment propice. La question d'opportunité, dans ces sortes d'affaires, a sa grande importance. Telle réforme heureuse aujourd'hui ne vaudra plus rien demain. Les nations voisines nous copieront et, se réglant sur nous, c'est par nos bons côtés qu'elles chercheront à nous ressembler. Elles prendront dans les inventions adoptées par notre armée ce qu'elles trouveront de meilleur. Nous n'aurons pas toujours la chance que nous venons d'avoir avec la découverte de la poudre sans fumée. La possession du secret de sa fabrication nous assure une avance considérable sur les autres nations. Je dis « sa fabrication » et non sa « composition, » car on aurait beau analyser le contenu d'une de nos gargousses ou d'une cartouche du fusil Lebel, qu'il manquerait encore la connaissance du « tour de main » nécessaire pour produire cet agent explosif, à la fois, — ou plutôt tour à tour, — si docile et si terrible.

La supériorité que nous avons acquise ainsi est hors de conteste. Doit-elle donc nous donner en nous une confiance exagérée et nous pousser à perdre, en face des provocations, le calme que nous avons su garder jusqu'à présent ? — Non ; nous n'avons pas cessé d'être dans une situation critique. Si bon que soit notre matériel, il ne supplée pas à tout. D'ailleurs, pour s'en servir, il faut que l'armée soit constituée et réunie. Sur les champs de bataille, tout ira bien ; il faut l'espérer. Mais il y a d'abord à y arriver, sur ces champs de bataille. On commencera par le commencement. Avant de se battre, il faut se mobiliser et se concentrer. Or, ces opérations ne se feront pas aujourd'hui avec la même sécurité qu'autrefois. Ces formidables défenses de la frontière (d'une frontière singulièrement rapprochée du cœur du pays), avec les obus-torpilles elles ont perdu beaucoup de leur efficacité. On ne saurait disconvenir que là est l'inconnu effrayant. Les pièces de nos forteresses ne sont plus garanties ; peut-être, au surplus, ne valent-elles pas grand'chose, car notre artillerie de place passe pour n'avoir pas réalisé des progrès comparables à ceux que notre artillerie de campagne a accomplis.

En celle-ci nous pouvons avoir confiance. Qu'il lui soit seulement donné de se mesurer avec une autre, et on verra qu'elle n'a pas dégénéré depuis un siècle, et qu'elle est digne de la sympathie que le pays n'a cessé de lui témoigner.

* * *.

DES

RÉFORMES PROPOSÉES

DANS L'INTÉRÊT DU COMMERCE

LA LOI DES FAILLITES.

I. E. Thaller, *Des faillites en droit comparé*, 2 vol. in-8°. Paris, 1887; Arthur Rousseau. — II. F. Langlais, *Essai critique sur le projet de réforme de la législation des faillites*, 1 vol. in-8°. Paris, 1887; L. Larose et Forcel. — III. E. Cauvet, *le Projet de loi sur les faillites*. Montpellier, 1887; imprimerie Martel aîné. — IV. Rapport présenté à la cour de cassation par le président Larombière, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les faillites.

I.

Ce n'est pas la première fois qu'on songe, en France, à remanier la loi des faillites ; mais on n'y a jamais vu tant de gens se figurer qu'ils devaient travailler à cette réforme. A d'autres époques, par exemple de 1827 à 1838, la question passionnait et divisait les commerçans, les économistes et les jurisconsultes. Aujourd'hui, les combattans viennent de tous côtés, et ce sont les hommes politiques qui figurent au premier plan. « Électeurs, disait naguère le comité républicain du Nord, préconisant deux candidats à l'élection législative du 19 août 1888, le pays attend de ses élus des réformes. Toutes les fractions du parti républicain sont d'accord pour

réclamer... la loi sur les faillites. » C'est évidemment l'intérêt du même parti qui poussait deux hommes politiques d'une grande notoriété, MM. Pascal Duprat et Vergoin, à faire, le premier une conférence au théâtre de la Gaîté, le second un grand discours à Bordeaux, devant un nombreux auditoire, sur la question des faillites. L'*Association républicaine du centenaire de 1789* cédait manifestement au même mobile, lorsqu'elle chargeait, en 1887, une commission d'étudier la réforme de cette législation spéciale. Il semble que, pour quelques centaines de Français, l'avenir des institutions républicaines soit en jeu.

C'est ce qu'il nous est difficile de comprendre. Un certain nombre de gens ont contracté, dans notre pays, l'habitude de mêler la politique à toutes choses. Cette manie, inoffensive en apparence, a pourtant deux inconvéniens graves. Elle peut pousser des hommes sincères, enrégimentés dans un camp, à soutenir de mauvaises propositions ou à combattre d'utiles réformes par esprit de discipline. Elle peut gêner d'honnêtes gens, qui désirent rendre à César ce qui est à César, et ne veulent pas se donner l'air de partir en guerre contre les institutions établies. La part de la politique est assez large sans qu'on s'évertue à l'élargir. On peut blâmer les projets de réforme soumis à la chambre des députés sans conspirer pour une dynastie déchue, comme on pourrait les soutenir en tramant les plus noirs complots. La question n'a rien de politique.

Mais n'est-elle pas, du moins, « sociale? » De braves gens se figurent en effet qu'il s'agit, en modifiant notre législation des faillites dans l'intérêt du failli, de protéger le faible contre le fort, le pauvre contre le riche. Le fort, le riche, c'est naturellement le créancier; le faible, le pauvre, c'est le débiteur. Quelle erreur! Oublie-t-on les faillites de ces sociétés puissantes, édifiées par des spéculateurs téméraires, qui ont couvert l'Europe de leurs annonces et de leurs prospectus mensongers, sollicité l'épargne par leurs agens et par leurs réclames, soutiré l'argent des ignorans et des humbles, puis se sont effondrées avec fracas? Est-ce que les petits commerçans sont seuls à suspendre leurs paiemens? Chacun de nous ne connaît-il pas un certain nombre de gros négocians qui n'ont pas payé de très petits fournisseurs et de banquiers opulens qui ont ruiné des cliens misérables? Il ne faut pas intervertir les rôles. Les apôtres de la plus vaste réforme sociale se tromperaient ou tromperaient le public en prenant toujours et quand même le parti du débiteur contre la créancier.

Il s'agit d'un problème économique comme un autre, à résoudre en dehors de tout parti-pris. Le commerce repose sur l'exécution ponctuelle des engagemens réciproquement contractés. Cependant il vit de spéculations, et l'issue de ses entreprises est nécessaire-

ment aléatoire. Donc il est impossible que ces engagemens soient invariablement tenus. Ceux qui font le commerce ne sont pas toujours honnêtes; quand ils le seraient, ils peuvent manquer de prévoyance ou d'habileté. La probité, la prévoyance et l'habileté réunies conduisent généralement au succès, mais n'en sont pas le gage infaillible, et certains événemens déjouent toutes les prévisions. La foudre éclate : les dettes légitimes ne peuvent plus être payées. C'est un désastre public et privé. Voici des créanciers qui comptaient recouvrer le montant de leurs prêts ou l'équivalent de leurs fournitures : il faut pourtant qu'ils vivent et, s'ils ont une famille, qu'ils lui donnent de quoi vivre ; s'ils ont eux-mêmes pris des engagemens, qu'ils les exécutent : peut-être sont-ils aussi commerçans et, s'ils ne paient à leur tour, seront-ils réduits à déposer leur bilan. Ce n'est plus seulement à l'intérêt des créanciers déçus dans leur attente, mais à un intérêt plus général qu'il faut pourvoir. Il importe à tous que tout ne soit pas emporté dans ce torrent. La situation même du débiteur est à prendre en considération; s'il faut l'empêcher de soustraire sa fortune à ceux qu'il a frustrés, il importe de ne pas l'écraser sous des rigueurs inutiles, ne fût-ce que pour l'aider à se relever un jour et à s'acquitter de ses obligations. Une bonne loi sur les faillites est celle qui concilie le mieux ces intérêts divers.

Or il est, en général, impossible de faire une loi parfaite et difficile de faire une bonne loi. Mais il est surtout difficile de rédiger une loi des faillites qui soit à peu près irréprochable. « Le régime des faillites, a dit avec une remarquable sagacité l'illustre rapporteur de la loi de 1838, M. Renouard, était imparfait sous l'ordonnance de 1673 ; il l'était sous le code de 1807 ; il le sera sous la loi de 1838, et surtout il sera accusé de l'être. Ni les enseignemens de la pratique la plus expérimentée, ni les recherches de la science la plus vaste, ni les ressources de l'esprit le plus délié, ne supprimeront en cette matière les difficultés qui tiennent à sa nature. Tout le monde perd dans une faillite ; la sagesse consiste non à empêcher ou à prévenir des sacrifices forcés, mais à les mesurer et à les coordonner. Or on impute facilement à la loi les maux qui dérivent de la nécessité à laquelle la loi doit obéir ; et comme, dans aucun temps ni dans aucun pays du monde, une loi n'empêchera que toute faillite ne soit une fort mauvaise affaire, il est à présumer que partout et toujours on se plaindra des législations sur les faillites. » C'est ce que répètent en d'autres termes tous les écrivains compétens : M. Courcelle-Seneuil, dans l'exposé des motifs du projet soumis par le gouvernement aux chambres, M. Thaller dans le savant mémoire que l'Institut a couronné, M. Langlais dans son essai critique sur les projets de réforme. Ainsi que l'a

fait très finement observer un des juristes expérimentés du barreau de Paris, M. F. Malapert, il y a, dans ces sortes d'événemens, autant de mécontens que de parties en cause. Les créanciers sont mécontens de n'être pas payés ; le débiteur s'irrite non-seulement d'être insolvable, mais encore de voir passer en d'autres mains l'administration de son patrimoine ; tout le monde se plaint du syndic, qui se plaint de tout le monde ; les récriminations retombent par contre-coup sur le juge-commissaire, surveillant du syndic, et comme chacun entend démontrer que rien de fâcheux n'est arrivé par sa faute, chacun s'en prend à la loi, trop douce au gré des uns, trop dure au gré des autres, et qui fourmille assurément de tous les défauts imaginables.

C'est pourquoi, si je ne me trompe, il ne faut pas trop s'arrêter en cette matière à la vivacité ni même au nombre des critiques. J'accorde à M. Thaller qu'il y a dans la réglementation des faillites « une part assez large faite à l'état de l'opinion. » Mais d'abord je ne saurais comparer les législateurs à ces acteurs qui jouent indifféremment les bonnes et les mauvaises pièces, pourvu qu'ils recueillent les applaudissemens du parterre ; qu'il s'agisse ou non de faillite, il faut redresser les écarts de l'opinion, lui tenir tête au besoin. Ensuite et tout au moins, surtout quand il s'agit de cette législation spéciale, il faut discerner les mouvemens artificiels de l'opinion et les aspirations réfléchies, les vœux mûris et raisonnés. Plus il est aisé de former une coalition de mécontens, plus il est nécessaire de peser les griefs. Il faut se demander avec tout le sang-froid possible, d'abord si la loi mérite tous les reproches dont on l'accable, ensuite si l'on ne s'apprête pas à la remplacer par une loi plus défectueuse.

Cela posé, faut-il renoncer à notre loi de 1838 et la bouleverser de fond en comble, ou doit-on la conserver dans ses parties essentielles? Chacun sait qu'une campagne en règle est ouverte contre cette loi. Les premières escarmouches ne datent pas d'hier. En 1848, les plus solides maisons menaçaient ruine. Le gouvernement provisoire organisa, par un décret du 19 mars, confirmé par une loi du 22 août, un système « assez mal équilibré, » comme l'a dit judicieusement M. Thaller, qui permettait au commerçant, obligé de suspendre ses paiemens, d'échapper aux déchéances de la faillite et même à la qualification de failli. Après la révolution du 4 septembre, ces dispositions transitoires furent reprises, tant par le gouvernement provisoire que par l'assemblée nationale. Mais de ce que des circonstances exceptionnelles avaient légitimé ces mesures d'exception, les pouvoirs publics ne conclurent pas à la nécessité d'une réforme permanente. A la constituante de 1848, Jules Favre et Dupont de Bussac proposèrent d'accorder définitivement aux

faillis la faculté de se soustraire à diverses conséquences de la faillite par des concordats (1) amiables. Cette proposition, vivement attaquée par le professeur Bravard, fut écartée. En 1853, une pétition couverte de signatures et demandant, au contraire, une réglementation plus sévère des faillites, fut présentée au corps législatif et ne reçut aucune suite. En 1871, l'assemblée nationale fut saisie par M. Ducuing d'une proposition d'après laquelle, lorsque le débiteur apporterait un arrangement constaté par procès-verbal dûment signé, accompagné de l'inventaire, et lorsque le tribunal homologuerait cet arrangement, il n'y aurait lieu ni à la faillite, ni à désignation de syndic ou de juge-commissaire, ni même à l'apposition des scellés. Cette proposition, d'abord prise en considération et renvoyée à une commission spéciale, mais combattue par M. Le Royer, rapporteur, fut repoussée. En 1877, un comité d'étude et d'action, appelé, du nom de son président, *comité Laplacette*, entreprit d'obtenir la réforme intégrale de notre loi sur les faillites et déploya le plus grand zèle, ouvrant une vaste enquête, organisant des réunions et des conférences. L'impulsion était donnée, et le mouvement se propagea. MM. Desseaux, Dautresme et R. Waddington firent à la chambre des députés (avril 1879) une nouvelle proposition sur les concordats amiables. Enfin, le 15 novembre 1881, M. Saint-Martin, député de Vaucluse, et trente-sept de ses collègues, déposèrent sur le bureau de la même chambre un projet beaucoup plus large, qui tendait à une refonte générale de la législation.

Le gouvernement pria la chambre de surseoir. Le garde des sceaux Humbert saisit le conseil d'état, et celui-ci chargea M. Courcelle-Seneuil de rédiger un rapport qui devint l'exposé des motifs du projet ministériel. L'étude de toutes les modifications proposées à notre loi des faillites fut renvoyée par une nouvelle chambre des députés à une commission spéciale qui choisit pour rapporteur M. Laroze. C'est sur ce dernier projet que s'est engagé le débat à la chambre des députés les 16, 18, 20 octobre 1888, et que porte surtout, par conséquent, notre examen critique. Toutefois, ni le double dépôt du projet parlementaire, ni même l'urgence deux fois votée, n'avaient calmé l'ardeur des assaillans. La dernière chambre et la chambre actuelle virent se succéder un contre-projet de M. Maxime Lecomte (17 mars 1885), qui rappelle la

(1) Par le *concordat* simple, les créanciers remettent le failli à la tête de ses affaires et lui accordent, soit des délais, soit la remise d'une partie de ses dettes, de telle sorte qu'il doit être libéré envers eux après leur avoir payé un dividende convenu. Au contraire, en cas d'*union*, le dessaisissement du failli ne cesse pas; ses biens sont vendus au profit de la « masse des créanciers, » et il reste débiteur de l'excédent.

proposition de M. R. Waddington, une proposition de M. Pally (11 décembre 1886), qui se rapproche du « projet Saint-Martin (1), » une proposition très radicale de MM. Millerand, Camélinat et d'un certain nombre de leurs collègues (17 mai 1888), un nouveau contre-projet de M. Lecomte (19 mai), enfin un dernier projet en vingt articles rédigé par la commission parlementaire et que précède un rapport supplémentaire de M. Laroze (9 juin). La commission s'est fatiguée des lenteurs apportées à l'examen du grand projet. Elle a pensé que la chambre actuelle, absorbée par la politique proprement dite et parvenant d'ailleurs au terme de son mandat, n'aurait pas le temps de voter un nouveau code des faillites et banqueroutes en 177 articles. C'est à peine si, au bout de quatre ans, les deux chambres de la monarchie constitutionnelle, en 1838, c'est-à-dire en pleine paix politique et sociale, avaient pu suffire à cette rude besogne! En conséquence, la commission « détachait les parties essentielles du projet, » « ce qui, lit-on dans le rapport supplémentaire, donnerait satisfaction à tous ceux qui veulent en finir avec cette si utile réforme. » Ce projet fut, en effet, mis inopinément en discussion dans la seconde quinzaine d'octobre et voté en trois séances.

La réforme intégrale est-elle donc si universellement réclamée? La commission parlementaire déclare dans son premier rapport que « les nombreuses manifestations des tribunaux et des chambres de commerce lui ont ouvert la voie. » En effet, les chambres de commerce de Lyon, de Paris, de Lille, de Rouen ont approuvé le principe de la réforme, avec un plus ou moins grand nombre de restrictions. De nombreux syndicats professionnels, lit-on dans le rapport supplémentaire du 9 juin, ont pressé la commission d'achever ses travaux, et M. Laroze a répété que « l'opinion publique demande avec instance la modification de la loi actuelle. » M. le professeur Thaller n'est pas bien loin d'embrasser cet avis : « Et cependant, dit-il, après avoir décerné maint éloge à la loi de 1838, cette loi fléchit sous les mêmes critiques que celles dont sa devancière a été l'objet; elle n'y résistera pas longtemps... » Tout le monde, à vrai dire, ne s'accorde pas sur ce point. La cour de Montpellier qualifie de « factice » ce mouvement d'opinion, déclarant que les chambres et les tribunaux de commerce « ne l'ont ni provoqué ni subi. » M. Langlais regarde aussi « l'agitation » comme « factice » et l'impute aux agens d'affaires qui exploitent chez les uns l'ignorance, chez les autres

(1) Néanmoins M. Pally accuse de « timidité » *tous* les autres réformateurs. L'article 1er de sa proposition est ainsi conçu : « Le livre III du code de commerce est abrogé. »

l'impatience d'un frein nécessaire. M. Malapert s'en prend également aux agens d'affaires, et reproche à l'exposé des motifs d'invoquer, soit un prétendu mouvement d'opinion, soit même de nombreuses pétitions ; il est remarquable, à l'en croire, que les pétitions sont, au contraire, peu nombreuses, si l'on suppute les inimitiés que suscite toute loi sur les faillites.

La France appelle-t-elle véritablement de ses vœux une réforme radicale? Après avoir pris beaucoup de renseignemens, nous n'en sommes pas convaincu. La plupart des gens que nous questionnons répondent : « Il y a si longtemps qu'on en parle ! il faut bien faire quelque chose. » Or, il ne suffit pas, à nos yeux, qu'on parle depuis un certain temps d'une réforme législative pour l'accomplir ; autrement, n'en déplaise à ceux que choquerait notre hardiesse, une poignée d'hommes résolus viendrait à bout de nos meilleures lois. Il est certain que l'opinion publique n'est pas unanime, et nous ne savons pas même au juste de quel côté penche la majorité. Nous allons donc négliger ce mouvement d'opinion, réel ou prétendu, dont nous ne mesurons pas exactement la portée, c'est-à-dire envisager en elles-mêmes, dans leurs parties principales, la législation de 1838 et celle qu'on veut mettre à sa place. Nous regardons la loi de 1838, préparée par des hommes de premier ordre, tels que Renouard, Persil, Dufaure, Sauzet, Tripier, comme une œuvre très remarquable, et ceux-là mêmes qui proposent de la détruire lui rendent cet hommage. Le lecteur verra pourtant, en arrivant à la conclusion, que nous ne sommes pas enchaîné par un respect superstitieux, et que cette bonne loi, si l'on veut bien l'étudier sans parti-pris, peut être encore améliorée.

II.

La commission législative et la chambre ont défavorablement accueilli le projet de MM. Millerand, Mesureur, Camélinat, etc., et le contre-projet de M. Maxime Lecomte. Si les lois n'ont apparu sur la terre qu'après cette période où elle était arrosée par des fleuves de lait et de nectar, la première de ces propositions nous ramène à l'âge d'or, ou peu s'en faut. Elle ne simplifie par le code des faillites, elle le supprime. On peut d'ailleurs la résumer en deux mots. D'abord elle soustrait à la faillite et à toutes les incapacités qui en dérivent le débiteur qui a déclaré la cessation de ses paiemens dans les dix jours et obtenu de ses créanciers un concordat homologué. Ensuite, et c'est là son côté vraiment admirable, elle prévoit le cas où ce même débiteur n'aurait rien déclaré du tout et n'aurait pas obtenu le moindre concordat : il échappera néanmoins à la faillite et à ses conséquences, pourvu que le tribunal de commerce le juge

excusable. M. Laroze, dans son rapport supplémentaire de juin 1888, n'eut pas de peine à démontrer que ce projet de réforme « créerait une situation des plus dangereuses ; » il lui reprochait en termes très nets de sacrifier complètement les intérêts des créanciers. C'est de toute évidence.

M. Renouard a dit : « Entre le créancier qui n'est point payé et le débiteur qui ne paie point, c'est le malheur du créancier qui mérite la principale part d'intérêt. » Le véritable esprit démocratique, quelque exemple que nous aient transmis les agitateurs de la plèbe romaine, ne consiste pas à détourner cet intérêt sur le débiteur, et l'on discrédite le principe même de la démocratie en laissant croire qu'elle doit couvrir d'une protection particulière des gens infidèles à leurs engagemens. La faillite, même sous le régime le plus démocratique, doit avoir un caractère exemplaire, afin de rendre le commerçant plus circonspect, c'est-à-dire de le prémunir contre des spéculations imprudentes ou coupables ; elle doit, en outre, frapper assez durement le failli pour que celui-ci ait un intérêt palpable à se faire réhabiliter et à s'acquitter, dès qu'il le pourra, de toutes ses obligations. Par exemple, on ne peut pas douter que la suppression de la contrainte par corps (sur laquelle il n'y a pas d'ailleurs à revenir) ait exercé sur l'issue des faillites une influence très fâcheuse. Le législateur de 1838 avait habilement organisé la « clôture pour insuffisance d'actif ; » dans ce système, le syndic, à défaut de fonds pour la continuation de la procédure, demandait à la justice de lever provisoirement le sequestre qui pèse sur les biens du failli ; par là, les créanciers, recouvrant leur liberté d'action, pouvaient faire écrouer le débiteur à leur gré. Celui-ci, les sachant plus irrités que le syndic, sortait de son apathie, prenait les devans au moment critique, réunissait des fonds ; le failli restait libre, et finissait par obtenir, avec une déclaration d'excusabilité, son immunité définitive. Grâce à ce mécanisme, les clôtures pour insuffisance d'actif, si préjudiciables aux créanciers, étaient tombées, de 1848 à 1853, à 19 pour 100 ; depuis que la cessation des opérations n'expose plus le débiteur à la contrainte, elles ont successivement atteint 42, 44, 46 pour 100! Ce résultat déplorable a frappé M. Thaller, et le savant professeur, quoique très favorable, selon nous trop favorable, aux nouveaux projets de réforme, n'a pas craint d'écrire : « A tant faire que de s'en tenir à un extrême, mieux vaut encore garder une loi trop cruelle que d'en promulguer une trop adoucie. »

Tel n'est pas assurément l'avis de M. Saint-Martin. Celui-ci arrivait, au demeurant, tout comme M. Millerand, à supprimer la faillite, qu'il remplaçait par un régime qualifié *cessation de paiemens* ; la liquidation forcée, l'*union*, en d'autres termes, était

conjurée, soit par un *sursis de paiemens*, soit par un *concordat d'atermoiement* qui ressemblait fort au sursis. D'ailleurs, de quelque manière que la liquidation finît et que l'excusabilité fût on non prononcée, nulle déchéance civique n'atteignait le débiteur. Ce système de procédure aimable ne ressemblait à rien de ce qu'avaient imaginé jusque-là les législateurs les plus tolérans de l'Europe et de l'Amérique. « Remède pire que le mal, s'est écriée la chambre de commerce de Lyon, qui cherche pourtant à modifier la législation actuelle ; l'état de cessation de paiemens serait, pour ainsi dire, entouré d'une auréole qui le recommanderait à la bienveillance publique. » Ce jugement suffira sans doute au lecteur, et nous n'insisterons pas sur un projet qui n'a prévalu ni dans les conseils du gouvernement ni dans les délibérations de la chambre.

Il semble à ces législateurs philanthropes qu'on aurait tout gagné si les mots « faillite » et « failli » disparaissaient du dictionnaire. En somme, c'est un procès en règle que les réformateurs font à l'opinion publique, tout en affectant de suivre avec docilité son impulsion. Le mot, en soi, n'a rien qui blesse l'équité naturelle, et correspond exactement à la chose ; le failli, c'est le commerçant qui manque à ses engagemens. Si cette expression produit un fâcheux effet sur l'esprit du plus grand nombre, ce n'est pas qu'un artifice de langage ait donné le change à l'opinion publique ; c'est que, pour le plus grand nombre, aujourd'hui comme hier, un commerçant a tort de manquer à sa parole et de ne pas payer ses dettes. Il faudrait précisément donner le change à cette opinion pour la convaincre que le même homme doit être, pour les mêmes actes, plus ou moins sévèrement jugé, selon qu'il se nommera failli, par exemple, ou « liquidé. » Philaminte, on se le rappelle, ne peut pas tolérer qu'un arrêt l'ait « condamnée, » mais seulement parce que le mot la choque, à payer 40,000 écus ; le vrai public n'est pas fait à l'image des « femmes savantes » et ne se paie pas de mots. « Il ne dépend d'aucune loi, a dit le tribunal de commerce de Marseille, généralement composé de gens très pratiques, de faire qu'une défaveur morale ne soit pas attachée au fait de ne pas tenir ses engagemens. » Et puis, en admettant qu'un changement de vocabulaire, entraînant l'esprit public dans une autre direction, rassurât tous les débiteurs, il ne faudrait pas tant s'en réjouir. Tant mieux si, comme le disait il y a quelques années la faculté de droit de Lyon, la crainte de la faillite est le commencement de la sagesse commerciale ! tant pis pour le commerce et pour la nation si, grâce à de maladroites réformes, la généralité des insolvables peut désormais entonner ce cantique d'actions de grâces : « Enfin, nous avons fait faillite ! »

Tel n'est pas, nous le reconnaissons, le but que se proposait la

commission nommée par la chambre des députés. Ce but est clairement indiqué dans le rapport supplémentaire de juin 1888 : « Le projet, dit M. Laroze, repose sur la distinction entre le débiteur honnête et celui qui ne l'est pas ; il repousse la loi de 1838 en ce qu'elle établit une règle commune à tous et, par suite, infiniment trop sévère pour le commerçant malheureux ; mais le projet dont il s'agit n'accorde de faveur au débiteur malheureux que dans des circonstances strictement limitées. » Tel est aussi notre point de départ ; en outre, quoique nous différions avec la commission sur les moyens de résoudre le problème, nous avouons sans difficulté que son œuvre est sérieuse et comportait un mûr examen du pouvoir législatif.

Voici l'innovation principale : le commerçant qui suspend ses paiemens pourrait, à de certaines conditions, éviter la déclaration de faillite en obtenant une « liquidation judiciaire. » Dans l'état actuel des choses, quelques tribunaux de commerce, méconnaissant leur devoir, ont imaginé, tantôt par commisération, tantôt par complaisance, de substituer, de temps à autre, à la procédure légale une sorte de faillite inoffensive où tout se négocie à la sourdine et qui soustrait le débiteur insolvable à toutes les déchéances prononcées par la loi. « Des observateurs consciencieux, dit M. Thaller, ont cru remarquer que, sur les places où fonctionnent les *liquidations judiciaires*, il s'était opéré dans les vieilles traditions d'honneur et d'intégrité commerciale un certain affaissement. » La commission entendit régulariser, en l'améliorant, cette réglementation coutumière de la faillite.

Quoique le code oblige le commerçant insolvable à déposer son bilan dans les trois jours de la cessation de ses paiemens, le nombre de ceux qui se conforment au vœu de la loi diminue de jour en jour ; il s'est abaissé de 64 pour 100 à 39 ou 38 pour 100 ! Pour empêcher les déclarations tardives après épuisement de l'actif, aussi funestes au débiteur lui-même qu'à ses créanciers, il faut, par l'appât d'immunités importantes, encourager le négociant malheureux à déposer son bilan dès que sa situation est compromise. Donc tout négociant qui prendra cette précaution non plus dans les trois jours, mais dans les dix jours (1), sera « recevable » à réclamer une liquidation judiciaire, pourvu qu'il offre un concordat à ses créanciers. S'il ne l'offre pas ou s'il ne parvient pas à le faire voter et homologuer en temps et lieu, il sera mis en faillite. Cependant, pour le déterminer à prendre le bon parti, il faudra « faire parler, » aussi clairement que possible, « la voix de l'intérêt per-

(1) La chambre des députés vient de porter ce délai de dix à quinze jours. Mais c'est un amendement sans grande portée, qui laisse subsister toutes nos critiques.

sonnel, » c'est-à-dire entamer le moins possible ses droits et sa bonne renommée. C'est pourquoi le jugement prononçant la liquidation n'ordonnera ni l'apposition des scellés ni l'inventaire; le débiteur ne sera pas dessaisi, mais contrôlé par un liquidateur, et restera capable de faire les diverses opérations de son commerce, sous cette surveillance et avec l'autorisation du juge-commissaire, le cas échéant; enfin, si le concordat réussit, il sera simplement inéligible aux compagnies d'ordre professionnel, à la chambre ainsi qu'au tribunal de commerce, aux conseils de prud'-hommes, aux chambres consultatives des arts et manufactures; rien ne subsistera des autres déchéances.

La commission législative refusait d'abord le bénéfice du concordat aux « faillis » en le réservant aux « liquidés. » Comment? voici un débiteur qui, de très bonne foi, a cru pouvoir opérer le règlement de son passif au moyen de pourparlers amiables et n'y a pas réussi, ou qui, ayant voulu tâter de la liquidation judiciaire, n'a pas réuni dans le premier moment d'effervescence la majorité nécessaire au concordat sans lequel elle ne pouvait être obtenue : tout était consommé! Ce débiteur n'a commis ni fraude ni faute grave, et pourtant il eût perdu le droit de conclure plus tard le traité qui l'aurait libéré partiellement et remis à la tête de ses affaires! C'était bien dur, et la situation des commerçans insolvables se trouvait, par là même, singulièrement empirée. Encore si le concordat était un simple contrat de bienfaisance dans lequel une des parties acceptât par générosité pure un abandon fait par l'autre! Mais c'est, en général, une transaction non moins utile aux créanciers qu'au débiteur. Plus de concordat, plus de dividende. Ainsi que l'ont clairement expliqué la chambre de commerce de Lyon, la cour de Montpellier, etc., le projet parlementaire, en voulant punir le débiteur, atteignait les créanciers. Alors que les parens ou les amis du failli seraient encore prêts, ainsi qu'on le voit souvent, à faire un sacrifice pour lui permettre de distribuer un dividende acceptable, ce qui, sous le régime actuel, eût concilié tous les intérêts, tout apaisé, tout réglé, les créanciers eux-mêmes ne pouvaient plus exprimer ni faire prévaloir leur volonté. Était-ce raisonnable?

Ce vice était encore aggravé par la disposition qui subordonne à des formalités accomplies dans un très court délai la faculté de réclamer la liquidation judiciaire. On ne procède pas par périphrases dans le premier rapport de M. Laroze : « La marche est toute tracée, dit-il; il faut *interdire la possibilité* d'obtenir un concordat, au débiteur qui n'aura pas déposé son bilan dans les premiers jours. » La cour de cassation, d'accord avec les chambres de commerce de Lyon, de Bordeaux, etc., a protesté contre une aussi prompte déchéance. « La brièveté de ce délai s'accorde mal, lit-on dans le rapport de

M. Larombière, avec ces sentimens si naturels, si profondément inhérens au cœur humain, qui portent le commerçant, sous la double influence de l'espérance et de la honte, à retarder le plus qu'il peut l'aveu de son insolvabilité. » — « C'est peu pour la résignation, dit à son tour la cour de Montpellier, c'est moins encore si la chute a été subite et imprévue; on verra cependant des faillis qui prendront bientôt leur parti, qui s'exécuteront même avec empressement, et il est facile de prévoir que ce ne seront pas les plus scrupuleux (1). » A-t-on songé du moins à tous ces petits marchands que la maladie, l'absence, une dernière illusion, l'ignorance même du texte législatif, empêcheront de remplir cette formalité? A-t-on réfléchi, avant d'enfermer le débiteur dans ce délai fatal, qu'il est souvent très difficile de savoir au juste quand il commence, les ressources s'épuisant peu à peu et la cessation des paiemens n'éclatant pas nécessairement comme une bombe? Cependant, pour ces absens, pour ces malades, pour ces hommes ignorans, déçus ou troublés, plus de liquidation judiciaire, partant plus de concordat.

C'est probablement pour atténuer la portée de semblables critiques que la commission parlementaire a, dans le projet de réforme partielle soumis à la chambre le 9 juin 1888, introduit cette nouvelle disposition : « Le droit de demander cette liquidation appartient au débiteur assigné en déclaration de faillite pendant cette période. » Mais alors que devient le principe même de la réforme? La liquidation judiciaire était, d'après le premier rapport de M. Laroze, une grâce faite au débiteur qui se présentait lui-même à la justice, une prime accordée à son initiative, une façon d'empêcher ces déclarations tardives qui surviennent quand tout est déjà compromis. Quelle devient sa raison d'être si le débiteur peut être mis en liquidation quand l'initiative a été prise par les créanciers? Il aura donc pu s'entendre avec un de ces intermédiaires intéressés que tance si bien le premier rapport, s'embourber tout en retardant sa cessation de paiemens, employer tous les

(1) La chambre de commerce de Bordeaux est allée jusqu'à dire : « Il y aura bientôt, nous le craignons du moins, dans le monde commercial, deux catégories distinctes : l'une se composant, en majeure partie, de ces personnes sans moralité, sachant toujours, suivant l'expression anglaise, se mettre du bon côté de la loi, qui viendront faire sanctionner par la justice des arrangemens frauduleux, habilement préparés avant la déclaration de cessation de paiemens; et l'autre, la plus nombreuse, formée des commerçans honnêtes qui, victimes de généreuses illusions, auront voulu défendre jusqu'à la dernière heure leur honneur et l'intérêt de leurs créanciers. » M. Vergoin vient de tenir à peu près le même langage à la chambre : « Les meilleurs d'entre les commerçans ne sont pas ceux qui ont déposé leur bilan dans le délai de quinzaine... Ces liquidations judiciaires, habilement préparées, sont le fait surtout des commerçans d'une honnêteté douteuse. »

moyens bons ou mauvais pour obtenir un traité amiable sans l'avoir obtenu, et cependant, lorsque les créanciers perdront patience, il pourra profiter du même traitement de faveur et sortir encore du droit commun ! Ce n'était pas la peine, on en conviendra, de tracer une telle ligne de démarcation entre la liquidation judiciaire et la faillite proprement dite.

A vrai dire, la chambre des députés n'a pas cru devoir interdire à tout débiteur qui n'aurait pas présenté sa requête au tribunal dans les premiers jours, « la possibilité » d'obtenir un concordat. Nous ne pouvons pressentir quelles idées prévaudront au sénat, et si cette disposition du projet primitif y reprendra quelque faveur. Mais, au Palais-Bourbon, M. de La Batie est parvenu à convertir la commission elle-même et à faire voter, le 20 octobre, un amendement d'après lequel le concordat peut encore intervenir après la déclaration de faillite, si le failli a été déclaré excusable par le tribunal de commerce. Toutefois, l'adoption de cet amendement a dérangé le mécanisme du projet, qui se complique de plus en plus. Il y aurait désormais, on le verra bientôt, deux classes de concordataires, qui ne subiront pas les mêmes incapacités.

Cependant, pour sauver la dignité de l'insolvable, on avait décidé de ne rien ébruiter. Le jugement qui déclare ouverte la « liquidation » devait être rendu sans doute en audience publique, parce que c'est la règle absolue ; mais, n'étant ni affiché ni inséré dans les journaux, il ne recevait pas de publicité véritable. C'était une erreur palpable, signalée par les défenseurs mêmes du projet, tels que M. Thaller. Est-ce que de tels comptes peuvent se régler en famille? J'ai beaucoup insisté sur ce côté faible de la réforme dans les séances de la commission chargée par la cour de cassation d'examiner le projet de loi sur les faillites, et je ne le regrette pas. D'abord le débiteur, astreint à donner la liste de ses créanciers dans la requête qu'il doit présenter au tribunal, a pu, même de bonne foi, ne pas les nommer tous. Ensuite, beaucoup de gens qui n'eussent pas connu le jugement et que rien n'eût avertis étaient exposés à contracter avec le débiteur mis en liquidation, c'est-à-dire avec un homme qui ne peut pas désormais faire de nouvelles dettes ni aliéner, même partiellement, son actif, sauf dans certains cas et à certaines conditions. Imagine-t-on que la loi, contrairement au droit commun et sous prétexte d'épargner au débiteur « une blessure irréparable, » la loi, qui va jusqu'à prescrire la publication des contrats de mariage des commerçans et punit quelquefois d'un emprisonnement correctionnel l'omission de cette formalité, tende un piège aux tiers en laissant dans l'ombre une décision judiciaire qui modifie absolument la capa-

cité du négociant insolvable, alors surtout que celui-ci, maintenu à la tête de ses affaires et non dessaisi, conserve toutes les apparences d'une pleine capacité? Ces tiers lui livreront en toute sécurité leurs marchandises et lui prêteront leurs fonds; puis, quand ils ne pourront plus les recouvrer, la justice annulera des opérations faites avec un incapable! Voilà bien des gens dont on gâte les affaires.

La commission tenait particulièrement à cette partie défectueuse du projet et la maintint à l'unanimité, dans la séance du 18 octobre, avec une grande énergie. C'est pourquoi, bien que la chambre, grâce aux efforts persévérans de MM. de La Batie, Milliard et Goirand, ait condamné cette procédure clandestine, en ordonnant que le jugement de liquidation fût affiché dans le prétoire du tribunal et publié par extrait dans les journaux, on peut se demander si le débat ne recommencera point au sénat. Nous faisons des vœux pour qu'un vote de la haute assemblée ne rouvre pas la porte à ces *banqueroutes en tapinois*, que Fourier, en deux coups de pinceau, a si finement dépeintes et si fermement stigmatisées (1).

Le projet sanctionné par le vote de la chambre ne compromet pas moins gravement les mêmes intérêts en supprimant la formalité de l'inventaire. On sait que le code actuel ordonne au syndic de décrire et d'estimer, aussitôt après la levée des scellés, tous les biens mobiliers appartenant au débiteur; en outre, comme les syndics ne sont que de simples particuliers, le juge de paix assiste à cet inventaire et le signe à chaque vacation; enfin l'acte est fait en double minute, et l'une des minutes est déposée au greffe, où elle reste à la disposition des intéressés. Ces précautions minutieuses ont été prises, et devaient l'être, pour empêcher toute altération, tout détournement. Sous le régime de la liquidation judiciaire, on cesse de les prendre. Les réformateurs ont cru pouvoir substituer à l'inventaire un état de situation dressé par le débiteur lui-même et qu'il doit présenter à la première assemblée des créanciers. C'est une grande erreur. L'état de situation n'est, sous un autre nom, que le bilan lui-même, et ce bilan ne suffit pas aux intéressés, qui ne le rédigent ni ne le contrôlent. Il est déraisonnable de laisser au débiteur insolvable la faculté de déterminer à son gré la valeur et la consistance du gage commun. Ce débiteur est en même temps détenteur et, par suite, comptable; cependant il n'y a plus moyen de lui demander des comptes, puisqu'on ne peut constater désormais ni les ventes opérées ni les soustractions commises.

(1) *Des trois unités externes*, manuscrit posthume publié par *la Phalange* (janvier-février 1845).

Encore ce bilan, nommé désormais état de situation, sera-t-il tardivement déposé. Chose étrange! le principal reproche qu'on ait fait à la loi de 1838, soit dans les travaux préparatoires, soit dans la discussion publique du projet supplémentaire, c'est qu'elle n'a pas su contraindre le débiteur à déposer son bilan aussitôt après la suspension des paiemens, et cette impuissance même révélait la nécessité d'une grande réforme! Cependant on autorise expressément le débiteur à ne pas le produire au moment même où il présente sa requête au tribunal et donne la liste de ses créanciers. C'est inconcevable! Il ne suffit pas de nommer les créanciers; il faut encore, dès la première heure, indiquer le chiffre des créances, et faire connaître, au moins approximativement, le montant de l'actif, afin qu'une partie de cet actif ne soit pas dissimulée, appréhendée par la femme, par des parens, par des créanciers plus ou moins pressans! Il importe que, dès le début, aucun solliciteur ne puisse arracher à ce commerçant une faveur déloyale, et, par conséquent, que sa situation soit immédiatement connue pour n'être plus modifiée. C'est ce que M. de La Batie avait très bien fait ressortir dans la séance du 16 octobre, et ce que la chambre des députés paraît n'avoir pas compris.

La commission législative avait cru probablement remédier à tout en chargeant un liquidateur de *surveiller* le « liquidé. » Toutefois, comme le principe même de la liquidation judiciaire consistait à émanciper le plus possible cet heureux débiteur en lui permettant, — M. Laroze le redisait à la chambre le 16 octobre, — de « reprendre les affaires, » de « se livrer à toute espèce de spéculation, » « d'user de son activité pour en faire bénéficier l'état, » on n'avait pas du tout défini les pouvoirs du surveillant, et l'on autorisait manifestement le surveillé à se passer, dans la plupart des cas, de son suffrage. Un député déclara très nettement que, si l'on n'osait pas « accorder au liquidateur le droit absolu de diriger les opérations de la liquidation, » la réforme deviendrait impraticable. Ce reproche était si juste que la commission céda, d'assez mauvaise grâce, et consentit à remplacer, dans deux articles du projet supplémentaire, la *surveillance* par l'*assistance :* réforme radicale, puisque le personnage chargé d'assister un incapable doit coopérer, figurer, concourir aux actes passés par l'assisté. Voici donc que, d'après l'article 6 du projet voté par la chambre, le liquidé ne pourra plus même procéder à la vente d'un objet sujet à dépérissement imminent, ni faire un seul acte conservatoire sans la coopération effective du liquidateur. Par là même on a détruit la base du projet primitif, et le sénat aura bientôt à statuer sur une œuvre incohérente.

C'est pourquoi nous repoussons, d'accord avec la cour de cassa-

tion, ce système de liquidation judiciaire « non-seulement dans son organisation, mais encore dans son principe. » On verra bientôt comment nous le remplaçons.

La seconde des réformes essentielles proposées par la commission législative et votées par la chambre des députés consiste à modifier le système des déchéances civiques infligées au failli par la législation actuelle. Le principe même de ces incapacités n'est pas méconnu par le projet ; M. Laroze reconnaît très nettement dans son premier rapport qu'on froisserait, en les supprimant, le sentiment de l'honneur commercial, et qu'il faut encore « édicter des déchéances, même contre le débiteur malheureux. » — « Mais, poursuit-il, elles doivent être légères, sous peine de demeurer inefficaces, car l'abus de la sévérité produit ici les conséquences les plus fatales. » Il faut, en effet, proscrire les rigueurs inutiles ; mais, en énonçant cette proposition banale, on n'a rien dit, les plus féroces législateurs s'imaginant de bonne foi que leurs sévérités sont nécessaires. Les premiers Romains ont dû penser qu'il y avait un intérêt social à permettre aux créanciers de se partager le corps du débiteur insolvable à proportion de leurs droits (*partes secanto*) ; les gens d'Avignon furent sans doute convaincus, au moyen âge, que tout serait perdu si les faillis n'étaient plus fustigés sur la place publique ; on se figura longtemps, au XVIe et même au XVIIe siècle, qu'il n'y avait pas moyen de leur épargner soit la honte du pilori, soit le « salutaire affront » du bonnet vert. Que dis-je ! les rédacteurs de la grande ordonnance de 1673, inspirée par Colbert et préparée par Savary, crurent probablement remplir un devoir impérieux en punissant de mort la banqueroute frauduleuse. N'apercevez-vous pas, nous dira-t-on, que l'humanité marche, et qu'en atteignant des sommets plus élevés elle adoucit peu à peu les pénalités antiques? Abolir ou graduer plus sagement les peines qui frappent encore les commerçans insolvables, c'est effacer les derniers vestiges de la barbarie.

Cependant je ne puis oublier que M. Renouard, ce sage ami des hommes, si peu disposé par ses instincts comme par ses opinions aux répressions violentes, prémunit ses concitoyens, aussitôt après la promulgation de la loi de 1838, contre l'abus de l'esprit philanthropique (1). Il craignait évidemment qu'on n'énervât la législation nouvelle, dont il était le principal auteur. C'est qu'on revient à la barbarie par deux chemins : en punissant trop durement les coupables, en provoquant de nouvelles fautes par l'insuffisance des châtimens. La commission parlementaire a nettement déclaré que le législateur de 1838 n'avait pas gardé « la juste mesure entre

(1) Voir le *Traité des faillites et banqueroutes*, 1re partie, ch. I.

l'indulgence et la sévérité. » L'a-t-elle donc su garder? Nous l'allons voir.

Le projet voté par la chambre établit comme il suit l'échelle des incapacités. Le débiteur concordataire après liquidation reste électeur politique, conserve le droit d'élire les membres des tribunaux et des chambres de commerce, des conseils de prud'hommes, des chambres consultatives des arts et manufactures, mais ne peut être élu à ces fonctions spéciales. S'il n'obtient pas une liquidation judiciaire, il est, on le sait, mis en faillite, et ses droits électoraux de toute nature sont suspendus jusqu'au moment où il aura été statué sur son « excusabilité. » Déclaré excusable, il reprend ses droits d'électeur, mais n'est éligible à aucune fonction élective, même s'il a obtenu un concordat en vertu de la disposition additionnelle votée le 20 octobre 1888. S'il n'est pas déclaré excusable, il subit toutes les incapacités auxquelles les lois actuelles soumettent les faillis. Il encourt enfin, le cas échéant, les peines de la banqueroute simple et de la banqueroute frauduleuse. Nous jugeons inutile de réfuter ceux qui reprocheraient à la chambre de n'être pas allée jusqu'à supprimer toute espèce d'incapacités. Il faut, c'est clair, arrêter d'abord sur une pente funeste les imprudens, les aventureux, les gens indélicats par la perspective de certaines déchéances; il importe, en second lieu, de ne pas se borner à priver le débiteur insolvable des droits auxquels il ne tiendrait pas ou ne tiendrait guère, parce que la loi manquerait de toute efficacité préventive ; enfin, les incapacités doivent survivre plus ou moins complètement au concordat lui-même, afin que l'insolvable garde un intérêt à obtenir sa réhabilitation en remboursant tout son passif. Ces principes me paraissent être au-dessus de toute discussion.

La chambre fait fausse route en n'infligeant au « liquidé » que des incapacités d'ordre professionnel. Les défenseurs mêmes du projet, M. Thaller, par exemple, lui reprochent à juste titre de placer ce liquidé si fort au-dessus du « failli; » le professeur de Lyon craint que les négocians avisés, par l'empressement qu'ils mettront à tirer parti d'un régime aussi doux, ne donnent au pays « un spectacle démoralisant. » A un autre point de vue, les réformateurs manquent assurément le but en établissant des déchéances qu'on subira d'un cœur léger. Toute loi des faillites est mauvaise, avons-nous dit, quand elle n'inspire pas au failli le vif désir de recouvrer la plénitude de ses droits par la réhabilitation qui implique le paiement intégral des dettes. Or, ils seront bien rares, ces débiteurs qui brûleront de reconquérir au prix de pénibles efforts la faculté d'être élus au conseil des prud'hommes!

Par un motif analogue, il me semble imprudent, une fois le principe des incapacités politiques admis, de conserver au *failli*, concordataire ou non, mais « excusable, » la plénitude de ses droits électoraux, en ne lui ôtant que ses droits d'éligibilité. « Cette disposition, a dit la cour de Montpellier par l'organe de M. Cauvet, témoigne d'une extrême indulgence. Peu importe à celui qui a été déclaré en faillite de n'être pas éligible. Ce n'est point parmi les faillis que les électeurs recrutent les candidats, de sorte que la loi ne ferait que leur enlever ce qu'ils ne pourraient pas obtenir. N'être pas électeur, lorsque tous le sont, est autrement sérieux. L'incapacité, dans ce cas, est la marque d'une infériorité sociale, et constitue un moyen d'action très réel dont il ne faudrait pas compromettre l'efficacité. » C'est exact. Sur 8,000 commerçans environ qui suspendent leurs paiemens chaque année, il y en a plus de 7,500 qui se soucieront fort peu d'être inéligibles, parce qu'ils n'avaient pas la moindre envie d'être élus.

On répondra sans doute que les faillis jugés non excusables ne redeviennent pas électeurs, et que les jugemens d'excusabilité ne sont pas prononcés à la légère. Mais, il ne faut pas l'oublier, les tribunaux de commerce peuvent déclarer excusable qui bon leur semble (sauf certaines catégories de délinquans, les voleurs, les escrocs, les banqueroutiers frauduleux, etc.), et, quand ils le font, n'ont pas de comptes à rendre. Aussi ne doit-on pas se montrer trop surpris si, par exemple, à Paris, sur 590 faillites à l'état d'union liquidées par le tribunal de commerce en 1886, 488 ont été déclarées excusables. Encore, depuis que la déclaration d'excusabilité n'affranchit plus les faillis de la contrainte par corps, abolie en 1867, la plupart d'entre eux n'y attachent-ils plus une grande importance. Mais, si les données de la statistique faisaient craindre, hier encore, à des praticiens que cette mesure ne dégénérât en faveur « banale et courante, » que sera-ce quand d'une telle déclaration dépendra l'exercice du droit électoral? Que feront les tribunaux de commerce, assiégés de revendications passionnées, exposés aux rancunes du parti qu'ils auront blessé par un refus, même équitable? C'est encore un des défauts du projet; ces tribunaux, très aptes à prononcer sur l'interprétation des contrats commerciaux, ne sont pas faits pour punir; s'il faut que des commerçans improvisés juges prononcent contre leurs pairs la déchéance d'un tel droit sans qu'il leur soit même loisible de s'abriter derrière un texte impératif, ils faibliront généralement dans l'accomplissement de cette tâche. Ils délivreront, la mort dans l'âme, à de malhonnêtes gens, une attestation de probité, parce qu'ils n'oseront pas les chasser du corps électoral.

Faut-il donc assimiler indistinctement, quant aux déchéances,

tous les faillis non réhabilités? Faut-il, par exemple, frapper nécessairement des mêmes incapacités n'importe quels concordataires, alors même qu'ils auraient fait les plus louables efforts pour se libérer, et le débiteur en état d'union qui n'a pas même pu se faire déclarer excusable? Nous n'irons pas, on le verra bientôt, jusqu'à cet excès de rigueur, mais sans nous dissimuler que notre projet de réforme sera dépassé par les réformateurs. Nous tenons donc à leur donner, sans chercher à prévoir jusqu'à quel point on atténuera les déchéances infligées au concordataire, un double conseil. D'abord, ils n'oublieront pas que certains de ces traités n'ont que l'apparence du concordat. Il y en a dans lesquels la « masse » des créanciers, par commisération, lassitude ou dégoût, compose moyennant un dividende de 2 ou 3 pour 100 ; ce n'est là, sous un nom figuré, qu'une remise de dette. Le failli ne devrait, à notre avis, quelque bienveillance qu'on entendît lui témoigner, recouvrer une partie de ses droits électoraux qu'à la condition de distribuer un dividende sérieux : 18 pour 100 selon les uns, 30 ou 40 pour 100 selon les autres (1). En second lieu, même une fois cette condition remplie, il faut encore infliger au concordataire une déchéance assez grave pour qu'il aspire à sa réhabilitation. Je me suis expliqué sur ce point, et de nouveaux développemens seraient inutiles.

Chacun sait que les créanciers étant, en général, trop nombreux pour administrer eux-mêmes la faillite, cette administration est confiée par le tribunal à des *syndics*, surveillés par un juge-commissaire. Faut-il modifier cette institution? Parmi les questions générales que soulèvent les projets de réforme et notamment le projet parlementaire, celle-ci figure encore au premier plan. Le *César Birotteau*, de Balzac, antérieur à la revision de 1838, contient une philippique terrible : ... « Le syndic, au lieu d'être l'homme des créanciers, peut devenir l'homme du débiteur... Il peut s'utiliser des deux côtés, soit en n'incendiant pas les affaires du failli, soit en attrapant quelque chose pour les gens influens ; il ménage donc la chèvre et le chou... Il se tourne vers le râtelier le mieux garni, soit qu'il faille couvrir les plus forts créanciers et découvrir le débiteur, soit qu'il faille immoler les créanciers à l'avenir du négociant... » Il y a dans ce noir portrait une véritable exubérance d'imagination. M. Thaller, tout en estompant un peu son dessin, n'est pas, au fond, beaucoup plus tendre. Après avoir reconnu qu'on voit le syndic tantôt se faire l'homme-lige de certains créanciers qui veulent écraser les autres et « ne reculer devant

(1) Mais j'incline à penser que le chiffre de 18 pour 100, dividende normal depuis quelques années, serait insuffisant; pourquoi ne chercherait-on pas à relever la moyenne, alors que, de 1871 à 1875, cette moyenne était encore de 20 pour 100?

aucun moyen » pour faire triompher la cause d'un gros financier, tantôt faire pencher la balance en faveur du failli lui-même, « quand ce failli est un personnage de ressort, habile à prendre plus tard sa revanche, » il lui reproche avant tout de se montrer trop sûr de lui-même dans les questions où le concours des spécialistes est utile, ce qui le conduit trop souvent à réaliser l'actif avec précipitation et sans intelligence, et « de prendre des airs d'indépendance qui le mènent à envisager les faillites comme sa propre chose. » Cette critique, que nous ne pouvons pas analyser complètement, est vive et serrée. Il faut ranger dans le même camp M. Serville, avocat à Toulouse, auteur d'une bonne étude sur les syndics de faillite, publiée en mai 1888 par la *Société de législation comparée*. En face de ces assaillans se dressent des défenseurs non moins résolus, tels que MM. Langlais, Malapert, etc. M. Cauvet combat dans ce dernier bataillon, mais plutôt à l'arrière-garde.

Nous ne sommes ni d'un côté ni de l'autre. Nous n'éprouvons pas le besoin d'anéantir les syndics, administrateurs nécessaires de la faillite; mais nous croyons qu'ils doivent être contrôlés, et nous reconnaissons qu'ils n'obéissent pas toujours à la loi. Par exemple, elle leur ordonne de verser à la caisse des dépôts et consignations dans les trois jours, sous peine de payer l'intérêt à 5 pour 100, tous les fonds que les ventes et recouvremens de la faillite ont mis entre leurs mains; cette obligation est très souvent négligée, et l'on cite des tribunaux de commerce où les syndics ordinaires gardent dans leur caisse ou même portent à leur compte personnel, chez des banquiers, des sommes importantes. Un autre article du code leur enjoint de remettre tous les trois mois au juge-commissaire un état de la situation de la faillite et des deniers versés à la caisse des dépôts pour que celui-ci en ordonne sans tarder, s'il y a lieu, une répartition entre les créanciers ; cette disposition n'est pas mieux observée. Un troisième article leur prescrit de rendre leur compte dans la dernière assemblée des créanciers; mais dans quelle forme ce compte leur est-il rendu? comment sont-ils mis à même de le contrôler et de le débattre? comment les honoraires sont-ils fixés? le syndic les fera-t-il préalablement taxer ? La loi, sur ces derniers points, ne s'explique pas, et des usages très divers s'établissent, enfantant divers abus. Toutefois, s'il est aisé de signaler les abus, il l'est moins d'y remédier. Ce n'est pas qu'on ne propose une grande quantité de remèdes; mais combien d'entre eux seraient pires que le mal!

La Belgique a ses « liquidateurs assermentés, » l'Angleterre ses *official receivers*, le Canada son syndic officiel placé par le gouvernement dans chaque district; le code italien fait dresser par les chambres de commerce un rôle des personnes propres à remplir la

fonction de « curateur. » Quelques réformateurs, encouragés par ces exemples, ont pensé que la profession ne pouvait pas rester libre. M. Thaller, entre autres, propose de transformer les syndics en officiers ministériels astreints au cautionnement, surveillés par le ministère public, soumis au pouvoir disciplinaire du tribunal : « Le décret d'institution, croit-il, équivaudrait à un gage de probité et d'aptitude donné au public. » Cela n'est pas bien sûr. L'Académie des Sciences morales, tout en couronnant M. Thaller, a pris soin de l'avertir qu'elle s'écartait, en ce point, de son avis. N'y a-t-il pas assez d'officiers publics? convient-il d'allonger encore la liste interminable de nos fonctionnaires? D'ailleurs, le tribunal peut exercer dès aujourd'hui son action sur l'administrateur infidèle ou suspect de la façon la plus simple : au début, par le refus de désignation ; au cours de la procédure, par le remplacement.

Par une contradiction singulière, d'autres réformateurs, en critiquant la conduite des syndics, veulent augmenter le nombre des préposés à l'administration de la faillite. C'est avec stupeur qu'on voit apparaître dans le projet Saint-Martin quatre catégories de ces préposés, abstraction faite des « comptables » et du débiteur lui-même, qui peut conserver provisoirement le maniement de sa fortune ; on y voit défiler successivement le *séquestre provisoire*, les *commissaires*, les *liquidateurs*, les *administrateurs* de la masse. La commission parlementaire, tout en reprochant au député de Vaucluse cette multiplication d'agens, encourt, quoiqu'à un moindre degré, le même reproche, puisqu'elle place côte à côte l'*administrateur* (c'est le syndic, auquel on n'ose pas laisser son nom) et le liquidateur. C'est une bien mauvaise idée que d'augmenter le nombre des personnages destinés à vivre aux dépens de la faillite. Le renard de La Fontaine, je parle de ce renard blessé que mangent les mouches et qui, sourd aux conseils du hérisson, ne veut pas se laisser achever par une troupe nouvelle, est assurément plus avisé.

Faudrait-il revenir au système de 1807, répudié chez nous trente ans plus tard, mais gardé par l'Autriche, par la Norvège, par le Danemark, en faisant élire le syndic par les créanciers? C'est à la suite des plus graves abus qu'un tel mode de nomination fut abandonné par les Anglais en 1883. L'expérience a démontré, soit en France, soit en Angleterre, que cette élection n'était une garantie ni d'incorruptibilité ni même de docilité. C'est d'ailleurs une chimère, on n'en doutait plus en 1838, que d'espérer le concours désintéressé d'un créancier, recommandé par ses lumières ou par ses loisirs, et propre à s'acquitter d'une besogne aussi difficile. Les syndics ne seraient pas plus scrupuleux, mais seraient moins expérimentés et moins expéditifs. On aurait encore manqué le but.

On ne l'atteindrait pas mieux en cherchant à étendre les pouvoirs du juge-commissaire. Ce n'est pas que je blâme cette disposition nouvelle du projet parlementaire : « Le juge-commissaire est autorisé à entendre le débiteur, ses commis et employés et toutes personnes, tant sur ce qui concerne la formation du bilan que sur les causes et circonstances de la faillite. » Mais cette innovation n'a pas une grande portée. Il en serait sans doute autrement, et les diverses opérations de la faillite seraient contrôlées d'une tout autre manière, si l'on osait déférer ce contrôle à un membre du tribunal civil. M. Thaller va jusqu'à demander qu'on enlève au tribunal de commerce la connaissance des faillites ! Mais, quoiqu'il apporte à l'appui de cette proposition les argumens les plus sérieux, il n'a pas la moindre chance d'être écouté par les pouvoirs publics. C'est au juge-commissaire, membre d'un tribunal consulaire, que nous avons et que nous aurons affaire. Or ce juge n'est qu'un magistrat d'occasion; il ne garde pas longtemps ses fonctions, et, quoiqu'il soit propre à décider de litiges commerciaux proprement dits, rien ne le prépare à la surveillance de ces opérations complexes dont l'ensemble constitue la liquidation d'une faillite. Ajoutons qu'il doit, le plus souvent, s'occuper de ses propres affaires et que, par conséquent, surtout dans les grandes villes, le temps lui manque. Un tel homme tiendra bien rarement tête au syndic qui concentre entre ses mains, par la force des choses, les pouvoirs effectifs, et qui connaît à fond les finesses du métier. En étendant les attributions du juge-commissaire, on n'augmentera pas son influence.

Cependant il est hors de doute que l'assemblée des créanciers et le tribunal sont trop éloignés du syndic pour le contenir. Comme il est de toute nécessité qu'un pouvoir intermédiaire soit à même de jeter le cri d'alarme et de provoquer la répression des abus, on a proposé de faire surveiller les syndics par un comité de créanciers. C'est une idée toute moderne, qui a fait son chemin en Allemagne, en Autriche, en Norvège, en Danemark, en Angleterre, en Italie. On l'a manifestement empruntée au régime des sociétés commerciales, dans lesquelles les actionnaires, trop nombreux et trop disséminés pour suivre tous les mouvemens de leur gérant, placent à ses côtés un petit groupe de délégués, intitulé conseil de surveillance. Les délégués reçoivent, dans le projet parlementaire, le nom de contrôleurs. Ceux-ci seraient spécialement chargés de « surveiller » les opérations du liquidateur ou du syndic et de vérifier les livres ; ils pourraient toujours demander compte de l'état de la faillite, des recettes effectuées, des versemens opérés ; le syndic et le liquidateur seraient tenus de les consulter sur les actions à intenter ou à suivre. Il y a peut-être dans cette partie du projet le germe d'une réforme utile, et je suis loin de m'associer

à toutes les critiques dont on l'accable. Je n'y vois pas, comme M. Langlais, un simple prétexte à conflits, et je ne crois pas, avec le tribunal de commerce de Paris, qu'il faille la condamner d'emblée parce que la nomination de cosyndics (appelés à jouer un autre rôle) donne, en général, de mauvais résultats. Les créanciers ne sont pas nécessairement des brouillons, et je n'aperçois pas d'inconvénient, en principe, à ce qu'ils cessent de jouer les personnages muets. Toutefois, je voudrais ne corriger la loi de 1838 qu'à bon escient, et, si j'hésite cette fois encore, c'est qu'on ne me semble pas avoir trouvé jusqu'à présent le moyen pratique d'organiser un bon comité de créanciers. Ainsi MM. Cauvet, Thaller, Serville, reprochent au projet parlementaire, non sans raison, de ne pas donner aux *contrôleurs* un pouvoir effectif et, par conséquent, un rôle utile. Il faut, dit M. Thaller, que le comité soit appelé à délibérer sur les opérations syndicales d'une certaine importance, et voici que, sous la plume du savant professeur, le conseil de surveillance se transforme en conseil d'administration ou plutôt devient le véritable pouvoir dirigeant, pour peu qu'on sorte des opérations courantes. Mais aussitôt, de peur que « le prestige du syndic ne fasse capituler sur toutes les questions » ce nouveau pouvoir, le réformateur ouvre la porte du comité « à des hommes compétens, familiarisés avec la branche de liquidation en cause, à raison même de leur profession; » autrement le syndic « ne trouverait pas à qui parler. » Ma défiance s'éveille : ce n'est plus le contrôle, c'est l'antagonisme qu'on organise. Mais quoi! cet homme, « aussi fort et plus fort que le syndic, » va-t-il donc prodiguer gratuitement au comité les trésors de son expérience? Non, sans doute; il faudra le payer et certainement le bien payer (1). M. Vergoin reprochait naguère au syndic de « se tailler des grands fiefs dans les faillites; » si l'on entend donner à ce suzerain un cortège de grands vassaux, qu'on me ramène à la loi de 1838.

On a lancé beaucoup d'autres propositions de réforme que nous n'approuvons pas. Par exemple, le grand projet parlementaire range parmi les actes *nuls* les paiemens pour dettes échues, postérieurs à la manifestation de l'insolvabilité, que le code actuel déclare simplement *annulables;* c'est une exagération manifeste. Il ne serait pas moins regrettable, alors que la majorité requise aujourd'hui pour le concordat est de la majorité plus un en nombre et des trois quarts en sommes, de substituer les deux tiers aux trois quarts, ainsi que la chambre des députés vient de le faire. Mais ce ne sont

(1) Il est vrai que, d'après le vote récent de la chambre (20 octobre), les fonctions des contrôleurs seraient gratuites. Mais alors, c'est de toute évidence, il ne faut plus compter sur le personnage « aussi fort que le syndic, » et celui-ci pourrait bien ne plus trouver « à qui parler. »

là que des points secondaires sur lesquels nous ne pourrions engager une discussion sans fatiguer la plupart de nos lecteurs et sans dépasser les limites que nous nous sommes fixées.

III.

Si nous craignons qu'on ne fasse moins bien qu'en 1838, nous ne prétendons pas cependant qu'il soit impossible de mieux faire sur un point donné. Nous croyons, au contraire, qu'on peut, sans bouleverser le code actuel, en combler certaines lacunes, en corriger certains défauts.

Le projet parlementaire commet, selon nous, une grande faute: c'est de placer au seuil même de la faillite ce régime de liquidation judiciaire dont il entend faire profiter, à de certaines conditions, le débiteur malheureux. Sans mettre une seconde fois en relief les côtés défectueux du système, nous reprochons, avec M. Larombière, à la commission législative, « d'établir en mesure préliminaire ce qui ne peut et ne doit être qu'une conclusion. » En accordant tout de suite cette faveur insigne à l'insolvable qui présente une requête au tribunal, elle a dû pourtant réfléchir que tout n'était pas consommé. Elle le met provisoirement à son aise en lui laissant l'administration de ses biens, en le chargeant de recouvrer ses propres créances, en le dispensant de l'inventaire, et cependant il sera déchu de ce bénéfice dans un très grand nombre de cas, notamment s'il n'obtient pas un concordat définitif (1). Il est beaucoup plus sage d'attendre que ce concordat ait été voté par les créanciers, homologué par la justice. C'est pourquoi nous persistons à soutenir le contre-projet auquel s'est arrêtée la cour de cassation, consultée par le gouvernement. Le tribunal, d'après ce contre-projet, par le jugement même qui homologuera le concordat, rapportera le jugement qui a déclaré la faillite, mais seulement sous les conditions suivantes : si le débiteur a été malheureux et de bonne foi; s'il ne se trouve dans aucun cas prévu de banqueroute simple ou frauduleuse; s'il n'a été précédemment déclaré et maintenu en état de faillite; s'il a, dès à présent, payé 25 pour 100 au moins sur le montant des créances vérifiées ou s'il fournit des garanties suffisantes pour acquitter, dans les délais fixés par le concordat, le paiement de 50 pour 100 au moins sur les mêmes créances. En un mot, tandis que le projet parlementaire commence par soustraire le débiteur aux conséquences ordinaires de son insolvabilité, sauf à le précipiter plus tard, quand les vérifications auront été faites, de la liquidation dans la faillite, nous

(1) Voir l'article 19 du projet voté par la chambre des députés.

croyons avec la cour suprême qu'il vaut mieux laisser les événemens suivre leur cours naturel, et soustraire plus tard, par la rétractation du jugement déclaratif, le commerçant à la faillite et à la plupart de ses conséquences, quand on aura pu reconnaître qu'il méritait cette faveur.

D'abord c'est plus logique. On ne tend pas la main à cet insolvable parce qu'il manque à ses engagemens, mais quoiqu'il y manque. Comme il est, d'après le droit commun, puni d'y manquer, il est téméraire de présumer tout d'un coup, au début de la procédure, qu'il y a lieu de le mettre hors du droit commun. D'ailleurs, en préjugeant ainsi la solution, on s'expose à ruiner les créanciers; en la réservant, on empêche les dilapidations et l'on pourvoit aux intérêts les plus respectables. Les défenseurs du projet parlementaire n'ont qu'une réponse à la bouche : le jugement de rétractation, rendu plusieurs mois après la déclaration de faillite, ne fera pas oublier au public le temps intermédiaire et n'effacera pas le passé : « Du moment que la faillite est déclarée, dit l'un d'eux, la partie est irrévocablement perdue. » On arrive, par un sentiment exagéré de la bêtise humaine, à bâtir de mauvaises lois sur un mauvais raisonnement. Quoi! le tribunal viendra donner à ce commerçant qui avait suspendu ses paiemens un tel brevet de probité! « Nous vous avions, dira-t-il, mis en faillite parce que nul ne peut être, avant que sa conduite soit examinée, soustrait à la loi commune; mais, après mûr examen de vos actes, nous déclarons hautement que vous avez mérité d'être soustrait à la faillite, nous vous replaçons à la tête de vos affaires, nous effaçons jusqu'à la qualification de failli, » et l'on prédit d'avance que le public se bouchera les oreilles! L'opinion publique se révoltera, se cramponnera, pour ainsi dire, au premier jugement, et refusera, par un absurde entêtement, de ratifier le second! C'est bien invraisemblable. Il faut d'ailleurs envisager la question sous toutes ses faces, et, puisqu'on attache une telle importance aux pudeurs les moins justifiées de l'opinion, comprendre qu'elle accablera de toutes ses rigueurs le débiteur assez malheureux pour avoir perdu, même sans sa faute et ne fût-ce que par un refus de concordat, le bénéfice de la liquidation judiciaire. Cette fois, à coup sûr, c'est à la rétractation qu'elle va s'attacher. Les juges avaient tenté de mettre cet homme en purgatoire, et, vaincus par l'évidence, sont obligés de le rendre à l'enfer de la faillite! C'en est fait, la flétrissure est ineffaçable. Mieux vaut cent fois pour tous attendre et prononcer en connaissance de cause.

Le contre-projet auquel nous adhérons se garde bien d'accorder indistinctement à tous les concordataires le retrait de la faillite. « La meilleure preuve, a dit la cour de cassation, que le débiteur

puisse fournir de son empressement à répondre à l'appel d'une loi bienveillante et à s'arrêter prudemment sur la pente de la ruine, c'est d'offrir à ses créanciers, le lendemain de la faillite, les débris d'un actif encore important qui le mettent à même de les satisfaire dans une certaine mesure... » C'est pourquoi le concordataire doit avoir acquitté 25 pour 100 au moins sur le montant des créances vérifiées ou fourni des garanties acceptées par le tribunal, afin d'assurer, dans les délais fixés par le traité, le paiement de 50 pour 100. C'est, à notre avis, une combinaison très sage, car le failli, ses parens et ses amis, stimulés par le désir d'effacer la faillite, déploieront tous leurs efforts pour éteindre cette importante partie du passif. En même temps qu'on aura fait beaucoup pour le débiteur, il y aura plus de concordats, surtout plus de concordats sérieux, et, par conséquent, moins de gens ruinés.

Ce n'est pas encore, pour le débiteur, la réhabilitation complète. Celui-ci ne doit pouvoir recouvrer la plénitude de ses droits qu'après avoir acquitté toutes ses dettes. Mais le contre-projet rattache habilement à tout ce mécanisme une demi-réhabilitation. En accomplissant toutes les conditions requises pour faire rapporter sa faillite, le débiteur, — et c'est un nouveau moyen de l'engager à les accomplir, — reconquiert une partie de ses droits. Il reste inéligible, mais redevient électeur. Ce nouveau système a sans doute l'inconvénient d'ôter aux faillis un puissant motif de souhaiter leur réhabilitation proprement dite, mais leur donne un puissant motif de souhaiter une demi-réhabilitation en payant un dividende sérieux à leurs créanciers. Tel est le caractère de toute loi sur les faillites, qu'on s'y trouve sans cesse entre deux écueils. Mais tandis que le projet parlementaire, dans cette question des déchéances civiques, sacrifie manifestement les créanciers aux débiteurs, la cour de cassation nous paraît avoir tenu la balance égale entre les uns et les autres.

Ce n'est pas le seul adoucissement qu'on puisse apporter à la législation des faillites. D'après le décret de 1808 sur la Banque de France, aucun failli non réhabilité ne peut être admis à l'escompte; d'après la loi de 1838, aucun failli non réhabilité ne peut se présenter à la Bourse. A quoi bon? De deux choses l'une : ou cette gêne légale doit causer un tort réel au failli, ou elle ne doit produire aucun effet. Dans le premier cas, il est absurde de rendre au concordataire la direction de son commerce en semant d'obstacles la route qu'on lui a frayée; dans le second, mieux vaut se taire que parler pour ne rien dire. On peut également modifier, ainsi que M. Vergoin le demandait à la chambre, cette disposition du code qui *enjoint* au tribunal (à moins que le débiteur n'ait déclaré sa cessation de paiemens et déposé son bilan dans

les trois jours) « d'ordonner le dépôt du failli dans la maison d'arrêt pour dettes ou la garde de sa personne par un officier de police ou de justice ou par un gendarme (1). » Cette prescription législative, que n'a pas fait disparaître la suppression de la contrainte par corps, est un véritable anachronisme. On se demande même, puisque, d'après les statistiques, 12 faillis sur 100 supportent en prison l'exécution du jugement déclaratif (2), quels peuvent bien être les lieux d'internement depuis que les maisons d'arrêt pour dettes sont fermées. Cette prise de corps est devenue facultative en Hollande, en Allemagne, dans les états scandinaves, en Italie, en Angleterre. Je ne verrais aucun inconvénient à suivre, ainsi qu'on le désire à la chambre des députés, cet exemple à peu près général. Il me paraît encore moins raisonnable de prononcer la peine des travaux forcés contre les banqueroutiers frauduleux. Je sais bien qu'on les pendait au XVIe et au XVIIe siècle ; mais, à cette époque, la peine de mort était prodiguée avec une impitoyable cruauté. De nos jours, comme l'a dit M. Malapert, « l'arme est trop lourde, » et les coupables profitent souvent de cette exagération pour échapper à la peine. Il suffirait de prononcer contre le banqueroutier frauduleux l'emprisonnement correctionnel appliqué par le code pénal au débiteur saisi qui détourne à son profit le gage de ses créanciers.

Je proposerais même de lui rendre la faculté d'obtenir sa réhabilitation. D'abord, il ne faut jamais interdire le repentir, même aux plus grands coupables ; qu'est-ce que la société peut faire des découragés et des désespérés ? Ensuite, la loi française n'est pas logique : un assassin, un empoisonneur, un parricide peuvent solliciter cette autre réhabilitation qu'organise le code d'instruction criminelle et qui fait aussi cesser « toutes les incapacités résultant de la condamnation ; » le banqueroutier lui-même, en tant que forçat libéré, peut obtenir sa réhabilitation pénale. Mais ce dernier ne peut pas, en tant que commerçant failli, obtenir sa réhabilitation civile. Il est donc très probable qu'il ne réclamera pas non plus la première, également subordonnée au paiement du passif, puisque, en effaçant une souillure, il gardera l'autre. Cependant, en le frappant de cet ostracisme éternel, on frappe aussi ses créanciers, qui ne seront pas intégralement remboursés : absurdité flagrante, car les créanciers d'un banqueroutier n'ont pas plus que ceux d'un

(1) La rigueur de cette disposition est, à vrai dire, tempérée par l'article 473 du code de commerce, qui, si le juge-commissaire ne propose pas un sauf-conduit pour le failli, permet à celui-ci de le demander au tribunal.

(2) Il s'agit probablement de commerçans sur lesquels pèse une présomption de banqueroute et qui subissent une détention préventive.

simple failli démérité de la société. Rétrécir l'accès de la réhabilitation, c'est organiser la faillite à rebours.

C'est pourquoi nous approuvons sans hésiter la chambre de commerce de Lyon d'avoir demandé que le taux des intérêts remboursables avec le principal par le réhabilité fût abaissé de 6 pour 100 à 3 pour 100.

Le code actuel autorise bien le débiteur à se faire accorder des secours sur l'actif de la faillite « pour lui et sa famille; » mais il ne s'agit là que de secours « alimentaires : » on n'a pas prévu le cas où il adviendrait au failli, pendant la durée des opérations, des biens suffisans pour acquitter tout le passif. La cour de cassation propose d'autoriser le tribunal à lui remettre en pareil cas, sans attendre la clôture des opérations, une partie de cet actif dont il est dessaisi. C'est une mesure humaine, dictée par l'intérêt du débiteur, et qui ne peut léser aucun droit.

Aujourd'hui, le tribunal de commerce peut reculer indéfiniment l'ouverture de la faillite; ainsi, dans certains procès connus des praticiens, cette ouverture a été reportée à sept, à quatorze, à vingt ans en arrière. C'est beaucoup trop : outre qu'on risque de se tromper en appréciant des faits dont s'efface déjà le souvenir, on remet en question de très anciennes opérations conclues par des gens de bonne foi, par là même on expose les bailleurs de fonds aux surprises les plus désagréables, dès lors on éveille leur défiance. Cependant la commission parlementaire a repoussé cette partie du projet déposé par le gouvernement, qui limitait à une année le report de la faillite, et la chambre des députés a repoussé l'amendement de M. de La Batie, qui le limitait à deux années. Ce vote ne modifie pas notre opinion. D'après le statut anglais de 1883, le point de départ est le premier des *acts of bankruptcy* commis dans les trois mois qui précèdent la demande de faillite; en Belgique, en Allemagne, la faillite ne peut pas remonter au-delà de six mois, en Italie au-delà de trois ans. *Pero tre anni sono un termine troppo longo*, remarque le professeur Vidari. Nous croyons, avec le tribunal de commerce de Paris et la cour de Montpellier, qu'il faudrait défendre aux tribunaux de reporter la cessation des paiemens au-delà de deux ans. On éviterait ainsi les annulations forcées d'actes nombreux, avec un cortège de conséquences désastreuses : paiemens d'intérêts, restitutions de fruits, révocations de donations, procès avec les tiers détenteurs, etc. (1). Les capitalistes craindraient

(1) Les créanciers n'en pourraient pas moins, en vertu de l'article 1167 du code civil, faire annuler les actes passés *en fraude de leurs droits* plus de deux ans avant la déclaration de faillite; c'est ce qu'a très bien expliqué le tribunal de commerce de Paris.

moins de secourir un négociant dans l'embarras, et par là même le législateur aurait prévenu certaines débâcles. Rien n'est moins conforme à l'esprit d'une bonne législation commerciale que de laisser trop longtemps en suspens le sort des transactions commerciales.

Le gouvernement avait dit, par l'organe de M. Courcelle-Seneuil, que la lenteur des procédures est « un des fléaux des faillites. » En effet, la statistique révèle qu'une faillite dure en moyenne, dans notre pays, deux années. C'était trop, même il y a cinquante ans. Depuis 1838, l'emploi des voies ferrées et du télégraphe a sinon supprimé, du moins abrégé, les distances, et la facilité des communications accélère, dans le monde entier, la marche des affaires ; aussi, dans toute l'Europe, un grand nombre de lois ont abrégé les anciens délais de procédure. Le projet parlementaire répond, sur ce point, à l'attente générale du commerce. Aujourd'hui, le juge-commissaire convoque « immédiatement » après le jugement déclaratif les créanciers présumés, et l'élasticité de l'adverbe employé par le code lui permet de retarder la convocation : il serait désormais astreint à la faire dans la huitaine de ce jugement ; le greffier devrait même y procéder dans les trois jours s'il s'agissait d'une liquidation judiciaire. La vérification des créances, retardée par le mécanisme du code actuel, commencerait à l'expiration de la quinzaine qui suivra la première assemblée. Pour accélérer encore cette vérification, chaque créancier devrait « élire domicile » dans le lieu où siège le tribunal, et, s'il ne le faisait pas, toutes les significations lui seraient adressées au greffe. Le tribunal statuerait lui-même sur les délais qu'il conviendrait d'accorder aux créanciers domiciliés hors de France pour produire leurs titres, ce qui, dans la plupart des cas, ferait gagner beaucoup de temps. On pourrait même aller plus loin et faire encore déterminer par la justice, comme en Belgique, en Allemagne et en Italie, d'une part, le délai de production de tous les titres ; d'autre part, le jour où le procès-verbal de vérification devrait être clos. Les retards apportés à la solution des faillites augmentent les frais, rendent souvent les concordats impossibles et peuvent empêcher que le concordataire ne soit utilement remis à la tête de ses affaires, parce qu'il ne retrouve plus sa clientèle. A ce point de vue, la loi de 1838 serait donc heureusement modifiée (1).

(1) Le projet qui vient d'être voté par la chambre donne une vive impulsion à la procédure de la liquidation : le lendemain de la première assemblée, les créanciers sont invités à produire leurs titres dans un délai de quinzaine, et ce délai peut être augmenté par ordonnance du juge-commissaire à l'égard des créanciers domiciliés hors de France : la même convocation indique la date de la première assemblée de vérifi-

Mais il y a certains principes d'équité que le besoin d'une procédure plus expéditive et plus simple ne doit pas faire fléchir. Notre code de commerce avance brusquement l'échéance des dettes à terme comprises dans le passif du failli ; celles-ci deviennent immédiatement exigibles. Donc vous avez vendu comptant pour 95 francs et vous ne « produisez » que pour 95 francs dans la faillite de votre acheteur ; j'ai vendu la même marchandise à 100 francs, payables dans un an, ce qui revient au même, et je peux « produire » sur-le-champ pour 100 francs. J'obtiens, par conséquent, une allocation indirecte d'intérêts, puisque les intérêts avaient été, dans le second cas, ajoutés au capital pour faire corps avec lui, et cela quoique, d'après une autre disposition de la loi, le cours de tous les intérêts s'arrête au jour de la faillite. La loi me favorise donc, dans ce cas, aux dépens, soit du vendeur au comptant non payé, soit du vendeur à terme dont la créance porte intérêt jusqu'à l'échéance. Le type des obligations remboursables à long terme et non productives d'intérêts s'est assez généralisé pour qu'on puisse se demander s'il n'y aurait pas lieu de soumettre de telles créances, en les payant par anticipation, à un travail préliminaire d'escompte, ainsi qu'on le fait en Espagne, en Allemagne, en Italie, et que le propose, avec certaines restrictions, la cour de Montpellier.

Quand le sentiment de l'égalité serait banni de toutes les autres lois, il devrait se retrouver dans la législation des faillites. Cette idée de justice a manifestement dicté les dispositions additionnelles proposées par M. Saint-Martin, par la cour de cassation et par la chambre de commerce de Paris, qui tendent à faire régler les droits des créanciers étrangers, dans les faillites ouvertes en France, par le principe de réciprocité. En Allemagne, la loi de 1877, tout en proclamant *in abstracto* l'égalité des créanciers étrangers et des créanciers nationaux, permet au chancelier de rendre, après avoir pris l'avis du conseil fédéral, « une ordonnance excluant de la répartition les créanciers qui appartiennent à une nation étrangère ou leurs ayants-cause. » La commission parlementaire a pensé qu'il suffisait de laisser dédaigneusement à nos voisins l'odieux d'une disposition pareille, et sans doute aussi d'en appeler à la postérité. Mais ces appels ne sont jugés qu'avec lenteur, et de sages représailles peuvent ramener à la notion du droit les peuples qui sont tentés de s'en écarter.

cation des créances ; enfin, le jugement sur les contestations de créances doit être rendu dans un délai de trois semaines à compter du renvoi prononcé par le juge-commissaire. Ces mesures de détail doivent être approuvées.

Il faudrait enfin, pour compléter la réforme de cette législation spéciale, arriver à contenir les syndics sans les garrotter, et le lecteur sait déjà, par les critiques que nous avons dirigées contre un certain nombre de projets, combien le problème est difficile à résoudre. C'est ainsi que les réformateurs n'ont pas trouvé jusqu'à présent, selon nous, le moyen pratique de constituer leur comité de créanciers. Mais ne saurait-on remplacer ce mode de surveillance? Un décret de 1880 prescrit de tenir au greffe un registre sur lequel seront inscrits pour chaque faillite, article par article et à leurs dates respectives, les actes relatifs à la gestion des syndics, de communiquer ce registre, soit aux créanciers, soit au failli, sur leur demande et d'en adresser un relevé trimestriel au procureur-général du ressort; on ne l'applique pas dans un certain nombre de tribunaux. Il faudrait l'intercaler dans le texte même du code, en garantir l'application par un système de pénalités et forcer les officiers du ministère public à en surveiller étroitement l'exécution. Ce registre, dira-t-on, ne parle que le langage des chiffres, lettre close pour le plus grand nombre. Que n'oblige-t-on, en outre, comme le propose la cour de Montpellier, les syndics à déposer au greffe, tous les deux mois, sous peine d'amende (ou dans un délai plus court, si le quart des créanciers en sommes le réclame et si le tribunal le permet) un rapport explicite sur la marche de la procédure auquel serait joint un état des recettes et des dépenses ainsi que des fonds disponibles? Quand les syndics lisent leurs rapports aux assemblées des créanciers, ceux-ci ne peuvent pas saisir à la volée une quantité de chiffres et de faits complexes : que n'oblige-t-on, sous peine d'amende, ces administrateurs à déposer au greffe, cinq jours au moins avant chaque réunion, leurs rapports et leurs comptes? Les créanciers, s'ils ne se renseignaient pas, s'ils ne se mettaient pas à même de tout connaître et de tout comprendre, n'auraient à se plaindre que de leur propre inertie. Le syndic ne verse pas exactement à la caisse des dépôts les sommes qu'il a recouvrées? A la loi française qui, pour toute peine, l'oblige à payer 5 pour 100 d'intérêt, et le laisse espérer qu'il pourra tirer des opérations entamées avec les deniers de la faillite des bénéfices supérieurs au montant de cette restitution, on peut substituer le mécanisme des lois allemandes qui astreignent le retardataire à payer l'intérêt à 20 pour 100 des sommes indûment retenues. Craint-on que le syndic ne se dérobe par la fuite ou de toute autre manière au paiement des dommages-intérêts et des amendes? On peut à la rigueur, sans le transformer en officier public, le contraindre à déposer, dans certains cas, un cautionnement dont le chiffre serait, comme en Italie, fixé par le tribunal. Enfin, pour

résoudre à la satisfaction générale la redoutable question des honoraires, on peut, ainsi que la cour de cassation le conseille, insérer dans le code cette disposition nouvelle : « Les syndics, en rendant leur compte, qui restera déposé au greffe, produiront l'état de leurs honoraires taxé par le juge-commissaire et annexé au compte. La taxe pourra être attaquée dans la huitaine par tout créancier et par le failli (1). » On aura, ce me semble, organisé par ces diverses réformes un mode de surveillance efficace sans hérisser d'obstacles l'administration des syndics. Que pourrait-on désirer de plus ?

Napoléon, revenant de Tilsitt, tança le conseil d'état, qui lui paraissait avoir, dans son projet de code de commerce, traité les faillis avec trop d'indulgence : « Dans les mœurs actuelles, lui dit-il, la sévérité devient nécessaire ; les banqueroutes servent la fortune sans faire perdre l'honneur, et voilà ce qu'il importe de détruire... Dans toute faillite, il y a un corps de délit, puisque le failli fait tort à ses créanciers. Il est possible qu'il n'y ait pas mauvaise intention, *quoique ce cas soit fort rare;* mais le failli se justifiera. Un capitaine qui perd son vaisseau, fût-ce par un naufrage, se rend d'abord en prison... Il ne faut pas blesser l'intérêt des créanciers, mais on ne doit pas s'en reposer sur eux du soin de rétablir l'ordre. Qu'on prenne donc des mesures qui, sans nuire aux créanciers, sans frapper d'une condamnation un failli avant qu'il ait pu se justifier, le mettent cependant dans un état d'humiliation conforme à la situation de sa fortune, et que les anciennes mœurs lui imprimaient. » Ce langage est trop dur. L'empereur résout en soldat une question qui n'a rien de militaire. Il n'est pas vrai que le commerçant insolvable ait eu, le plus souvent, l'intention de manquer à ses engagemens. Le failli n'est pas, à proprement parler, un délinquant, et la loi des faillites ne doit pas reposer exclusivement sur une pensée d'intimidation. C'est à bon droit que le législateur de 1838 atténua les sévérités du code impérial. Nous pensons même avec la plupart de nos contemporains, on vient de le voir, que la loi de 1838 peut être encore adoucie, mais pourvu qu'on y touche avec une grande circonspection. Un certain nombre d'entre eux se figurent, en effet, que le progrès consiste à mitiger indéfiniment cette législation spéciale, et se trompent. Quelques criminalistes sont tombés dans la même erreur. Comme,

(1) La chambre des députés est entrée dans cette voie en votant, le 20 octobre, un paragraphe additionnel ainsi conçu : « Dans la dernière assemblée, le liquidateur donnera connaissance de l'état des frais et indemnités taxés par le juge-commissaire. Cet état sera déposé au greffe. Le débiteur et les créanciers pourront former opposition à la taxe dans la huitaine. »

au siècle dernier, l'école philosophique avait, aux applaudissemens de l'Europe, protesté contre l'atrocité de plusieurs lois pénales, ils ont pensé qu'il fallait monter à l'assaut des mêmes abus jusqu'à la fin du monde. A ce compte, la suppression du code pénal deviendrait le dernier mot du progrès et l'on finirait par décorer les commerçans qui suspendent leurs paiemens. On n'améliore pas les lois parce qu'on les énerve, et nous nous sommes précisément efforcé, dans toute cette étude, de prouver aux réformateurs que leur tâche est bien autrement complexe.

Nous voudrions surtout leur persuader qu'il faut longtemps réfléchir avant de bouleverser une bonne loi des faillites. Ils penseront, je n'en doute pas, aux pénibles efforts faits par la Suisse depuis plus de vingt ans pour arriver à la rédaction d'une loi générale, aux six projets rédigés par les commissions fédérales de 1869 à 1886, aux contre-projets, aux récriminations et aux conflits que ces essais de réforme ont provoqués. Ils se rappelleront que les États-Unis promulguèrent une première loi fédérale des faillites en 1800 pour l'abroger en 1803, une seconde en 1841 pour l'abroger en 1843, une troisième en 1867 pour l'abroger en 1878 et que la grande république américaine, découragée par ce triple échec, abandonne à chaque état le soin de régler à sa guise cette partie de sa législation. Ils n'oublieront pas que le parlement colonial du Canada, après avoir voté un code des faillites en 1875, le modifia d'abord en 1876, puis en 1877 et finit par l'abolir en 1881. L'exemple de l'Angleterre sera particulièrement instructif : ce peuple, dont l'esprit pratique et l'aptitude au commerce n'ont jamais été contestés, ne garde pas plus de quinze ans, en moyenne, une loi d'ensemble sur les faillites ; encore à peine une de ces lois est-elle publiée qu'il faut la remanier sur un point ou sur l'autre, à chaque session parlementaire : on y a fait, en moins d'un demi-siècle, plus de quarante statuts sur la *bankruptcy*, et l'*act* de 1883, qui remplace l'*act* de 1869, a déjà subi plusieurs retouches. Tel est donc l'étonnant hommage qu'on peut rendre au législateur de 1838 ; nous avons le droit, peut-être pour la première fois, d'opposer notre attachement à la coutume et notre respect des traditions à l'humeur mobile de nos voisins. Si, quand il suffit de corriger certaines imperfections révélées par une expérience de cinquante ans, nous nous mettons à traiter notre loi des faillites comme une simple loi constitutionnelle, il est à craindre que le nouvel édifice ne branle au premier souffle, et que l'Angleterre n'ait plus rien à nous envier.

ARTHUR DESJARDINS.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

III[1].

LES SALAIRES ET LES GRÈVES. — LE ROI DES BRASSEURS. — UN COMMERÇANT RÉFORMATEUR. — FERMIERS ET PIONNIERS MILLIONNAIRES.

I.

Dans nos précédentes études, nous avons constaté que, exception faite des propriétés territoriales, résultat de la conquête et de la spoliation des vaincus par les vainqueurs, l'origine des grandes fortunes anglaises ne remontait guère au-delà d'un siècle. Elles datent de l'évolution économique inaugurée, de 1750 à 1785, par les découvertes d'Arkwright, d'Hargreaves, de Watt, de Kelly, évolution que les canaux et les chemins de fer devaient convertir plus tard en révolution industrielle, appelant à l'existence un monde nouveau, triplant en moins d'un siècle la population ouvrière du royaume-uni, créant des villes nouvelles, centres d'un puissant

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er septembre.

mouvement commercial. Aux États-Unis, il en fut de même; de même en France et dans l'Europe entière.

En ce court espace de cent années, on a vu surgir ces grandes fortunes modernes édifiées par l'audace et le puissant labeur de quelques hommes d'élite. Inconnus la veille, perdus dans la foule, ils s'en dégagent, s'affirment et s'élèvent par l'effort de la volonté, par l'énergique concentration de leurs facultés créatrices, par la justesse de l'idée. C'est dans la classe ouvrière qu'ils se recrutent de préférence; ils ont été façonnés à la rude école du travail manuel et des privations; ils apportent à leur œuvre la persistance, la ténacité de l'homme ménager de ses forces, économe de son temps ainsi que de ses deniers, ne se rebutant ni ne s'éparpillant. Ces fondateurs de dynasties financières, industrielles et commerciales, possèdent, et la tête qui conçoit, et les bras qui exécutent. En cela ils sont supérieurs à leurs devanciers, qui n'avaient que les bras; à leurs successeurs, qui n'ont que la tête. Mieux équilibrés, ils étaient mieux outillés pour la tâche à entreprendre. De nos jours, l'équilibre se rompt. Tous les ans, de nos écoles spéciales, sort un flot nouveau de jeunes hommes dressés au même travail technique, possédant les mêmes connaissances : ingénieurs, architectes, industriels en quête d'emplois, état-major brillant, mais trop nombreux. On fabrique plus de têtes qu'il n'est besoin, car s'il dépend de l'homme de multiplier les capacités, les circonstances et le milieu en déterminent seuls l'emploi, et déjà les circonstances ne sont plus les mêmes, et le milieu s'est modifié.

Certes, aucun des grands inventeurs, des grands créateurs dont nous avons retracé l'histoire ne possédait la science, les connaissances multiples que possède aujourd'hui le plus médiocre de nos jeunes diplômés, mais ils concentraient sur un point unique leur force intellectuelle et physique. Pionniers d'un monde nouveau où tout était à organiser : les finances et le crédit, l'industrie et le commerce, les voies navigables et les voies ferrées, les bâtimens et les ports, les manufactures, les entrepôts, les mines, les colonies, ils créèrent la grande industrie; ils substituèrent l'usine à l'atelier. L'atelier, avec sa fabrication restreinte, son petit nombre d'ouvriers, ses procédés routiniers, son outillage primitif, répondait suffisamment aux besoins d'une consommation limitée, prévue d'avance, sur laquelle le patron réglait, avec sa production, l'achat des matières premières et le nombre de bras qu'il employait. Quand le courant se dessina, quand la vapeur, supprimant les distances, rapprochant le producteur du consommateur, élargit, décupla le champ d'opérations et l'écoulement des produits, l'usine apparut avec son outillage perfectionné et savant, ses puissans moyens d'action. On fabriqua non plus en vue de la consommation

d'un village, d'une ville, d'une province, mais d'un pays, d'un continent, du monde entier, d'une clientèle inconnue, bien que devinée, illimitée, dont on n'attend pas, mais dont on devance les ordres, dont on calcule la consommation possible ou probable; consommation qui peut, qui doit s'accroître pendant un temps, mais qui peut aussi tout à coup se dérober, soit par l'effet des événemens politiques, d'une crise financière, soit par la création d'usines locales et rivales s'appropriant le marché national, l'affranchissant du tribut qu'il paie à l'étranger.

A cette première période correspond l'édification rapide des grandes fortunes du début de ce siècle. La seconde période date de 1865. Le grand marché des États-Unis se ferme à la production européenne, l'équilibre commercial se modifie, l'industrie prend pied partout, et l'Angleterre, la plus vaste usine, la plus gigantesque manufacture qui jamais inondât le monde de ses produits, voit naître partout des usines, des manufactures rivales. Le nombre des concurrens s'accroît; la lutte, plus âpre, aboutit à des profits moindres; l'ère des fortunes colossales et rapides semble près de son terme, et tout porte à croire que cette évolution nouvelle n'a pas encore donné les résultats qu'on en doit attendre.

Aussi avons-nous cru l'heure propice pour noter les phases curieuses de cette révolution industrielle, que d'éminens économistes déclarent fatalement condamnée à aboutir au *sisyphisme* pour l'ouvrier, à la *mer stagnante* d'une production exagérée, sans écoulement, pour l'industriel. L'un des symptômes les plus caractéristiques est, d'une part, l'abondance des capitaux en quête d'emplois rémunérateurs, et, comme terme correspondant, la baisse continue de l'intérêt. Les profits industriels diminuent, et les gains énormes du commencement de ce siècle sont de plus en plus l'exception aujourd'hui dans toutes les branches de l'activité humaine. Sauf quelques industries privilégiées, protégées par un monopole de fait ou de droit, toutes les autres voient réduire leurs bénéfices. Un niveau moyen s'établit, limitant le profit au taux de l'intérêt courant, le ramenant à 6, à 5, à 4 pour 100, suivant que l'intérêt du capital est lui-même de 6, 5 ou 4 pour 100.

Et ce calcul n'est pas exact seulement en Europe; il en va de même dans les pays nouveaux. Là où le taux de l'argent s'élève à 100 pour 100, comme ce fut un instant le cas en Californie, le profit s'élevait en moyenne à 100 pour 100. Lorsqu'il tomba à 50, puis à 36, puis à 12, et enfin à 7 pour 100, les bénéfices suivirent la même marche décroissante. Bien qu'on ne puisse encore ériger ce calcul en loi absolue, étant donné que le taux d'intérêt varie suivant des situations de places indépendantes en apparence du mouvement commercial, on peut toutefois prévoir que, dans un

temps relativement peu éloigné, cette parité s'accentuera encore, et que le bénéfice moyen de l'industriel correspondra, à peu de chose près, au taux moyen et courant de l'intérêt de l'argent dans le pays où il exerce son industrie. Si donc, comme il est vraisemblable, ce taux s'établit sous peu à 2 1/2 ou 3 pour 100, l'industriel travaillant avec ses propres capitaux réaliserait en moyenne 2 1/2 à 3 pour 100 d'intérêt et autant de profit, soit 5 à 6 pour 100 par an. Le jour où, comme certains économistes l'affirment, ce taux baisserait à 1 1/2 ou 1 pour 100, il ne réaliserait plus que 2 à 3 pour 100.

De l'accumulation des capitaux disponibles d'une part, de la diminution de leurs emplois rémunérateurs de l'autre, résulte un troisième fait : la concentration du négoce, la tendance plus accentuée chaque jour de substituer l'industrie collective à l'industrie particulière. Nos immenses magasins modernes, ces gigantesques bazars entassant dans le même local, abritant sous le même toit cent produits divers dont chacun d'eux faisait, il y a moins de cinquante ans, l'objet d'un commerce spécial, représentent cette phase moderne de la concentration excessive, conséquence forcée de la nécessité de répartir, en les amoindrissant, sur une masse d'objets, les frais généraux qui grevaient d'autant le prix de revient, et partant le prix de vente de chacun d'eux.

Enfin, symptôme non moins caractéristique, toutes ces grandes industries, toutes ces vastes usines ou manufactures créées par l'initiative individuelle, et d'où sont sorties ces grandes fortunes personnelles dont nous étudions l'histoire, sont absorbées, l'une après l'autre, par l'association des capitaux personnifiée par les sociétés anonymes. Sur ces puissantes assises ne s'édifient plus guère, comme par le passé, de colossales fortunes; les millions que continuent à rendre ces usines et ces manufactures n'enrichissent plus un possesseur unique qui les a créées, les gère et les exploite. Les plus prospères assurent l'aisance à leurs nombreux actionnaires, mais ne font l'opulence d'aucun. Il n'y a pas lieu de le regretter, l'aisance générale étant plus désirable que la fortune d'un petit nombre contrastant avec la pauvreté de beaucoup; mais nous retrouvons là encore, sinon l'œuvre de destruction, tout au moins l'œuvre de répartition, de désagrégation, conséquence de nos mœurs et de nos lois sur le partage des successions : désagrégation de la propriété individuelle, extension de la propriété collective; émiettement du domaine particulier, agrandissement du domaine public, telles sont les résultantes du mouvement économique qui emporte nos sociétés modernes.

Mais ces forces productrices dont dispose aujourd'hui l'humanité, et qui ont plus que décuplé en un siècle, aboutissant à un

accroissement graduel des loisirs et du salaire des masses, doivent se traduire, soit par une augmentation de bien-être, soit par une augmentation de population. C'est le cas pour les pays civilisés. Et ici intervient un nouveau facteur : la tendance de la race, son génie propre, qui la font incliner de préférence vers l'une ou l'autre de ces deux conséquences. Aussi voyons-nous la race anglo-saxonne et la race germanique multiplier dans une proportion rapide, et la race latine, la France notamment, accroître de très peu sa population et accroître au contraire le confort et le luxe, développés, propagés, non plus seulement parmi les classes riches et aisées, mais dans les classes ouvrières.

Aux gains énormes de quelques-uns succèdent les gains modérés et réguliers d'un grand nombre. Les premiers sont le fait d'une époque de transformation ; ils sont aussi, avons-nous dit, l'apanage d'une industrie privilégiée, possédant un monopole de fait ou de droit; or ces monopoles deviennent de plus en plus rares. Outre qu'ils vont à l'encontre des tendances égalitaires de notre siècle, l'état se les approprie là où l'intérêt général semble en autoriser le maintien. Restent les brevets d'invention, mais leur période d'exploitation est strictement limitée d'une part, et de l'autre les brevets de perfectionnement n'en laissent pas longtemps la propriété temporaire à l'inventeur. « Archimède, s'écriait Proudhon, serait obligé, s'il vivait de nos jours, de racheter le droit de se servir de sa vis. » Enfin, par suite de l'âpreté de la lutte, toute industrie nouvelle, tant soit peu lucrative, voit aussitôt surgir des imitateurs, des concurrens, acharnés à attirer à eux les bénéfices qu'elle donne. « On admet en général, écrit M. Paul Leroy-Beaulieu, que sur 100 industriels, 20 disparaissent presque aussitôt, dès la première ou la seconde année, renonçant à des occupations qui leur apportent des déceptions promptes; 50 ou 60 végètent, c'est-à-dire restent à peu près dans la position où ils étaient, et 10 ou 15, au plus, ont un plein succès (1). »

Dans les carrières dites libérales, envahies, elles aussi, par une foule d'hommes jeunes, actifs et instruits, il en va de même. L'éminent économiste que nous venons de citer estime qu'il n'y a probablement pas en France cinquante avocats qui gagnent 50,000 fr. par an, et peut-être pas cent qui en gagnent régulièrement 30,000. Un examen attentif des autres professions donnerait des résultats analogues, à la grande surprise de ceux, et ils sont la majorité, qu'une invincible tendance à l'exagération, le manque d'expérience et de sens critique, poussent invariablement à enfler les chiffres. Rien n'est plus ordinaire que de les entendre, l'esprit frappé par quelque

(1) *Essai sur la répartition des richesses*, p. 304.

assertion inexacte ou vraie, considérer comme une rémunération usuelle les honoraires exceptionnels payés par quelque millionnaire à un avocat en renom ou à un prince de la science, et, prenant l'exception pour la règle, grossir démesurément les revenus d'avocats ou de médecins célèbres.

L'Angleterre est, de tous les pays, celui où les professions libérales mènent le plus rapidement à la fortune, et encore le nombre y est-il infiniment restreint de ces légistes éminens que les romanciers nous montrent gagnant en peu d'années des sommes énormes, entrant au parlement et parvenant au *peerage*. L'Angleterre est aussi le seul pays d'Europe où de gros traitemens officiels attirent vers les emplois publics les capacités de premier ordre, le seul où l'état alloue à de hauts fonctionnaires des traitemens de 100,000 et de 200,000 francs par an, et où nombre de fonctions soient rétribuées 30, 40 et 50,000 francs. Un juge de comté touche 30,000 fr. et un juge de grande cour jusqu'à 125,000 francs. A ce prix, un légiste éminent gagne au service de l'état autant que lui rapporte son cabinet. Si son revenu n'augmente pas, il devient fixe ; son labeur est diminué, sa situation grandit par le prestige qui s'attache encore aux fonctions publiques, et, avec elle, son influence politique et sociale.

Au point de vue commercial, les conditions économiques que nous avons signalées plus haut et qui ont amené en France la création de ces immenses magasins, cause de ruine du petit négoce, ont déterminé en Angleterre la création d'établissemens autres, répondant, eux aussi, à des besoins généraux, mais d'une nature différente, et rien ne nous semble donner une note plus caractéristique du contraste des tendances anglaises et françaises que cette comparaison qui s'impose forcément entre nos grands magasins de luxe et les sociétés coopératives anglaises. En France, les premières tentatives, faites sur une vaste échelle, de l'association des capitaux, se sont portées tout d'abord, d'instinct et de préférence, vers ce qui a trait à l'habillement et surtout à l'habillement de la femme. Le succès a prouvé que cette préférence était justifiée. C'est à la reine du jour, à la mode, qu'ont été consacrés ces palais commerciaux qu'assiège un peuple de clientes, et dont les fabuleuses recettes attestent à quel point ils répondent aux besoins impérieux et aux goûts capricieux de notre génération. En Angleterre, au contraire, c'est sur le commerce d'alimentation, d'approvisionnemens, que les capitaux accumulés ont concentré leurs efforts. Mettre à la portée de tous, au prix de revient le plus réduit possible, tout ce qui est nécessaire non-seulement à la subsistance, mais aux besoins quotidiens de la famille, du *home*, tel se posa le problème, et les sociétés coopératives fondées dans ce dessein ont presque toutes réussi,

non à enrichir leurs commanditaires, ce qui n'était pas leur objectif, mais à réduire leurs dépenses annuelles.

Résultat de l'initiative collective, alimentées par les capitaux fournis par l'association de tous les intéressés, gérées avec la plus stricte économie, administrées par un conseil non rétribué, elles fournissent, comme l'*Army et Navy Cooperative Society*, créée par les fonctionnaires et employés de l'armée et de la marine, à leurs fondateurs les objets de première nécessité en détail, au prix du gros, et plusieurs d'entre elles font un chiffre d'affaires à l'année qui atteint de 20 à 25 millions. Par leur mécanisme ingénieux, elles suppriment, entre le producteur et le consommateur, cette foule d'intermédiaires grevant, chacun à leur profit, l'objet de consommation d'une surtaxe nouvelle, véritable poids mort qui pèse sur l'ensemble de la production et de la consommation, parasitisme improductif qui prélève au passage son bénéfice sur les nécessités de tous.

Ce rouage onéreux et devenu inutile depuis que la facilité des communications a rapproché le producteur du consommateur tend d'ailleurs à disparaître de nos sociétés modernes, régies par des lois économiques et financières plus simples. L'association des capitaux disposant de moyens d'action plus directs et plus prompts, servie par une publicité croissante, élimine peu à peu ces intermédiaires dont elle n'a plus que faire. C'est encore une voie qui se ferme, partant des intelligences et des capacités qui restent sans emploi. Le commerce moderne s'étudie à restreindre de plus en plus le nombre de ces fonctions, par suite celui de ses employés, et refoule vers la production les agens de distribution.

En revanche, si ces derniers gagnent moins, les premiers sont mieux rétribués. Depuis cinquante ans, la hausse des salaires a été constante, et si le coût de la vie s'est accru, ce n'est pas dans la même proportion. En 1819, le comte Chaptal estimait à 25 sous le salaire quotidien et moyen des travailleurs des champs et des artisans de province. Boisguillebert, vers la fin du XVIIe siècle, l'évaluait de 8 à 12 sous ; aujourd'hui, il oscille entre 50 sous en province et 5 francs à Paris. En Angleterre, les salaires de la classe ouvrière ont augmenté de 20 pour 100 de 1839 à 1859, et de 1859 à 1875 la hausse n'a pas été moindre de 60 pour 100, en dépit de certains mouvemens de recul dus à des circonstances exceptionnelles et passagères.

A cette hausse légitime des salaires correspondait, en sens inverse, une réduction progressive des heures de travail, double résultante de la loi économique accusant, pour le patron, un accroissement de gain, pour le salarié un accroissement de salaire et de loisir. Toutefois, s'il faut en croire les statistiques anglaises, ce double

mouvement aboutirait à des conséquences négatives en ce qui concerne la classe ouvrière. L'accroissement de loisir entraînerait, pour elle, un accroissement de dépenses, et certains économistes, établissant une sorte d'échelle mobile entre la diminution des heures de travail et la consommation des liqueurs spiritueuses, n'hésitent pas à affirmer qu'à la réduction des heures d'atelier correspond une augmentation de recettes des cabarets qu'ils évaluent à 100 millions de francs par année et par heure de loisir. Cet énorme impôt prélevé sur le salaire de l'ouvrier anglais compenserait et au-delà le gain résultant pour lui de gages plus élevés et de repos accru. Il démontrerait, pour le plus grand nombre, le triste emploi de ces heures de loisir et les progrès du vice national.

Mais si l'abus que l'homme peut faire de sa liberté conquise ne prouve rien contre le principe même, si l'on est en droit d'espérer que le temps, l'expérience et l'usage même d'un légitime loisir auront un jour raison du mauvais emploi qu'il en fait, s'il est injuste de conclure de l'abus à la suppression et de nier le progrès au nom des inconvéniens qui en résultent, il n'en demeure pas moins certain que, dans cette voie d'accroissement de salaire et de réduction de travail, une limite existe et qu'on est près de l'atteindre. L'exemple des États-Unis ne laisse aucun doute à cet égard.

II.

Nulle part ailleurs la lutte entre le capital et la main-d'œuvre n'a atteint de pareilles proportions; nulle part, liberté d'action aussi illimitée n'a été laissée aux adversaires en présence ; nulle part, enfin l'importance des capitaux accumulés et les exigences des capitalistes ne sont venues se heurter à une résistance mieux organisée, à des masses aussi compactes et plus disciplinées. La puissante association des *Chevaliers du travail* compte plus de 1,500,000 adhérens obéissant à l'impulsion d'un comité présidé par l'un des hommes les plus remarquables qui soient sortis des rangs de la classe ouvrière aux États-Unis.

Né à Carbondale, dans l'état de Pensylvanie, en 1848, Térence V. Powderly, mécanicien de profession, réussit par son travail et son intelligence à sortir de la foule, et fut élu à deux reprises maire de Scranton, ville manufacturière où il s'était établi. Passionné pour l'étude des questions économiques, tête froide et volonté énergique, il ne se laissa séduire ni par l'ambition politique ni par les sophismes socialistes. Son grand bon sens, sa pratique des hommes, son expérience de la vie et des aspirations des classes ouvrières lui suggérèrent le plan de l'organisation actuelle des *Chevaliers du travail*. Il rallia à ses idées Robert Griffiths, Tom Barry, John Hayes,

T.-B. Mac-Guire, A. Carlton, ouvriers intelligens, estimés, tous Américains, gens pratiques et résolus, ennemis, comme lui, des utopies décevantes et des mirages trompeurs des théories socialistes allemandes. Ils ne rêvaient ni un bouleversement social ni une révolution politique ; ils n'entendaient ni mettre en haut ce qui était en bas, ni mener à l'assaut des institutions sociales des hordes envieuses, ignorantes et faméliques. Ils savaient que le nombre est une force, mais qu'elle ne demeure une force qu'à la condition d'avoir le droit de son côté ; ils savaient aussi que les efforts isolés sont peu de chose; que, dans le bruit de la lutte des intérêts, on entend à peine cent voix qui supplient, mais qu'on écoute cent mille voix qui protestent.

Ils débutèrent par rallier autour d'eux quelques milliers d'adhérens. C'était peu, mais ils avaient soigneusement éliminé les élémens dissolvans et donné à leur association des cadres assez vastes pour contenir une armée. Chaque corps d'état avait les siens, maigrement remplis alors; le contenant semblait trop vaste pour le contenu; mais les recrues affluèrent, et, grâce à une intelligente organisation, chacune entra dans le rang qui lui était assigné.

Précis dans ses termes, le programme de l'association la déclarait ouverte à tous sans acception d'occupations honorables, de sexe, de couleur, de nationalité et de croyances. Maintenir le niveau des salaires, protéger les adhérens, hommes et femmes, dans le libre exercice de leurs droits légaux, conjurer des grèves isolées fatalement destinées à échouer, — les grévistes n'ayant plus alors contre eux le capital seul, mais les autres corps d'état brusquement mis en demeure de faire cause commune avec eux ou de les désavouer, — substituer aux efforts individuels une action collective, aux visées restreintes de meneurs ambitieux une vue d'ensemble embrassant la situation économique du pays entier, tel était le but de l'association. Elle aspirait à rendre inutiles des grèves désastreuses, en groupant en une masse compacte tous les corps d'état et en les rendant, par l'intermédiaire de leurs délégués librement élus, juges et arbitres dans les conflits entre le capital et la main-d'œuvre.

De formule nouvelle, de loi révélée, infaillible et mystérieuse, il n'était pas question. Ce programme pouvait être aussi bien promulgué par les *Trades Unions*, associations de corps d'état, que par les *Chevaliers du travail*, avec une différence toutefois : les *Trades-Unions*, forcément renfermées dans le cadre étroit d'une industrie spéciale, incapables par cela même de vues d'ensemble, pouvaient et devaient aboutir à des mesures dictées par des intérêts restreints et souvent en conflit avec l'intérêt général de la classe ouvrière. A un moment donné, l'absorption des *Trades-Unions* par

une association dans laquelle s'incarnerait cet intérêt général était inévitable.

Les *Trades-Unions* le sentaient ; elles résistaient, soucieuses de leur autonomie. Leurs chefs n'entendaient pas abdiquer l'influence qu'ils exerçaient, la popularité dont ils jouissaient et dont la plupart se servaient comme d'un marchepied pour s'élever aux fonctions publiques. Les plus habiles espéraient, au contraire, tirer parti de l'association des *Chevaliers du travail* en l'entraînant à leur suite, en la compromettant dans les aventures où ils se jetaient imprudemment, poussés par le désir de conquérir une notoriété bruyante et tapageuse. Ils comptaient bien la mettre dans l'alternative, ou de marcher avec eux et de leur prêter l'appui de ses cohortes nombreuses, ou de se tenir à l'écart et de paraître indifférente au sort de ceux qu'elle prétendait représenter.

Ce n'était pas trop de toute la prudence des chefs de la ligue pour éviter les pièges semés sous leurs pas. Ils y réussirent en s'attachant obstinément aux principes posés par eux dès le début, en écartant résolument les utopies socialistes qui menaçaient d les envahir, en se maintenant sur le terrain des intérêts matériels et en affirmant que, loin de pousser à la lutte contre le capital et les capitalistes, ils croyaient l'accord possible, l'entente désirable et nécessaire entre le capital et la main-d'œuvre. Ce n'est pas, affirmaient-ils, le capital qui emploie la main-d'œuvre, mais le travail qui met en œuvre le capital. La société ramenée à son point de départ montre l'homme nu, personnifiant le travail, sur la terre inculte représentant le capital. Le travail de l'homme a mis en valeur le sol, capital inerte, et créé la richesse, capital mobile. De la solidarité intime des deux facteurs découle la solidarité intime des intérêts. On ne peut ni les disjoindre ni se les figurer indépendans.

Élu grand-maître de l'association, dès la première année, en 1869, Powderly lutta sans relâche, de 1869 à 1877, pour disputer la direction aux nouvelles recrues dont la fougue croissait avec le nombre. Loin de chercher à accélérer le mouvement qui faisait affluer les masses dans les cadres souples et résistans de la nouvelle organisation, il s'appliquait à le ralentir, à rallier surtout les modérés, à éliminer les socialistes allemands, qui, estimant à sa juste valeur la puissance de la ligue, s'efforçaient d'en tirer parti dans la lutte qu'ils brûlaient d'engager.

Il s'en fallut de peu qu'ils ne réussissent. En 1877 d'abord, puis en 1886, ils donnèrent le signal des grèves ; elles éclatèrent simultanément parmi les ouvriers des chemins de fer. Entraînés par des prédications violentes, grisés par l'assurance que leur donnaient les meneurs de l'appui de la ligue, les ouvriers cessèrent le travail, et, le résultat tardant trop au gré de leur impatience, quittèrent l'outil

pour les armes. Powderly et ses lieutenans ne se faisaient pas d'illusions sur l'issue de cette tentative; ils l'avaient déconseillée, ils refusèrent énergiquement de l'appuyer. Ils sentaient que de l'attitude qu'ils prendraient dépendait l'avenir de la ligue. S'ils étaient débordés, si, prenant fait et cause pour les grévistes imprudens, sortis de la légalité, la ligue leur prêtait son concours, elle pouvait remporter une victoire éphémère, mais c'en était fait de son prestige aux yeux des capitalistes, de son autorité sur les masses. La ligue n'était plus qu'une arme de combat, un instrument aux mains des socialistes; ils en devenaient les maîtres.

Ce n'était pas là ce qu'avait rêvé Powderly; il ne se résignait pas à voir aboutir à un pareil résultat les aspirations généreuses, les hautes visées philanthropiques auxquelles l'association devait son existence. Tout malade qu'il fût alors, il résistait avec énergie, secondé par ses amis, mais se sentant sourdement miné dans le sein même du conseil par Martin Irons, le vice-président, conquis aux idées socialistes, impatient de le renverser et ambitieux de le remplacer. Abordant résolument l'obstacle, il n'hésita pas à provoquer une explication décisive, à demander la déchéance du vice-président et sa radiation des cadres. Il l'obtint, et ressaisissant la direction, rompant par une volte-face hardie avec le parti socialiste, il fit déclarer que la ligue refusait de prendre fait et cause dans une grève décidée sans son assentiment, mais offrait ses bons offices comme intermédiaire entre les grévistes et les compagnies de chemins de fer.

Effrayés des progrès de la grève, de l'audace des socialistes, des soulèvemens des grands centres ouvriers, de l'incendie des dépôts de Saint-Louis et de Chicago, de l'interruption prolongée du trafic sur les lignes, les directeurs des compagnies accueillirent la proposition de la ligue et ouvrirent les négociations. Le calme et le sang-froid de Powderly amenèrent une entente, et, le 1er mai 1886, le comité exécutif portait à la connaissance de tous les intéressés les concessions obtenues, les déclarait équitables, invitait les grévistes à s'y rallier et à reprendre le travail.

Obéiraient-ils à cette injonction, accepteraient-ils une solution ratifiée en dehors d'eux, par une association qui leur avait refusé son concours et qui, négociant sans les consulter, prétendait au rôle d'arbitre souverain? S'ils résistaient, tout était remis en question, et la ligue impuissante n'avait plus qu'à se dissoudre; s'ils se résignaient, l'association devenait une force avec laquelle tous devaient compter; par sa modération, elle se conciliait les capitalistes; par les concessions obtenues, elle s'imposait aux ouvriers. Il y eut quelques jours d'hésitation. Les socialistes se refusaient à désarmer. Par une inspiration heureuse, convaincu que l'heure était venue

de trancher dans le vif et de rompre en visière avec l'élément allemand, le comité exécutif exposa, dans une nouvelle proclamation, qu'essentiellement *américain* par son origine et sa composition, il entendait protéger avant tout les intérêts américains, dont il ne séparait pas d'ailleurs ceux des émigrans naturalisés. Faisant appel au bon sens de ses nationaux, il leur exposa à quels résultats pouvaient aboutir les théories socialistes de meneurs *étrangers*, indifférens ou hostiles à la prospérité nationale. Cet appel à un patriotisme intelligent fut entendu et, dès le 8 mai, les ouvriers reprenaient le travail dans tous les chantiers.

Le bon sens pratique de la race anglo-saxonne, son respect de la légalité, sa répugnance pour le désordre et les mesures violentes, avaient eu raison des théories anarchistes des socialistes allemands, dont les efforts n'avaient abouti à d'autres résultats qu'à des dépôts incendiés, des machines détruites, des convois brûlés, des veuves et des orphelins sans pain, des ouvriers sans travail et des industriels ruinés. D'une surélévation de salaires il ne pouvait être question, la situation générale du pays, au moment où les grèves éclataient, ne la comportant pas.

Les convulsions de la classe ouvrière sont en effet soumises, elles aussi, dans leurs causes comme dans leurs effets, à des lois qu'un examen attentif permet de dégager. Les statistiques publiées récemment aux États-Unis par le bureau de recensement, et dont nous avons sous les yeux les premiers résultats, jettent une vive lumière sur cette question des grèves. En 1880, le nombre des grèves aux États-Unis s'est élevé à 765, dont 304 pour la Pensylvanie seule, 104 pour l'état de New-York, 93 pour l'Ohio. Ces trois états sont ceux qui comptent le plus d'usines et de mines. Dans les états agricoles, les grèves sont fort rares; dans les états manufacturiers, leur intensité est en raison directe de l'agglomération des ouvriers.

Dans ces 765 grèves, l'industrie métallurgique figure en première ligne pour 236, les mines pour 158, les filatures pour 46, la fabrication des cigares pour 43, l'industrie du bâtiment pour 36, celle des transports pour 36 également, l'imprimerie pour 28, la verrerie pour 27, la fabrication des pianos pour 14, la cordonnerie pour 11.

Si, laissant de côté les causes secondaires et accidentelles qui ont servi de prétexte ou d'occasion à quelques-unes de ces grèves, nous nous attachons uniquement à celles qui ont eu pour cause une question de salaires, nous constatons que leur nombre s'élève à 580, dont 503 *agressives*, visant une augmentation de salaires, et 77 *défensives*, ayant pour but de résister à une réduction de paie. Les

premières ont donné les résultats suivans : dans 41 cas sur 100, les grévistes ont obtenu l'augmentation réclamée par eux; dans 23 cas sur 100, on a abouti à un compromis; dans 31 cas sur 100, les réclamations ont été écartées. Sur les 77 grèves défensives, 5 seulement ont tourné à l'avantage des ouvriers; 15 ont donné lieu à transaction; les 57 autres ont échoué.

De ces chiffres il résulte que les grèves ayant en vue une augmentation de salaire ont réussi près d'une fois sur deux, ce qui s'explique par le fait que ces grèves éclatent d'ordinaire au moment où les conditions économiques sont favorables et l'industrie prospère. Le fabricant a des commandes à exécuter; plutôt que de manquer à ses engagemens et de renoncer à la totalité de son bénéfice, il en abandonne une partie à ses ouvriers. Il résulte aussi que les grèves défensives ont très rarement donné gain de cause à l'ouvrier, parce que, le plus souvent, quand le fabricant réduit les salaires, il y est contraint par le défaut de commandes ou l'encombrement de produits fabriqués, et qu'il trouve plus d'avantages à laisser chômer son usine ou à réduire sa fabrication qu'à travailler à perte.

Ces statistiques donnent, en outre, pour chaque grève, un chiffre moyen de 300 ouvriers, et, pour la durée de chacune, une moyenne de vingt-sept jours, soit un total de plus de six millions de journées de travail. Ajoutons enfin que ces chiffres portent sur une année normale, pendant laquelle les importations et les exportations ont suivi un cours régulier, et qui n'a donné lieu ni à des fluctuations de prix considérables ni à des grèves importantes.

Depuis 1880, la situation s'est aggravée. Le nombre des usines s'est accru, l'industrie s'est développée dans des proportions qui dépassent de beaucoup la puissance d'absorption du pays, et forcent les fabricans à chercher, au dehors, des marchés nouveaux sur lesquels ils se heurtent à la concurrence européenne. Cherté progressive de la vie, diminution de la classe agricole, accroissement de la classe ouvrière, réduction des terres disponibles, influence grandissante de l'élément socialiste allemand dont la voix se fait entendre avec une autorité menaçante jusque dans le congrès : telles sont les difficultés économiques avec lesquelles les États-Unis se trouvent aux prises. A des fortunes énormes, concentrées dans un petit nombre de mains, la misère oppose son triste cortège de maux et de vices, ses revendications brutales, ses haineuses et implacables convoitises. Avec de pareils élémens, les théories anarchistes ont beau jeu. Comme le typhus dans l'air vicié des hôpitaux encombrés, elles se propagent au sein de ces grandes agglomérations ouvrières; elles y trouvent un milieu propice, des auditeurs qui ne demandent qu'à être convaincus, des ambitieux qui ne cherchent

qu'à convaincre. Le bon sens et la froide raison de l'Américain du Nord résistent encore aux prédications des meneurs, aux entraînemens des adeptes, aux sollicitations des socialistes allemands ; mais ces derniers sont nombreux et, à faire fond sur la sagesse des masses, on s'expose à de terribles déceptions.

Les *politiciens* sans scrupules, — et le nombre en est grand aux États-Unis, — ont là une arme d'autant plus redoutable que le principe de la souveraineté des états a succombé dans la guerre de sécession. Il ne s'agit plus pour eux de conquérir une à une ces forteresses législatives dans lesquelles résidait la souveraineté locale. A l'ancien fédéralisme a succédé une centralisation administrative sur laquelle il suffit de mettre la main pour s'emparer de tous les rouages du gouvernement. Pour cela, il faut le nombre, et leur nombre croît. En vingt années, leurs progrès ont dépassé leurs espérances. Ils possèdent un programme, des chefs, des cadres, une armée. Ils comptent sur le régime industriel pour leur recruter des soldats, sur la misère pour les enrôler, sur les grèves pour les aguerrir et les discipliner, et les usines se multiplient, la misère grandit et les grèves, plus fréquentes, deviennent plus sanglantes.

Macaulay l'avait prévu et prédit. Dès 1859, l'année même de sa mort, il écrivait à un de ses amis d'Amérique :

« Avant peu d'années, vous aurez vos grands centres manufacturiers, vos Manchester et vos Birmingham, et dans ces Manchester et ces Birmingham des centaines de mille ouvriers auxquels leur labeur ne donnera pas toujours le pain quotidien. On leur dira, à eux aussi, qu'il est souverainement injuste qu'un homme possède des millions et qu'un autre ait à peine de quoi manger... Croyez-vous que votre gouvernement sera de force à dominer une majorité mécontente et pauvre, car chez vous la majorité c'est le gouvernement, et elle tient à sa merci les classes riches, toujours et partout les moins nombreuses. Sur qui se porteront les suffrages populaires? Sera-ce sur l'homme d'état qui prêche la patience, le respect de la propriété, le service de la dette publique, ou sur le démagogue déclamant contre la tyrannie du capital et demandant à une populace affamée s'il est juste que l'un aille en voiture et s'abreuve de champagne pendant que le nécessaire manque aux autres? Auquel des deux candidats l'ouvrier donnera-t-il son vote, et, une fois sur cette pente, où vous arrêterez-vous? Laquelle des deux périra, la civilisation ou la liberté?.. »

Macaulay voyait juste et loin. Il prévoyait aussi que l'ère des grandes fortunes atteignait son apogée ; que chaque jour plus difficiles à édifier, elles ne pouvaient que se maintenir pour un temps, et qu'à l'inégalité des conditions sociales, résultat d'une période de trans-

formation, devait succéder une ère nouvelle, une répartition plus logique de la richesse d'un petit nombre convertie en l'aisance d'un plus grand nombre.

C'est surtout en Angleterre, pays des grandes fortunes, des contrastes plus marqués qu'ailleurs, que cette tendance s'accentue. Les puissans millionnaires d'aujourd'hui y auront peu d'émules heureux. Ils n'ont guère laissé à glaner après eux; la concurrence est plus âpre, les profits moins grands, et les découvertes nouvelles que l'on pourra faire à l'avenir auront plutôt pour résultat de déplacer les grandes fortunes que d'en faire surgir d'autres aussi rapides et aussi éclatantes que celles dont il nous reste à raconter l'histoire.

III.

En retraçant ici même (1) la carrière de sir John Brown, nous nous sommes efforcé de mettre en relief ce côté positif et pratique des Anglais qui les fait s'attacher de préférence, en matière commerciale, à la découverte de procédés ou à la production d'articles d'une application ou d'une utilité quotidienne et constante. C'est sur des millions de consommateurs qu'ils prélèvent les millions qu'ils entassent, proportionnant ainsi à la largeur de la base la hauteur de la pyramide qu'ils édifient. Les infiniment petits besoins de la vie de chacun et de chaque jour sont pour eux l'objet d'un examen minutieux et constant. Ils savent combien la mode est changeante, le luxe éphémère; l'expérience leur enseigne que le moindre ralentissement dans la marche en avant de la prospérité publique, que la moindre crise, se traduisent immédiatement par une réduction des dépenses facultatives; que les objets de goût, de luxe ou de mode sont les premiers atteints. De ceux-là on peut, à la rigueur, se passer; ils constituent un superflu relatif, agréable, mais non indispensable. D'instinct aussi, leur esprit pratique les porte moins vers ce qui flatte l'œil et le sens artistique que vers l'utile, l'article de consommation courante, et dans ce domaine ils sont passés maîtres, s'imposent et s'enrichissent.

Ainsi fit sir John Brown, et l'immense fortune de M. T. Bass, le roi de la brasserie anglaise, le représentant, au parlement, du bourg de Derby, est un exemple de plus, parmi tant d'autres, de ce sens pratique auquel la fabrication et le commerce anglais sont redevables de leur prodigieux développement. Sur les points les plus reculés du globe, partout où a pu aborder un navire européen, on retrouve la marque du grand brasseur de Burton : son triangle

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

rouge sur ses bouteilles opaques, et Thackeray était en droit de dire que, « grâce à lui, la bière anglaise était connue là même où on ignorait encore le nom de l'Angleterre. » N'a-t-on pas, d'ailleurs, vu de nos jours l'université d'Oxford proposer comme sujet de *débat*, à ses orateurs, la question suivante : « Laquelle des deux découvertes, de l'imprimerie ou de la bière de Bass, avait été la plus profitable à l'humanité ? » La discussion fut vive, et, après avoir ouï d'éloquens discours, l'auditoire se prononça à une assez forte majorité en faveur du brasseur de Burton. Dans un élan de lyrisme tout britannique, l'un des orateurs n'hésita pas à attribuer à la bière anglaise, à la force physique qu'elle développe, à la trempe solide qu'elle donne au corps et à l'esprit, le gain de la bataille de Waterloo, la conquête des Indes, la souveraineté des mers et le succès des grandes explorations scientifiques et géographiques.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces assertions, on ne saurait contester que la fabrication et le commerce de la bière constituent l'une des plus importantes industries du Royaume-Uni. L'on n'y compte pas moins de 22,278 brasseurs. Dans son discours sur le budget, en 1880, M. Gladstone citait au parlement le nom de M. Bass comme le *representative man* de cette industrie, et sa brasserie comme « l'une des institutions fondamentales et respectées de l'Angleterre. » Le fétichisme pour ce produit national en fait remonter l'origine jusqu'aux temps les plus reculés. Certains fanatiques affirment que les Pharaons connaissaient la bière et que c'était après la bière d'Égypte que soupirait le peuple d'Israël dans le désert. De là à conclure que Bass, le grand brasseur, descendait en ligne directe de *Bassareus*, divinité égyptienne à laquelle on offrait des libations d'orge et de vin, et que le triangle rouge adopté comme marque de commerce par M. Bass n'était autre qu'une pyramide égyptienne rappelant son antique descendance, il n'y avait qu'un pas, et les *humouristes* le franchirent. Puis Shakspeare ne proclamait-il pas la bière « la boisson des rois, » et la poétique Marie, reine d'Écosse, ne trompait-elle pas les ennuis de sa captivité, au donjon de Tutbury, en s'abreuvant d'*ale?* Richard Cœur-de-Lion était un grand buveur du nectar de Burton, et bien avant lui les rois saxons, désireux de se concilier l'affection de leurs sujets, avaient fait construire un pont sur le Trent afin de leur faciliter l'accès de cette nouvelle Mecque. L'histoire ajoute, il est vrai, qu'au XIIe siècle on reconnut la nécessité de surélever les parapets dudit pont, bon nombre de sectaires ivres se noyant régulièrement au retour de la cité sainte.

William Bass, le fondateur de la grande brasserie qui porte son nom, était un simple voiturier de Burton, employé au transport de la bière. L'idée lui vint qu'il gagnerait probablement davantage à

en fabriquer lui-même et à vendre ses produits qu'à camionner ceux des autres. C'était en 1777. Sa bière était peu connue à Londres, à en juger par ce fait qu'il n'en écoulait qu'un ou deux barils par jour. On la vendait dans une hôtellerie du *Gray's Inn Lane*, à l'enseigne du *Paon*. Pendant plusieurs années, il dut se contenter de ce débouché restreint et de quelques envois en Russie où le consommateur exigeait une bière plus forte, plus foncée en couleur; mais les droits élevés imposés par la douane moscovite et la concurrence des bières allemandes ne tardèrent pas à lui fermer ce marché. Il songea alors à s'en ouvrir un plus lucratif, aux Indes.

D'autres avaient pris les devans. Depuis des années, ce commerce était aux mains d'une puissante maison de Londres, MM. Abbott et Hodgson. Ils le monopolisaient et y gagnaient des millions, mais leurs prix élevés et leurs exigences leur aliénaient le bon vouloir des négocians de Calcutta, de Madras et de Bombay ; aussi l'un des hauts employés de la compagnie des Indes, commensal assidu de l'hôtellerie du *Paon* et grand appréciateur des produits de Bass, l'encouragea-t-il à donner suite à son projet. Ayant lui-même résidé aux Indes, il lui suggéra de fabriquer pour ce marché une bière spéciale, ses produits habituels courant risque de s'altérer pendant le voyage. Bass se mit au travail, précisant sa formule : produire une bière légèrement amère, saine, agréable au goût, claire comme l'ambre, mousseuse comme le champagne, capable de résister aux variations de température d'un long voyage par le cap de Bonne-Espérance et aux chaleurs de l'Inde. Il n'y épargna ni sa peine ni son temps, décidé à réussir, entrevoyant une grosse fortune pour prix de ses déboursés et de ses efforts, et il réussit enfin, après de nombreuses tentatives, à produire le *Bass Bitter Beer*.

Son premier envoi aux Indes eut un succès complet. Non-seulement sa bière était, comme couleur et comme saveur, très supérieure à celle de ses concurrens, mais on lui fit, à tort ou à raison, la réputation de posséder certaines vertus hygiéniques, celle, entre autres, d'être un excellent spécifique contre les maladies de foie, si fréquentes parmi les résidens européens. Il n'en fallut pas davantage pour lui assurer une grande vogue. Une seconde expédition s'enleva de suite. Les ordres affluèrent, dépassant toutes les espérances de Bass, ainsi que devaient le faire plus tard les millions qu'il accumula.

Il semble qu'à certaines périodes de leur vie, la fortune que l'on dit inconstante s'attache aux pas de ceux qu'elle favorise avec une constance que rien ne lasse, et fasse servir à leur succès les accidens les plus imprévus, les sinistres mêmes, qui les ruineraient en tout autre temps. Au moment où son commerce avec l'Inde prenait cette ex-

tension, William Bass cherchait, sans y réussir, à se faire une place sur le marché anglais. La maison Abbott et Hodgson n'entendait pas se laisser déposséder, sans lutte, de sa clientèle indienne; elle disposait d'énormes capitaux, d'une marque bien connue, et elle étudiait les moyens de disputer à ce nouveau-venu un marché qu'elle tenait pour sien. Bass n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette campagne, et, de son côté, il visait à s'assurer à tout événement une clientèle anglaise. Le hasard allait la lui donner.

Un navire chargé de ses fûts de bière se perdit dans la mer d'Irlande; on réussit à sauver une partie de la cargaison. Ramenée à Liverpool, elle y fut vendue aux enchères publiques. Les hôteliers de la ville achetèrent à vil prix la bière de Bass; ses fûts, bien conditionnés, n'avaient subi que d'insignifiantes avaries, le contenu était intact, et ils débitèrent cette bière à leurs cliens. Bass, consterné de la perte de sa cargaison destinée aux Indes, s'évertuait à réparer le dommage que lui causait cet accident de mer et les conséquences que pouvait avoir le retard subi, quand des ordres importans lui arrivèrent coup sur coup de Liverpool. On y avait fort goûté sa bière, et on le pressait d'en envoyer de grandes quantités.

De Liverpool, sa réputation s'étendait sur les deux rives de la Mersey, sur toute la côte, gagnait l'Irlande et lui conquérait enfin le marché anglais. Depuis, ses correspondans, MM. Ihlers et Bell, ont installé à Liverpool d'énormes chais dont l'approvisionnement régulier et constamment renouvelé est de 5,000 fûts, représentant une valeur en magasin de 50,000 livres sterling. Les mêmes agens expédient en outre annuellement au Brésil plus de 5 millions de bouteilles. Plusieurs autres agens dans divers ports d'Angleterre écoulent chaque année des quantités encore supérieures.

L'exposition de 1851, à Londres, consacra la réputation de la maison Bass, dirigée par Michael-Thomas Bass, héritier et successeur du voiturier de Burton. On peut se faire une idée du chiffre de ses opérations par ce fait, que le dépôt de Saint-Pancrass, à Londres, affecté à la consommation locale, occupe une superficie de 3 hectares et contient 90,000 fûts. Deux autres locaux d'importance au moins égale sont consacrés à l'exportation.

L'établissement central est à Burton, relié aux trois grandes lignes de chemins de fer qui desservent cette ville par un réseau particulier appartenant à la maison, et mesurant 25 kilomètres de voie ferrée. Cette brasserie gigantesque est, à elle seule, une ville dans la ville. Les constructions occupent une superficie de 25 hectares et 3,000 ouvriers y sont à l'œuvre. L'exportation annuelle dépasse un million de fûts; les frais de transport s'élèvent à 4,500,000 fr. par année, et l'impôt payé par la brasserie à 7,150,000 francs. 35,000 hectares de terre sont affectés à la production de l'orge,

1,500 à celle du houblon, dont l'approvisionnement permanent en magasin n'est jamais moindre de 10,000 balles représentant un capital de 5 millions; 60,000 fourgons par année sont constamment employés au transport des produits, et les ateliers de tonnellerie contiennent 543,869 fûts. Quant à l'expédition de la bière en bouteilles, elle s'élève au chiffre incroyable de 100 millions par année.

La direction d'une pareille entreprise semble dépasser les forces d'un seul homme, et cependant, jusqu'en 1880, M. Michael-Thomas Bass en est resté seul propriétaire et gérant. Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il a réalisé son immense fortune et, à défaut d'un acquéreur assez riche, a cédé sa brasserie à une société en commandite dont il est toutefois resté le principal intéressé. Représentant depuis trente années du bourg de Derby au parlement, il se vit offrir un siège à la chambre des pairs. Il refusa, tenant plus, disait-il, à rester le premier dans le *Beerage* qu'à figurer au *Peerage*, et désireux de consacrer ses dernières années à doter sa ville natale de grands établissemens d'utilité publique. Sous ce rapport, il s'est montré un digne émule de George Peabody et de la baronne Burdett-Coutts. Comme eux, il s'est voué aux œuvres philanthropiques, créant un musée, une bibliothèque, construisant des bains publics, contribuant largement à toutes les œuvres d'utilité publique et de charité privée.

Ses héritiers peuvent dire après lui ce que disait le docteur Samuel Johnson, exécuteur testamentaire de M. Thrale, le fondateur de la grande brasserie connue depuis sous le nom de Barclay et Perkins, ses successeurs : « Il m'a été donné d'entrevoir une source de prospérité sans bornes, de richesses inépuisables, et de comprendre une fois dans ma vie comment l'opulence pouvait dépasser les rêves les plus hardis. »

IV.

Un homme pour qui l'or n'est qu'un moyen de mettre à l'air sa volonté, qui, parti de rien, parvenu à l'opulence, tourne résolument le dos aux millions, consacre son intelligence et son activité à la cause de ceux qui souffrent, sacrifie sa vie à une idée et succombe sans regrets en plein triomphe, épuisé par la lutte, vaincu par la mort seule, un tel homme laisse derrière lui un nom auquel s'attache une gloire autre que celle qu'il lui fut un moment donnée de connaître : d'avoir édifié en peu d'années une fortune enviée de ses contemporains.

Ce fut la vie de Richard Cobden, l'un des plus grands orateurs que l'Angleterre ait produits, et, ce que l'on sait moins, l'un de

ses négocians qui ont le plus vite et le mieux su triompher des difficultés de la misère, sortir de la foule, conquérir cette large indépendance sans laquelle la vie politique n'est, pour la plupart de ceux qui s'y consacrent exclusivement, qu'une lutte incessante entre les principes et les intérêts, l'écueil sur lequel viennent se briser les convictions les plus sincères au début, les caractères les mieux trempés en apparence. Si l'indépendance est la condition première du journaliste, elle l'est tout autant de celui qui aspire à gouverner les hommes, à faire triompher ses idées, et que les vicissitudes de la vie politique mettent fréquemment dans la nécessité d'opter entre ses intérêts et ses convictions. Celui-là est à plaindre que le besoin d'un traitement contraint à capituler, à prêter son concours à des mesures que condamne sa conscience et à demander à des sophismes usés l'excuse de ses défaillances civiles.

Sur la place publique de la ville de Bradford se dresse une statue de marbre de Richard Cobden, portant pour toute inscription son nom et ces mots, qui résument les idées auxquelles il voua sa vie : « Libre échange. — Paix et bonne volonté entre tous les peuples. » Il fut en effet l'apôtre du libre échange et de la paix. On peut différer d'opinion avec lui, traiter d'utopies généreuses ses aspirations passionnées ; on ne saurait contester sa sincérité, son entière bonne foi, son dévoûment à sa cause. Il la servit de tout son cœur, de toute son intelligence et de sa fortune, plaçant haut son idéal. Il rêvait un millénium peut-être, un âge d'or pour l'humanité ; il y tendait de toutes ses forces ; s'il ne l'atteignit pas, il en réalisa du moins une partie, et son plus bel éloge est dans ce mot que les ouvriers anglais répètent encore quand son nom est prononcé : « C'est à Cobden que nous devons d'avoir le pain à bon marché. » Les circonstances firent de Cobden un simple marchand de calicot ; son cœur, son génie, son éloquence, firent de lui l'heureux rival de sir Robert Peel, le chef incontesté et l'orateur puissant d'un grand parti qu'il conduisit à la victoire.

Son père était fermier, exploitant son propre champ. Il appartenait à cette classe de cultivateurs indépendans, chaque jour moins nombreux en Angleterre, où la culture moyenne diminue, absorbée par les grands propriétaires. Il possédait neuf enfans et mourut à la peine, écrasé par un fardeau trop lourd. Richard Cobden dut gagner sa vie et loua ses services comme gardien de troupeaux à un fermier du duc de Richmond. Une singulière destinée rapprochait ainsi au début de sa carrière le chef futur du parti libre-échangiste et le grand seigneur inféodé aux idées protectionnistes qu'il personnifiait à la chambre des pairs. Il s'instruisit lui-

même, et « s'il n'eut pas, comme le dit M. Bright, son ami, les avantages qui résultent d'une éducation universitaire, il n'eut pas non plus à pâtir de quelques-uns des désavantages que cette éducation comporte. »

En ces quelques mots incisifs, John Bright formulait, aux applaudissemens de ses auditeurs, l'une des critiques les plus sérieuses que l'on soit en droit de diriger contre les grandes universités anglaises, ces clubs de jeunes gens nobles, à tout le moins riches, autour desquels gravitent des boursiers pauvres en quête d'un patron puissant, serres chaudes où fleurissaient alors cet esprit valet, cette adoration de l'argent, si bien décrits par William Thackeray dans son roman d'*Arthur Pendennis*.

A dix ans, Richard Cobden fut mis dans une de ces misérables petites écoles que Dickens a merveilleusement peintes dans *Nicolas Nickleby*. Il y passa cinq années, mal nourri, mal traité, loin des siens, sans affection et sans soins. Cette période de sa vie lui laissa les plus tristes souvenirs, et, depuis, il a maintes fois répété que ni la fortune ni le succès ne purent jamais effacer ces premières impressions, et qu'il lui en resta un fonds de tristesse et de mélancolie qui assombrit le reste de sa vie. A quinze ans, il entra, en qualité de commis, dans le magasin d'un de ses oncles à Londres. L'existence y était rude, le travail excessif; mais après l'épreuve qu'il venait de traverser, cette condition lui parut tolérable. Son modeste salaire suffisait à ses besoins et, sur ses économies, il prélevait encore de quoi acheter quelques livres qu'il dévorait. Puis, Londres avec son incessante agitation, sa puissante activité commerciale passionnait son imagination. La grande ville était pour lui un livre aux pages toujours ouvertes et toujours nouvelles.

Son assiduité au travail et son intelligence lui valurent d'être promu au poste de commis voyageur. C'était en 1826. Libre de ses mouvemens, pourvu d'une carriole et d'un cheval, il parcourut l'Angleterre, sollicitant des ordres, faisant l'article, visitant les localités, récoltant, chemin faisant, des renseignemens utiles, complétant son éducation par l'étude des monumens, des musées, aussi bien que des filatures et des marchés. Il gagnait suffisamment déjà pour venir en aide à sa mère et à sa nombreuse famille. A vingt-quatre ans, s'estimant assez au courant des affaires pour s'établir à son compte, il s'associait avec deux de ses amis employés comme lui au commerce des cotonnades. Leurs économies s'élevaient à 500 livres sterling (12,500 francs); ils négocièrent un emprunt de même somme, et Richard Cobden s'en fut à Manchester s'aboucher avec une fabrique de cette ville. Son intelligence et sa franchise lui gagnèrent la sympathie d'un grand manufacturier, qui ouvrit à

Cobden et à ses associés un crédit considérable. Il n'eut pas à le regretter. Peu après il écoulait, par leur intermédiaire, pour plus de 2 millions 1/2 de marchandises à l'année.

Plus tard, Cobden, arrivé à la fortune, lui demanda comment il avait pu donner à trois jeunes gens, possédant à peine 5,000 fr. chacun, de pareilles facilités ; à quoi le manufacturier lui répondit : « J'ai toujours eu pour principe de préférer traiter avec des hommes jeunes, au courant de leur affaire, capables et probes, plutôt qu'avec des gens possédant déjà des capitaux. Les premiers travaillent dur et réussissent plus souvent que les autres. Je me suis bien trouvé d'en agir ainsi et, par cette manière de faire, je me suis assuré des correspondans capables et intelligens dans toutes les parties du monde. »

L'extension rapide de leurs affaires obligea les trois associés à se consacrer chacun à une partie spéciale de l'œuvre commune. L'un d'eux s'établit à Manchester, l'autre à Londres, et le troisième, Cobden, se réserva les voyages. Il parcourut ainsi la France et les États-Unis, non plus en simple placier, mais en commerçant connu et estimé, traitant de grandes affaires. Il en retira profit et instruction, ne négligeant aucune occasion d'apprendre ce qu'il ignorait : les langues étrangères et l'histoire ; se passionnant pour l'étude des questions économiques ; réunissant partout des informations précises et puisées à bonnes sources ; suivant d'un œil attentif et curieux l'évolution commerciale, qui, de 1830 à 1850, atteignait son apogée. Négociant par situation et par nécessité, il était, d'instinct, homme politique et économiste. A un moment donné, la nature devait l'emporter sur l'accident, lui faire abandonner sans regret ses intérêts particuliers pour l'entraîner dans le conflit des intérêts généraux. Gagnant alors près de 500,000 francs par an, il dépensait peu, accroissait sa fortune jusqu'au jour où, tenant son indépendance pour largement assurée, il quitta les affaires pour se consacrer à la vie publique.

Il débuta toutefois par de lointains voyages, et, à son retour, par la publication d'une brochure intitulée : *Angleterre, Irlande et États-Unis*, dans laquelle, préconisant les institutions américaines, il s'attachait à prouver que « la jeune république devait s'élever au plus haut degré de prospérité, à la condition de demeurer fidèle à sa double tradition : de n'avoir que des cadres en tant qu'armée permanente, et d'éviter les alliances embarrassantes. La civilisation, ajoutait-il, c'est la paix ; la barbarie, c'est la guerre. Si les grandes puissances s'entendaient pour consacrer au bien-être des masses une partie des sommes énormes qu'elles dépensent en armemens, l'humanité n'attendrait plus longtemps ses glorieuses destinées. »

A la sollicitation de J. Bright, alors son allié politique, plus tard son confident et son ami, Richard Cobden exposa à plusieurs reprises ses vues dans des *meetings* publics. Sa parole émue, claire, convaincante, parce qu'elle était convaincue, impressionna vivement ses auditeurs. L'un de ses adversaires, qui l'entendit à cette époque, résumait son impression en ces mots, qui sont le plus complet éloge d'un orateur : « Je tremble toujours quand Cobden prend la parole. Je sais qu'il va me persuader que j'ai tort et qu'il a raison, et personne n'aime cela. »

Ses rêves humanitaires de paix universelle ne l'absorbaient pourtant pas au point de détourner son attention de réformes aussi urgentes et plus pratiques. Son cœur souffrait du pénible contraste qu'offraient alors la prospérité commerciale de son pays et la misère des classes ouvrières. Ce contraste déconcertait sa logique; il en recherchait les causes, complétant par des études approfondies une instruction première insuffisante. Conséquent avec les idées développées par lui dans sa brochure, il attribuait une partie des maux dont souffrait l'Angleterre à son incessante intervention dans les affaires du continent, intervention qui épuisait son trésor, sans profit pour le bien-être du peuple. Il attribuait le reste au régime protectionniste, qui enrichissait la bourgeoisie et les propriétaires au détriment des masses. « On devait, disait-il, l'impôt à l'état; on ne le devait pas à ses compatriotes. » N'était-ce pas un impôt prélevé sur la masse des consommateurs, cette échelle mobile de droits qui contraignait le pauvre à payer le pain plus cher pour assurer au propriétaire et au fermier un écoulement rémunérateur de leurs produits? « Quel droit ceux qui possèdent et ceux qui labourent le sol ont-ils de taxer le pain, la viande de toute une population pour leur propre bénéfice? »

Au moment où il entreprit cette campagne fameuse qui devait aboutir au rappel de la loi des céréales, le blé était abondant et à bon marché en Europe et aux États-Unis, et le pain plus cher que jamais en Angleterre. Tout absorbé par son idée, il s'en fut trouver J. Bright pour réclamer son concours dans la lutte qu'il allait engager. Il le trouva atterré par la mort de sa femme, qui venait d'expirer le jour même. Alors, entre ces deux hommes, eut lieu une scène caractéristique qui peint bien le *self control* et les facultés d'*endurance* de la race. Pour consoler son ami, Cobden trouva des paroles émues, pleurant avec lui celle pour laquelle il professait lui-même une respectueuse affection; mais peu à peu, dominé par son idée fixe : « Vous n'êtes pas seul malheureux, ni seul affligé. En ce moment, dans des milliers de demeures, des mères, des femmes, des enfans souffrent des angoisses de la faim, attendant

la mort, terme de leurs épreuves. Pleurez, mon ami, puis séchez vos larmes et venez avec moi combattre le bon combat. Luttons jusqu'à ce que nous ayons obtenu le rappel de cette loi inique. »

Peu de jours après, la ligue contre la loi des céréales était organisée. La lutte la plus formidable que deux hommes aient jamais soutenue contre un gouvernement commençait, et en 1846 ils arrachaient à sir Robert Peel la concession qu'ils réclamaient au nom des classes ouvrières.

La carrière politique de Cobden appartient à l'histoire; nous n'entreprendrons pas de la raconter dans le cours de cette étude : il n'en relève que par ses débuts peu connus et les succès commerciaux de ses premières années. Rappelons seulement que la fortune ne fut pour lui qu'un instrument; qu'il la sacrifia tout entière à sa cause et à ses idées, et que cet homme, qui eût pu mourir millionnaire, mourut pauvre, mais laissant un nom glorieux parmi les plus illustres dont s'enorgueillisse sa patrie.

V.

Chicago, la *cité des prairies*, dont la superficie dépasse aujourd'hui celle de Paris, dont la population s'accroît annuellement de 50,000 habitans et atteint aujourd'hui 800,000, est surtout la métropole de la viande et du blé. Sur son colossal marché de porcs passent chaque année plus de 4 millions d'animaux; une seule maison, Armour et Cie, tue, dépèce, sale et fume annuellement 1 million de cochons et 300,000 bêtes à cornes. Dans ses *elevators* s'entassent 400 millions de boisseaux de céréales. Plusieurs de ses maisons de commerce peuvent rivaliser avec les plus opulentes de New-York; on cite notamment celle de Field, Luter et Cie, dont le chiffre d'affaires dépasse 100 millions par an, Mac Cormick, le plus grand constructeur de machines agricoles des États-Unis et dont le nom est connu dans toutes les parties du monde.

Mais la cité des prairies tient à honneur de n'être pas seulement la grande métropole de l'ouest, la ville utilitaire et riche; ses opulens millionnaires ont doté d'une société historique la cité née d'hier, et cette société vient de publier son premier volume. Il contient le récit des aventures de deux pionniers anglais, Morris Birkbeck et George Flower, qui, les premiers, s'établirent dans l'Illinois, et y réalisèrent, le second surtout, une grande fortune.

Ce récit est curieux. Il met en saillie l'esprit tout à la fois aventureux et pratique des colons anglais, ces goûts de vie libre, indépendante qu'ils ont transmis à leurs descendans américains. Il nous

initie aux difficultés, aux périls, et aussi aux charmes de cette existence que n'oublient jamais et regrettent souvent, au milieu des conforts de la civilisation, ceux qui en ont une fois goûté.

En 1816, nos deux pionniers réalisèrent une partie de ce qu'ils possédaient en Angleterre et partirent pour les États-Unis dans l'unique dessein de s'assurer par eux-mêmes de ce qu'il y avait de vrai dans les récits vagues qui circulaient alors et d'après lesquels il existait, dans le *far-west*, d'immenses prairies. Il n'y avait guère, semble-t-il, dans cette assertion, traitée de fable par les colons américains eux-mêmes, de quoi surexciter l'imagination de deux *respectable* fermiers du comté de Sussex et les décider à quitter leur exploitation prospère pour s'embarquer dans une expédition aussi lointaine et aussi chanceuse. Mais l'esprit d'aventure souffle où il peut et comme il veut, déracinant les hommes du sol natal et les poussant au hasard sur des terres nouvelles. Eux-mêmes croyaient peu à l'existence invraisemblable de ces prairies. Le littoral des États-Unis, encore seul exploité et colonisé, offrait partout l'aspect d'une immense forêt. Aussi loin que l'on eût pénétré dans l'intérieur, la forêt s'étendait, semée de clairières, sillonnée de fleuves et de rivières, peuplée d'Indiens. Quelques explorateurs audacieux affirmaient bien qu'au-delà des monts Alleghany, par-delà Cincinnati, qui comptait à peine quelques habitans, commençait la région des prairies, la riche vallée de l'Ohio traversée par la *Belle-Rivière*, le mystérieux Wabash, et confinant aux rives désertes du lac Michigan. C'est sur cette plage, alors couverte de hautes herbes, où paissaient des troupeaux de buffles et d'élans, que Chicago devait semer un jour, sur 100 kilomètres carrés, ses luxueuses habitations, ses hôtels princiers, ses parcs, ses marchés et ses usines, sa *Michigan Avenue* peuplée de millionnaires.

Le récit qu'a laissé George Flower pourrait être intitulé le « Manuel de l'explorateur. » Il abonde en détails minutieux et précieux sur l'art de voyager alors, sur les précautions à prendre, sur le choix de sa monture, sur les soins à lui donner. Il importe en effet de ne pas se tromper dans l'achat d'un cheval qui doit vous porter pendant 2,000 kilomètres, de la mule porteur de vos bagages et dont la charge, exactement proportionnée à ses forces, doit être équilibrée avec un art savant. La sécurité, la vie même du voyageur, en dépendent. Une courroie qui se rompt au passage d'un gué, à la descente d'un ravin, peut entraîner mort d'homme; un bât mal assujetti, trop lâche ou trop serré, peut estropier l'animal, retarder la marche et contraindre à camper dans des conditions désastreuses. Pas une partie de l'équipement qui n'exige une surveillance attentive, pas un point de suture qu'on ne vérifie, pas une longe dont on n'éprouve la force de résistance, pas une corde

qu'on n'assouplisse, pas un licou qu'on ne graisse. Ce n'est pas petite affaire de bien équiper un cheval pour pareil voyage. Tout d'abord une couverture souple pour le protéger contre les piqûres des insectes venimeux qui abondent dans les forêts, puis une large selle rembourrée avec art sur l'arrière où s'arrime le double sac, bien empaqueté, bien équilibré surtout, maintenu par une courroie pour l'empêcher de battre et de blesser les flancs de l'animal, ou de glisser de côté. Ainsi équipé et chargé, le cheval peut et doit fournir un parcours régulier de 40 kilomètres par jour, pendant un mois. Chaque mois, on lui laisse quatre jours de repos, que l'on consacre à remettre complètement en état son harnachement, entretenu et vérifié d'ailleurs chaque soir au campement.

Sur tous ces détails, l'auteur s'étend avec une complaisance qui prouve la légitime importance qu'il y attachait. L'aéronaute qui s'aventure dans les airs, le navigateur qui se lance sur l'océan à la recherche de terres nouvelles ne surveillent pas avec plus de sollicitude les agrès de la nacelle ou du navire qui les portent que ne fit George Flower se mettant en route pour vérifier l'existence des prairies. Et, de fait, les risques n'étaient pas moindres. Il en courut davantage pour gagner le site où se trouve aujourd'hui Pittsburg qu'on n'en affronterait de nos jours pour faire le tour du monde.

Parti seul, en avant, pour se rendre à Nashville, limite extrême des *settlemens*, il devait, s'il découvrait la région des prairies, en aviser son associé, qui viendrait, de New-York, le rejoindre avec sa famille, lui amenant des renforts et des provisions. Il ne mit pas moins de sept mois à effectuer ce parcours, arrêté parfois pendant des semaines au bord d'une rivière grossie par les pluies, perdu dans les monts Alleghany et ne retrouvant son chemin que grâce à un cheval errant qui le conduisit à une hutte habitée par un Irlandais, lequel lui donna abri pour la nuit et le remit dans sa voie. Encore le prévint-il qu'il rencontrerait à quelque distance une rivière, en apparence impassable, mais qu'il pourrait franchir à gué, à la condition de suivre bien exactement ses indications. Il devait entrer dans l'eau à un endroit qu'il précisa, « avancer droit devant lui quatre fois la longueur de son cheval, puis tourner brusquement à droite, continuer deux longueurs de l'animal, revenir un peu à gauche, puis pousser vers l'autre rive en obliquant légèrement dans le sens du courant. » Même avec de pareils renseignemens, il fallait bonne mémoire et coup d'œil sûr pour ne pas se noyer. Il ne s'en tira qu'à grand'peine, et le souvenir de cette aventure fit sur lui une impression telle, qu'il lui arrivait encore d'en rêver cinquante ans plus tard, écrit-il.

Pas plus à Pittsburg qu'à Cincinnati il ne put rien apprendre au

sujet des prairies. Les rares colons qu'il rencontrait et interrogeait le tenaient pour fou, ne comprenant pas ce qu'il cherchait et à quoi il en avait. Ce fut à la résidence du gouverneur Shelby, dans le Kentucky, qu'il vit enfin quelqu'un qui lui confirma l'existence des prairies. Ce voyageur était le frère même du gouverneur; il arrivait du Mississipi supérieur, après avoir traversé les plaines de l'Illinois. Les détails précis qu'il donna à George Flower, ses indications sur la route à suivre, sur l'étendue, en apparence illimitée, de cette région qu'il n'avait fait qu'entrevoir, levèrent tous les doutes de l'explorateur. Convaincu qu'il n'était pas la dupe d'une histoire inventée à plaisir, que les prairies existaient, il se hâta d'en aviser son ami, M. Birkbeck, et accepta la cordiale invitation de M. Jefferson, pour lequel il avait une lettre d'introduction, et qui le pressait de le venir voir à sa résidence de *Poplar-Forest*, en Virginie. Pour s'y rendre, il eut encore 1,200 kilomètres à faire à cheval, mais là, du moins, il put attendre et se reposer.

Chemin faisant, à Nashville, il rencontra le général Andrew Jackson, et nous a laissé un curieux portrait du héros de la Nouvelle-Orléans : « Il était grand, écrit-il, maigre et mal bâti, le teint bronzé, les traits fortement accentués, la barbe grise, l'œil vif et brillant. Jackson, ajoute-t-il, était passionné pour les courses; il engagea son meilleur cheval contre celui d'un fermier et perdit. On ne peut s'imaginer parieur plus enragé; il tenait tous les enjeux, il gesticulait, criait, jurait, se démenait comme un possédé. Si l'on m'eût dit alors que le fou furieux que je voyais deviendrait un jour président des États-Unis, j'aurais tenu le fait pour des plus invraisemblables. »

Après quelques mois de repos dans la résidence de l'ex-président Jefferson, résidence qui lui rappelait, dit-il, un château de France, avec ses chambres octogonales, ses portes de chêne, ses hauts plafonds et ses vastes miroirs, il reçut enfin avis de l'arrivée prochaine de Morris Birkbeck. Ce dernier le rejoignait en effet, amenant avec lui un important convoi d'approvisionnemens, ses deux filles, leur compagne, miss Andrews, et ses serviteurs, une douzaine de personnes. Ce n'était pas chose facile de transporter tout ce monde dans la région encore éloignée des prairies, mais George Flower avait médité les théories des *Pilgrim Fathers*; il avait lu leurs récits et en avait retenu l'axiome bien connu dans le far-west : « Loin d'être un obstacle pour les pionniers, la présence, l'aide matérielle et morale des femmes et des enfans leur est utile, en les obligeant à redoubler de vigilance et de prudence, en les mettant dans l'impossibilité de reculer, et en leur imposant le devoir de veiller sur ces êtres plus faibles. »

L'expérience prouva une fois de plus la sagesse des premiers

pionniers, en dépit des complications que devaient entraîner la présence des trois jeunes femmes. George Flower était célibataire, Morris Birkbeck était veuf. Il semblait assez naturel que, dans le cours de ce long voyage et par suite de l'intimité qui en résulterait, George Flower s'éprît d'une des filles de son ami. Il n'en fit rien ; son choix s'arrêta sur miss Andrews, dont Morris Birkbeck, de son côté, tombait amoureux. Assez prolixe d'ordinaire sur les incidens de leur voyage, George Flower observe, sur ce sujet délicat, une réserve dont on ne saurait le blâmer. Il se borne à nous apprendre que Morris Birkbeck se proposa et fut refusé, que miss Andrews agréa ses hommages, et qu'au premier *settlement* où ils rencontrèrent un pasteur, il épousa miss Andrews, son associé Birkbeck tenant, pour cette cérémonie, lieu de père à celle dont il n'avait pu faire sa femme.

Cette affaire terminée, on se remit en route, voyageant tout l'été, profitant de l'expérience acquise par George Flower, passé maître dans l'art de régler les étapes et de choisir un campement. Mais les semaines s'écoulaient, les forces défaillaient, surtout l'espoir qui les soutenait. « Enfin, un jour, écrit-il, après une marche de sept heures par une chaleur intense, brisés de fatigue, lacérés par les ronces de la forêt, découragés, nous débouchâmes tout à coup dans une prairie semée de fleurs sans nombre. Devant nous, aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, elle déroulait, dans le calme et le silence majestueux d'une belle après-midi d'automne, son immense tapis diapré. Çà et là des bouquets de chênes séculaires lui donnaient l'aspect d'un parc gigantesque. Derrière nous, la forêt que nous quittions restait pleine d'ombre et de mystère. Une fois en ma vie, la réalité tant attendue, si désirée, dépassa mes rêves. »

Pendant des jours et des jours, ils explorèrent ce domaine sans fin, « ne pouvant, écrit l'heureux explorateur, nous rassasier de la vue de tant de beautés, cherchant où poser notre tente, hésitant entre cent sites aussi séduisans l'un que l'autre. » Certes, ils n'entrevoyaient pas alors que des villes telles que Chicago, Pæoria, Springfield, Burlington, Davenport surgiraient dans cette oasis, que soixante ans plus tard ces terres de l'Illinois, devenu l'un des plus riches états de l'Union, représenteraient un capital de 3 milliards, et que la région des prairies, nouveau pays de Canaan, deviendrait l'inépuisable grenier du littoral de l'Atlantique. Mais ils étaient fermiers trop pratiques et trop expérimentés pour ne pas comprendre tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces terres vierges de culture et d'une fécondité sans égale. Ils décidèrent de s'établir dans une localité qu'ils baptisèrent du nom d'*Edwards-County*, et George Flower repartit pour l'Angleterre afin de réaliser ce qu'ils y

possédaient tous deux, d'y négocier un emprunt et d'acquérir du gouvernement américain une vaste concession de terres. Au prix auquel il cédait alors ces terrains, les nouveaux acquéreurs ne couraient aucun risque. Flower réussit dans sa mission. Ses récits enthousiastes, ses descriptions de la fertilité du sol, de la beauté et de la salubrité du climat, séduisirent plusieurs de ses compatriotes, qui imitèrent son exemple. Edwards-County se peupla de fermiers entreprenans, et, peu d'années après, se couvrait d'abondantes moissons. George Flower ne s'en tint pas là : au centre des *settlement*, sur des terrains lui appartenant, il fonda un village qui bientôt devint une ville et à laquelle il donna le nom d'Albion.

George Flower mourut en 1862, laissant une grande fortune en terres, fermes et maisons. En publiant son curieux récit, la Société historique de Chicago n'a pas seulement rendu un hommage mérité à la mémoire de cet intelligent et hardi pionnier anglais, elle a encore et surtout éclairé d'un jour nouveau l'histoire peu connue, bien que comparativement récente, de la naissance d'un des plus grands et des plus riches états de l'Union, qui n'était qu'un désert le jour où il y planta sa tente, et dont la population dépasse aujourd'hui 3 millions d'habitans.

VI.

A l'époque où George Flower, colonisant l'Illinois, jetait les bases de sa grande fortune, un autre colon, Peter Smith, tentait sur les bords du lac Ontario une entreprise analogue à celle que le fermier anglais poursuivait avec succès sur les rives du lac Michigan. Ce Peter Smith, père du millionnaire Gerrit Smith, et lui-même immensément riche, fut, ainsi que son fils, l'un des types les plus curieux et les plus excentriques d'un temps et d'un milieu où l'excentricité se donnait libre carrière. Sur cette terre nouvelle, aussi peu connue que peu peuplée, les singularités et les bizarreries de caractère passaient inaperçues; elles ne gênaient guère et n'étonnaient nullement des colons qui vivaient à grande distance les uns des autres; aucun frottement social n'adoucissait les angles; tordues, droites ou nouées, les individualités s'y développaient à l'aise, comme les arbres dans les forêts, au gré de leurs tendances naturelles.

New-York n'était alors qu'un grand village, et Peter Smith avait à peine vingt ans quand il se prit de passion pour la vie libre et aventureuse des trappeurs. Les castors abondaient sur les bords de l'Ontario, et, comme *Bas de cuir* de Fenimore Cooper, il s'en fut

courir les forêts et les plaines, campant avec les Indiens, parlant leur langue, apprenant d'eux l'art de subvenir par la chasse et la pêche à sa subsistance, leurs stratagèmes ingénieux pour dérouter leurs ennemis ou suivre à la piste sur d'immenses espaces les troupeaux de buffles et d'élans. Quelques années de cette existence nomade firent de lui un homme robuste, un coureur agile, un intrépide cavalier et un chasseur accompli.

Le bruit de sa réputation parvint aux oreilles d'un négociant qui devait être un jour l'un des plus puissans millionnaires que le monde ait connus. John-Jacob Astor débutait dans sa carrière ; il s'occupait à New-York du commerce des fourrures et des pelleteries. Il prit d'abord Peter Smith à son service, puis l'intéressa à ses affaires, lui laissant pleine liberté d'opérer à sa guise. L'argent était rare alors et peu recherché des Indiens, qui n'en connaissaient pas l'usage ; en revanche, ils appréciaient fort le tabac, les étoffes, les couvertures, dont ils étaient dépourvus et qu'ils remplaçaient par des peaux d'animaux. Peter Smith commença à trafiquer avec eux. Ils l'estimaient comme leur élève ; sa qualité de blanc rehaussait le prestige de sa bravoure, aussi s'empressèrent-ils de lui apporter les produits de leur chasse, leurs pelleteries et leurs fourrures en échange des articles fabriqués que lui faisait tenir Astor. Les affaires des deux associés prospérèrent. Peter Smith parcourait en tous sens ce vaste territoire qui s'étendait de New-York aux frontières du Canada. Il fut le premier à en pressentir l'importance future. Sa vie de trappeur et de chasseur avait développé en lui ces aptitudes particulières, ces qualités spéciales aux explorateurs, qui leur font discerner au premier coup d'œil les sites propres à un campement, les avantages qu'il offre pour repousser une attaque, assurer une retraite. Il était passé maître dans cet art où les Indiens excellent, et qui, pratiqué sur une plus vaste échelle, fait les tacticiens consommés.

Par le fait des circonstances, il en tira un autre parti. En paix avec ses amis indiens, s'occupant non de guerre, mais de commerce, soucieux surtout de s'assurer les moyens les plus économiques et les plus sûrs d'expédier ses fourrures à New-York et d'en faire venir ses articles d'échange, il étudia avec un soin minutieux le terrain sur lequel il opérait, le réseau des rivières navigables qui lui assuraient de prompts transports, les sites les plus avantageux pour y établir des étapes, des relais et des dépôts. C'est ainsi que son coup d'œil exercé lui fit choisir les emplacemens où s'élèvent aujourd'hui Oswego, Rochester et les ports les plus sûrs du lac Ontario.

John-Jacob Astor s'enrichissait. Inaugurant un mode de place-

ment dont il ne se départit jamais et qui devait porter sa fortune au chiffre colossal de 250 millions de francs, il achetait à bas prix des terrains à New-York. Son inébranlable confiance dans la grandeur future de sa ville natale fit de lui l'un des hommes les plus opulens du monde. Le revenu de ses acquisitions passait à de nouvelles acquisitions. Observateur attentif, il suivait dans ses évolutions la marche encore hésitante, mais déjà régulière, de la future cité impériale.

Les grandes agglomérations urbaines obéissent en effet à des lois que l'observation nous révèle, et dont la statistique nous permet de constater l'exactitude. Toutes les villes appelées à un grand avenir se développent et s'étendent suivant des règles que les conditions géographiques et géologiques favorisent ou contrarient, qui accélèrent ou retardent leur croissance. Si ces conditions sont favorables, leur accroissement est régulier; au cas contraire, elles s'ingénient à tourner ou à supprimer l'obstacle. Serrez de près leur histoire, suivez-les dans leurs évolutions à travers les âges, et vous noterez chez toutes une tendance invariable à une orientation particulière. D'instinct elles se tournent vers l'ouest, à moins qu'un obstacle insurmontable, mer, fleuve ou montagne, ne les contraigne à chercher dans une autre direction l'espace nécessaire à leur développement.

Que ce phénomène soit dû, comme nous le pensons, au régime dominant des vents d'ouest, qui, refoulant vers l'est les miasmes délétères, rend les quartiers occidentaux d'une grande ville plus salubres que les quartiers de l'est, le fait n'en est pas moins constant. Paris et Londres nous offrent, en Europe, un exemple frappant de cette loi. Londres, comme Paris, a eu pour berceau sa *cité*; toutes deux ont promptement rompu cette enceinte trop étroite, et, après quelques tâtonnemens, se sont résolument mises en marche vers l'occident. Le cours de leurs fleuves n'y a été pour rien, car la Seine et la Tamise coulent en sens contraire : la Tamise, de l'ouest à l'est; la Seine, de l'est à l'ouest. Londres a remonté le cours de son fleuve; Paris a descendu au cours du sien. Libres toutes deux d'évoluer dans le sens qui leur conviendrait le mieux, ne rencontrant dans aucune direction d'obstacles à leurs progrès, elles ont toutes deux cheminé dans la même direction, abandonnant au commerce, à l'industrie, aux usines et aux entrepôts les quartiers qui furent leur point de départ, le centre riche et élégant. Le *West-End* de Londres est actuellement le quartier aristocratique par excellence. La partie orientale de la ville est de plus en plus abandonnée à la population pauvre.

A Paris il en est de même. Depuis quarante ans, la ville semble

même avoir doublé ses étapes vers l'ouest, et sa marche, un instant ralentie, ne paraît pas près de s'arrêter. Que l'on mesure le chemin parcouru depuis l'époque, — il y a de cela deux siècles, — où la place Royale, aujourd'hui place des Vosges, était le centre élégant, où le Louvre se trouvait à l'une des extrémités de la ville dont il occupe aujourd'hui le centre mathématique, centre qui tend de plus en plus à se déplacer vers l'ouest.

Aux États-Unis, ce fait, constaté par l'expérience, fait loi pour les spéculateurs en terrains. Dans toutes les villes nouvelles qui se sont fondées depuis le commencement de ce siècle, le même phénomène s'est produit; aussi les capitalistes avisés ont-ils toujours acheté de préférence les terrains situés dans la partie occidentale, et s'en sont-ils bien trouvés. L'étonnante rapidité avec laquelle ces villes se peuplent et s'étendent y rend d'ailleurs les spéculations en terrains plus fructueuses et plus promptement productives qu'en Europe, où la progression mathématique est plus lente, et où les grands centres bénéficient davantage de l'afflux des populations rurales que de l'excédent des naissances sur les décès.

Jacob Astor ne se trompait pas dans ses calculs, fondés sur l'avenir de sa ville natale et sur la direction qu'elle devait prendre. New-York, avec ses quatre cents temples ou églises, ses résidences princières, ses hôtels, palais de marbre et de granit, ses interminables avenues, son port sûr et spacieux, ses 1,800,000 habitans, est bien la capitale commerciale du Nouveau-Monde, la rivale de Londres, qu'elle jalouse, et à laquelle, avant un siècle, elle enlèvera la suprématie de l'Atlantique. Londres est la tête monstrueuse d'une île relativement peu étendue; sa population égale celle de l'Écosse; elle vit de la mer et par la mer, du commerce maritime, de l'Inde, de l'Australie. Elle attire et entasse dans ses docks gigantesques les produits du monde; elle aspire et respire par son fleuve, prélevant sur l'univers entier d'énormes commissions de transport et d'entrepôt, de courtages de vente et d'achat, mais elle n'a pas les fortes et solides assises de New-York; elle n'a pas derrière elle, comme sa rivale, les immenses fermes de l'ouest, greniers inépuisables où s'entasse chaque année assez de grains pour nourrir l'Europe entière. Elle n'a pas les immenses troupeaux de l'Ohio et du Texas, les bois du Maine et de l'Orégon, l'or de la Californie, l'argent du Nevada, le sucre de la Louisiane, le coton de la Georgie. Elle n'a pas enfin les 50 millions d'habitans qui peuplent les États-Unis, et dont le nombre va toujours croissant.

John-Jacob Astor avait pressenti ce prodigieux développement et identifié sa fortune avec celle de New-York. Toutes deux marchaient du même pas. Sobre, économe, ennemi de tout luxe et de tout appa-

rat, il vivait avec une excessive frugalité, élevant son fils, William-B. Astor, dans les mêmes idées. « William, disait-il un jour, ne saura peut-être pas gagner de l'argent, mais il saura garder celui que je lui laisserai. » En cela il ne se trompait pas, et la fortune de son fils, comme la sienne, a grandi avec la même rapidité que celle de l'*Imperial City*. Dans les dernières années de sa vie, il mettait de côté et plaçait *chaque trimestre* 2 millions 1/2 de francs en acquisitions nouvelles de terrains ou de valeurs locales.

Peter Smith suivait l'exemple de son associé. Pendant qu'Astor opérait sur les terrains de New-York, Peter Smith, mieux au courant que personne de la valeur des terres du nord-ouest, achetait de grandes concessions sur les points où il prévoyait que l'émigration agricole se porterait de préférence. Il comprenait qu'avant peu, cette solitude se peuplerait, que la prospérité croissante de la ville de New-York entraînerait celle du reste de l'état, et, dans ses achats judicieux, il faisait main basse sur les terres irrigables et d'accès facile. Mais à mesure qu'il avançait en âge et que sa fortune augmentait, il était envahi par une sorte de mélancolie religieuse assez fréquente, au déclin des ans, chez ces rudes pionniers dont la vie solitaire s'écoule au milieu des vastes espaces et des grands horizons. La pensée forcément repliée sur elle-même, l'imagination toujours en éveil, l'observation incessante des phénomènes de la nature, leur font entrevoir, par-delà les manifestations silencieuses du monde visible, la source mystérieuse de vie, la cause première que nous voile notre horizon borné, et dont les occupations et les préoccupations inquiètes de notre vie agitée détournent sans cesse nos yeux et notre esprit. La solitude l'avait conquis. Il s'était marié jeune et n'avait qu'un fils, Gerrit Smith. De ses immenses propriétés, il se réserva une ferme à Schneetady, s'y enferma et transféra, de son vivant, tout ce qu'il possédait à son unique descendant.

Gerrit Smith n'héritait pas seulement des plus riches terres de l'état de New-York ; il héritait aussi de la volonté et de l'incessante activité de son père. Dans l'œuvre qui s'accomplissait alors, dans l'édification, sur les rives de l'Atlantique, d'une puissante république, la tâche était multiple et le labeur sans trêve. Sur ce vaste champ de travail, toutes les aptitudes trouvaient place, toutes les énergies libre carrière, toutes les forces leur emploi. Possesseur d'immenses espaces, Gerrit Smith avait à continuer l'œuvre de son père, à mettre en valeur cette grande fortune, à défricher, construire, exploiter le sol, y attirer l'émigration, faire œuvre de colon après œuvre de pionnier et d'explorateur. Mais ses capitaux disponibles furent promptement absorbés ; il lui en fallait d'autres. Il

s'adressa à John-Jacob Astor, l'ancien associé de son père, devenu le plus important capitaliste des États-Unis.

Dans une lettre curieuse et qui éclaire d'un jour tout particulier les difficultés au milieu desquelles se débattaient ces hardis pionniers, il lui annonçait sa visite prochaine, lui en exposait l'objet et le mettait au courant de sa situation. Il possédait alors 1 million d'acres d'excellentes terres, des fermes, des embryons de villes, des villages, des canaux, des routes, des ports, des quais. Quinze cents acquéreurs divers lui devaient des sommes importantes; elles rentreraient, mais à échéances éloignées. En attendant, il lui fallait un prêt considérable. John-Jacob Astor lui répondit qu'il l'attendait et l'invita à dîner sans s'expliquer sur ses intentions. Pendant le repas, le vieux millionnaire lui raconta ses débuts difficiles, entremêlant son récit d'une foule d'anecdotes caractéristiques de la carrière aventureuse de Peter Smith, de l'époque où lui-même l'allait visiter dans ses campemens nomades, des ballots de fourrures que tous deux avaient souvent dû porter sur leur dos à traver les forêts. Puis, enfin, abordant le sujet de leur entrevue avec sa brusquerie ordinaire :

— Vous avez besoin d'argent? Combien vous faut-il?

— Deux cent cinquante mille dollars.

— Tout à la fois?.. et de suite?

— Absolument.

Astor réfléchit un moment, puis reprit :

— C'est bien. Vous les aurez demain.

Le lendemain, en effet, il recevait un chèque à vue pour cette somme énorme à cette époque, en encaissait le montant et repartait pour Oswego, d'où il envoyait à John-Jacob Astor une hypothèque de même valeur sur ses propriétés.

En peu d'années, il remboursait le montant. La valeur de ses terrains augmentait dans des proportions qui dépassaient son attente. Moins de vingt ans plus tard, il se trouvait à la tête d'une fortune colossale. Mais le grain de folie, ou tout au moins d'excentricité, que son père lui avait transmis s'accentuait en lui à mesure qu'il avançait en âge. Absorbé par l'administration de ses propriétés, qui réclamaient tout son temps et toute son attention, par les soucis d'une gestion qui s'étendait sur des villes naissantes, des villages, d'innombrables fermes, des routes à faire et à entretenir, des canaux à creuser, des rentrées à surveiller, ce millionnaire prit les millions en dégoût, et le plus riche propriétaire de l'état de New-York ne rêva plus qu'aux moyens de cesser de l'être. « Depuis des années, disait-il, je suis un *agrarian*; j'estime que tout homme a droit à la possession d'une ferme, et que nul ne doit convoiter davantage. »

Il ne s'en tint pas à la théorie. Il débuta par s'alléger de ses capitaux accumulés. Tout d'abord, il donna 250 francs à toutes les veuves et vieilles filles qu'il put découvrir dans l'état de New-York. Chaque année, il distribuait d'ordinaire 100,000 dollars en charité; pour aller plus vite, nous dit M. Frothingham, il signa par anticipation de nombreux chèques où il n'avait plus qu'à inscrire le nom du donataire, et il les distribuait à tout venant. Quant à ses terres, il fit mieux encore. Après la guerre de sécession, il distribua *trois mille fermes*, variant en superficie de 15 à 75 acres chacune, à autant de victimes des troubles civils.

Gerrit Smith mourut en 1874, après s'être ainsi débarrassé de la plus grande partie de son énorme fortune. Toute sa vie il se lamenta, lui aussi, du lourd fardeau qui pesait sur ses épaules, de l'impuissance où il était de vivre suivant ses goûts, de voyager, de se soustraire aux soucis des affaires. Ce sont les hommes comme son père et lui, comme John-Jacob Astor et William Astor, qui ont, avec les Vanderbilt, les Stewart et tant d'autres dont les noms sont moins connus parce que les circonstances ne les ont pas mis au premier rang, porté haut leur fortune et celle de leur pays, colonisé les États-Unis, et, pionniers de la civilisation, frayé la voie dans laquelle leurs successeurs se sont engagés.

En 1878, un homme d'état demandait à un homme de guerre, M. de Moltke, lesquels, selon lui, l'emporteraient, des Russes ou des Turcs, dans la lutte alors imminente; et M. de Moltke de répondre qu'il croyait au succès des premiers, à la condition toutefois, ajoutait-il avec une caractéristique réserve, d'avoir de leur côté le dernier des quatre facteurs indispensables de tout succès humain, ce qu'il appelait les quatre G. Il entendait par là : *Geld, Genie, Geduld und Glück*, l'or, le talent, la ténacité et la chance.

La part de ce dernier facteur, nié par les uns, qui l'estiment une conséquence inéluctable des trois premiers, affirmé par les autres, qui volontiers le mettraient au premier rang, représente l'élément qui échappe à tout contrôle comme à toute prévision, l'accident imprévu qui, déconcertant en apparence les plus savans calculs, favorise les plus hasardeux. Nous avons marqué, dans ces études, le rôle qui lui revient dans l'édification des grandes fortunes, rôle dont l'importance va toutefois décroissant à mesure que la marche de la civilisation restreint de plus en plus la part du hasard dans les choses de ce monde.

C. DE VARIGNY.

LES AFGHANS

ET

LA QUESTION INDO-RUSSE

D'APRÈS DEUX VOYAGEURS FRANÇAIS

Depuis un demi-siècle, les Afghans ou Pouchtoun ou Pathan ont fait beaucoup parler d'eux, mais jamais autant qu'aujourd'hui. Ils ne sont à la vérité qu'un petit peuple, qui ne fait pas figure dans cette immense Asie où il y a des empires de plus de 100 millions d'âmes. Combien sont-ils? Les évaluations varient entre 2 et 8 millions. Le fait est qu'ils n'ont jamais été recensés. L'Oriental, et surtout l'Oriental musulman, a peu de besoins, et celui qu'il ressent le moins est le besoin des notions exactes. Les curiosités indiscrètes des Européens lui font l'effet d'une maladie, d'un égarement d'esprit; Allah n'a jamais aimé les indiscrets. Qu'il y ait 2 ou 8 millions d'Afghans répandus sur les plateaux d'un territoire montagneux supérieur en étendue à la France, il n'importe : depuis que la Russie, après avoir réduit sous son obéissance le Turkestan, puis le Ferganah, puis la Turkménie, a reculé ses frontières jusqu'à l'Oxus, et que les Anglais l'accusent de convoiter l'Inde, la diplomatie s'occupe beaucoup de l'Afghan. C'est un de ces pions avec lesquels on peut gagner une de ces grandes parties qui changent la face du monde. Les Pouchtoun sont maîtres des chemins qui mènent dans l'Inde, des défilés, des passes qu'ont franchies tous les envahisseurs, les Alexandre, les Tamerlan, les Baber. On raconte qu'un jour le grand empereur Akbar se promenait avec son fils Sélim dans le fort d'Agra, sa capitale. — « Père, lui demanda le prince, pourquoi ne fais-tu pas creuser un fossé autour d'Agra? — Mon fils, répondit l'empereur, le fossé d'Agra, c'est l'Indus. » Les gardiens de l'Indus sont les Afghans.

Il y a soixante ans, on pouvait à la rigueur visiter leur pays, ils souffraient qu'on se promenât chez eux; mais quand on a de puissans et dangereux voisins, on ferme sa maison. Depuis que les Anglais, mal conseillés, leur avaient cherché de sanglantes querelles, ils gardaient à carreau leur frontière de l'est; depuis que les Russes sont à Merv, ils gardent avec autant de soin leur frontière du nord. A tout Européen qui se présente, ils commencent par dire : « Notre pays est à vous; attendez seulement les ordres de l'émir. » L'Européen attend, et après qu'il a attendu, on le met à la porte, en lui disant : « Qu'on ne vous y reprenne pas! Une seconde fois, nous serions moins indulgens. » C'est une expérience qu'a faite récemment un de nos plus vaillans et aventureux voyageurs, M. Bonvalot, avec ses deux compagnons, le très habile dessinateur M. Pépin et le savant botaniste M. Capus. M. Bonvalot se flattait de se rendre aux Indes par l'Afghanistan. Les lecteurs de la *Revue* savent déjà qu'il n'y réussit point. Il leur a raconté qu'obligé de retourner sur ses pas, il en fut réduit à entrer dans l'Inde par le Pamir, « ce toit du monde, » à cheminer durant près de trois mois sur des plateaux glacés de 10,000 pieds d'altitude, à escalader des cols fameux par leurs tempêtes de neige et réputés infranchissables. On trouvera dans un beau livre, qui paraîtra dans quelques jours, le récit circonstancié et illustré de sa tentative pour pénétrer dans l'Afghanistan et de sa déconvenue (1).

Lorsqu'il était encore en Perse, un incident lui avait prouvé combien il est difficile d'entrer dans la maison bien gardée des Pouchtoun. Il avait vu arriver à Nazerabad deux touristes déconfits, l'un très grand, l'autre de taille moyenne, qui tous deux avaient trouvé porte close et retournaient en Europe par le Caucase. Le premier était un correspondant du *Standard*, le second un vélocipédiste américain, condamné à porter plus d'une fois sa voiture sur son dos pour se rendre à Asterabad par une route coupée de canaux; il se consolait de sa disgrâce en se promettant de s'embarquer avant peu pour Bombay « et de vélocipéder à travers l'Inde. » Cinq mois plus tard, M. Bonvalot, s'étant rendu de Mesched à Samarcande et de Samarcande étant revenu sur les bords de l'Oxus ou Amou, s'apprêtait à le franchir. Les muletiers arabes et le mirza turcoman qui l'accompagnaient le suppliaient de ne pas tenter l'aventure : « Les Afghans, disaient-ils, sont les plus méchans des hommes, ils sont inhospitaliers, menteurs; ils promettent du miel et donnent du poison. N'allez pas, n'allez pas, il y va de votre vie! » Le pauvre mirza était pâle comme un mort; mais son beg lui avait ordonné d'aller, et s'il craignait les Afghans, il craignait encore plus son beg.

L'Oxus fut traversé; mais à peine arrivait-on à Choor-Tepé, près de

(1) *Aux Indes par terre à travers le Pamir*, Ed. Plon, Nourrit et Cie.

Balkh ou de l'ancienne Bactres, on apprit qu'avant de pousser plus loin, il fallait attendre la décision du chef de frontière. Il arriva bientôt, et, selon l'usage, il dit : « Considérez ce pays comme le vôtre, et demandez-moi tout ce qui peut vous être agréable ; je suis votre esclave. » Il disait aussi : « J'écrirai à Issa-Khan, beg de Mazari-Chérif, et Issa-Khan, beg de Mazari, écrira à Caboul. Encore un coup, la terre d'Afghanistan est à vous. L'émir expédie vite les affaires ; avant peu, il enverra l'ordre de vous montrer non-seulement Balkh, mais toutes les nombreuses curiosités de notre pays. »

Les trois Français passaient par des alternatives d'espérance et de découragement. Pour abréger leurs longues journées, ils se procuraient des distractions, chassaient un peu, questionnaient beaucoup. Ils faisaient raconter son histoire à un pauvre diable qui était venu à Chour-Tepé servir trois ans son oncle, dans l'espérance d'obtenir sa cousine en mariage : au bout de deux ans, sa passion s'étant refroidie, il avait rompu le marché et, pour le ramener à de meilleurs sentimens, on l'avait mis aux fers. Dans ce même caravansérail se trouvait un épileptique, un possédé, nommé Dadali. L'exorciste s'appliquait à le délivrer de l'esprit malin, en lui frottant le nez avec un oignon et en lui cinglant les épaules de grands coups de fouet. Dans ses convulsions, ce possédé s'écriait : « Nous avons pris des hommes qui ne sont pas de notre pays. Nous tuerons les trois infidèles, après les avoir bâtonnés, et nous porterons leurs têtes à l'émir Abdoul-Rahman, qui nous donnera beaucoup de roupies. »

Quand il était las d'écouter Dadali et ses réjouissantes prophéties, M. Bonvalot s'entretenait avec des marchands de passage qui avaient traversé Caboul et la passe de Bamiane, ou avec un Arabe efflanqué, lequel se rendait à Kachgar, poussé par le désir de voir la Chine et ses merveilles. Il constatait, en conversant avec son Arabe, que si les Européens voyagent dans l'Asie centrale pour étudier sur place l'histoire de Tamerlan ou pour en rapporter des fossiles et des herbiers, le pèlerin oriental court le monde pour le seul plaisir de sortir de chez lui. Un jour, il se sent pris d'ennui, d'une mélancolie profonde, du mal de l'inconnu, et il s'en va visiter les lieux saints comme nos touristes vont en Suisse : « Il passe sur les grands chemins des années entières, retenu ici par la misère, là par le bien-être, ailleurs par une affection. Il grisonne le bâton à la main. Son bonheur sera de partir, et il repart avec la première caravane qui traverse le pays, comme ces oiseaux voyageurs jetés par les ouragans sur les terres éloignées y séjournent jusqu'à ce qu'un jour ils voient dans les airs une bande d'émigrans à qui ils se joignent sans savoir au juste où ils vont ; l'important pour eux est de changer de place. »

Quoi qu'on fût prisonniers et fort anxieux, on trouvait moyen de s'égayer à Chour-Tepé, et les Afghans, pour qui cette gaîté était chose

toute nouvelle, en concluaient que les trois voyageurs n'étaient ni Russes ni Anglais. « Dans les instans où ils n'étaient pas assombris par le hachich, ils prenaient part à nos ébats et riaient avec nous de bon cœur. Nous les avions tous apprivoisés, sauf le hazaré Dadali, le plus bel échantillon de brute humaine que j'aie jamais vu; cependant nous le faisions danser, et tout le monde tombait d'accord qu'il ressemblait à un ours.» Les Afghans avouaient n'avoir jamais tant ri. Mais l'émir, qui ne rit pas souvent et qui se soucie peu qu'on fasse rire ses sujets, avait résolu de renvoyer au plus vite ces Firanghis. C'était le temps où des commissaires russes et anglais s'occupaient péniblement de tracer à l'amiable la frontière septentrionale de l'Afghanistan. Abdoul-Rhaman avait déclaré que personne ne se promènerait dans ses états tant que la commission n'aurait pas terminé ses travaux. M. Bonvalot se souvint que quelqu'un avait dit : « Si une commission avait été chargée de créer le monde, tout serait encore dans le cahos. » Il se résigna; on le reconduisit poliment jusqu'à l'Oxus, en lui donnant à entendre que si jamais il le repassait, on le couperait en morceaux.

Après tout, nous devons le féliciter de sa déconvenue. Il a eu l'honneur de pénétrer dans l'Inde par le Pamir, d'ouvrir des chemins nouveaux où peu de voyageurs passeront après lui. Il a eu la gloire aussi de prouver jusqu'où peut aller l'héroïsme de la gaîté française, tout ce qu'elle est capable d'endurer sans en mourir. Grâce à trois Français, pour la première fois depuis que le monde est monde, on a ri sur le Pamir. Quand leur vaillant compagnon le Turcoman Rachmed tombait en mélancolie à la pensée qu'il avait quitté Samarcande depuis cent quarante-trois jours, et que, peut-être, il ne la reverrait jamais, M. Bonvalot le consolait en lui racontant des histoires « qu'il lui appliquait comme un baume, » ou en le régalant d'une chanson, ou en lui traduisant les *Fables* de La Fontaine, qui l'amusaient fort. On eût bien étonné La Fontaine si on lui avait annoncé qu'un jour, sur le Pamir, dont il n'avait jamais ouï parler, ses fables serviraient à remonter le courage d'un Turcoman, malade du désir de revoir le mont Kohac et Samarcande.

Heureusement, pour bien connaître la race afghane, il n'est pas nécessaire de traverser l'Amou. Les émigrans pouchtoun s'établissent volontiers de l'autre côté du fleuve, en Turkménie, où M. Bonvalot en a rencontré beaucoup. Plus tard, après avoir quitté le Pamir, il s'est arrêté pendant plusieurs semaines dans le Yaghistan, pays des Afghans qui n'obéissent pas à l'émir de Caboul. D'autres Pouchtoun encore sont plus commodes à étudier; ce sont ceux du Pendjab, qui habitent entre la rive droite de l'Indus et les monts Soliman et qui, après avoir été vassaux du Grand-Mogol, puis englobés dans l'empire des Douranis, puis asservis par les Sikhs, sont devenus, en 1849, les su-

jets de la reine Victoria. En 1886, un de nos plus savans professeurs du collège de France, M. James Darmesteter, grand orientaliste et fin observateur, qui a beaucoup d'exactitude dans l'esprit et d'imagination dans le style, est allé passer sept mois à Pechawer, cette ville frontière, capitale de l'Afghanistan britannique, et il a raconté dans des lettres aussi agréables qu'instructives tout ce qu'il avait vu et tout ce qu'on lui avait dit (1).

Les Afghans de la reine sont les plus civilisés des Pouchtoun; ils ne labourent plus avec le fusil en bandoulière, et ils consentent quelquefois à aller en justice. Ce sont des médailles frustes, dont la légende est à moitié effacée. Mais la population flottante de Pechawer se recrute parmi les Afghans de delà la frontière, et surtout parmi les Afridis, qui sont des médailles à fleur de coin. L'Afghan est un montagnard dont le territoire est traversé par la seule route qui mette l'Asie centrale en communication avec le pays le plus riche du monde. Comme tous les peuples montagnards, il est robuste, courageux, jaloux de ses droits et de son indépendance; mais à force de voir passer des caravanes, il a appris à vivre aux dépens d'autrui. On peut définir le véritable Afghan, et l'Afridi en particulier, un brigand qui a acquis l'esprit commercial. Démontrez-lui qu'il peut s'enrichir sans détrousser les voyageurs et les marchands, il entendra raison, quoique, à vrai dire, il aime mieux prendre que recevoir; mais la sagesse consiste à préférer ses intérêts à ses goûts. — « Voyez-vous ces Afridis? disait un jour à M. Darmesteter le révérend Corbyn, en lui montrant trois grands hommes barbus, marchant à grands pas. — A quoi les reconnaissez-vous pour Afridis? — Ils vont jetant les yeux à droite et à gauche et la main à demi fermée; c'est l'effet de leur habitude de happer au passage tout ce qui est bon à prendre. »

Les Afridis, comme le remarque M. Darmesteter, sont des gens bien logés. Ils occupent la passe de Khaiber, et toutes les caravanes qui se rendent de Caboul dans l'Inde étant obligées de passer par Khaiber, ces douaniers sans mandat les contraignaient à se racheter du pillage en espèces sonnantes. Ce sont de terribles gens que ces Afridis. « Nadir-Chah, qui de la conquête de la Perse marchait au pillage de l'Inde, fut arrêté un mois dans les passes et dut en frémissant acheter à prix d'or le laisser-passer de cette poignée de sauvages. Les Anglais, en 1842, plus regardans, eurent à regretter amèrement les économies de M. Mac-Naghten : ils les payèrent avec le sang de 15,000 hommes. En 1879, mieux avisés, ils payèrent sans regarder et s'en trouvèrent bien. » Après la guerre, il leur vint une bonne idée; ils proposèrent aux Afridis de faire la police du défilé aux frais de l'Angleterre. Les

(1) *Lettres sur l'Inde. A la frontière afghane*, par James Darmesteter. Paris, 1888; Alphonse Lemerre.

financiers afridis se livrèrent à de profonds et laborieux calculs; ils mirent en balance ce que rapportait, bon an mal an, le pillage des caravanes et les avantages d'un revenu fixe et assuré. En février 1881, le traité fut signé par une diète ou *djirga*, représentant toutes les tribus de Khaiber. Le gouvernement britannique reconnaissait l'indépendance des Afridis, et les Afridis s'engageaient, moyennant une subvention régulière, à protéger les caravanes. « Depuis cet accord, ajoute M. Darmesteter, la terrible passe de Khaiber est plus sûre que les rues de Paris ou de Londres, et les Afridis sont définitivement entrés dans les voies de la civilisation, qui est la substitution de l'exploitation régulière à l'exploitation irrégulière. »

Tout officier de l'armée anglaise chargée de garder la frontière du nord-ouest est astreint à un rude labeur : il est tenu de subir un examen de pouchtou, et, comme le dit M. Darmesteter, « c'est un dur morceau à avaler que le pouchtou et qui fait faire bien des grimaces, même à des officiers de l'Inde, c'est-à-dire aux hommes du monde qui ont le plus d'examens à passer. » M. Darmesteter, qui a le génie des langues, s'est donné le plaisir d'étudier le pouchtou, non pour passer un examen, mais pour arriver à comprendre la poésie populaire des Afghans, qui mettent leur histoire en ballades, et à qui leurs chansons tiennent lieu de gazettes et de journaux. L'Afghanistan a produit de grands poètes, des poètes savans, tels que ce Khouchal-Khan, qui avait appris à la cour du Grand-Mogol les élégances de la poésie indoustani et persane : « Il faut, disait-il, que la fiancée Vérité monte sur son noir palefroi, le voile de la métaphore rabaissé sur son front. Comme anneaux de pieds, donnez-lui les clochettes de l'allitération, et suspendez à son cou un collier de rythme mystérieux. Ajoutez les clignemens d'yeux du sens caché : de pied en cap, que tout son corps soit un parfait mystère ! » Moins savans, moins symboliques, mais plus intéressans peut-être, sont les poètes populaires de Caboul ou de Candahar, fidèles interprètes des sentimens et des passions de leur race, de tout ce qui agite le cœur d'un brigand maigre, à la taille élancée et svelte, au nez en lame de couteau, qui méprise également les gros Ousbegs trapus, devenus sujets du Russe, et les habitans des chaudes plaines de l'Inde, à l'œil noyé de pigment, qui se courbent sous la baguette de l'Anglais.

On apprend, en méditant les romances des Pouchtoun, quelle idée l'Afghan se fait de l'amour, et on découvre que sa poésie érotique ne diffère pas trop de la nôtre. D'un bout du monde à l'autre, il n'y a guère qu'une façon de faire l'amour et d'en parler. — « Hier soir, je me suis promené dans le bazar des tresses noires; j'ai fourragé, comme une abeille, dans la volupté des grenades. J'ai enfoncé mes dents dans le menton de ma tendre amie, j'ai aspiré le parfum de la guirlande de ma reine. Jette un regard sur moi, ma charmante. Le serpent m'a

mordu au cœur, le serpent de tes tresses noires. » Kouchal-Khan avait déjà dit : « Ton visage est le jour, tes tresses sont la nuit ; je le jure par le matin et je le jure par le soir. » Devenu vieux, après avoir eu cinquante-sept fils, il s'éprit d'une Agnès et l'épousa. Il lui donna des bijoux, des esclaves ; elle pleurait toujours : — « Tu pleures, lui dit-il en colère, parce que tu es jeune et qu'il te faut un jeune. Tu l'auras. » Et avisant un nègre d'Abyssinie qui balayait les ordures, il lui cria : « Voilà ta femme ! Prends-la, ou je te fais trancher la tête. » Il se flattait de s'être vengé ; mais quelques jours plus tard, allant à la chasse, il aperçut au sommet d'un monceau de gerbes un homme et une femme qui faisaient voler la paille et folâtraient et riaient et chantaient : c'était le nègre et la princesse. Et Kouchal, accordant son *rebab*, s'écria : « Je ne veux plus être ni Kouchal ni prince. Plût à Dieu que je fusse un balayeur, la hotte au dos, mais avec ma jeunesse, avec la jeunesse que je n'ai plus ! »

Les poètes afghans ne chantent pas seulement l'amour, ils enseignent à leurs compatriotes le code, les saintes règles de l'honneur ; mais il faut avouer qu'ils les entendent autrement que nous. Le héros de la chanson grecque était le Klephte, le héros des chansons afghanes est le bandit, pourvu qu'il ait cette furie, cette impétuosité d'attaque à laquelle rien ne résiste, cette folie de courage qui ignore le danger. Un Kurde disait à M. Bonvalot : « Trouvez-donc un Russe ou un Anglais, un Ourouss ou un Inglis, qui marche contre un tigre le sabre à la main ! Un Pouchtoun seul en est capable. » Outre le courage, le code de l'honneur afghan comprend trois devoirs, trois vertus cardinales, le respect du droit d'asile, la *vendetta* et l'hospitalité : se déshonore tout Pouchtoun qui livre un fugitif ou qui ne venge pas sur les enfans l'injure que lui a faite le père, ou qui traite chichement son hôte. « Le pauvre veut recevoir en riche et le riche veut recevoir en prince ; ils s'endettent pour échapper à l'épithète de *choum*, ladre, la pire qu'on puisse adresser à un Afghan. » Quel que soit l'étranger qui frappe à leur porte, il leur est défendu « d'ouvrir la bouche comme un puits vide, » et de lui dire : « D'où viens-tu ? »

En revanche, l'honneur afghan ne défend pas de voler ; le vol est un art, et il est glorieux d'y exceller. Les Ghilzais, tribu célèbre de l'Afghanistan, sont fiers de leur nom, qui signifie fils de voleur. Quand un petit Ghilzai vient au monde, sa mère perce un trou dans le mur de la maison et l'y fait passer, en lui disant : « *Ghal-zai !* sois un bon voleur, mon enfant. » C'est toute la cérémonie de son baptême. L'honneur afghan ne défend pas non plus de mentir. En Asie, sauf les Turcs, tout le monde ment ; mais il y a des maladroits qui se laissent prendre. Les Beloutchis, par exemple, ont pour principe que l'homme qui n'est pas allé en prison, qui n'a tué personne, qui n'a pas enlevé la femme de son voisin, n'est pas un vrai Beloutchi. Mais ils ne savent

pas tenir leur sérieux en mentant; la chose leur semble si drôle qu'ils éclatent de rire. Les Afghans sont des menteurs consommés, de grands artistes en tromperie, qui ne rient jamais. Ils considèrent la parole comme la fausse monnaie la plus commode à frapper, et ils se servent de cette monnaie de plomb pour se procurer de l'or.

L'Afghan mêle l'esprit commercial à tout. Il ne donne pas sa fille en mariage, il la vend, et il entend qu'elle lui rapporte au moins 500 roupies : « Tu restes assise dans ton coin et tu pleures, dit la chanson. Que pouvons-nous faire pour toi? Ton père a reçu l'argent. » Il mêle aussi l'esprit commercial à sa religion. Fervent musulman sunnite, il veut que, comme sa fille, sa dévotion lui rapporte gros. On sait le prix qu'attachaient les rois mérovingiens à posséder le tombeau d'un évêque ou d'un saint; ils y voyaient un double avantage : le saint faisait des miracles, et les foires qu'on tenait en son honneur étaient plus courues que toute autre. Comme les rois mérovingiens, les Afghans pensent qu'il est précieux pour un village d'avoir la tombe d'un martyr ou *chahid*, lequel attire à la fois la bénédiction du ciel, les pluies fécondantes et une foule de pèlerins bons à piller. Quand on n'a pas de martyrs sous la main, on en fabrique. Les Afridis assassinèrent un saint homme à la seule fin de s'assurer la possession de son cadavre. M. Darmesteter raconte qu'aux premiers temps de l'occupation du Pendjab, le commissaire anglais, le major James, reçut la visite d'un fakir gardien du tombeau d'un saint, et que le fakir lui dit : « Vous savez que quand un vrai saint est mort, son corps s'allonge par degrés dans la terre. Le mien m'est apparu en songe et m'a signifié qu'il était trop à l'étroit, qu'il demandait un mètre de terrain. » Le major accorda le mètre. Bientôt le saint, qui continuait de grandir, en demanda deux; on les lui donna. Mais il grandissait toujours, et le major commençait à s'inquiéter. Un jour le fakir vint lui annoncer que désormais le cadavre mesurait quarante mètres de long: — « Ah! cette fois, c'en est trop! s'écria le commissaire; ton saint veut-il donc me chasser du cantonnement? » Et il avertit le fakir que si le mort s'obstinait à grandir, il en coûterait à son ambassadeur. Le fakir se le tint pour dit, et le mort se tint tranquille.

Cette race énergique, indomptable, remuante autant qu'arrogante, supérieure en instruction militaire à tous ses voisins, les aurait asservis si elle formait un corps de nation. Mais, comme le reprochait aux Afghans leur grand poète Kouchal, ce qui leur manque, c'est le don de la concorde et de l'unité : « Nous parlons la même langue, disait-il, nous parlons tous pouchtou, mais nous ne comprenons pas ce que nous nous disons l'un à l'autre. » Cependant, si les Afghans, comme les Arabes, n'ont pas la notion de patrie, certaines idées leur sont communes, et deux sortes d'entreprises peuvent les unir pour quelque temps : c'est le *djihad* ou la guerre sainte, et le *loot* ou la guerre de

pillage, et le plus souvent ces deux guerres se confondent. Il leur a pris plus d'une fois des fureurs d'exterminer l'infidèle et de se gorger de ses biens. Ils sont entrés dans l'Inde au XIIIe siècle, avec les princes de Ghor, et au XVe, une dynastie afghane est montée sur le trône de Delhi, d'où le Grand-Mogol a eu quelque peine à la faire descendre.

D'habitude, quand ses idées de traverse le laissaient tranquille, l'Afghan, selon l'expression de M. Darmesteter, vit dans l'émiettement de la tribu. La seule forme de liberté qu'il comprenne, c'est l'anarchie. Les tribus se divisent en clans, les clans en familles, et on se bat avec délices tribus contre tribus, clans contre clans, familles contre familles. On se bat pour s'entre-piller, on se bat aussi pour le simple plaisir de se battre. Il y a dans le Yaghistan un district nommé Bouner, et dans ce district deux montagnes, le Dva-Sara et l'Ilam, qui sont habitées par deux clans différens. Lorsque les gens d'Ilam sentent le besoin de se donner un peu d'exercice, ils vont trouver les gens de Dva-Sara et leur demandent insidieusement laquelle des deux montagnes est la plus haute. — C'est Dva-Sara, répondent-ils. — C'est Ilam, répliquent les autres. L'instant d'après, on se traite de fils de prostituées, de fils de père qui brûle dans l'enfer, et on se canarde.

Quand il retournait mélancoliquement de l'Oxus, qu'il n'avait pu franchir, à Samarcande, qu'il connaissait trop, M. Bonvalot assista un jour à la grande bataille d'une armée de corbeaux, alliés à des pies contre des aigles qui leur disputaient une proie. Les aigles furent mis en déroute; des éperviers, étant intervenus dans cette querelle, furent chassés à leur tour, après quoi, restés maîtres du champ de bataille, les corbeaux et les pies fondirent les uns sur les autres, et les pies ayant vidé la place, les corbeaux attaquèrent les corbeaux. C'est la fidèle image de ce qui se passe dans l'Afghanistan, sous les yeux de l'émir, à qui il importe peu qu'on se batte, pourvu qu'on ne conspire pas contre lui. Les zizanies, les discordes des Afghans sont cause que, tenus en échec à l'est par les Anglais, ils n'ont pas tenté, dans ces cinquante dernières années, de s'agrandir au nord, de porter leur frontière au-delà de l'Amou. S'ils avaient conquis Bokhara, ils auraient eu plus tôt affaire aux Russes. « La question d'Asie centrale, dit M. Bonvalot, eût été tranchée d'un seul coup ou au moins simplifiée singulièrement par la suppression d'un facteur considérable, la puissance afghane et son prestige. Mais l'histoire, ajoute-t-il, aime à traîner en longueur les affaires, et l'on a alors le spectacle de petits peuples, ayant l'âme chevillée au corps et placés par la géographie à côté de colosses qu'ils tiennent en éveil, à qui ils mordent le talon, comme la fourmi fit au vilain tenant en joue un pigeon, qu'il ne put tirer, parce que la fourmi lui fit tourner à temps la tête. L'Afghanistan en

est une grosse, elle servira au plus habile de ses voisins, à celui pour le compte duquel elle mordra l'autre. »

La fourmi mordra-t-elle le Russe ou l'Anglais? C'est une question qui l'embarrasse. On assure que l'émir Abdoul-Rhaman, petit-fils de Dost-Mohammed, a fait son choix, qu'il a du goût pour la civilisation et les modes anglaises, qu'au grand étonnement de sa femme légitime et de ses cent et une concubines, il a installé l'éclairage électrique dans son palais, qu'il fait venir du grand magasin de Pechawer toutes les élégances de Regent-Street, et que le précepteur de ses enfans leur apprend l'anglais. Il a oublié que, dans sa jeunesse, il fut l'hôte des Russes, qui lui payaient une pension de 25,000 roubles. Sans doute, il les juge plus dangereux que ses voisins de l'Est; il les tient pour de grands pêcheurs de royaumes, il se défie de leurs amorces et de leur nasse. Les poètes afghans l'accusent d'être « l'enfant des Inglis, » et comme les mœurs anglaises ont dans l'Afghanistan la même réputation que les mœurs françaises en Angleterre : « Caboul, dit la chanson, est devenu l'Indoustan, et le dévergondage sera le lot de nos femmes. Les doubles roupies volent de toutes parts. Mais il reste une grande bataille à livrer. La plaine est toute rouge de fleurs, les roses rouges sont le sang des martyrs. » Un autre chansonnier, plus hardi encore, a osé dire que depuis que le sardar Abdoul-Rhaman règne à Caboul, « la foi de l'homme dans l'homme a disparu, qu'il massacre en masse les *Ghazis* par trahison. » Les *Ghazis* sont les soldats de la guerre sainte : ils abhorrent l'infidèle, ils n'admettent aucune compromission avec lui, et l'éclairage électrique leur est suspect.

Quoique Abdoul-Rhaman ait interdit à ses sujets de parler de lui, même en bien, sous peine d'avoir la langue coupée, les Afghans continuent de parler. Ils ne souffrent le despotisme qu'à la condition qu'il soit tempéré par l'anarchie, et ils estiment que tout peuple a le droit de chansonner ses souverains; c'est leur déclaration des droits de l'homme, leurs principes de 1789. Bon gré, mal gré, l'émir est tenu de compter avec les chansons et avec l'opinion. Il affirme en toute rencontre qu'il n'a d'alliance avec personne, qu'il empêchera l'Ourouss de passer dans l'Inde, l'Inglis de passer en Turkestan. Quand la commission anglaise de la délimitation des frontières retournait de l'Oxus à Pechawer, l'émir lui fit fête, mais la pria de ne point s'attarder en chemin, le bruit s'étant répandu qu'il lui avait vendu l'Afghanistan et qu'elle venait prendre livraison.

— « Il est de l'intérêt des Anglais, nous dit M. Darmesteter, que l'Afghanistan, puisqu'ils ne peuvent l'occuper (toute occupation serait un suicide), soit aux mains d'un chef fort, peu disposé à se laisser absorber par la Russie. La chute d'Abdoul-Rahman serait un désastre pour eux, car elle laisserait le champ libre, soit à une créature des Russes, soit à l'anarchie, qui, elle aussi, sera russe. Qui sera là pour

remettre en bon chemin des compagnies de Cosaques qui seraient tentées de s'égarer sur la route d'Hérat? » Malheureusement, il n'est pas prouvé « que l'émir aille dormir son dernier sommeil dans le grand sépulcre qu'il a fait construire à Caboul, aux jardins de Baber, au pied de la tombe du Grand-Mogol. » Il a beaucoup de cousins, et, en Afghanistan plus qu'ailleurs, tout cousin est un ennemi. C'est par les rigueurs et les cruautés qu'il se défend contre les conspirateurs et les prétendans. M. Bonvalot demandait à un fonctionnaire afghan si Abdoul-Rahman était un bon émir : — « Oui, répondit-il, un bon émir, juste, mais sévère. En ce moment, il fait couper au moins trente têtes par jour, rien qu'à Caboul. » Ce fonctionnaire exagérait ; mais on ne peut nier qu'Abdoul-Rahman ne soit un terrible justicier. Deux jours par semaine, le mercredi et le samedi, il rend ses arrêts, la main au pommeau de l'épée. Il dit : *Bekouchid*, — et on coupe la gorge à l'accusé ; il dit : *Gargara kounid*, — et un homme est pendu. Au temps des affaires de Pendjeh, on lui amena un indiscret qui avait annoncé que les Russes approchaient : — « Eh bien! lui dit l'émir, on va te faire monter au sommet de cette tour, et on ne te donnera à manger que quand tu verras arriver les Russes. »

Les Afghans se vantent d'être de grands politiques ; on prétend que, chez eux, tout le monde s'intéresse aux affaires d'état, et que des enfans de dix ans les discutent avec des barbes blanches, qu'ils étonnent par leur précoce sagesse. Ce qui est certain, c'est que l'Afghan a l'esprit trop délié pour ne pas se rendre un compte exact de ses intérêts et de sa situation, et qu'il se sent désormais enserré dans un étroit espace entre deux colosses, qui se menacent des yeux par-dessus sa tête. Cette situation, en même temps qu'elle l'inquiète, augmente encore son orgueil de race et lui fait sentir toute son importance : si jamais la grande partie s'engageait, il serait un atout.

M. Bonvalot a pu constater que, dans le Yaghistan, dans le Tchatral, les indigènes s'intéressent infiniment aux entreprises, aux projets des Russes. Quant aux Afghans de l'émir, ils reprochent à la commission anglaise, chargée de défendre leurs frontières, de s'être montrée accommodante à leurs dépens, d'avoir cédé à la Russie un morceau de leur territoire. Le gouvernement de l'Inde a perdu dans leur estime ; ils méprisent les patiens qui domptent leur cœur, ils ne respectent que les forts qui parlent haut. Demandez à un politicien afghan ce qu'il pense des deux grandes puissances rivales, il vous dira que les Inglis sont très riches, que leurs colonels touchent 6,000 roupies par mois, que les Ourouss sont pauvres, qu'ils paient mal leurs généraux, mais qu'ils ont beaucoup de soldats. S'il vous disait tout ce qu'il pense, il ajouterait peut-être que le champ de pillage est de l'autre côté de l'Indus et non de l'Oxus, que si les Afghans s'alliaient aux Ourouss,

les Ourouss leur permettraient de rançonner, de *louter* Delhi, que les Anglais n'ont à leur offrir que le maigre pillage du Turkestan.

L'Angleterre le sait, et elle fait peu de fond sur le bon vouloir des Pouchtoun. Aureng-Zeb, l'empereur mogol qui conquit le Thibet et Golconde, ne comprenait pas qu'on pût vivre hors de Delhi, qu'il appelait le paradis sur terre. Quand on a la joie de posséder un paradis, on a le souci de le défendre contre les voleurs. Les Anglais, qui ont étudié l'histoire, se disent que, si jamais les Russes se mettaient en marche sur l'Inde, ils retrouveraient les logemens préparés par les fourriers d'Alexandre et de Tamerlan. « Les maîtres de la plus riche contrée du globe, écrivait M. Bonvalot, s'acquittent à souhait d'une difficile besogne d'exploitation; ils se tiennent au milieu de millions d'hommes et les dominent par des prodiges d'habileté. Ils font voir ce que peuvent des commerçans et des industriels ayant de la suite dans les idées. Néanmoins, leur puissance semble faite d'artifices; ils remontent un courant, ce qui fatigue les plus intrépides nageurs, tandis que les autres le suivent, ce qui est bien plus commode. »

De son côté, M. Darmesteter estime que, si le choc se produit, la Russie ne trouvera dans l'Inde aucun allié actif et déclaré, mais que si les Anglais n'ont rien à craindre de leurs sujets, ils n'ont pas grand'chose à en espérer. Un fonctionnaire lui disait que les Indiens de Luknow jouaient sur les chances de l'Angleterre et de la Russie, sans grande passion ou pour l'une ou pour l'autre, mais avec une vive curiosité : « Les classes riches, ajoute-t-il, redoutent l'arrivée des Russes, elles se disent qu'ils viendront les *louter* en grand et se retireront. Elles auraient moins peur si elles pensaient qu'ils resteront. » L'Inde est accoutumée à laisser faire sa destinée par les autres. Elle sera comme la génisse pour qui se battent deux taureaux. Si le Russe était vainqueur, elle lui dirait sans doute ce que dit à son amant la femme aux tresses noires : « Tu as fait le voleur sur mes joues, et mon mari, mon gardien, est en grande colère contre toi. Je te donnerai accès dans le jardin de ma blanche poitrine. J'aime peu le vilain. Je te permettrai de fourrager dans la grange des tresses noires. »

Les Russes arriveront-ils jamais dans l'Inde? Ni M. Bonvalot ni M. Darmesteter n'affirment rien à ce sujet, et ils ont raison. En Orient encore plus qu'en Europe, le chapitre des accidens est infini. Il faut laisser aux astrologues politiques le plaisir d'étonner le monde par leur manie de prophétiser et par leurs audacieuses certitudes. Bayle disait qu'un homme qui s'engage à annoncer l'avenir doit avoir premièrement un front d'airain, et secondement, pour se tirer d'affaire quand il se blouse, un magasin inépuisable d'équivoques.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

SYMBOLISTES ET DÉCADENS.

Il y a déjà longtemps que j'aurais voulu, que j'aurais dû peut-être parler d'eux; et, comme ils sont féconds, comme ils sont bruyans aussi, les occasions ne m'en eussent pas manqué. Mais, comme ils sont jeunes, à l'exception d'un ou deux, comme ils ne sont point tout à fait dépourvus de talent, comme ils paraissent avoir, sur quelques points d'esthétique et d'histoire, des idées qui seraient justes si elles étaient mieux équilibrées, j'attendais toujours, et je me flattais, dans ma naïveté, qu'aux moyens qu'ils ont pris de provoquer l'attention, charlatanesques et funambulesques, ils en joindraient enfin de légitimes, pour la retenir et la fixer. Car, il est bien de se moquer du monde, et même cela passe en France pour une forme de l'esprit, mais cela ne saurait suffire toujours, et, après le temps de rire, il y a celui d'être sérieux. J'appréciais donc à leur valeur, qui n'est pas ce qu'on appelle grande, mais qui est rare et singulière, les *Fêtes galantes* et les *Romances sans paroles* de M. Paul Verlaine, sa *Sagesse* et son *Amour*; j'appréciais l'*Hérodiade* et l'*Après-midi d'un faune* de M. Stéphane Mallarmé, les *Complaintes* de M. Jules Laforgue, les *Cantilènes* de M. Jean Moréas; et voire les *Palais nomades* de M. Gustave Kahn, les *Cygnes* ou l'*Ancœus* de M. Francis Vielé-Griffin. Ce sont là, je crois, presque tous les maîtres ou tous les futurs grands hommes de la « décadence. » M. René Ghil n'en est plus, ni même M. Anatole Baju, quoique pourtant leurs pro-

ductions ne soient ni moins « abstruses, » ni moins « absconses » que d'autres. Alors pourquoi n'en sont-ils plus? Je les y remets, — au nom du besoin que j'en ai...

Et je lisais encore le *Thé chez Miranda*, de M. Paul Adam, je lisais les *Derniers Songes*, de M. Francis Poictevin, je lisais *la Vogue*, *la Revue wagnérienne*, *la Revue indépendante*, *les Hommes du jour*, enfin tous les recueils que ces messieurs écrivent « en clair, » avec les mots de la langue ordinaire et de l'usage commun, pour s'encourager, se convaincre, et se congratuler entre eux. Mais j'attendais toujours, et, en vérité, je séchais de ne pas voir venir le chef-d'œuvre qu'on m'avait promis. Il n'est pas encore venu. « Les très nombreuses et incessantes polémiques que suscitèrent depuis trois ans les manifestations du groupe symboliste rappellent les grandes luttes qui, en ce siècle, signalèrent l'essor du romantisme et du naturalisme. » Ainsi s'exprimait, tout récemment, l'auteur d'un *Petit Glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadens;* et il n'oubliait qu'un point : c'est que les Jean Moréas ou les Francis Poictevin n'ont pas encore écrit leur *Madame Bovary*, ou seulement leur *Assommoir*, les Verlaine et les Mallarmé leurs *Orientales* ou leur *Cromwell*. Le Code ne condamne point les crimes en idée, ceux qui n'ont pas au moins reçu, selon ses propres termes, « un commencement d'exécution; » — et il semble que la critique ne saurait s'occuper des « évolutions » ou des « révolutions » auxquelles, comme à la symbolique ou symboliste, il ne manque, pour être intéressantes, que d'avoir eu lieu.

Elle aurait tort pourtant, et les *Décadens* en sont la preuve. Sans avoir, en effet, rien produit, j'entends rien de considérable, rien qui vaille la peine d'être étudié pour soi-même, ils ont exercé, ils exercent encore, sur toute une portion de la jeunesse contemporaine, une réelle influence. On croit en eux, — ce qui est d'autant plus remarquable qu'ils n'ont pas l'air d'y croire eux-mêmes, — on trouve en eux des « effets, » des « beautés, » des « profondeurs, » que n'ont point tous les autres; et je me suis laissé conter que, dans le lourd silence de l'étude du soir, après ceux de Baudelaire, ce sont aujourd'hui des vers comme ceux-ci qui charment nos rhétoriciens :

Simplement, comme on verse un parfum sur une flamme
Et comme un soldat répand son sang pour la patrie,
Je voudrais pouvoir mettre mon cœur avec mon âme
Dans un beau cantique à la sainte Vierge Marie.

Mais je suis, hélas! un pauvre pécheur trop indigne,
Ma voix hurlerait parmi le chœur des voix des justes :
Ivre encore du vin amer de la terrestre vigne,
Elle pourrait offenser des oreilles augustes.

PAUL VERLAINE (*Amour*).

J'aimerais mieux, sans doute, par un effet d'une ancienne habitude, que ces vers n'eussent que douze pieds, comme les autres vers, mais je ne puis méconnaître qu'il y ait là quelque chose d'assez original, dans son affectation de simplicité. Aussi de plus avancés, les Belges, par exemple, en préfèrent-ils d'un peu plus obscurs :

La Vierge, le vivace et le bel aujourd'hui,
Va-t-il nous déchirer avec un coup d'aile ivre
Ce lac dur oublié que hante sous le givre
Le transparent glacier des vols qui n'ont pas fui!

STÉPHANE MALLARMÉ (*Revue indépendante*).

Ce n'est pas, au surplus, qu'il n'y ait encore mieux :

Un peu de blond, un peu de bleu, un peu de blanc.
Pourras-tu revenir dans les soirs, ô vieux Rêve!
L'Andante qui finit pare l'albe de l'Ève,
Un peu de son, des parfums doux et du très lent.

GUSTAVE KAHN (*les Palais nomades*).

Si d'ailleurs je n'en cite point de M. Charles Vignier, c'est pour ne pas faire de peine à M. Francis Vielé-Griffin. Mais n'ai-je pas noté quelque part qu'il y a longtemps, bien longtemps, au temps de la renaissance, il y avait une école, à Lyon, dont les vers pourraient rivaliser avec ceux qu'on vient de lire (1)?

Et l'influence, et l'aspect de tes yeux
Durent toujours sans révolution
Plus fixement, que les Pôles des Cieux.
Car eux tendans à dissolution
Ne veulent voir que ma confusion,
Afin qu'en moi mon bien tu n'accomplisses,
Mais que par mort, malheur, et leurs complices
Je suive enfin à mon extrême mal,
Ce Roi d'Écosse avec ces trois Eclipses
Spirans encor cet An embolismal.

MAURICE SÈVE (*Délie, objet de plus haute vertu*).

Mais par-delà les différences, qui sautent d'abord aux yeux, si je voulais remonter aux causes des ressemblances, et esquisser à ce propos l'histoire ou la théorie du *Symbolisme* dans notre poésie, outre que cela pourrait être assez long, M. Gustave Kahn, et M. Stéphane Mallarmé lui-même, se riraient trop de moi, me trouvant trop naïf; — et ils n'auraient pas tort. C'est au surplus à leur influence que j'en

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

ai uniquement, pour cette fois, et nullement à leurs œuvres ou à leur mérite personnel.

Je suis tellement désireux de leur prouver ma bonne volonté, que, parmi les raisons que je crois voir de cette influence, j'écarterai toutes celles qui ne seraient qu'amusantes à développer. Ne seraient-ce pas pourtant les principales, et à coup sûr les premières en date : toutes celles qui se réduisent au désir d'étonner et de scandaliser, héritage de ce mystificateur, doublé d'un maniaque obscène, qu'on appelait Charles Baudelaire? ou celles encore qui se ramènent à la déplorable facilité qu'il y a de composer des « proses décadentes » et des « vers symboliques? » L'action ne suit pas plus promptement la pensée. Considérez, en effet, un *Palais nomade* de M. Gustave Kahn, ou lisez un *Écrit pour l'art* de M. René Ghil. S'ils ont quelque autre mérite, avec celui d'être en général inintelligibles, c'est de trahir, dans les rares endroits que l'on en croit comprendre, une ineffable ignorance de toutes choses et une inexpérience touchante de la vie. A leur exemple, au sortir de nourrice, on peut donc se flatter de construire un *Palais nomade!* on peut laisser échapper, sans presque y prendre garde, un petit *Écrit pour l'art!* Évidemment, dans un temps comme le nôtre, où l'on ne se doute pas de l'orgueil intellectuel des générations qui se préparent, le *Symbolisme* offre des commodités sans pareilles, aux collégiens jaloux du suffrage de M. Anatole Baju...Mais je conviens volontiers que si cette raison est de quelque chose dans l'influence de l'école, il y en a d'autres qui lui font plus d'honneur, — si même on ne doit dire qu'elles pourraient bien être conformes et « adéquates, » — mettons encore ce mot pour leur faire plaisir, — à une prochaine révolution du goût.

Transfuges du *Parnasse contemporain*, car les premiers vers de M. Paul Verlaine et de M. Stéphane Mallarmé procèdent, comme ceux de M. Sully Prudhomme et de M. François Coppée, des exemples et des leçons de Baudelaire, — encore Baudelaire! — de Gautier et de M. de Banville, les *Symbolistes* ou *Décadens*, sans déclarer précisément la guerre à la rime riche et à la consonne d'appui, ont revendiqué pour eux, contre les « parnassiens, » l'ancienne liberté du poète. C'est même l'explication d'une prédilection singulière dont ils affectent d'honorer Lamartine, pour lequel au contraire, assez généralement, les « artistes » du Parnasse n'ont qu'un mépris tranquille et doux. Quelle est d'ailleurs, en poésie, l'importance de la question de forme, et combien ceux-là sont rares, quoi que l'on en dise, qui « savent faire un vers, » nous n'avons pas refusé, ici même, plus d'une fois, de le reconnaître. Et, au fait, quand on n'a pas de génie, n'est-ce point surtout alors qu'il faut avoir du talent, du métier et de la main?

Il n'en est pas moins vrai que, si l'on prenait à la lettre les prescriptions et les prétendues règles du *Petit Traité de versification française* de M. de Banville, la poésie ne serait bientôt plus qu'un pur baladinage, et « l'or » même de la rime se transformerait en clinquant. Pour cette raison vaguement sentie, comme aussi bien tout ce qu'ils sentent, les *Symbolistes* et les *Décadens* n'ont donc pas eu de peine à grouper autour d'eux ou de leurs théories tous ceux qui croient encore qu'on peut faire entrer des « idées » ou des « sentimens » dans un vers, et, pour les y faire entrer, que, notre langue étant ce qu'elle est, on peut quelquefois sacrifier la régularité de la césure ou la richesse de la rime. Ils ont ainsi, pour l'avenir, émancipé la poésie de quelques règles aussi tyranniques en leur genre que le pouvait être jadis, pour nos auteurs dramatiques, la règle des trois unités. Et, il est bien vrai qu'ils l'ont trop émancipée; que, si les vers de M. Stéphane Mallarmé sont encore des vers, — d'assez beaux vers même quand on les isole, et surtout quand on n'y cherche pas de sens, — les vers « impairs » de M. Paul Verlaine, eux, ne sont souvent qu'une espèce de prose; et ceux de M. Gustave Kahn ou de M. Vielé-Griffin qu'un « je ne sais quoi » qui réalise le miracle, inouï jusqu'à nous, de n'être ni vers ni prose. Mais l'important, c'est qu'au nom de la poésie même, ils aient travaillé à débarrasser le poète d'entraves inutiles, qui risquaient d'être et qui ont plus d'une fois été des obstacles à la liberté de l'expression.

Voilà une bonne œuvre: en voici une meilleure encore. Dans un temps où, sous prétexte de *naturalisme*, on avait réduit l'art à n'être plus qu'une imitation du contour extérieur des choses, les *Symbolistes*, rien qu'en se nommant de leur nom, ou en l'acceptant, ont paru rapprendre aux jeunes gens que les choses ont une âme aussi, dont les yeux du corps ne saisissent que l'enveloppe, ou le voile, ou le masque. « Un paysage est un état de l'âme : » on se rappelle ce mot d'Amiel; c'est le seul que l'on ait sauvé du naufrage de son *Journal intime*. Cela ne veut pas du tout dire, comme je vois pourtant qu'on le croit, qu'un paysage change d'aspect avec l'état de l'âme, aujourd'hui mélancolique et demain souriant, selon que nous sommes tristes ou joyeux nous-mêmes. Il n'y aurait rien de plus banal, et surtout de moins hégélien. Mais cela veut dire, au contraire, qu'indépendamment du genre ou de l'espèce d'émotion qu'il éveille en nous, qu'indépendamment de nous et de ce que nous y pouvons apporter de nous-mêmes, un paysage est en soi de la « tristesse » ou de la « gaîté, » de la « joie » ou de la « souffrance, » de la « colère » ou de « l'apaisement. » Ou, en d'autres termes encore, plus généraux, cela veut dire qu'entre la nature et nous il y a des « correspondances, » des « affinités » latentes, des « identités » mystérieuses, et que ce n'est qu'autant que nous les sai-

sissons que, pénétrant à l'intérieur des choses, nous en pouvons vraiment approcher l'âme. Voilà le principe du *symbolisme*, voilà le point de départ ou l'élément commun de tous les *mysticismes*, et voilà ce qu'il était bon que l'on essayât d'introduire, comme un ferment nouveau, pour la faire lever, si je puis ainsi dire, dans la lourde masse du *naturalisme*.

Sans trop savoir peut-être eux-mêmes ce qu'ils faisaient, *Décadens* et *Symbolistes* ont donc, en second lieu, groupé autour d'eux tous ceux qui ne croyaient pas que l'*Assommoir*, avec tous ses mérites, fût le dernier mot de l'art, qui craignaient confusément de le voir suivi de *la Terre*, et qui ne s'attendaient point à trouver l'expression du leur dans le *Rêve* de M. Zola. Dans les journaux ou dans les *Revues*, il semble du moins que c'est depuis que les *Symbolistes* ont imprimé leurs manifestes qu'on a vu les jeunes gens se détacher du naturalisme. Un nouveau Gustave, — je veux dire l'auteur des *Palais nomades*, — l'a emporté sur les autres : sur celui qui peignit l'*Enterrement d'Ornans* et sur celui qui fit *Bouvard et Pécuchet*; et dans une lutte que d'ailleurs il n'a point livrée, M. Anatole Baju a terrassé le Rempart de Médan. « Je l'ai broyé, » dit-il, dans une de ses brochures.

Mais ce qu'ils ont ainsi « broyé, » qu'en font-ils? et ce qu'ils ont voulu détruire, comment et par quoi le remplaceront-ils? C'est ce qu'ils nous ont dit ou ce qu'ils nous ont fait dire; et c'est ici, si je ne me trompe, que la question, en les dépassant, s'élargit singulièrement.

De la musique avant toute chose,
Et pour cela, préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise;
Rien de plus cher que la chanson grise,
Où l'Indécis au Précis se joint.

. . . . . .

De la musique encore et toujours!
Que ton vers soit la chose envolée
Qu'on sent qui fuit d'une âme en allée
Vers d'autres cieux à d'autres amours.

C'est ainsi qu'en son *Art poétique*, dédié à M. Charles Morice, qui nous donnera demain tout un volume sur la *Littérature de tout à l'heure*, M. Paul Verlaine s'exprime. Mais ce qu'il nous dit en vers, et d'une manière où peut-être il y a moins de *Précis* que d'*Indécis*, M. Teodor

de Wyzewa nous l'a dit, en prose et un peu plus clairement, dans une curieuse *Étude* sur M. Stéphane Mallarmé : « La mélodie des premiers vers de M. Mallarmé a des emportemens qui rappellent les thèmes juvéniles de Beethoven. » Et plus loin : « La poésie doit être un art, créer une vie. Mais quelle vie? Une seule réponse est possible : la poésie, art des rythmes et des syllabes, doit, étant une musique, créer des émotions. » Et, plus loin encore : « Aux points saillans de ses poèmes, M. Mallarmé dispose des mots précis; c'est le sujet... Il apparaît clairement sous les modulations environnantes des syllabes musicales... Malgré ses faiblesses, l'œuvre poétique de M. Mallarmé demeure aujourd'hui le meilleur modèle de ce que peut produire la musique des mots. Elle s'impose... par un charme indéfinissable, issu, je crois, de ces deux caractères : la propriété et la nécessité musicales. » Retenez bien ces explications et ces comparaisons « musicales; » encore quelques années, et vous les aurez vues envahir la critique et la littérature; *Symbolistes* et *Décadens*, leur objet est de rivaliser désormais avec la musique, et par des moyens imités des siens, il s'agit de susciter des émotions musicales.

Qu'il y ait là plus qu'une rencontre, qu'un caprice ou qu'une fantaisie de mélomane, plusieurs observations le prouvent, — et celle-ci tout d'abord. Aux époques classiques, et chez nous, notamment, au XVIIe siècle, c'est avec le plus abstrait des arts, avec celui que les nerfs sentent le moins, si l'on peut ainsi dire, que la littérature semble vouloir rivaliser. Disposition ou distribution des ensembles, équilibre et proportions des parties, élégance et commodité des « passages » ou transitions, solidité de tout l'ouvrage, l'impression la plus générale que l'on cherche à produire est « architecturale » ou « architectonique; » et le vocabulaire est le même dont on use pour louer la colonnade du Louvre, une tragédie de Racine, et un sermon de Bourdaloue. On dit alors d'une phrase qu'elle est bien *construite* et d'un livre que le *plan* en est bien conçu. C'est par un *préambule* ou par un *péristyle* que l'on accède au *corps* de l'ouvrage; on en admire les *fondations;* on en trouve les *lignes* harmonieuses, et l'*économie* sagement ou heureusement entendue. Mais, vers le milieu du XVIIIe siècle, de nouvelles métaphores apparaissent dans la langue de la rhétorique. On ne conçoit plus l'ouvrage comme un édifice, mais comme un *tableau;* la qualité du style que l'on apprécie le plus, c'en est le *coloris;* on reproche à un écrivain la sécheresse de ses *peintures;* et, en effet, avec Buffon, avec Rousseau, avec Bernardin de Saint-Pierre, avec Chateaubriand, c'est le *pittoresque* qui s'introduit dans la littérature, pour en modifier l'aspect d'abord et bientôt la notion. Déjà dans l'école romantique, le poète et le romancier, Hugo, Gautier, George Sand, rivalisent avec le peintre, l'égalent ou le surpassent dans leurs descriptions. Les *par-*

nassiens ne se piquent à leur tour, en perfectionnant les procédés et en serrant le dessin du vers ou de la strophe, que de rendre l'imitation ou la représentation plus conforme à la nature, et par suite l'illusion plus complète. Et les *naturalistes* eux-mêmes, — sans compter qu'avant les romanciers ce sont deux peintres qui ont fondé l'école, — ne voyez-vous pas qu'ils n'ont eu pour principal objet que de produire avec des mots les sensations qu'autrefois la *forme* et surtout la *couleur* passaient pour seules capables de rendre?

Nous sommes aujourd'hui à la veille d'une transformation nouvelle, et l'on dirait qu'après s'être approprié les moyens de la peinture, jusqu'à les posséder aussi bien ou mieux que les peintres eux-mêmes, la littérature veuille s'emparer maintenant de ceux de la musique. Cela déjà ne perçait-il point dans ces vastes *symphonies* auxquelles certains *naturalistes* aimaient à comparer leurs romans, comme aussi dans le langage dont se servaient quelques *parnassiens* pour indiquer leurs intentions? Développer un sujet, c'est maintenant *exécuter des variations* sur un thème; et on ne passe plus d'une idée à une autre idée par des transitions, mais par une *série de modulations*. Aussi bien, sous ce rapport, les titres qu'on préfère dans l'école décadente sont-ils assez caractéristiques : *Romances sans paroles* de M. Paul Verlaine, *Cantilènes* ou *Complaintes* de M. Jean Moréas ou de M. Jules Laforgue, *les Gammes* de M. Stuart Merrill. Et, lorsque l'on compare enfin le peu de profondeur apparente de leurs compositions, de leurs *symphonies* ou de leurs *sonates*, avec ce qu'ils ont l'air entre eux d'y voir ou d'y entendre de symbolique et de mystérieux, il semble que Carlyle ait écrit pour eux cette page de ses *Héros* : « Pour ma part, je trouve une signification considérable dans la vieille définition vulgaire que la Poésie est *métrique*, a une musique en elle, est un Chant... *Musical! Que de choses tiennent en cela!* Une pensée musicale est une pensée parlée par un esprit qui a pénétré dans le plus intime de la chose, qui en a découvert le mystère le plus intérieur... *La signification de chant va profond;* — ne diriez-vous pas, en vérité, son traducteur et lui, qu'ils parlent décadent? — Qui est-ce qui, en mots logiques, peut exprimer l'effet que la musique fait sur nous? Une sorte d'inarticulée et d'insondable parole qui nous amène au bord de l'Infini, et nous y laisse par momens plonger le regard... *Voyez profondément, et vous verrez musicalement.* » C'est là justement la prétention ou l'ambition des *Symbolistes* et des *Décadens*. La chose qui est au-delà, soupçonnée, et au besoin supposée plutôt qu'aperçue, vaguement sentie, par ses effets, plutôt qu'en elle-même, et plutôt que pensée, voilà bien ce qu'ils voudraient saisir. S'ils ont eux-mêmes déjà dit beaucoup de folies là-dessus, il faut d'ailleurs leur savoir gré de n'en avoir pas dit encore davantage. Lorsque l'on a commencé d'entrer dans l'*Insondable*, il est

en effet assez naturel, il est fréquent et même ordinaire que l'on n'en revienne pas : on s'y égare, on s'y perd, on s'y fond, on s'y dissout soi-même. Mais il n'y a pas moins là, et j'y insiste, une conformité remarquable des théories de nos *Symbolistes* avec une tendance de l'opinion et du goût; et imprégnés qu'ils sont de ce *vague à l'âme* que le triomphe de la musique est de provoquer, d'entretenir et de rendre durable en nous, parmi les raisons de leur influence, il n'y en a pas de plus naturelle ni de plus agissante.

Barbare que je suis, je ne connais ni ne goûte assez la musique pour oser pousser la comparaison. Mais ce que je puis pourtant faire, c'est d'indiquer au moins combien de choses, dont on ne voit pas d'abord les liaisons, semblent également procéder aujourd'hui de cette avidité de la sensation musicale. Par exemple, en général, ceux qui aiment, et qui croient comprendre la poésie de M. Paul Verlaine et de M. Stéphane Mallarmé, sont ceux aussi qui aiment la peinture de M. Puvis de Chavannes et celle de M. Gustave Moreau; celle des *Primitifs* ou des *Préraphaélites*, d'Angelico ou de Mantegna; et la musique de Wagner, depuis le *Parsifal* jusqu'à la *Walkure*. En littérature, ce sont ceux encore qui préfèrent, comme ils diraient, aux *Odyssées* trop précises, les mystiques *Saint-Graals* et les vagues *Ramayanas*. En effet, par-dessous des différences que ce n'est pas aujourd'hui le temps de caractériser, tout cela se ressemble, si je puis ainsi dire, par un certain air d'indétermination, et conséquemment de mystère. Sur un thème initial donné, très général et très vague, ce sont autant de *variations* qui ne gênent pas, qui ne limitent point, qui favorisent, au contraire, en en multipliant la puissance, la liberté du rêve et l'épicuréisme de l'imagination. Auditeurs, spectateurs ou lecteurs, n'est-ce pas dire qu'elles nous mettent dans un « état d'âme » analogue à celui où nous met la musique, indéfinissable et profond, suggéré, non pas imposé, — pour parler le langage d'une certaine science, — et dont l'indécision même où nous sommes de sa vraie nature, si c'est vraiment un « état de l'âme » ou un ébranlement des nerfs, un sentiment ou une sensation, fait une partie de son charme voluptueux et troublant? D'autres que nous le diront mieux, trouveront pour le dire d'autres mots et d'autres métaphores, approfondiront la nature de l'émotion musicale, en mesureront le pouvoir expressif, donneront la formule enfin de ces « transpositions d'art, » comme Gautier, je crois, les a heureusement appelées. Il nous suffit d'avoir montré que *Symbolistes* ou *Décadens*, ils ne sont pas seuls de leur école, qu'ils nous ont tous plus ou moins pour complices, et qu'autant qu'initiateurs, ils sont dupes ou victimes, à moins qu'ils ne soient les *profiteurs*, — qu'on me pardonne ce barbarisme, — d'un mouvement auquel ils n'ont pas donné le branle.

Qu'en penserons-nous cependant? Un peu de bien, beaucoup de mal; et qu'en concevrons-nous? Quelques espérances et de nombreuses craintes. Assurément, c'est bien fait à eux d'avoir attaqué le *naturalisme*, le mauvais *naturalisme*, celui qui s'étale aussi largement et impudemment dans le *Rêve*, comme on le faisait remarquer, que dans *Pot-Bouille*, ou dans *Nana*. Même contre un autre *naturalisme*, celui qui pénètre plus profondément au cœur des choses, à la façon du naturalisme anglais ou russe, mais qui cependant se limite lui-même à l'observation de la réalité, peut être ont-ils encore raison. En effet, puisqu'il se restreint à l'imitation de la chose *vécue*, c'est-à-dire vue ou éprouvée, et qu'il s'enferme dans le présent, on peut reprocher à ce *naturalisme* d'enlever arbitrairement à l'artiste toute la matière de l'histoire, et toute celle du rêve. Cependant, si nous ne sommes pas seulement des corps, nous ne sommes pas non plus les seuls hommes, les premiers qui aient vécu, qui aient senti, qui aient pensé, mais nous avons derrière nous toute une humanité qui, pour échapper à l'observation directe, n'en est que plus intéressante à connaître et à étudier. On n'a guère vu de grand poète qui n'eût les yeux tournés vers le passé. Encore moins en a-t-on vu qui ne se crût le droit d'ajouter sa personne à son œuvre, son rêve à la réalité, d'inventer autant que d'imiter, de ne se servir enfin de la nature que pour la corriger, la compléter ou l'idéaliser. Le *Symbolisme* même a ses droits ou ses titres, puisqu'il a ses beautés, comme Dante, par exemple, et Pétrarque, l'ont autrefois prouvé, je pense.

Mais encore faut-il bien prendre garde que, s'il y a quelque chose au-delà de la *nature*, cependant nous ne saurions l'exprimer qu'avec des moyens qui sont de la *nature* :

> . . . this is an art
> Wich does mend nature, — change it rather; — but
> The art itself is nature. . .
>
> SHAKSPEARE (*le Conte d'hiver*, IV, 3).

et, de ces moyens de corriger, d'améliorer ou de transformer la nature, il n'y a que l'observation qui puisse nous rendre maîtres. C'est ce que nos jeunes gens, *Symbolistes* ou *Décadens*, paraissent avoir complètement oublié, si même ils l'ont jamais su, je veux dire s'ils n'ont pas cru que l'art consiste à sortir de la nature. Hoffmann, Edgar Poë, Baudelaire l'ont ignoré, oublié, ou méconnu comme eux, et je doute, malheureusement pour eux, qu'il puisse y avoir une autre erreur plus grave. L'imitation de la nature, qui n'est pas le tout de l'art, en est au moins le commencement, par suite la condition première et nécessaire, le support, si l'on aime mieux; et, en ce sens, il est vrai de

dire qu'il ne saurait y avoir d'idéalisme ou de symbolisme même sans un peu de *naturalisme*, qui s'y mêle pour le soutenir, pour le lester, en quelque sorte, pour l'empêcher de s'évaporer en nuage ; — et le nuage en rien.

Je crains aussi qu'en se séparant des *parnassiens*, c'est-à-dire de l'école du « vers bien fait » et de la « rime riche, » on ne s'en soit trop séparé.

Prends l'éloquence et tords lui son cou,
Tu feras bien, en train d'énergie,
De rendre un peu la Rime assagie ;
Si l'on n'y veille, elle ira jusqu'où ?

O qui dira les torts de la Rime ?
Quel enfant sourd ou quel nègre fou
Nous a forgé ce bijou d'un sou,
Qui sonne creux et faux sous la lime ?

PAUL VERLAINE (*Romances sans paroles*).

Eh oui ! si seulement, dans une langue comme la nôtre, illustrée par tant de rimeurs, — depuis ceux de la *Pléiade* jusqu'à ceux du *Parnasse*, pour ne rien dire de leurs prédécesseurs, — il ne fallait faire attention qu'en rimant moins bien qu'eux, on sera toujours légitimement suspect d'avoir pu moins qu'eux dans leur art. La difficulté vaincue, qui est une partie du métier, est une part aussi, une petite part, mais une part de l'art. Je ne dis pas cela pour M. Paul Verlaine, ou pour M. Stéphane Mallarmé, qui ont fait jadis des vers parnassiens, mais je suis bien obligé de le dire pour leurs imitateurs et leurs disciples encore inconnus.

Les flots roulent la nef par leurs vals de délices,
Mais la Dame d'Azur pâlit et s'évapore.
Les lilas d'autrefois se sont mués en lys,
Rêves-tu du sommeil ingénu dans le port ?

CHARLES VIGNIER (*Centon*).

ou encore :

Et j'irai le long de la mer éternelle
Qui bave et gémit en les roches concaves,
En tordant sa queue en les roches concaves,
J'irai tout le long de la mer éternelle.

JEAN MORÉAS (*les Cantilènes*).

Le procédé, vraiment, est trop simple. On ne saurait être un écrivain sans un peu de grammaire, et si l'on peut s'en passer quelquefois, ce

n'est qu'à la condition de bien faire sentir qu'on sait que l'on s'en passe, et pour quelles raisons. De même, on ne saurait être poète sans un peu de métrique et de métier, et, si l'on veut violer les règles, il faut toujours que ce soit par une allusion évidente et directe, pour ainsi dire, à ces règles mêmes. Je voudrais voir des vers parnassiens de M. Gustave Kahn ou de M. René Ghil, des « vers bien faits, » un sonnet sans défaut, quelque chose enfin d'aisément compréhensible à tout le monde, et alors, je ne louerais point encore, mais je prendrais plus sérieusement leurs *Palais nomades* ou leurs *Écrits pour l'art.*

J'ajouterai que si l'on peut donner à un grand écrivain toutes les libertés, — et même à un moins grand, — pourvu qu'il ait quelque chose d'original ou de personnel à nous dire, de vraiment neuf ou de vraiment sien, il est toujours dangereux de vouloir transformer les violations de la règle en des règles nouvelles, et que, dans le siècle où nous sommes, les romantiques l'ont assez prouvé. La forme, qui n'est jamais entièrement négligeable dans les grandes œuvres, qui souvent a suffi toute seule pour faire durer et pour consacrer les petites, est quelque chose de trop considérable, et dont la perfection est trop rare, pour que l'on n'en entretienne pas le respect, à défaut du culte ou de la superstition. C'est malheureusement ce que l'on ne persuadera pas aux *Symbolistes.* D'abord, parce que ce respect les gêne, leur rendrait plus difficile une *écriture*, plus ou moins *artiste*, mais qu'ils tracent au courant de la plume; ensuite, parce qu'hypnotisés dans la contemplation des vocables, ou même des lettres :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, — voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes :
A, noir corset velu des mouches éclatantes,
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre : E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles :
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou des ivresses pénitentes...

ARTHUR RIMBAUD.

ils ont perdu le sens de la phrase, de la strophe, à plus forte raison celui des ensembles; et, enfin, parce que leur rêve serait justement d'exprimer tout ce que la précision, la netteté et la perfection de la forme limitent ou détruisent en le déterminant. *Omnis determinatio negatio est:* ils seront bien aises et un peu fiers d'être ainsi mis sous l'invocation de saint Spinosa.

Mais dans cette entreprise, assez puérile d'ailleurs, le plus grand

danger qu'ils courent, c'est de creuser de leurs propres mains, de rendre plus profonde la séparation de l'art et de la vie. Or, plus on y songe, et plus il semble, au contraire, que la littérature, en particulier, doive être dans l'avenir non plus seulement une imitation ou une traduction de la vie, mais une forme même de l'action. Je sais bien que ce n'est pas l'opinion de tout le monde, et que, comme les *Symbolistes*, quelques dilettantes aussi s'accommodent volontiers d'un état de choses où la littérature et l'art, devenus plus qu'aristocratiques, et désormais coupés de leurs communications avec une humanité trop indigne d'en jouir, continueraient en dehors, en marge et comme au-dessus de l'histoire, leur évolution solitaire. Ce sera, si vous le voulez, et puisque je n'ai pas encore eu l'occasion de prononcer son nom, la part d'influence de l'auteur de *Moïse* et d'*Eloa* dans le mouvement contemporain. « Les admirations sommaires, ou les compréhensions intelligentes, à quoi bon cela?.. Pourquoi la poésie devrait-elle être jetée aux appétits faciles des passans?.. Elle doit être éloignée, un autel rare de la joie dernière. » Le même sentiment a dicté encore à M. Paul Verlaine le titre et l'idée de ses *Poètes maudits*, que l'on appellerait mieux, dit-il lui-même, « poètes absolus, » ou poètes trop poètes, pour être jamais, non pas aimés, mais compris du vulgaire. Mais qu'est-ce que les « passans, » et qu'est-ce que le « vulgaire? » Car c'est là toute la question. Et je crains bien qu'en général, pour un poète ou pour un écrivain, comme d'ailleurs l'histoire le montre, le vulgaire, ce ne soient tous ceux qui l'admirent ou qui l'apprecient un peu moins qu'il ne fait lui-même. Le vulgaire pour Vigny, c'étaient tous ceux qui préféraient autre chose à la *Maison du berger*, et je suis le vulgaire, à moi tout seul, pour M. Gustave Kahn ou pour M. Francis Poictevin.

N'en pourrons-nous jamais finir avec ce puéril amour-propre? Mais pour cela, au lieu de les dénaturer et de les corrompre à plaisir en soi-même, il faudrait s'étudier au contraire à développer et à fortifier le sens et la connaissance de la vie. Car, autrement, si nous nous isolons des autres hommes; et, absorbés dans la contemplation de notre propre nombril, si nous exigeons que tout le monde y prenne un intérêt... que nous n'y prenons point toujours; si nous ne comprenons pas que dans le mépris ou le dégoût que nous affectons des autres, notre ignorance d'eux, de leurs mobiles d'action, de leurs vrais sentimens, — notre sottise, en un mot, — concourt pour la plus grande part, alors la littérature n'est plus qu'une chinoiserie, beaucoup moins drôle et beaucoup moins falote que l'authentique, et nous ferions mieux, dans notre propre intérêt, comme dans celui des autres, d'auner de la flanelle que de mettre du noir sur du blanc. Car les mots sont faits pour exprimer des idées, les idées à leur tour pour se tra-

duire en actes, plus tôt ou plus tard, par des voies que nous ne savons point. L'objet de la littérature n'est pas plus en elle-même que celui de l'éloquence ne consiste à nous gargariser des belles choses que nous disons. Et ce n'est pas enfin l'homme qui est fait pour l'art, c'est l'art qui est fait pour l'homme; — et par ce mot j'entends aussi la femme, comme disait M. de Loménie.

Notez que c'est pour cette raison que l'effort des *Symbolistes* ne sera pas peut-être entièrement perdu. Vers le milieu du siècle dernier, lorsque le *pittoresque* commença de s'introduire dans la littérature, on en poussa des cris dont vous retrouverez l'écho dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, de Voltaire, ou dans la légendaire critique d'*Atala*, de l'abbé Morellet. Je serai franc, et si j'avais été là, ces cris, je les aurais poussés. Cela n'empêche pas que le goût du *pittoresque* ait continué d'étendre ses conquêtes; que le mérite essentiel de la forme, qui était dans le dessin, soit insensiblement passé dans la couleur; et qu'après tout, quelques idées au moins ou quelques sentimens, et toutes les sensations que ne pouvait nous procurer le style de Morellet ou celui de Voltaire, le style de Chateaubriand nous les donne. Au détriment, il est vrai, de quelques-unes de ses qualités, la langue en a donc acquis d'autres; et trop de grandes œuvres, depuis lors, ont consacré l'acquisition pour qu'elle ne soit pas durable. La même fortune est-elle réservée aux *Symbolistes* ou aux *Décadens* qu'aux *romantiques*, et je puis bien dire aux *naturalistes?* Je ne le crois pas, pour diverses raisons que j'ai données, et auxquelles j'en pourrais ajouter plusieurs autres, comme celles-ci: qu'on les attend toujours à la preuve de leurs théories, par le chef-d'œuvre, ou encore qu'il y a certainement une limite à la plasticité des langues, et que les *romantiques* et les *naturalistes* l'ont déjà dépassée. Mais enfin, en pareille matière, il est toujours prudent de réserver l'avenir. C'est seulement ce que je ferais avec plus de confiance, il faut l'avouer en terminant, si j'avais pu reconnaître, à ces messieurs du *Décadentisme*, un peu plus de talent. Puissent-ils me donner bientôt le démenti de cette conclusion!

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Quel sera donc le dénoûment de nos étranges et malheureuses affaires de France? Comment réussira-t-on à sortir de cet inextricable fouillis? — Il eût été bien plus simple, direz-vous avec la vaine amertume des regrets inutiles, il eût été bien plus simple de ne pas se mettre dans ce gâchis, de s'arrêter lorsqu'il était encore temps, d'avoir le bon sens, le courage de rompre avec les faux systèmes et les fausses politiques, avec tout ce qui a compromis et perdu la paix morale, l'ordre régulier, les ressources, la fortune de la France. C'eût été bien simple, en effet, c'eût été de plus assez facile. On le pouvait sans peine, on était poussé par la nécessité des choses, on était éclairé par toutes les expériences du passé, on devait être retenu par le sentiment le plus vulgaire de sécurité publique, prévenu par les avertissemens qui éclataient sous toutes les formes.

C'était tout simple, mais on n'en a rien fait, on s'en est bien gardé. On a pris une autre voie, on s'est étudié à ébranler tout ce qui existait, sous prétexte qu'il y avait des réformes à réaliser. On a préféré, sous les apparences d'une prétendue politique républicaine, faire du pouvoir la proie des passions et des cupidités de parti, se servir des lois sans scrupule, fausser les institutions, violenter les croyances, épuiser les finances publiques dans des entreprises ruineuses, mettre à sac tout ce qui fait la puissance morale et matérielle de la France. Les politiques de ce genre produisent naturellement, fatalement, leurs fruits. La politique qui a été pratiquée depuis dix ans, à part l'impuissance et l'humiliation de ceux qui l'ont inaugurée, a produit, cela est certain, dans le pays, une immense fatigue, un insurmontable dégoût, un appauvrissement universel, une irritation sourde provoquée

par les tyrannies vulgaires, et, si l'on veut, le besoin maladif de sortir à tout prix, on ne sait comment, on ne sait par qui, d'une crise devenue insupportable. Puis, quand on s'est trouvé en face de cette situation qu'on avait obstinément et aveuglément créée, quand on n'a plus su que faire, est venu le mot des derniers hasards que tous les partis se sont mis à se disputer : ce doit être la faute de la constitution, il n'y a qu'à reviser la constitution ! Et comme le ministère radical qui règne aujourd'hui n'entend pas se laisser devancer par d'autres dès qu'il y a quelque faute à commettre, quelque destruction nouvelle à préparer, M. le président du conseil s'est hâté, sans plus de retard, d'ouvrir récemment la session extraordinaire par un grand projet de revision. Il déploie un programme aussi confus et aussi prétentieux que frivole, où il est démontré que le pays a la passion de la revision, qu'il faudra diminuer les pouvoirs visiblement trop étendus de M. le président de la république, qu'un sénat réduit à un rôle consultatif serait très suffisant, que rien ne doit gêner l'omnipotence de la chambre, qu'un système créant l'inamovibilité ministérielle ne serait pas non plus trop mal. Et pour tout cela M. Floquet, avec un merveilleux à-propos, cite M. de Tocqueville, comme la jeune sous-préfète du *Monde où l'on s'ennuie*,— et tout aussi sérieusement ! C'est la première fois, sans aucun doute, qu'un gouvernement procède avec ce sans-façon à l'égard d'une constitution dont il a la garde, qu'il livre de son propre mouvement les institutions, sans s'apercevoir que dès ce jour-là tout est mis en doute, qu'il n'y a plus rien. Oh ! sûrement, ce n'est pas M. Floquet qui donne l'exemple de « s'enfermer, comme il le dit, dans la constitution existante comme dans une place forte qui défie la puissance des assaillans. » Il fait mieux, il commence par livrer la place; c'est lui qui ouvre la brèche : y passera maintenant qui pourra ou qui voudra ! Voilà une singulière manière d'inaugurer une session et de préparer des travaux sérieux, surtout utiles, à un parlement qui n'a pas encore voté le budget !

Ce qui est curieux, c'est l'espèce de confusion ou d'équivoque qu'il y a dans toutes ces manifestations, dans toutes ces démonstrations du moment en faveur de la revision de la constitution. C'est un fait reconnu, avéré, constaté, tous les partis le proclament, M. le président du conseil le confirme et l'assure : le pays réclame la revision, l'opinion est revisionniste ! On dirait que c'est désormais entendu, que tout le mal est dans la constitution, que le vrai et unique remède, celui qui guérit, est dans la revision ! Quelle sera la revision ? C'est une autre affaire, on verra plus tard si on va jusque-là. En attendant, la revision est un programme, le programme du jour. C'est une pure et simple jonglerie de l'esprit de parti. C'est jouer avec tout, se moquer de tout et tout confondre. Quel rapport réel, direct, y a-t-il entre cette malheureuse constitution qu'on propose de reviser aujour-

d'hui sans l'avoir jamais respectée ni exécutée fidèlement, et la crise profonde, indéfinissable, irritante où la France se débat depuis quelque temps? Si le pays est mécontent et dégoûté, s'il est fatigué de ne voir que des déficits croissans dans son budget, des corruptions et des désordres dans son administration, s'il en a assez des dépenses ruineuses, des menaces de nouveaux impôts, des propagandes anarchiques et des grèves meurtrières qui l'épuisent, est-ce que c'est la faute de la constitution? Est-ce que la constitution y est pour rien? La seule et vraie coupable est cette politique qui règne depuis dix ans, qui a fait cette situation où la France se sent exposée à toutes les aventures, sans garanties dans sa vie intérieure, sans fixité possible dans ses rapports extérieurs. Et quand on réformerait la constitution, qu'en serait-il de plus, si la politique reste la même? Eh bien! c'est toute la question. Cette politique, qui est la vraie coupable, est-on décidé à la répudier, à la modifier dans l'intérêt de la France? On est si peu disposé à ces résolutions salutaires, qu'on ne veut pas même convenir du mal qui a été fait et avouer qu'on s'est trompé depuis dix ans. La discussion du budget s'est ouverte récemment : elle a été éclairée par des discours instructifs, décisifs, de M. Daynaud, de M. Amagat, de M. d'Aillières. M. le rapporteur général Jules Roche est intervenu à son tour pour la majorité républicaine, et, dans un discours qui n'est pas sans éloquence, il a montré autant d'impartialité qu'il le pouvait; il a eu toute sorte d'explications; il n'a pu se résoudre à reconnaître qu'on s'était trompé, que le moment était venu de s'arrêter, d'avouer la pensée et la volonté d'une politique nouvelle. C'est le nœud de la situation. Tant qu'on en sera là, tant qu'une initiative hardie et généreuse ne se manifestera pas, la France est exposée à rester la victime des partis impuissans, en attendant peut-être de devenir la dupe d'aventures nouvelles.

Depuis que l'empereur Guillaume II d'Allemagne est parti pour ses tournées, occupant l'Europe de ses voyages, de ses actions, on a pu le suivre sur tous les théâtres, dans les grandes et les petites cours, dans les parades militaires et dans les galas, à Vienne, à Munich, à Rome, à Naples. Il est bien clair que ce jeune souverain fait consciencieusement son métier, qu'il ne se ménage pas, que se sentant toujours en représentation, il tient à rester le personnage de son état. Il a besoin de s'agiter, de s'essayer à toutes les parties de son rôle. Ces jours derniers, recevant les délégués de ses bons Berlinois qui lui portaient leurs complimens sur son retour et qu'il a vertement morigénés pour une chose qui ne les regardait pas, il leur a dit qu'il voyageait pour l'intérêt de l'état, pour le service de l'empire. C'était évidemment sa pensée. Les voyages sont dans le service de l'empire. Ils sont aussi quelquefois un spectacle instructif, intéressant et même peut-être piquant pour l'Europe. Guillaume II a exécuté, sinon la principale,

la plus sérieuse, du moins la plus brillante partie de son programme de voyages, celle qui promettait le plus d'ovations et de fêtes, le plus de myrrhe et d'encens. A Rome, qui reste avec Naples la dernière étape de ses récentes courses, une réception extraordinaire l'attendait. Les Romains avaient eu même la galanterie d'essayer de masquer leurs ruines pour ne pas offenser le regard d'un jeune souverain. Ils ont décoré, pavoisé, illuminé. Ils ont inscrit sur des tables de marbre la date de la visite du moderne César au Capitole. Fêtes, galas, revues se sont succédé. Le roi Humbert a reçu son hôte impérial avec une courtoisie passionnée, mêlée d'une modestie conforme à la circonstance. M. Crispi a triomphé, suivant avec complaisance cet étonnant spectacle d'un César germanique allié ou protecteur de l'Italie à Rome. Et s'il y a eu à travers tout quelque petite manifestation d'une origine inconnue, d'une forme un peu puérile, essayant de troubler la fête, c'était sans importance. Tout était à la joie. A Naples, les ovations sont devenues de l'ivresse : l'exubérance napolitaine a suivi l'empereur Guillaume presque jusque sur la flotte qu'il allait voir manœuvrer et passer en revue. Les Napolitains ont, dans ces circonstances, l'avantage et l'agrément de se fêter eux-mêmes pour le moins autant qu'ils fêtent ceux qu'ils reçoivent.

Ce qu'il y a de plus curieux, de plus difficile à saisir aussi sans doute, c'est l'attitude réelle du principal personnage, de l'empereur Guillaume lui-même au milieu de toutes ces manifestations organisées pour lui ou autour de lui. Évidemment, il s'est prêté à tout, autant que le lui permettait son caractère peu porté à condescendre aux familiarités populaires, et il a paru du moins tenir à charmer les Italiens par la variété de ses uniformes. Il a épuisé pour leur plaire toutes les couleurs; il a paru tour à tour en cuirassier blanc, en hussard rouge, en hussard noir, en général, en amiral. Il doit y avoir quelque profonde combinaison d'étiquette dans cette succession d'uniformes dont les imaginations italiennes n'ont pu qu'être flattées et émerveillées, à moins que ce ne soit tout simplement une fantaisie de jeune homme. L'empereur Guillaume ne paraît pas avoir été prodigue de paroles, du moins de ces paroles qu'on répète pour populariser celui qui les aurait prononcées. Il n'a pas fait de discours, il a entendu des allocutions sans rien dire. Il a simplement répondu, dans un banquet du Quirinal, à un toast du roi Humbert, en mêlant peut-être sans le vouloir à ses effusions affectueuses une nuance légère de supériorité impériale et protectrice. Il a réservé ses plus chaudes accolades à M. Crispi, comme au meilleur de ses amis, et il a certainement fait tout ce qu'il fallait pour le capter. Il ne semble pas avoir prodigué ses attentions et ses égards à d'autres personnages, même aux présidens du sénat et de la chambre des députés, qui se sont trouvés un peu effacés, un peu humiliés dans leurs fonctions.

A travers tout, l'impression laissée à Rome par cet empereur en voyage est peut-être assez mêlée. Par sa présence, il a certainement surexcité l'orgueil national, flatté cette passion de grandeur et d'importance qui a depuis quelque temps saisi les Italiens; par quelques-uns de ses actes, par ses allures, il a refroidi les admirations trop promptes. Ce qui reste de plus clair, de plus saisissable, c'est ce sentiment que, si l'empereur Guillaume a réussi, en définitive, d'une manière générale, parce qu'il était la triple alliance vivante, il a montré aussi chemin faisant quelque inexpérience, du décousu, de la légèreté, de l'impatience. Il n'a surtout pas mené jusqu'au bout avec beaucoup de tact l'affaire de sa visite au Vatican. Il n'a pas été heureux pour un prince qui avait pris à l'avance de si minutieuses précautions, qui avait fait venir ses équipages de Berlin, et avait paru tenir à tout concilier. Assurément personne ne se méprenait sur le sens de ces arrangemens d'étiquette. Personne ne se figurait que l'empereur Guillaume allant à Rome en allié du roi Humbert, résidant au palais du Quirinal, se proposât d'aller parler au Vatican du rétablissement du pouvoir temporel, de l'état pontifical; mais, par les précautions qu'il avait prises, le jeune souverain allemand avait lui-même laissé voir qu'il entendait respecter la dignité du souverain pontife, ne rien brusquer ni dans un sens ni dans l'autre. Qu'est-il arrivé au moment décisif? que s'est-il passé dans le petit cabinet du Vatican où le pape et l'empereur sont un instant restés seuls? On ne le sait trop. Que l'empereur lui-même l'ait voulu ou qu'il eût d'avance donné le mot d'ordre à son frère le prince Henri et au comte Herbert de Bismarck, toujours est-il que la conversation a été brusquement interrompue pour ne plus être reprise. L'empereur a peut-être craint de donner trop d'importance à sa démarche, d'exciter les ombrages du Quirinal par une intimité trop marquée avec le Vatican. Il n'a réussi, par le fait, selon toute apparence, à satisfaire ni le Vatican ni le Quirinal lui-même, qui se serait passé d'un témoignage aussi ostensible de déférence pour le souverain pontife. Le pape Léon XIII est un esprit trop éclairé, trop avisé, pour s'être fait d'avance quelque illusion sur la visite qu'on lui annonçait; il n'a dû avoir par suite aucun mécompte. Il savait bien, il sait que les choses seraient restées dans tous les cas ce qu'elles sont, même quand on n'aurait pas cru devoir corriger une marque de courtoisie par un peu de brusquerie soldatesque; mais c'est la dextérité diplomatique du jeune empereur qui ne paraît pas avoir brillé dans cette circonstance, ni même celle de son conseiller, le comte Herbert de Bismarck.

Les voyages de l'empereur Guillaume paraissent finis au moins pour le moment. Ils ont été suivis depuis quelque temps avec curiosité, comme un spectacle fait pour intéresser l'Europe; ils ont été commentés partout de mille façons. Ils ont réussi, dit-on; il y aurait tou-

jours à savoir ce qu'on appelle réussir, en quoi et jusqu'à quel point les voyages de l'empereur Guillaume ont réussi. Ils ont eu l'éclat de la mise en scène, la beauté de la mer et du ciel à Naples, le cadre un peu confus des grandes ruines à Rome, la pompe des étiquettes traditionnelles dans la plus vieille des cours, à Vienne, le brouhaha des défilés populaires; on ne voit pas qu'ils aient réellement rien changé, qu'ils aient donné une force de plus au système de diplomatie qui a fait les alliances de l'Europe centrale. Ce qui existait avant entre grands empires existe après et n'avait pas besoin de ces bruyans déplacemens faits pour la vanité, pour l'ostentation plus que pour la politique sérieuse. Les voyages sont les plaisirs des princes, surtout des princes jeunes; ils sont aussi un danger, et quelquefois au lieu d'attester l'intimité des alliés, ils finissent par laisser éclater les plus singulières dissonances. Les rapports de l'Allemagne et de l'Autriche sont et resteront ce qu'ils étaient; on ne conviendra pas moins que le récent passage de l'empereur Guillaume à Vienne a été marqué d'assez bizarres incidens et qu'il a eu surtout, dès le lendemain, un épilogue passablement imprévu.

Tout a été sans doute brillant et correct à la cour de Vienne, tout a été préparé pour faire fête à l'hôte impérial qu'on allait recevoir, qu'on entendait toutefois recevoir comme un hôte, non comme un maître. Évidemment le vieux chancelier de Friedrichsruhe manquait là comme il allait manquer à Rome, et il n'a été suppléé qu'insuffisamment par son fils, le comte Herbert de Bismarck auprès de son empereur. Guillaume II, cela est bien clair, a agi un peu en jeune homme, en prince volontaire à la cour d'un souverain ami. Il a répandu les faveurs et les distinctions autour de lui. Il a prodigué ses décorations à tous ceux qui lui ont plu, au chef du cabinet hongrois, M. Tisza, à M. de Kalnoky, au bourgmestre de Vienne, à bien d'autres encore : c'est une politesse de souverain en voyage. Seulement le jeune souverain allemand s'est cru permis, étant en visite officielle, de mettre un certain esprit, peut-être personnel, peut-être un peu politique, dans ses choix et dans ses exclusions parmi les serviteurs du prince dont il recevait l'hospitalité. Il a trouvé tout simple de refuser avec affectation ses faveurs au propre président du conseil de l'empereur François-Joseph, au comte Taaffe, et au gouverneur de la basse Autriche, au baron Possinger, qui avait été chargé d'empêcher que les manifestations allemandes préparées en faveur du jeune visiteur impérial ne prissent un caractère offensant pour l'Autriche. Guillaume II prenait un peu étourdiment le rôle d'un capricieux dispensateur des grâces dans une cour alliée, et semblait laisser percer ses préférences politiques dans les affaires intérieures de l'Autriche. Ni le comte Taaffe, ni le baron Possinger n'avaient été décorés. Jusque-là c'était un fait connu, vivement commenté à Vienne; mais voici où l'incident a des suites et devient plus piquant. Tant que Guil-

laume II est resté à Vienne, on n'a rien dit, on a respecté l'hôte de l'empereur, le souverain qu'on venait de fêter. A peine a-t-il eu quitté les bords du Danube pour continuer ses voyages et gagner en jeune triomphateur les rives plus favorables du Tibre, une sorte de coup de théâtre a éclaté soudainement à Vienne. Si les Allemands, les Hongrois avaient compté que les témoignages d'hostilité ou de défaveur de l'empereur Guillaume allaient affaiblir la position ministérielle du comte Taaffe et ruiner son crédit, ils se sont trompés.

C'est, au contraire, le comte Taaffe qui a pris sa revanche par un acte de virile autorité qui ne s'est pas fait attendre. Il a aussitôt reconstitué son ministère, sinon dans un sens absolument anti-allemand, du moins dans un sens plus conservateur et plus fédéraliste. Il a donné un vigoureux coup de gouvernail en appelant au pouvoir M. de Zaleski, comme ministre de la Galicie, à la place de M. de Ziemialkowski, le dernier survivant d'un ancien ministère libéral du prince Auersperg, en élevant surtout au ministère de la justice le comte Frédéric de Schœnborn, qui est un des chefs les plus actifs du parti tchéque. On peut dire, sans doute, que c'est une opération de tactique parlementaire, que le comte Taaffe a été obligé de réorganiser son cabinet pour faire face à une situation difficile, pour mieux s'assurer une majorité qui allait lui manquer dans le Reichsrath. C'est possible; il n'est pas moins vrai que cette reconstitution ministérielle, telle qu'elle s'est accomplie, a coïncidé avec ce qui venait de se passer à Vienne, et la coïncidence est d'autant plus significative qu'elle est accompagnée d'une autre coïncidence : c'est ce même moment, en effet, que l'empereur François-Joseph a choisi pour donner le grand-cordon d'un de ses ordres à un autre disgracié, au baron Possinger, qui n'était coupable que d'avoir exécuté énergiquement ses instructions. Les deux alliés couronnés sont à deux de jeu. L'empereur Guillaume a paru peut-être un peu trop intervenir, par ses fantaisies ou ses préférences, dans les affaires intérieures de l'Autriche. L'empereur François-Joseph, sans manquer à la courtoisie, a tenu à montrer qu'après tout il entendait rester maître chez lui.

Voilà donc ce que cachent quelquefois les voyages d'ostentation! Tous les incidens ne sont pas prévus par les programmes. Le premier résultat du passage retentissant de l'empereur Guillaume à Vienne est tout le contraire de ce qu'on aurait désiré, de ce qu'on se flattait peut-être d'obtenir. Loin de ressembler à un succès pour l'influence allemande, le ministère remanié par le comte Taaffe accentue la politique conservatrice féodale, fédéraliste, que le président du conseil s'étudiait jusqu'ici à modérer. Le nom le plus significatif du nouveau ministère est visiblement celui du comte Frédéric de Schœnborn, dont la famille est depuis longtemps dans l'intimité et dans la faveur de la cour, qui, par lui-même, est un homme instruit,

cultivé, éclairé, un très digne représentant de la noblesse de Bohême. Il a un frère archevêque de Prague; il est lui-même membre de la chambre des seigneurs, et il était récemment encore gouverneur de la Moravie. Il a écrit quelques brochures qui n'ont pas été sans retentissement, une entre autres, *Bohême et Autriche*, qui est un chaleureux plaidoyer pour les droits historiques de la Bohême. C'est un des chefs distingués et actifs du parti tchèque. Son arrivée aux affaires pourrait être plus qu'un simple incident de la vie ministérielle; elle pourrait être un événement ou le prélude d'événemens de quelque importance, et déjà même on a commencé à considérer comme une éventualité qui n'aurait plus rien d'invraisemblable le couronnement prochain de l'empereur François-Joseph comme roi de Bohême, comme héritier de la couronne de Saint-Wenceslas. Ce serait un pas de plus dans la voie du fédéralisme. Ce serait un succès signalé pour la politique des nationalités dans l'empire, et une menace pour le dualisme qui a fait jusqu'ici des Hongrois et des Allemands les maîtres de la direction de l'empire.

Ces derniers changemens semblent sans doute faits pour encourager les Tchèques dans leurs revendications et pour leur présager le succès. Cela ne se fera pas tout seul, cependant. Ce qui sera fait pour les Tchèques rencontrera l'opposition non-seulement des Allemands, mais des Hongrois, très jaloux de leurs droits, très peu préoccupés des droits des autres nationalités, et très disposés aussi à considérer comme un monopole légitime et exclusif la position privilégiée qu'ils ont conquise dans l'empire. Ils en sont déjà presque à signaler comme une provocation pour la Hongrie l'adoption d'une politique tchèque par le cabinet du comte Taaffe. Les Hongrois, on le conçoit, ne peuvent voir sans une secrète amertume et sans quelque défiance l'arrivée au ministère cisleithan d'un homme, le comte Schœnborn, qui s'est élevé un jour avec une si virulente éloquence contre « le régime, — le régime du dualisme, — qui contraint les vieux soldats de l'armée autrichienne à traiter de camarades les prétoriens de Kossuth! » Il faut s'attendre à bien des conflits passionnés, à des luttes ardentes et compliquées. Ce n'est même pas tout encore. Les Tchèques, qui sont les premiers en cause pour le moment, ne sont pas seuls dans l'empire. Après eux, quand on aura comblé leurs vœux, il y aura d'autres nationalités, d'autres Slaves qui réclameront à leur tour, qui voudront avoir leur couronnement, leur autonomie plus étendue, mieux garantie. Les difficultés renaîtront, c'est inévitable. Ces luttes et ces incohérences, il est vrai, n'ont rien de nouveau pour l'Autriche, depuis longtemps accoutumée à vivre au milieu de ces antagonismes de races auxquels elle a dû quelquefois son salut. Une dernière question enfin, — et ce n'est pas la moins grave, — serait de savoir dans quelle mesure la politique de fédéralisme, de concession

aux nationalités de l'empire, se concilierait avec le système présent de diplomatie de l'Autriche, avec la politique qui la lie si étroitement à l'Allemagne. Pour l'instant, sans doute, il n'y a rien de pressant. L'Autriche et l'Allemagne, par des raisons différentes, sont également intéressées à maintenir une alliance qu'elles ont formée pour une prétendue protection de la paix, et quelques coups d'aiguillon échangés, au cours d'un voyage, à travers des toasts plus ou moins sincères ne changent pas brusquement une situation; mais ces derniers incidens ne seraient pas pour l'avenir sans quelque signification utile s'ils démontraient, ne fût-ce que dans un éclair, qu'on ne s'entend pas toujours, que l'Autriche a une alliance par laquelle on asservirait, si on le pouvait, son indépendance dans sa politique intérieure, et dont elle ne serait peut-être même pas sûre de pouvoir se servir le jour où elle en aurait besoin.

Heureusement pour elle, l'Espagne est en dehors de cet obscur et universel mouvement européen où elle n'a ni intérêts directs ni prétentions. Elle a eu même la chance, ou, si l'on veut, le mauvais sort de perdre pour le moment une visite dont l'empereur Guillaume avait eu, dit-on, la pensée de lui réserver la faveur pour compléter son tour d'Europe. L'empereur Guillaume, avec ses uniformes blancs, rouges ou noirs, aurait sûrement été bien reçu au-delà des Pyrénées. Il aurait eu ses galas au palais de Madrid comme à Rome et à Vienne. On lui aurait offert des parades militaires, une revue, une promenade à Tolède ou à l'Escurial. Les Espagnols connaissent l'étiquette. Seulement, à part la galanterie d'une visite rendue à une princesse qui est un modèle de dignité et de sagesse dans le gouvernement, on se serait demandé, après tout, ce que l'empereur Guillaume pouvait bien aller faire à Madrid. Il aurait trouvé des hommages, peu de confidens disposés à se laisser gagner à la diplomatie que M. le comte Herbert de Bismarck représente auprès de lui en voyage. L'Espagne a le bon sens et la finesse de se défendre des complications et des aventures dont d'autres se réserveraient la direction et le profit. On aura beau lui parler de la triple ou de la quadruple alliance, de la ligue de la paix, de l'équilibre de la Méditerranée, elle ne se laissera pas duper par ces plaisans euphémismes dont on se sert entre initiés de la haute diplomatie; elle n'écoute rien, et les Italiens, particulièrement, connaissent bien peu l'histoire, le caractère espagnol, s'ils se figurent entraîner le gouvernement de Madrid à leur suite, dans l'intérêt de leurs prétentions sur la Méditerranée. D'abord, les Espagnols croient avoir autant de titres que les Italiens dans la Méditerranée; et puis, comment prendraient-ils au sérieux cette prétendue défense de l'équilibre méditerranéen dont les Italiens se montrent si jaloux et qu'ils se hâtent de mettre sous la protection de la puissance qui possède Gibraltar, Malte

et Chypre, qui campe encore en Égypte? Les Espagnols ne sont pas assez naïfs pour donner dans cette diplomatie et jouer le jeu des autres; ils comprennent tous, sans distinction de parti, que ce qu'il y a de mieux, c'est de rester étrangers à de vaines querelles, de garder une libre et indépendante neutralité. Ils ont été conduits par la raison, par la clairvoyance, à cette politique extérieure simple et sensée qui est devenue à peu près la politique de tous les cabinets; ils ont aussi bien assez, il faut l'avouer, de leurs affaires intérieures, de leurs divisions implacables, de leurs incohérences de parti, de leurs crises ministérielles, quelquefois ajournées et toujours menaçantes, de leurs agitations qu'on croyait à demi apaisées, qui semblent aujourd'hui renaître plus que jamais à l'approche d'une session visiblement chargée d'orages.

Les vacances ont été une trêve dont tout le monde a profité au-delà des Pyrénées, les uns pour aller passer la saison à Saint-Sébastien et sur la côte basque, auprès de la reine régente, les autres pour voyager à l'étranger, ceux-ci pour aller se reposer dans leurs provinces, ceux-là pour aller faire honneur à l'exposition de Barcelone. Maintenant la trêve est finie ou peu s'en faut. La reine régente est rentrée à Madrid, accompagnée de ses ministres, bientôt suivie de quelques-uns des principaux personnages publics. La vie politique renaît plus ou moins en attendant la réunion des chambres, et sans attendre même ce moment où se vident toutes les querelles, la crise n'a pas tardé à éclater dans l'intérieur du ministère présidé par M. Sagasta. A vrai dire, cette crise, elle n'a peut-être jamais cessé depuis que le cabinet existe, parce qu'elle est dans la nature des choses, parce qu'elle tient à la composition même de ce ministère de fusion formé de constitutionnels modérés et de libéraux avancés ou démocrates dynastiques réunis sous l'autorité conciliatrice et médiatrice du président du conseil. Les libéraux avancés veulent accélérer la marche, hâter la réalisation des réformes qu'ils ont promises; les constitutionnels modérés s'efforcent de ralentir un mouvement dont ils sentent les dangereuses conséquences : entre les deux camps, M. Sagasta est intervenu plus d'une fois pour remettre un peu d'ordre dans son cabinet; et quand il a été à bout de diplomatie, il s'en est tiré en remaniant son ministère, en se séparant de quelques-uns de ses collègues les plus impatiens ou les plus compromettans. C'est un peu l'histoire d'un ministère qu'on modifie sans cesse et qui reste toujours le même. La tactique a réussi jusqu'à présent. Récemment la lutte s'est engagée plus vivement à l'occasion des réformes militaires, des réformes politiques et civiles qui doivent être proposées par le gouvernement. On a bataillé sur un programme, et ce qui a visiblement tout compliqué, c'est l'importance prise par des réformes militaires dont un ancien

ministre de la guerre, le général Cassola, a légué le compromettant héritage, qui n'ont cessé depuis de peser sur le ministère, sans que le ministère ait osé jamais se décider à les accepter ou à les désavouer. Aujourd'hui, la question s'est produite sous une forme singulière. Les uns ne demandaient rien moins que de réaliser ces réformes par une série de décrets; les autres ont naturellement protesté contre cette sorte de coup d'état, et ont demandé que la question fût réservée aux Cortès, seules appelées à se prononcer sur des réformes qui soulèvent d'ailleurs de vives résistances dans une partie de l'armée. Encore une fois le président du conseil est intervenu. M. Sagasta est un temporisateur qui sait se servir de tout. Il a temporisé, il a ajourné les conseils pour laisser le feu des discussions s'apaiser; puis il a fini par obtenir que la question fût réservée aux Cortès, en promettant de proposer à la fois aux chambres et les réformes militaires et la grande réforme du suffrage universel. C'est peut-être moins une solution qu'un expédient de plus.

Le malheur est en effet qu'il est bien tard aujourd'hui pour se relever par quelque grande résolution, que, depuis trois ans, M. Sagasta, chef du premier ministère de la régence, a reproduit sans cesse les mêmes procédés, qu'il a épuisé et usé le crédit que tous les partis lui ont libéralement ouvert. A quoi est-il arrivé? Il a compromis peut-être, par trop d'abandon, par un assez faux libéralisme, la force et l'autorité du gouvernement; il a laissé se développer une situation qui n'a encore sans doute rien de révolutionnaire, qui est pourtant assez extraordinaire, puisque des faits réellement étranges ont pu récemment se produire. L'autre jour l'infante Isabelle, se rendant à l'exposition de Barcelone, a pu être insultée à son passage à Calatayud, sans qu'aucune précaution ait été prise pour sa sûreté. Tout dernièrement un homme qui n'inspire que de l'estime et des sympathies, même à ses adversaires, le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, a pu être exposé à d'indignes outrages qui n'ont été que tardivement réprimés. Cela s'est passé à Saragosse. C'est évidemment une situation affaiblie qui commence à exciter les espérances de tous les révolutionnaires occupés à renouer leurs conspirations. Il est assez vraisemblable désormais que les conservateurs, conduits par M. Canovas del Castillo, après avoir évité depuis trois ans d'embarrasser de leur opposition le ministère de M. Sagasta, vont reprendre leur liberté et leur indépendance. Entre les partis, une lutte décisive s'engagera sans doute. C'est justement ce qui fait la gravité de la situation à la veille de l'ouverture prochaine du parlement de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les Banques d'Angleterre et de France ont maintenu leur taux d'escompte respectivement à 5 et à 4 1/2 pour 100. Mais les retraits d'or à destination de la république argentine et de la Russie sont restés provisoirement suspendus, et la Banque d'Angleterre a pu améliorer légèrement sa situation, en relevant à la fois le montant de son encaisse métallique et la proportion de sa réserve à ses engagemens. En même temps, le taux de loyer des capitaux s'est abaissé jusqu'à 3 pour 100 sur le marché libre à Londres, et la Banque de l'empire d'Allemagne n'a pas élevé le taux de son escompte, qui était déjà à 4 pour 100 à la fin de septembre. Sa situation monétaire ne s'est donc pas aggravée en octobre. La crainte d'un nouveau resserrement de l'argent n'en a pas moins pesé pendant tout le mois sur les marchés financiers, et plus encore sur le nôtre que sur ceux d'Allemagne et d'Angleterre. On estime généralement que notre place est mal engagée sur la rente française 3 pour 100, que les acheteurs y sont moins solides que les vendeurs, et que la politique financière de notre gouvernement n'est pas étrangère à cet état de choses qui tient nos fonds publics immobiles, alors que la plupart des fonds étrangers ont vigoureusement repris depuis le milieu du mois.

Le 17 octobre a été mis en distribution, à la chambre des députés, le rapport général de la commission des finances sur le budget de 1889. Le budget de 1889 est la reproduction presque complète de celui de 1888; il présente cependant quelques différences caractéristiques avec le projet primitif du ministre des finances. Celui-ci supprimait entièrement les crédits affectés au remboursement des obligations sexennaires et ne proposait d'alimenter le budget extraordinaire de la guerre qu'avec des émissions de bons du trésor. Pendant les vacances, la commission et les ministres, mettant leurs efforts en collaboration, ont découvert des économies à effectuer jusqu'à concurrence de 25 millions de francs. Le total des dépenses se trouvait ainsi ramené à 2,985 millions. On l'a relevé à 3 milliards, en faisant rentrer le budget extraordinaire de la marine dans le budget ordinaire. Les recettes étant évaluées à 3,011 millions, on consacre 10 millions au remboursement d'obligations à court terme venant à échéance en 1889 (il y en a pour 100 millions), et il reste un excédent (sur le papier) de quelques centaines de mille francs.

En dehors du budget ordinaire des dépenses, il y a un budget extraordinaire déclaré, et, comme toujours, plusieurs budgets extraordi-

naires dissimulés. Le budget extraordinaire déclaré est celui du ministère de la guerre, 138 millions. Les budgets extraordinaires dissimulés, et qui ne seront alimentés que par l'emprunt, sont les suivans : travaux de chemins de fer, rivières, ports et canaux; chemins de fer d'intérêt local et tramways; bâtimens scolaires; garanties d'intérêt des chemins de fer; au total, de 300 à 400 millions.

On sait que le rendement des impôts pendant les neuf premiers mois de 1888 a donné une plus-value de près de 60 millions, par rapport aux recouvremens effectués pendant la période correspondante de 1887, et de 29 millions, par rapport aux évaluations pour l'exercice en cours. Or les crédits supplémentaires déjà votés ou demandés pour 1888 dépassent de 6 millions ces plus-values d'impôts. Le déficit de 1888 est donc actuellement de 6 millions, plus toutes les dépenses des budgets extraordinaires déclarés ou dissimulés.

Il faut, en outre, se préoccuper des ressources à l'aide desquelles il pourra être pourvu aux dépenses extraordinaires de notre établissement militaire pendant les cinq ou six prochains exercices, dépenses dont M. de Freycinet évalue le total à un peu plus d'un milliard, et devant la nécessité desquelles chacun est tenu de s'incliner, quelque dure et singulière qu'elle puisse paraître. Pour ces dépenses et pour les déficits passés et présens, un grand emprunt serait la solution la plus simple. Mais il faudrait gager cet emprunt, et la chambre, dont les jours sont dès maintenant comptés, recule d'effroi à la pensée de voter de nouveaux impôts. Que diraient les électeurs?

Ce n'est pas que le ministère soit embarrassé pour proposer une aggravation des charges des contribuables sous le nom pompeux de réformes fiscales. M. Peytral a plusieurs projets en portefeuille, sur la contribution mobilière personnelle, sur les successions, sur la transformation du système des prestations, sur la réforme du régime des boissons; enfin, il présente un impôt général sur le revenu. Il est fort probable qu'aucun de ces projets ne trouvera dans la chambre une majorité favorable.

La Bourse a fait à ces propositions un accueil mélancolique. La rente 3 pour 100, qui, dans la première partie du mois, avait fléchi de 82.90 à 82.30, ne s'est relevée dans la seconde à 82.70 que pour retomber bientôt à 82.40. L'amortissable a été un peu plus favorisé et gagne 0 fr. 17 centimes à 85.20. Le 4 1/2 a été porté de 105.55 à 105.80, mais a reculé ensuite à 105.40.

Les obligations sont toujours très fermes, mais ne progressent plus. Les titres des établissemens de crédit se sont contentés de se maintenir au cours du milieu du mois. Les différences à noter sont peu sensibles : 6 francs de hausse sur la Banque de Paris, 5 francs de réaction sur le Crédit lyonnais. Les actions des chemins français, dont les recettes sont en progression soutenue, gagnent de 5 à 7 francs,

le Gaz 7 francs à 1,405, le Suez 10 à 2,030, le Nord de l'Espagne et le Saragosse 5 à 7 francs à 321.25 et 278.75.

Les fonds étrangers ont eu en général un meilleur sort que les nôtres. Les fonds russes ont progressé de plus d'une unité, le Hongrois s'est avancé de 84 3/4 à 85 3/4, l'Extérieure de 73.20 à 73.65, l'Italien de 96.35 à 96.85.

Les ministres des finances de Hongrie et d'Autriche ont présenté leurs projets de budget pour 1889. Le budget hongrois est presque en équilibre, l'autre a un léger excédent de recettes.

Cette situation a déterminé M. Tisza à conclure avec un syndicat puissant, composé des maisons Rothschild et de plusieurs grands établissemens de crédit d'Autriche et d'Allemagne, des arrangemens en vue de la conversion d'anciennes dettes amortissables de la Hongrie. Il s'agit surtout de diminuer les charges annuelles d'amortissement par une prolongation considérable des délais de remboursement. L'opération, qui devra porter sur un ensemble de dettes s'élevant à près d'un demi-milliard de florins, ne sera vraisemblablement mise en cours de réalisation qu'au commencement de l'année prochaine.

En Italie, les dépenses militaires et la réduction des recettes douanières ont provoqué un déficit qu'on peut évaluer, pour 1888, à 60 ou 70 millions. Le cabinet italien songe à une émission de titres à l'étranger, afin de determiner un afflux d'or capable d'entraver la hausse de plus en plus inquiétante du change.

Le syndicat allemand qui a traité avec la Porte pour l'emprunt de 1 million 1/2 de livres turques se dispose à émettre les nouvelles obligations vers le milieu de novembre. Il prépare cette opération en poussant avec vigueur les cours des valeurs ottomanes existantes.

Les émissions argentines ont repris leur cours. Le mardi 16 courant, le Comptoir d'escompte de Paris, le Crédit industriel et commercial, la Société générale, de concert avec de grandes maisons de banque anglaises et allemandes, ont offert à leur clientèle des obligations du gouvernement général argentin rapportant un intérêt annuel de 22 fr. 50 en or, net de tout impôt, et remboursables à 500 francs en trente-huit ans. Prix d'émission : 442 francs; montant de l'emprunt : 98,339,500 francs. L'émission a été immédiatement couverte.

La dernière Bourse qui a précédé la réponse des primes sur notre place a vu se produire un mouvement de réalisations sur les rentes françaises, et, par voie de conséquence, sur la plupart des valeurs et quelques fonds étrangers. La spéculation est franchement hostile au projet d'impôt sur le revenu déposé mardi dernier sur le bureau de la chambre. De plus, elle redoutait une tension des reports pour la liquidation du 2 novembre. L'action de la Banque de France, sous l'influence de cette impression, s'est rapprochée du cours de 4,000.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

le

les
on-
65,

nté
en

icat
ita-
en
rie.
ent
ent.
nt à
nise
e.
oua-
0 on
ran-
s de

t de
elles
n en
.
con-
mer-
s de
oliga-
nuel
rances
l'em-
verte.
notre
entes
ars et
le au
de la
liqui-
l'in-
.